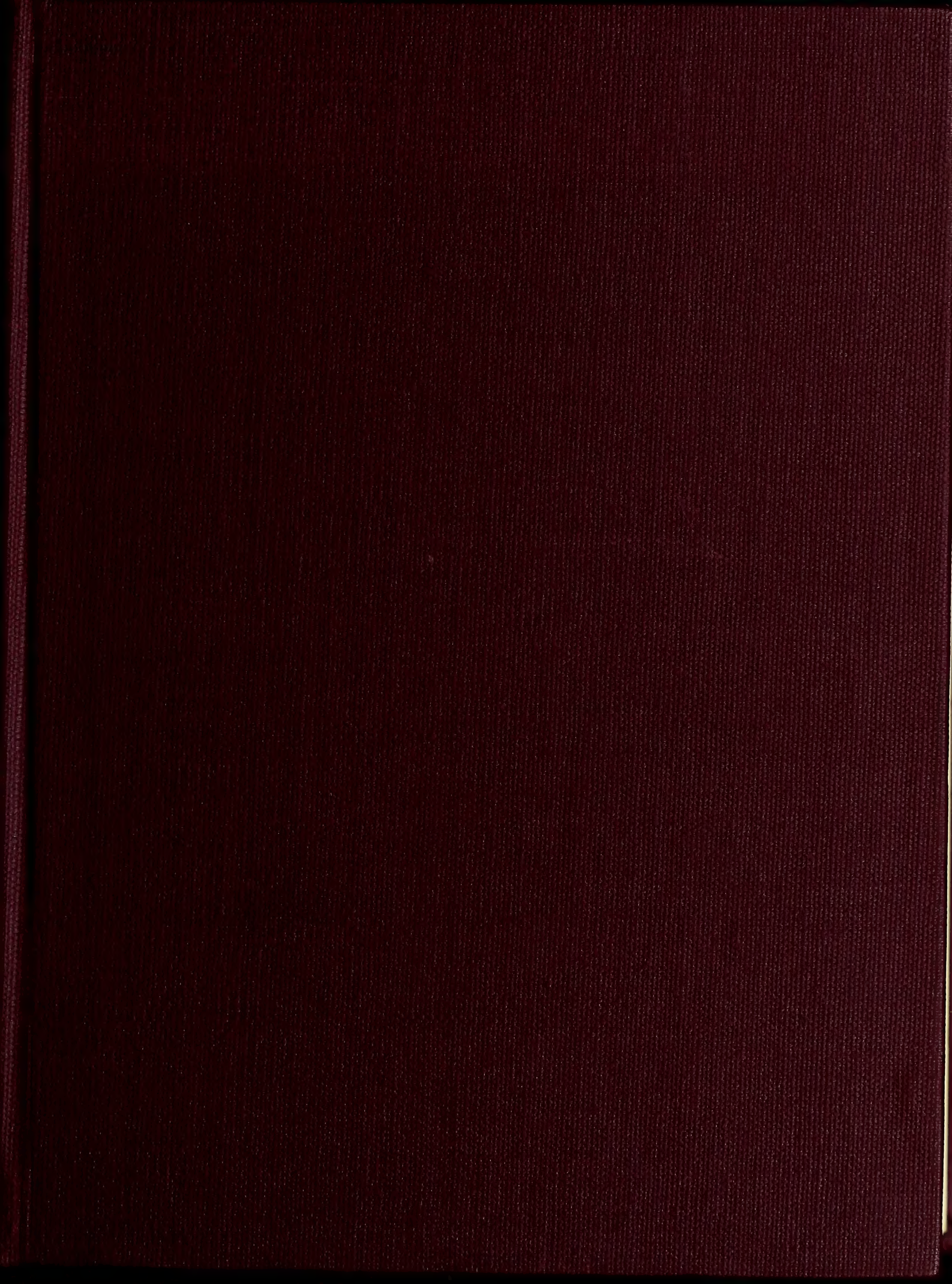




RECHERCHES HISTORIQUES

BULLETIN D'ARCHEOLOGIE, D'HISTOIRE, DE BIOGRAPHIE, DE BIBLIOGRAPHIE, DE NUMISMATIQUE, ETC., ETC.,

PUBLIÉ PAR

PIERRE-GEORGES ROY

VOLUME VINGTIEME

LÉVIS

1914

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XX LEVIS—JANVIER 1914 No. 1

Le chanoine Falaise de Gannes

On ne connait pas grand chose du chanoine Pierre Falaise de Gannes. D'abord curé de Boucherville (1731), puis de Sainte-Anne de Beaupré (1733 à 1734), il fut fait chanoine du chapitre de Québec à la mort de M. Hamel, procureur du séminaire (8 mai 1734). Son mauvais état de santé le força de passer en France dans l'automne de 1743. Il ne revint plus. [1]

Voici trois lettres inédites que M. Falaise de Gannes écrivait de France à Monseigneur de Pontbriand en 1750.

Le 15 juin 1751, ces trois lettres étaient enregistrées au greffe de Québec à la demande du chanoine Joseph-François Perreault qui avait pris possession solennelle du canonicat de M. de Gannes, le 19 décembre 1750.

J.-Edmond Roy

***

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de vous mander l'année dernière, les fortes raisons qui me rappelaient à la cour et me retenaient

(1) On trouvera dans le "Bulletin des Recherches Historiques," volume quatorzième, pp. 161, 193 et 225 des renseignements biographiques importants sur le chanoine Falaise de Gannes dus aux recherches de Mgr Têtu.

en France, du moins en partie, ne sachant pour les autres choses sinon que telle était la volonté de M. l'ancien évêque de Mirepoix, qui me faisait doyen sans me spécifier l'endroit. J'ai fait toutes les résistances imaginables, quand j'ai su que c'était de la collégiale de Saint-Sauveur, à Metz ; mais tous les prétextes n'ont servi de rien, il a fallu me laisser conduire par les bonnes dispositions qu'il a pour moi. Je n'ai cependant encore pris aucun parti vu la contestation que l'on en fait sur le doyenné : le chapitre depuis ma nomination a fait l'élection d'un sujet " de gremio " prétendant avoir le droit. Il y a huit mois que je plaide la cause du Roi, par force et contrainte et je ne sais ce qui en arrivera. Je prévois, cependant, que je pourrais avoir gain de cause. Si je perds, je suis résolu de tout entreprendre pour retourner au Canada, où j'aurais un plaisir infini de vous donner des marques, des preuves certaines de ma respectueuse soumission à vos ordres. Si, toutefois, je ne suis pas de retour au départ des vaisseaux, c'est-à-dire au commencement d'octobre prochain, vous disposerez de mon bénéfice comme il vous plaira J'en fais ma démission pure et simple entre vos mains pour le temps marqué ; elle aura toute la valeur que si je la faisais par main de notaire. J'aime mieux courir le risque de me voir sans titre que de laisser l'office divin abandonné Si vous jugez à propos, Monseigneur, d'avoir quelque déférence à ma supplique, je vous représenterais que vous me flatteriez infiniment de donner le petit bénéfice à M. de Lignery ou à M. Dufrost, c'est ce que je crois pouvoir vous demander avec espérance de pouvoir l'obtenir.

M. de Mirepoix vous a accordé au bout de huit ou dix jours la nomination du doyenné en faveur de M de Cabanac [1] je lui ai marqué ma surprise à la réception de votre lettre

(1) Jean Cabanac de Taffanel.

en France, du moins en partie, ne sachant pour les autres choses sinon que telle était la volonté de M. l'ancien évêque de Mirepoix, qui me faisait doyen sans me spécifier l'endroit. J'ai fait toutes les résistances imaginables, quand j'ai su que c'était de la collégiale de Saint-Sauveur, à Metz ; mais tous les prétextes n'ont servi de rien, il a fallu me laisser conduire par les bonnes dispositions qu'il a pour moi. Je n'ai cependant encore pris aucun parti vu la contestation que l'on m'a fait sur le doyenné : le chapitre depuis ma nomination a fait l'élection d'un sujet " de gremio " prétendant avoir le droit. Il y a huit mois que je plaide la cause du Roi, par force et contrainte et je ne sais ce qui en arrivera. Je prévois, cependant, que je pourrais avoir gain de cause. Si je perds, je suis résolu de tout entreprendre pour retourner au Canada, où j'aurais un plaisir infini de vous donner des marques, des preuves certaines de ma respectueuse soumission à vos ordres. Si, toutefois, je ne suis pas de retour au départ des vaisseaux, c'est-à-dire au commencement d'octobre prochain, vous disposerez de mon bénéfice comme il vous plaira d'en faire ma démission pure et simple entre vos mains pour le temps marqué ; elle aura toute la valeur que si je la faisais par main de notaire. J'aime mieux courir le risque de me voir sans titre que de laisser l'office divin abandonné. Si vous jugez à propos, Monseigneur, d'avoir quelque déférence à ma supplique, je vous représenterais que vous me flatteriez infiniment de donner le petit bénéfice à M. de Lignery ou à M. Dufrost, c'est ce que je crois pouvoir vous demander avec espérance de pouvoir l'obtenir.

M. de Mirepoix vous a accordé au bout de huit ou dix jours la nomination du doyenné en faveur de M. de Cabanac[1] je lui ai marqué ma surprise à la réception de votre lettre

(1) Jean Cabanac de Taffanel.

comptant que vous seriez intéressé pour quelqu'un du corps et surtout pour quelque sujet du pays, sur quoi il m'a paru fort étonné, mais je l'ai ramené de son étonnement, lorsque nous avons reconnu que vous ne pouviez pour ainsi dire vous dispenser de solliciter cette grâce en faveur d'un parent de monsieur notre général [1]. J'y ai fort applaudi et fait observer que cette demande était bien placée. Je n'aurais pas cependant parlé de la sorte si on m'eut permis de retourner en Canada, étant sur les lieux j'aurais pu obtenir cette dignité. Mon adresse sera aux Missions Etrangères parce que l'on saura dans cette maison ma destination ; je vous supplie, Monseigneur, de faire attention que je suis encore votre diocésain et que je le serai longtemps d'inclination, et de m'accorder en cette considération une part dans votre souvenir et votre estime.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

De GANNES, Prêtre.

Le pauvre Gosselin [2] s'est laissé mourir dans son pays au mois de septembre dernier.

Des Missions Etrangères, rue du Bac, 14 janvier 1750.

***

Monseigneur,

J'ai reçu hier celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du quatre octobre dernier. Je vous suis sensible-

---

(1) Le marquis de Jonquière (Jacques-Pierre de Taffanel). M. Cabanac de Taffanel, doyen du chapitre, logeait avec le gouverneur au château Saint-Louis. Le gouverneur était son oncle. Chargé de régler sa succession, il passa en France et ne revint plus (1752).

(2) C'était un chanoine de Quebec. Tanguay et Langevin disent qu'il mourut en 1750. C'est en 1749 qu'il faut lire.

ment obligé du compliment gracieux que vous me faites et de la part que vous voulez bien prendre à mes intérêts. Je vous en fais de très humbles remerciements Je ne suis point fâché, Monseigneur, si vous jugez à propos de nommer à mon canonicat [1] quoiqu'il ne fut point vacant. Je ne peux que louer votre soin pastoral pour le bien de votre diocèse et votre grand zèle pour le service divin ; mais je pense que cela ne me prive pas du revenu de ma prébende qui paraît m'appartenir de droit, puisque je ne suis point et ne serai de sitôt en possession d'aucun bénéfice que de celui du Canada. On me conteste le doyenné de la Collégiale de Saint-Sauveur, à Metz. Je vous supplie même, Monseigneur, de décider la question et de mettre ordre à ma conscience sur cet article. Il y a d'autres canonicats vacants, il ne sera pas difficile de me dédommager sur ceux-là. C'est par l'île Royale que vous recevrez celle-ci et vous serez informé à temps sitôt que je serai pourvu dans un autre bénéfice ; pour lors vous aurez la bonté de compenser ce qui pourra me revenir. J'ai eu l'honneur de voir M. l'abbé de Pontbriand, des Savoyards. Il a toujours le même zèle et se porte bien. M. le cardinal de Rohan est mort, et M. le cardinal de Soubise, son neveu, a eu l'évêché de Strasbourg. Il n'y a point de nouvelles intéressantes.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

De GANNES, Prêtre,
Des missions étrangères de Paris.

Le 20 janvier 1750.

Je fais partir mes lettres pour la Rochelle à l'instant.

***

(1) M. Joseph-François Perreault avait été nommé à sa place le 13 septembre 1750.

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de vous écrire par l'île Royale ne sachant pas si j'aurais pu le faire dans le temps présent. Je m'étais persuadé que mon procès pourrait se terminer plus tôt et que j'aurais été dans l'obligation de partir pour Metz ; mais je ne suis pas encore à bout de mon rôlet,[1] j'ai affaire à des gens qui me donnent de la tablature et qui m'obligent à répondre à de nouveaux incidents. Cependant il y a toute apparence que j'en serai débarrassé au mois de juillet prochain, de sorte que si je gagne ma cause, je me mettrai en possession du doyenné et du canonicat à Noël prochain. Il est d'usage dans les chapitres de ce pays de n'y avoir entrée qu'à la Saint-Jean et à Noël. Je vous ai supplié, Monseigneur, par ma précédente, de vouloir bien décider vous-même ce que je dois faire en conscience pour le revenu de mon canonicat de Québec quoique je me crois en sûreté de conscience de l'exiger. Je m'en rapporterai toutefois à votre décision. Vous aurez, s'il vous plaît, la bonté de faire attention que je n'ai aucun autre bénéfice et que je n'ai point donné ma démission du canonicat de votre cathédrale ; mais que je la fais librement pour le mois d'octobre prochain quand même, je me trouverais sans aucun titre, désirant de tout mon cœur que l'office divin se fasse convenablement bien, et que ma longue absence quoique involontaire ne soit pas cause qu'elle soit interrompue. J'ai un regret sincère de m'éloigner de vos ordres, et de me voir séparé d'un troupeau que vous conduisez en bon pasteur et que vous chérissez, du moins le devez-vous ; car vous en êtes chéri et respecté. De grâce, Monseigneur, ne me perdez point de vue et souffrez que j'y conserve en esprit ma place pour pouvoir y mériter

---

(1) Etre à bout de son rôlet, ne savoir plus que dire, que faire. eille tournure française.

la continuation de vos bontés. Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur,

De GANNES, prêtre

Aux missions étrangères de Paris,

1er mai 1750.

DATES CANADIENNES

Ier janvier 1709--- Prise de Saint-Jean, Terre-Neuve, par M. de Saint-Ovide.

Ier janvier 1849--- Inauguration du système d'éclairage au gaz à Québec.

3 janvier 1807--- Premier numéro du "Courrier de Québec".

5 janvier 1841--- Mgr de Forbin-Janson établit la Société de Tempérance du diocèse de Montréal.

8 janvier 1789--- A Québec, mort de Nicolas Cox, lieutenant-gouverneur de Gaspé et surintendant des pêcheries du Labrador.

8 janvier 1858---M. l'abbé Edward-John Horan, principal de l'Ecole Normale Laval de Québec, succède à Monseigneur Phelan sur le siège épiscopal de Kingston.

12 janvier 1644--- En exécution des volontés de Mme de Bullion, Mlle Mance établit l'Hôtel-Dieu de Montréal.

14 janvier 1882---Inauguration du chemin de fer de Québec et lac Saint-Jean, jusqu'à Saint-Raymond.

16 janvier 1848---Mgr Bourget érige canoniquement la communauté des Sœurs de la miséricorde, à Montréal.

19 janvier 1780--- A Montauban, mort de l'abbé Bertrand de la Tour, ancien doyen du chapître de Québec.

23 janvier 1834--- Incendie du château Saint-Louis, à Québec.

25 janvier 1801.--- Dans la cathédrale de Québec, sacre de Mgr Joseph-Octave Plessis par Mgr Denault.

26 janvier 1700--- La seigneurie de Longueuil est érigée en baronnie.

27 janvier 1888.-- Mort de Mgr Dominique Racine, premier évêque de Chicoutimi.

Les ouvrages canadiens recents

" Le Collège Canadien à Rome. Les premiers vingt-cinq ans, " par M. H. Langevin. S. T. D., ancien élève du Collège Canadien, curé de la Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelaga, Montréal. Montréal, Imprimerie du " Messager, " 1913.

Il y a eu vingt-cinq ans, dans les premiers jours de novembre 1913, que le Collège Canadien à Rome, a ouvert ses portes aux étudiants ecclésiastiques du Canada.

Cette brochure n'est pas une histoire du Collège Canadien ; elle relate simplement les commencements de cette institution, elle donne la liste des élèves qui y ont passé, et quelques notices biographiques sur ses premiers directeurs. M. l'abbé Langevin était élève du premier cours du Collège Canadien. Son travail est une œuvre de reconnaissance. Il s'en est acquitté avec grand succès.

***

" L'essor industriel et commercial du peuple canadien," par A.-J de Bray, licencié du degré supérieur en Sciences Commerciales et Consulaires. docteur en sciences politiques et diplomatiques, directeur de l'école des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. Montréal, librairie Beauchemin, limitée, 79, rue Saint-Jacques.

Les principales divisions de l'ouvrage de M. de Bray donneront une idée de son importance : I Mouvement économique : la population, le commerce ; II Ressources économiques : les ressources agricoles, les ressources forestières, les pêcheries. les ressources minières, les industries ; III L'outillage mécanique : mise en valeur des ressources naturelles, les routes, les chemins de fer, les postes et télégraphes, les voies navigables,

les ports, bilan de l'outillage économique ; IV Les institutions économiques: les chambres de commerce, l'office national du commerce extérieur, les conseillers du commerce extérieur. le conseil supérieur du commerce et de l'industrie, le service consulaire, les expositions, les musées commerciaux et industriels, l'office de documentation économique, l'office de statistique, l'éducation économique, commission permanente d'étude des moyens d'expansion ; V L'avenir économique, etc., etc.

En écrivant " l'Essor industriel et commercial du peuple canadien, " M. de Bray n'a eu qu'un but éducatif, celui de montrer ce que le Canada était hier, ce qu'il est aujourd'hui et ce qu'il sera demain, si comme tout le fait prévoir, on rencontre une union des bonnes volontés. L'exposé de M. de Bray met en lumière son essor, comparable à celui des régions les plus privilégiées et laisse pressentir les progrès qu'il peut attendre du vingtième siècle.

***

" Victoires et chansons, " par le Père Hugolin, o. f. m. Québec, 1913

Il y a deux ans, sous le titre " d'Echos héroï-comiques du naufrage des Anglais sur l'île aux Oeufs en 1711, " le Père Hugolin publiait une série de vieilles chansons tirées des archives de l'Hôtel-Dieu de Québec. Aujourd'hui, le Père Hugolin nous donne un certain nombre de chansons sur les grandes victoires de la Monongahéla, de Chouaguen, de William-Henry et de Carillon.

***

" Les registres paroissiaux de Rimouski, des Trois-Pistoles et de l'Ile-Verte, tenus par les Récollets " (1701-1769), par le Père Hugolin, o. f. m. Montréal, 1913.

Les Récollets furent de longues années les missionnai-

res de ces trois endroits, particulièrement de Rimouski. Les registres de ces trois paroisses sont aujourd'hui les témoins authentiques de leurs labeurs. L'analyse du Père Hugolin nous fournit une nouvelle preuve du bon travail fait par les anciens Récollets au milieu de notre peuple.

***

" In the heart of old Canada ", par William Wood. William Briggs, 1913.

M. William Wood, l'auteur renommé de " The fight for Canada", vient de publier " In the heart of old Canada."

Cet ouvrage se compose des études suivantes : The landmarks of Canada ; A Quebec chronology ; The Quebec Battlefields ; Wolfe and Gray's elegy ; The second american invasion ; The fortress city ; The first five-nation war ; Tercentennial Quebec : An Ursuline Epic ; The Habitant ; French-Canadian Folksong ; A French-Canadian poet ; etc.

" In the heart of old Canada " est une œuvre historique des plus intéressantes et des plus sympathiques à la race canadienne-française. L'auteur raconte avec une grande impartialité les diverses phases de la vie de la Nouvelle-France, depuis l'arrivée de Jacques Cartier, dans les eaux du Saint-Laurent jusqu'aux fêtes du Tricentenaire de Québec.

La partie la meilleure du livre de M. Wood, à notre humble avis, est celle qu'il consacre au monastère des Ursulines de Québec.

***

" Chevalier de La Corne and the Carrot River Valley of Saskatchewan, by Arthur S Bennett, Atwell Fleming Ptg Co, Toronto, 1913.

En 1753, le chevalier de La Corne, celui-là même qui, en 1761, devait raconter le naufrage de " l'Auguste ", explorait la vallée de la rivière Carrot, dans la Saskatchewan

actuelle. Au printemps de l'année 1754, de La Corne ensemençait quelques arpents de terre en cet endroit. Les gens de l'Ouest réclament le chevalier de La Corne comme le premier agriculteur de leur région. La brochure de M. Bennett a pour objet de faire connaître ce projet et d'engager tous les Canadiens à prendre part à ces fêtes.

***

" Expense book of John Halsted, commissary under Benedict Arnold, before Quebec, 1776. " Printed from the original manuscript book in the possession of Thos. O'Leary, asst. librarian, Château de Ramezay. Montréal, C. A. Marchand, printer, 40, Jacques-Cartier square, 1913.

Intéressante plaquette. Les entrées commencent le 8 février 1776 et se terminent le 17 mai 1776. Halsted nous donne les noms de tous ses fournisseurs. Il semblait les payer très largement.

***

" Guide to the Materials for United States History in Canadian Archives ", by David-W. Parker, Washington, D. C., Published by the Carnegie Institution of Washington, 1913.

M. Parker fait connaître à ceux qui s'occupent de l'histoire des Etats-Unis les différentes sources d'informations manuscrites qu'ils trouveront dans les nombreux dépôts d'archives du Canada. M. Parker donne l'inventaire des archives américaines qui se trouvent à Ottawa, à Québec, à Montréal, à Halifax, à Toronto, à Terre-Neuve, etc, etc.

***

" L'immigration canadienne ", par Georges Pelletier (Les enquêtes du " Devoir "), Montréal, 1913

Comme son titre l'indique, cette brochure est une étude du problème de l'immigration dans ce pays. Les articles

de M. Pelletier ont d'abord été publiés dans le " Devoir " et ont eu du retentissement dans tout le pays.

L'étude de M. Pelletier prouve que notre système de recevoir les immigrants a de nombreux côtés faibles. Espérons que le gouvernement interviendra au plus vite pour faire cesser les abus qui existent.

***

' 'La langue française au Canada, " par Pierre Homier, Montréal, 1913.

Cette brochure contient toute une série d'articles fort pratiques sur la réaction contre l'envahissement de l'anglais dans le commerce et l'industrie chez les nôtres. De ces articles, parus d'abord dans le " Devoir ", est née la "Ligne des droits du Français ", qui les a réunis et publiés de nouveau.

***

Mgr J.-M. Emard, *Au Congrès Eucharistique de Malte*--- Valleyfield, 1913.

C'est le récit complet du voyage de l'éminent auteur et du Congrès tel que l'a pu voir un écrivain admirablement placé pour tout voir, admirablement préparé pour bien rapporter ce qu'il voyait. Grâce à sa copieuse illustration. ce bel ouvrage peut faire un livre de récompense scolaire qui sèmera le bien dans tous les foyers ou il entrera.

***

Mgr J.-M. Emard, *Au Jour de l'An*--- Valleyfield, 1913.

Le titre de ce petit ouvrage dit exactement ce qu'on y trouvera : les plus beaux souhaits de la piété chrétienne et de la charité pastorale, mis en rapport avec la vie de la paroisse, cet élément vital de la société chrétienne.

***

Mgr J.-M. Emard, *La bénédiction abbatiale. Allocution prononcée à la bénédiction de Dom Pacome Gaboury, à la Trappe de Notre Dame, à Oka, le 13 novembre 1913.* Valleyfield, 1913.

Biographies Canadiennes

Jean-Baptiste de la Morinie. Jean-Baptiste de la Morinie naquit le 24 décembre 1704, et entra dans la Compagnie de Jésus le 6 octobre 1725. Il était de la province d'Aquitaine. Il arriva à Québec en 1736 Quatre années plns tard, son nom paraît pour la première fois sur les registres de la Mission à la Rivière Saint-Joseph, sur le bord sud-est du lac Michigan, où il inscrivit un baptême le 24 avril 1740. Il fit publiquement la profession des quatre vœux dans l'église de la mission de Saint-Ignace à Michillimakinac le 2 février 1741, entre les mains du Père Pierre du Jaunay. Le nom du Père de la Morinie paraît encore sur les mêmes registres aux dates suivantes : 29 juin 1741 ; septembre 1741 ; 1743 ; 1744 ; 23 avril 1753 ; 1755 ; 1756 ; 1757 ; 1758 ; 1759. La dernière entrée est du 24 juin 1760. Le Père met en marge : " venu ici en 1752 " ; mais son nom, comme nous venons de le voir, paraît longtemps avant sur le registre. Je suggère, en explication de ce fait, qu'il y avait deux postes bien distincts dans la mission à la Rivière Saint-Joseph : la mission proprement dite, à l'embouchure de la rivière, et le Fort Saint-Joseph, éloigné à peu près de trente-huit milles par eau en remontant la rivière. Ce fort était situé dans le voisinage du village actuel de Carey, canton de Buchanan. La mission de la Rivière Saint-Joseph était dans ce qui est aujourd'hui le canton de Benton ; les deux cantons appartiennent au comté de Berrien, Michigan. Le Père du Jaunay, dont le nom est inscrit une fois sur les registres de la mission à l'embouchure de la rivière en l'année 1738, tout en visitant Michillimakinac, parait avoir desservi le premier de ces postes du commencement de l'année 1745 jusque vers la fin de 1752.

Il revint alors à Québec. Le Père de la Morinie qui, avant cette dernière date, signait comme " missionnaire au fort français de la rivière Saint-Joseph ", subséquemment ne signe plus que comme " missionnaire à Saint-Joseph ". Il paraîtrait, de là qu'il se serait transporté à l'embouchure de la rivière, pour occuper la place laissée vacante par le départ du Père du Jaunay et dans ce cas il aurait pu écrire : " venu ici en 1752."

Toujours est-il que le Père de la Morinie est porté sur les catalogues annuels comme étant à la mission outaouaise jusqu'en 1761. Mais cette année-là, vu l'extrême disette et les troubles du pays, le Père de Salleneuve, qui était au Détroit, se vit obligé de se retirer à la mission des Illinois. Il se mit en chemin vers le mois de mars 1761. Le Père de la Morinie le suivit de près et desservit l'église de Sainte-Geneviève jusqu'au moment de l'expulsion en 1763. Outre le témoignage du Père Watrin, nous avons, sur ce fait, celui de M. Rozier dans son discours au cent-cinquantième anniversaire de la fondation de Sainte-Geneviève (Saint-Louis, 1885, pp. 10, 11). " Si ces deux Pères ne sont pas retournés à leur poste, c'est par défaut des occasions nécessaires ", dit le Père Watrin (Bannissement, etc., p. 40.) Ils se trouvèrent ainsi compris dans le même décret de bannissement que les Pères de la Louisiane et des Illinois. Le courrier dépêché de la Nouvelle-Orléans pour y porter l'arrêt, arriva la nuit du 23 septembre 1763 au fort de Chartres, distance de quelques lieues seulement de Sainte-Geneviève. " Le Père de Salleneuve n'avait point d'emploi dans la mission des Illinois, et le Père de la Morinie ne s'était chargé de l'église de Sainte-Geneviève que par le motif d'un zèle qui ne se refuse à rien. Il était visible que le Conseil de la Nouvelle-Orléans ne devait ni les connaître ni penser à eux, mais ceux qui avaient l'autorité aux Illinois n'en jugèrent point

ainsi ; et les jésuites se soumirent à tous les sens qu'on voulait donner à l'arrêt Ils n'entreprirent, ils ne dirent rien pour leur défense. Qu'auraient-ils pu faire ? Protester contre l'arrêt et son exécution ? Le notaire qui aurait dû recevoir la protestation était intéressé à leur destruction ; il servait de greffier dans l'exécution de l'arrêt ; il ne gardait pas même les mesures de bienséance. Aurait-il affiché publiquement leur protestation ? On n'aurait pas manqué de les traiter comme des gens révoltés contre l'autorité publique ; on les aurait saisis et peut-être mis aux fers comme des malfaiteurs ; il y avait sur cela des ordres donnés. Enfin, les Jésuites n'eurent soin que d'exécuter ce que leur supérieur de la Nouvelle-Orléans leur avait ordonné, ou plutôt de se rendre à la prière qu'il leur avait faite, au nom de Jésus-Christ, de se soumettre à tout, et de se rendre tous à la ville, sans avoir égard à aucune raison qui semblerait les en dispenser. Ils se souvinrent qu'ils étaient disciples du divin Maître qui s'est livré à celui qui le jugeait injustement et qui, comme l'agneau devant celui qui le tond, n'a pas ouvert la bouche. Peut-être qu'au moins pour cette fois on ne leur sut pas mauvais gré d'avoir pratiqué l'obéissance aveugle (Watrin, " Bannissement, " etc)

Tout fut saisi, même les vases sacrés et autres effets que les Pères de Salleneuve et de la Morinie avaient apportés avec eux du Détroit et de Saint-Joseph Outre ces deux Pères, il y avait encore dans le voisinage, à Kaskakias, à Vincennes, etc., les Pères Watrin, Aubert, Meurin et de Vernay. L'officier français, qui présidait à la vente des meubles et immeubles des différentes missions de ces Pères, prétendait donner un titre valable pour des biens saisis dans ce qui était déjà une possession anglaise Les Pères, de leur côté, furent forcés de s'embarquer en canot pour la Nouvelle-Orléans. Ils se mirent en route le 24 novembre 1763,

firent ce long voyage d'hiver bien misérablement et arrivèrent à la Nouvelle-Orléans le 21 décembre. Leurs confrères, qui avaient habité cette ville, étaient déjà exilés. Eux aussi attendaient leur tour. A l'exception du Père Meurin, du Père Baudoin et du Père de la Morinie, ils s'embarquèrent pour la France le 6 février 1764. Le Père Meurin, quoique absolument sans ressource et d'une santé délabrée, avait obtenu, à forces d'instances, la permission de retourner chez ses chers néophytes illinois, qui étaient en danger d'oublier bientôt la religion, s'ils demeuraient longtemps, sans missionnaires. Le Père de la Morinie se souvenant qu'il avait souffert sur mer tout ce qu'on y peut ressentir, à la mort près, obtint de ne partir qu'au printemps pour trouver la mer plus douce.

A. E. JONES, S. J.

François Baillairgé. François Baillairgé né à Québec. le 21 janvier 1759, était le quatrième fils de Jean Baillairgé.le premier du nom qui vint s'établir au Canada.

Son père le destinait à l'étude de sa profession, celle de l'architecture, de la statuaire, de la sculpture, peu connues alors au Canada. Il l'envoya donc à Paris pour y suivre les cours préparatoires Il y arriva le 19 septembre 1778. Il y fit son cours d'anatomie et suivit les cours publics au vieux Louvre, à l'Académie royale de statuaire, de sculpture et de peinture. Son maître de sculpture était J.-Bte Stouf, l'un des premiers artistes de son temps.

François Baillairgé revint à Québec le 26 août 1781. Il exerça son art avec honneur et succès. On voit encore plusieurs des statues qu'il a faites, à Québec, et dans diverses églises du diocèse. Il excella surtout dans les ornementations intérieures des églises ; celles de Saint-Joachim, de Saint-Jean-Port-Joli et plusieurs autres lui sont redevables

de leurs chaires, bancs d'œuvre, tabernacles, baldaquins et autres pièces de sculpture. Il entendait parfaitement toutes les parties de l'architecture, et ses constructions, si elles ne sont pas élégantes, ne le cèdent à aucune autre, sous le rapport de la régularité et surtout de la solidité.

On doit à François Baillairgé le palais de justice de Québec qui a été détruit par un incendie vers 1878. Cet ancien édifice avait une longueur de 120 pieds et une largeur de 87, avec un avant-corps de 55 sur 10 et une hauteur de 55 pieds sur la façade qui était en pierre de taille.

La vieille prison de Québec (aujourd'hui le Morrin Collège) érigée en 1809-1810, entre les rues Sainte-Anne, Sainte-Angèle et Dauphine, suivant les dessins de François Baillairgé, est unédifice d'une solidité à toute épreuve, dont l'apparence extérieure indique que c'était vraiment une prison. L'architecture moderne tombe assez souvent dans le défaut contraire. Une cour de justice peut bien avoir l'apparence d'un palais,puisque l'on dit le palais de justice, mais on ne dit jamais le palais de la prison. La Vieille Prison est en maçonnerie de pierre à trois étages et mesure 140 pieds par 42 pieds, à part de l'avant-corps et des ailes. Une nouvelle prison ayant été construite sur les Plaines d'Abraham de 1860 à 1867, la vieille prison fut vendue, le 16 octobre 1861, pour $12,000, aux syndics du Morrin College qui en prirent possession le 8 août 1867. Elle avait coûté $60,000 au gouvernement.

Le baldaquin de la cathédrale de Québec est dû à la pensée hardie de François Baillairgé. Son père, Jean Baillairgé, en avait entrepris l'exécution, mais l'on ignore s'il y travailla. Quoique cet ouvrage soit une licence en architecture, on le considère comme un des plus beaux morceaux de ce genre, en Amérique.

On dit que François Baillairgé, après avoir terminé son

œuvre, constata que son profit net avait été de quatre francs par jour. Artistes d'aujourd'hui, écrit M. J.-J. Girouard, que cela vous encourage, et si parfois le crayon ou le ciseau vous tombe des mains, allez sous les voûtes de l'ancienne cathédrale de Québec pour retremper votre courage, à la vue du baldaquin de Baillairgé et à la pensée qu'il évoquera."

C'est encore au ciseau de François Baillairgé que l'on doit les quatre statues, chaque côté du maître-autel, et les deux qui sont en haut du baldaquin ; la statue de la Sainte-Vierge, qui est au dessus de l'autel, et celle de l'un des deux anges, chaque côté de la Sainte Vierge, lui sont dues aussi, l'autre étant venue probablement d'Europe

Feu l'abbé J.-F.-X. Baillairgé, neveu de François Baillairgé, écrivait le 22 mars 1859 :

" Les deux statues qui sont dans la chapelle Sainte-Famille sont d'Europe et viennent des Jésuites. La statue de la Sainte-Vierge, au-dessus de l'autel, vient aussi d'Europe, ainsi qu'un des deux anges qui sont de chaque côté ; l'autre est dû au ciseau de Thomas Baillairgé, fils de François ; quant aux deux statues de la chapelle Sainte-Anne, elles ont été faites aussi par Thomas Baillairgé."

François Baillairgé ayant été nommé trésorier de la cité de Québec vers 1812 céda son atelier à son fils Thomas Baillairgé, et remplit les fonctions de son nouvel état, sous les magistrats, jusqu'en 1832, ou environ.

François Baillairgé mourut vers 1852.

G. F. BAILLAIRGE

Reuben-Gold Thwaites. Dans la livraison du 8 novembre 1913 de la revue " America ", publiée à New-York, on trouvera une étude sur la vie et l'œuvre de M. Reuben-Gold Thwaites, décédé en octobre 1913. On sait que M. Thwaites avait publié une édition des " Relations des Jésuites " en 73 volumes.



Ouvrages publiés par Joseph-François-Perrault

Le juge à paix et officier de paroisse pour la province de Québec. Extrait de Richard Burn, chancelier du diocèse de Carlisle et un des juges à paix de Sa Majesté pour les comtés de Westmorland et Cumberland. Traduit par Jos.-F. Perrault. A Montréal, chez Fleury Mesplet, imprimeur, rue Notre-Dame ,près les RR. PP. Récollets 1789, 561 pp. in-8

Mémoire en cassation du testament de M. Simon Sanguinet, Ecr., seigneur de La Salle, etc., Montréal, 10 janvier 1791, chez Mesplet, imprimeur et libraire, rue Notre-Dame, No 44.

Lex parliamentaria ou traité de la loi et coutume des parlements, montrant leur antiquité, noms, espèces et qualités, etc. Imprimé à Québec, par P. E. Desbarats, imprimeur des lois de la Très Excellente Majesté du Roi. 1803, 421 pp. in-8.

Dictionnaire portatif et abrégé des loix et règles du Parlement Provincial du Bas-Canada, depuis son établissement par l'acte de la 31e année du règne de S. T. G. M. George III, ch. XXXI. jusque et compris l'an de N. S 1805. Québec, 1806, 97 pp. in-16·

Projet de loi pour l'établissement d'une maison de correction et d'industrie, etc., comprenant ferme modèle, etc., avec un état détaillé pour le tout, accompagné d'un plan figuratif des lieux et constructions, imaginé par Joseph-François Perrault et dressé par François Baillairgé, architecte, 12 février 1807.

Questions et réponses sur le droit civil du Bas-Canada. 1810.

Manuel des huissiers de la Cour du Banc du Roi du district de Québec, 1813.

Questions et réponses sur le droit criminel du Bas-Canada dédiées aux étudiants en droit, Québec, 1814, 491pp. in-12.

Cours d'éducation élémentaire à l'usage de l'école gratuite établie dans la cité de Québec, en 1821. A la Nouvelle-Imprimerie, Québec 1822, XIII-163 pp, in-8.

Nouvelle méthode pour apprendre la langue anglaise avec facilité, expédition et économie, introduite dans l'école gratuite à Québec. Imprimé par Ch. Le François, Imp-libraire, rue Laval, No 9, 1823, 172 pp in-8.

Réorganisation des cours de justice du Bas-Canada.

Extraits ou précédents, tirés des registres de la Prévosté de Québec, et dédiés aux honorables juges, aux gen du Roi, aux avocats, procureurs et practiciens de la province du Bas-Canada, Québec, imprimé par Thomas Cary & Co, Halle des Francs-Maçons, 1824. 88 pp, in-8.

Extraits ou précédents des arrests tirés des registres du Conseil Supérieur de Québec, et dédiés à Son Honneur Sir François Nathaniel Burton, lieutenant-gouverneur, et aux autres honorables membres de la Cour d'Appel de la province du Bas-Canada, Québec, imprimé par Thomas Cary & Co, Halle des Francs-Maçons, 1824, 76 pp. in-8.

Manuel pratique de l'école élémentaire française de Mons. Perrault, protonotaire, Québec, 1829, 47 pp. in-16.

Plan raisonné d'éducation générale et permanente, Québec, 1830. 9 pp. in-8.

Traité de la grande et de la petite culture, Québec, 1830. 300 pp. in-8.

Tableau alphabétique des mots de trois syllabes, Québec. 1830.

Traité d'agriculture adapté au climat du Bas-Canada, Rédigé par Jos. Frs. Perrault, pour l'usage des établissements d'éducation dans les campagnes. Québec, Fréchette & Cie, 1831. Première partie : 55 II pp., seconde partie : 156 VII pp. in-16.

Moyens de conserver nos institutions, notre langue et nos lois. Québec, 1832, 32 pp. in-16.

Code rural à l'usage des habitants tant anciens que nouveaux du Bas-Canada, concernant leurs devoirs religieux et civils, d'après les lois en force dans le pays, Québec, 1832, 31-III pp. in-16.

A rural code for the use of the old and new inhabitants of Lower Canada, concerning their religious and civil duties according to th laws in force in the country. Québec, 1832, 23 pp. in-16.

Abrégé de l'histoire du Canada. Première partie : depuis sa découverte jusqu'à sa conquête par les Anglais, en 1759 et 1760. Québec, P. et W. Ruthwen, 1832, 82 pp. in-16.

Abrégé de l'histoire du Canada : Seconde partie : depuis sa conquête par les Anglais, en 1759 et 1760, jusqu'à l'établissement d'une Chambre d'Assemblée, en 1792. Québec P. et W. Ruthven, 1833, 79 pp. in-16.

Abrégé de l'histoire du Canada : Troisième partie : depuis l'établissement d'une Chambre d'Assemblée jusqu'à l'année 1815. Québec. P. et W. Ruthven, 1833, 197 pp. in-16.

Abrégé de l'histoire du Canada. Quatrième partie : depuis le départ du général Provost jusqu'à celui du comte Dalhousie. Québec, P. et W. Ruthven, 1834, 165 pp. in-16.



Biographie de Joseph-François Perrault, protonotaire de la Cour du Banc du Roi pour le district de Québec, écrite par lui-même, à l'âge de quatre-vingts ans, sans lunettes, à la suggestion de lord Aylmer, gouverneur du Bas-Canada, Québec, 1834, 41 pp. in-12.

Lettre au rédacteur de la " Gazette de Québec. " 1835, 7 pp. in-18.

Abrégé de l'histoire du Canada. Cinquième partie : depuis le départ du comte de Dalhousie jusqu'à l'arrivée de lord Gosford et des Commissaires Royaux, Québec, P. Ruthven, 1836. 244 pp. in-16.

Traité d'agriculture adapté au climat du Bas-Canada, pour l'usage des établissements d'éducation dans les campagnes. Québec, 1839, 69 III pp. in-16.

D'après M. P.-B. CASGRAIN

QUESTIONS

Nous voyons dans la vie du duc de Kent, père de la reine Victoria, qu'en janvier 1794 il partit si promptement de Québec qu'il n'eût pas même le temps de saluer ses amis les plus intimes. Je n'ai sous la main que l'ouvrage du docteur William-James Anderson mais cet auteur d'ordinaire bien renseigné semble ignorer la raison du départ subit du duc de Kent.

Pourriez-vous me donner la raison du départ précipité du duc de Kent ?

Anglais

L'histoire de l'impératrice Joséphine dit que la première nouvelle du divorce de Napoléon 1er fut donnée par un journal anglais du Canada.

Quel est ce journal du Canada si bien renseigné sur les désirs secrets du grand Napoléon ?

X X X



LA FAMILLE TARDIF

Olivier Le Tardif, sieur de la Porte, fut, croyons-nous, le premier ancêtre canadien de la nombreuse famille Tardif.

Voici ce que M. Sulte dit de lui :

" Olivier Le Tardif, sieur de la Porte, s'était montré, dès 1621, mécontent de la négligence de la compagnie de traite à l'égard de la colonie. On peut donc faire remonter à cette date au moins son intention de s'établir dans le pays. Lorsqu'il revint de France, en 1632, il était au service des Cent-Associés, comme on le voit par une conférence tenue avec les Sauvages au sujet du trafic des fourrures En 1637, il épousa Louise, fille de Guillaume Couillard, l'un des premiers colons du pays (arrivé en 1613] et des plus respectables. A la mort de Jean de Résieur de Gand [1641], commis-général, Le Tardif le remplaça et fit un voyage en France. Le cardinal de Richelieu venait de mourir ; les habitants se plaignaient des abus des Cent-Associés ; tout nous porte à croire que le nouveau commis-général fut consultés, tant pour le bien de la compagnie que des colons eux-mêmes Après 1645, où les habitants prirent la direction du commerce, il parait avoir été principalement employé par la société Rosée, Cheffault, Juchereau et Lauzon qui s'était fait concéder [1636] la côté de Beaupré et l'île d'Orléans. De sa seconde femme, Barbe Aymart, native du Poitou. il eut plusieurs enfants dont la postérité est nombreuse. Vers l'époque de son décès survenu au Château-Richer en 1665, on voit sur un plan de Sorel et des environs un endroit appelé chenal Tardif et qui est encore connu par ce nom. Marguerite, Godfroy, Hertel, Nicolet, Le Tardif, ont laissé leurs noms à des lieux qui conservent leur souvenir. L'humble interprête vit à la mémoire des générations actuelles



à côté des gouverneurs et des personnages célèbres de nos annales. "

Dans " l'Indépendant", de Fall River, Etats-Unis, du 19 novembre 1913, on trouvera une petite étude généalogique sur les descendants de Guillaume Le Tardif, ou Tardif, fils d'Olivier Le Tardif.

L'ORIGINE D'UN NOM

Dans la généalogie de la famille Frémont par M. P.-G. Roy, il est fait mention du mariage de Charlotte Frémont avec Jasper Brewer, mais il n'est donné aucun renseignement sur l'origine de l'époux.

Ayant eu occasion, récemment, de consulter les registres de la Christ Church, l'acte de mariage Brewer-Frémont a attiré mon attention par ce fait très rare, sinon unique, que le nom anglais de l'époux est précédé de toute une kyrielle de prénoms français. Voici copie de cet acte :

"1821, 22nd Octr.---Gaspard, Joseph, Guillaume, Alias, Jean, Nepomuc Brewer, of Quebec, Esquire of lawfull age and Charlotte Frémont of Montreal a minor, were married by license the twenty second day of October, one thousand eight hundred and twenty one by me.

"JOHN BETHUNE, Rector",

Après la lecture de cette pièce je n'ai pu m'empêcher de penser que le marié ne devait pas être anglais. Plus tard, causant de cet acte non ordinaire avec une dame de Québec fort renseignée sur les anciennes familles de la capitale, elle me raconta avoir entendu dire que le nommé Brewer était en réalité un Suisse, brasseur de profession, qui avait pris le nom de son métier pour nom de famille.

La tradition a-t-elle raison ?

E.-Z. MASSICOTTE

Catherine Tegahkouita, la sainte sauvagesse

La première " Vie " de Catherine Tegahkouita fut écrite par le Père Pierre Chollenec, Jésuite. Ce travail fut publié dans les " Lettres édifiantes. "

Le Père Claude Chauchetière, Jésuite, confesseur de Catherine Tegahkouita, composa aussi une " Vie " de sa sainte pénitente. Le manuscrit autographe du Père Chauchetière est conservé au collège Sainte-Marie, à Montréal. Il a été publié à Manhatte, état de New-York, en 1887.

Mademoiselle Ellen Walworth, d'Albany, état de New-York, a publié, en anglais, un ouvrage sur la vie et l'époque de Catherine Tegahkouita.

Enfin, en 1894, le Père Burtin, oblat de Marie Immaculée, ancien missionnaire du Sault Saint-Louis, publiait une nouvelle " Vie de Catherine Tegahkouita, " qui reçut un accueil très favorable du public.

L'abrégé de la " Vie de Catherine Tegahkouita " que nous donnons ici est une traduction d'une Vie latine écrite par le Père Chollenec, le premier historien de la sainte sauvagesse. Le manuscrit de cette traduction est aussi conservé au collège Sainte-Marie, à Montréal.

EPITRE DÉDICATOIRE
AU TRES REVEREND PERE MICHEL-ANGE TAMBURINI,
Superieur-général de la Compagnie de Jésus

Nous offrons à votre Paternité une fleur qui s'est levée au milieu des épines les plus touffues, une lumière nouvelle qui a brillé au sein des ténèbres, la première vierge d'entre les sauvages iroquois, laquelle par un bienfait tout à fait singulier de la puissance divine, a passé plus de vingt ans parmi ces mêmes Iroquois, au milieu du débordement de



tous les crimes, sans que son corps ou son âme en aient reçu aucune souillure. Vous comprendrez d'après la vie qu'elle a menée que les ouvriers qui travaillent dans cette vigne du Canada et auxquels vous témoignez une bienveillance toute spéciale ne sont ni tout-à-fait inutiles ni oisifs. Puisse, Très Révérend Père, votre bonté continuer comme par le passé, à s'étendre sur eux, adjoindre de nouveaux missionnaires aux anciens, s'intéresser à leurs missions et les recommander à Dieu, particulièrement la mission de Saint-François-Xavier que le Dieu très bon et très grand a daigné illustrer par les mérites de notre Catherine et fortifier par son exemple. J'espère que vous recevrez avec bonté ce pauvre petit cadeau presque sauvage, que vous reconnaîtrez la force du divin Esprit dans ces nations éloignées et tout nouvellement entrées sur le Christ et que vous donnerez votre bénédiction paternelle à ceux qui les cultivent et à moi en particulier.

De la Mission de Saint-François-Xavier, le 26 septembre 1715.

Je suis, Très Révérend Père,

De Votre Paternité,

Le très humble et très obéissant serviteur et fils en J.-C.,

PIERRE CHOLLENEC,

MISS. CANADIEN.

Catherine Tegahkouita, nouvel astre dans le Nouveau-Monde, eut pour mère une Algonquine qui fut baptisée dans la ville de Trois-Rivières par des missionnaires jésuites et formée aux mœurs chrétiennes. Ayant été faite prisonnière par des Iroquois qui ravageaient la région du Canada, et ayant été emmenée dans leur pays, elle fut mariée à un des chefs du village et eut de lui deux enfants, Catherine dont nous parlons et son frère. Une maladie qui dans la suite s'était répandue parmi les villages des Iroquois enleva cette pieuse femme qui, à l'exemple de ce que les livres saints disent de Tobie, se trouvant dans la captivité, ne s'était pas écartée de la voie de la vérité. Son fils, tout petit, mourut en même temps qu'elle, il ne lui resta que Catherine dont la vertu commença à briller parmi ces ténèbres. La jeune enfant avait un caractère doux, ayant reçu en partage une âme vraiment bonne, tant elle paraissait faite aux règles de la vertu, et tout en croissant en âge elle croissait aussi en prudence. Elle avait un goût remarquable pour la solitude et le travail, de là dans la suite cette innocence et cette admirable pureté de mœurs qui fleurirent en elle. Elle ne sortait

presque jamais de la maison sans une nécessité pressante, elle était sans cesse occupée aux travaux domestiques, quoique ce soit la coutume des femmes sauvages de cet âge d'aller dans les maisons, de visiter leurs compagnes, de passer des journées entières dans les causeries et les divertissements et de ne pouvoir presque pas s'assujettir au travail. Mais ce qui était surtout admirable etpresque prodigieux en elle c'était une horreur innée de toute impureté jointe à un amour non moins grand de la chasteté, et cela parmi les plus dégradés et les plus impudiques de tous les hommes. C'est pour cette raison qu'elle fuyait les réunions publiques, les jeux, les spectacles, les repas et autres divertissements semblables qui ont lieu presque chaque jour chez les Iroquois, et auxquels on ne la vit jamais assister. C'est aussi pour cela qu'elle ne faisait pas de cas du soin de son corps et de sa toilette, choses pour lesquelles les femmes sauvages, surtout les plus jeunes, ont tant de passion et d'application. Cet amour inné lui donna une fermeté invincible pour ne pas consentir à se marier. Dès qu'elle fut en âge de se marier, ses proches désiraient très vivement l'établir moins par amour pour elle que dans leur propre intérêt, puisque, suivant l'usage des sauvages, tout le profit de la chasse revient à leur épouse et à leur famille. Elle déjoua leurs plans avec une habileté remarquable. Ayant essuyé plusieurs refus, ils en conçurent de la colère, en vinrent aux menaces et résolurent d'user de contrainte. Cette grande fermeté d'âme que ses proches traîtaient de suprême folie et d'entêtement insupportable dont on n'avait jamais entendu parler auparavant parmi les Iroquois, couta bien cher à Catherine. Elle eut dès lors à subir bien des déboires à la maison, étant traitée comme une servante et une ennemie. Parmi toutes ces contrariétés, la vierge prudente eut tant de douceur, de tranquillité d'âme, de diligence et d'application à obéir à ses proches en toute autre chose qu'ils lui rendirent bientôt leur ancienne bienveillance, lui remirent le choix de sa destinée et ne parlèrent plus jamais de lui faire contracter mariage.

C'est ainsi que Dieu la préparait au plus grand des bienfaits, je veux dire au baptême, la seule chose qui manquait à Catherine pour être une femme parfaite et accomplie sous tous les rapports. Le missionnaire de ce village était alors le Père Jacques de Lamberville,décédé plus tard en odeur de sainteté ici, dans notre mission de Saint-François-Xavier. Il enseignait dans la chapelle les catéchumènes en même temps que les néophytes. Plus d'une fois Catherine avait assisté à ces

instructions, et elle brûlait d'un vif désir d'embrasser la foi chrétienne, mais comme elle avait en horreur de paraître en public et surtout d'avoir quelque relation que ce fut avec les hommes, elle ne put jamais se décider à aller le voir même une fois pour se faire instruire de nos mystères, même dans une conversation privée. La divine Providence combla ses vœux dans le temps qu'elle n'y comptait pas le moins du monde.

C'était en été, elle était seule occupée aux travaux de la maison tandis que les sauvages travaillaient dans les champs. Le missionnaire, suivant sa coutume, faisait dans l'après-midi le tour des loges des sauvages, et croyant que personne n'était dans la demeure de Catherine avait déjà passé outre, lorsqu'il se sentit tout-à-coup inspiré de revenir sur ses pas, entra dans la loge, et ainsi qu'il l'avoua plus tard, fut saisi au premier aspect de cette jeune fille, tant on voyait reluire sur son front la modestie et la pudeur. Elle-même de son côté fut ravie de joie d'avoir trouvé l'occasion si souvent désirée d'embrasser la religion chrétienne. Le Père loua sa pieuse volonté, lui donna les encouragements et lui promit d'acquiescer à son désir. Pendant tout l'été et l'hiver suivant il l'instruisit, soit à la chapelle, en même temps que les autres, soit en particulier chez elle sur les préceptes de la foi et tous les mystères de la religion, et Catherine y apporta tant d'attention et d'application, qu'il la jugea digne du baptême et crut d'autant plus volontiers pouvoir lui faire cette grande faveur qu'il n'y avait plus rien à craindre de la part de ses proches qui avaient eux-mêmes embrassé la religion chrétienne.

Le Père supérieur de la mission résolut de faire la cérémonie du baptême avec autant de solennité que cela pourrait se faire dans un village sauvage et d'y ajouter une splendeur venant du jour même où elle aurait lieu. Il choisit le jour de Pâques, le plus célèbre de toute l'année. Elle se présenta donc à genoux, au milieu de la chapelle, en présence des catéchumènes ainsi que des néophytes, entendit le discours fait par le Père sur une démarche de si grande conséquence, puis après les interrogations et les prières d'usage, sur la demande qu'elle en fit, reçut du Père le baptême, sous le nom de Catherine, qui lui fut donné. Tous ceux qui étaient présents remarquèrent la rare modestie et la piété avec laquelle elle reçut ce sacrement, se réjouirent beaucoup de voir leur nombre augmenté d'une néophyte d'une si grande vertu et jouissant d'une si bonne réputation dans le village, alors qu'elle n'était encore que catéchumène, ils espérèrent que la religion en recevrait un

grand éclat, et ils ne furent pas déçus dans leur espérance. Ses belles qualités, qui jusque là étaient restées cachées dans une demeure privée, brillèrent d'une manière admirable dès qu'elle fut obligée de se produire au dehors, et de prendre part aux actesde piétédes autres néophytes ; dans peu de mois elle donna à ses concitoyens l'exemple de la piété, de l'humilité, de la modestie, de la douceur, de la charité.

Après avoir reçu le sacrement de la foi chrétienne, elle passa six mois dans son pays, avec la même ferveur et faisant tous les jours de nouveaux progrès dans la piété ; quoique le missionnaire trouvât dans ces progrès matière à louange et à admiration, il craignit néanmoins qu'une si grande vertu ne put se maintenir longtemps parmi les méchants, et il jugea avec prudence que la terre stérile des Iroquois était indigne d'une telle fleur, qu'il fallait la transporter dans un terrain meilleur où elle pût prendre racine et produire des fruits plus abondants.

Il y avait quelques années qu'on avait établi sur les bords du grand fleuve auquel on avait donné le nom de Saint-Laurent, une mission consacrée à l'apôtre des Indes. Cette mission avait commencé par quelques Hurons et Iroquois remplis d'une si grande piété, qu'ils offraient vraiment une image de ce qu'on appelle la primitive Eglise. C'est en ce lieu, qu'au commencement du printemps, les Iroquois, à leur retour de chasse, affluaient en grand nombre pour visiter leurs proches. Tous ceux qui s'en retournaient dans leur pays, touchés d'un spectacle si nouveau et ravis d'admiration à la vue d'une si grande vertu de la part de leurs semblables, devenaient autant de panégyristes de la Mission de Saint-François-Xavier, ce qui fut cause que dans la suite plusieurs quittèrent leur pays afin qu'en imitant ils pûssent avoir part à leur vertu et à leur bonheur. Dieu destinait Catherine à cette mission très florissante, lui aplanissant la voie qui devait l'y faire parvenir, après avoir triomphé de grands obstacles. A cette époque régnait dans la mission une très grande ferveur ; tous à l'envie s'acquittaient avec le plus grand soin de tous les devoirs de la religion, au grand étonnement des Français qui en étaient témoins. Catherine elle-même était surprise de voir ces hommes nouveaux si différents des anciens Iroquois, ses compatriotes ; elles les comparait entr'eux-mêmes, les voyant tels qu'ils étaient maintenant si changés, si différents de ce qu'ils avaient été auparavant, et comme elle était douée d'un esprit très pénétrant, elle comprit tout de suite que le doigt de



Dieu était là et que ce changement de conduite aussi subit qu'étonnant ne pouvait venir que de la source souveraine de tous les biens.

C'est ce qui la remplissait d'une joie incroyable d'avoir enfin trouvé un trésor caché. Voulant en quelque manière correspondre à ce bienfait, elle résolut de livrer tout ce qu'elle avait et de se livrer elle-même à un Seigneur si libéral pour se consacrer à lui sans retour.

Elle jeta deux fondements de cette grande sainteté dont nous parlerons dans la suite, l'un était une très haute estime de Dieu en comparaison duquel elle considérait tout le reste comme rien ; l'autre était une volonté très ardente de plaire qu'à lui en toutes choses, ayant pris le parti de ne jamais rien refuser dans tout le cours de sa vie à une si Haute Majesté ce qu'elle comprendrait devoir lui être agréable. Le Seigneur Jésus, caché dans le Sacrement de l'autel, qui jusque-là avait servi d'occupation à sa piété, elle se le choisit pour en être l'aliment et le stimulant. On croirait à peine combien, dès qu'elle fut éclairée sur la dignité et l'excellence d'un si grand mystère, elle fut enflammée d'amour envers lui ; en un mot elle se consacra toute entière à la divine Eucharistie et fit de la maison de la prière sa propre maison.

Tous les jours avant l'aurore et même dans les plus grands froids de l'hiver elle priait devant la porte de la chapelle et elle n'en sortai qu'après avoir assisté à toutes les messes ; c'était avec un pareil empressement qu'elle revenait la première à la chapelle pour la prière du soir et après que les autres s'étaient retirés chez eux elle continuait longtemps à prier. Elle priait immobile, plus de cœur que de bouche, non seulement avec attention, mais encore avec une ardeur merveilleuse ; on eût dit qu'au lieu de croire à Jésus caché, elle l'y contemplait présent, le feu qui consumait son âme semblait même parfois rayonner sur son visage. Elle passait entièrement à la chapelle les dimanches et les jours de fêtes, du matin jusqu'au soir, et si parfois elle sortait quelques instants pour prendre de la nourriture, elle revenait tout de suite, tant elle sentait de charmes à jouir de la présence de Dieu et à s'entretenir avec lui.

Par cette assiduité et cette application à la prière elle obtint d'arriver en peu de temps sous la direction de l'Esprit-Saint à un don éminent d'oraison. Toutefois sa piété n'était ni lâche, ni paresseuse. Catherine n'était pas de ces femmes qui sont à l'église dans le temps où elle devraient se livrer aux travaux de la maison, elle s'appliquait à



la prière de manière à ne pas fuir le travail, l'oraison l encourageait au travail et le travail était entremêlé à l'oraison. Ici, pendant tout l'hiver, l'occupation des femmes est de couper le bois dans les forêts voisines et de le transporter à la maison, c'est ce que faisait aussi Catherine, mais d'une manière toute chrétienne, à la façon des sauvages chrétiens. Elle portait suspendue au cou l'image du Christ attaché à une croix, et elle avait en main le long du chemin le chapelet de la Vierge Marie ; elle adorait Jésus en travaillant, et saluait Marie en allant et revenant, et comme elle allait et revenait souvent pendant la journée, ayant toujours le souvenir de la bien aimée Eucharistie, elle allait presque chaque fois lui faire une visite pour allumer dans son cœur un feu sacré. Le plus souvent elle travaillait seule à la maison, et si parfois elle le faisait en compagnie d'une vieille chrétienne qu'elle regardait comme sa mère, ou d'une autre jeune femme, toutes deux veuves, elles étaient convenues entr'elles de ne parler que de Dieu. Ainsi se passaient les semaines, ainsi se passaient les jours, semaines vraiment saintes, jours vraiment pleins pour parler le langage de la Sainte Ecriture. Néanmoins son âme discutait avec le plus grand soin l'emploi de ces jours en censeur très sévère et expiait ses fautes tous les samedis dans le sacrement de pénitence. Chose étonnante, cette généreuse fille, d'une manière non moins admirable qu'inouïe, commençait par expier ses péchés par des coups qu'elle s'infigeait, avant de les déposer à l'église au pied du prêtre, elles les pleurait avec des larmes abondantes et de profonds gémissements, quoique se fussent des fautes très légères, mais elles les considérait très graves et se regardait comme chargée de péchés et très misérable.

De là ce zèle dont elle brûla pour châtier son corps, du commencement à la fin de sa vie, et dont nous croyons que les différentes manières ne lui furent montrées que par le Saint-Esprit, avant qu'elle n'eut rien entendu dire des macérations corporelles en usage parmi les chrétiens. Il n'est pas étonnant que si elle recevait avec tant de piété le Sacrement de douleur et de pénitence, ellle ne s'approchait du Sacrement d'amour et de joie avec un goût et un amour céleste.

(Suite dans la prochaine livraison)



BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XX BEAUCEVILLE—FEVRIER 1914 No. 2

INVENTAIRE DES CARTES ET PLANS DE L'ILE ET DE LA VILLE DE MONTREAL

La quantité de cartes et de plans qui ont été faits de l'île et de la ville de Montréal, à diverses époques, étant fort considérable et croyant que les historiens et les archéologues accueilleraient favorablement une liste chronologique qui les renseignerait rapidement à ce sujet, nous avons pensé de publier ce petit travail.

Il ne comprend, bien entendu, que les plans complets de l'île et de la ville, le nombre des plans partiels étant si grand que leur énumération exigerait une volumineuse brochure.

Pour dresser la présente liste, nous avons consulté les ouvrages suivants : Dionne, INVENTAIRE CHRONOLOGIQUE, vol. IV ; Holmden, CATALOGUE DES CARTES ET PLANS DES ARCHIVES FEDERALES ; Gagnon, ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE ; puis, nous avons pris connaissance des collections de l'Hôtel de Ville, du Château de Ramezay et du Palais de Justice de Montréal ; enfin, nous avons puisé dans notre propre collection.

No. 1 1611 Carte figurative du Saut Saint-Louis et d'une partie de la rive sud de l'île de Montréal... Dressée par Champlain. Morin, Vieux Montréal, pl. 1, 6x9.

No. 2 1645 Montréal vu à vol d'oiseau de 1645 à 1650. Morin, Vieux Montréal, pl. 2, 20½x14.

No. 3 1650 Montréal de 1650 à 1672. Morin, Vieux Montréal, pl. 3, 11x12.

No. 4 1658 Carte historique de l'île de Montréal indiquant la posi-



tion des forts, redoutes et chapelles de mission avec la date de leur construction de 1658 à 1758. Morin, Vieux Montréal, pl. 7, 6½x 13.

No. 5 1665 Plan de Villemarie. Dans Jésuits Relations, Cleveland, T 50. Frontispice. 6x4 Dionne IV, no 65

No. 6 1665 Plan du gouvernement de Montréal ou Villemarie. Dans Jésuits Relations etc. T. 67, p. 52 Dionne IV, No 66.

No. 7 1672. Plan de Villemarie et des rues projetées pour l'embellissement de la haute ville. Gravée par Martin, 8½x12½. Dans Faillon, III, 375. Dionne, IV No 57, donne à ce plan, la date de 1660. ce qui ne s'accorde ni avec le contexte, ni avec le procès verbal du bornage des rues qui fut fait en 1672. Voir aussi Morin, Vieux Montréal.

No. 8 1672 Plan de Ville-Marie en 1672. Abbé Rousseau, Vie de Maisonneuve, p. 225, 5½x4.

No 9 1672 Plan of Villemarie shewing first streets laid out and projected new streets and churches, also the old chateau and Fort, 6½x3½ Sandham, Fortifications etc. Dionne, IV, no 103.

No. 10 1673 Plan de Montréal de 1673 à 1687. Morin, Vieux Montréal, pl. 4. 9¼x12½.

No. 11 1680 The first map of Montreal, from a photograph in the possession of Wm McLennan Esq. Semi Centennial.

No. 12 1680 Plan de Villemarie dans l'Isle de Montréal. Copie aux archives du Parlement de Québec. Dionne IV, No. 115.

No. 13 1685 Villemarie dans l'isle de Montréal envoyé par M. Denonville le 13 novembre 1685. 13x9½. Carte manuscrite en couleur. Dionne IV, No. 145 a.

No. 14 1685 Plan de Villemarie. Faillon, Vie de Mlle LeBer, p. 102 8½x4½

No 15 1686 Deshaies Map of the Island of Montreal and Vicinity Copy of A. L. Pinard deposited in the Parliament, Library Ottawa Girouard, Supplemt to Lake St Louis, p. 376.
Doit être un extrait du No. 17, ci-dessous.

No. 16 1687 Plan de Montréal de 1687 à 1773. Morin, Vieux Montréal, pl. 5. 13x18½.

No. 17 1687 Côtes du Canada. Cartes des côtes habitées du Canada par paroisses et par seigneuries. Signé : Deshaies, 45½x12. Dionne IV, 149.

No 18 1703 Carte du gouvernement de Montréal, 2¾x5 B. de la Potherie, Hist. de l'Amérique Sept. Dionne IV, No. 234.

No. 19 1704. Plan de Villemarie dressé en 1704 par Levasseur de Néré. Dépôt des fortifications des colonies à Paris No 468. Cité par Faillon II, 25.

No. 20 1717. Plan de la ville de Montréal en Canada. Nouvelle France dans l'Amérique Septentrionale. Fait à Montréal,ce 10 août 1717, par Chaussegros deLery, Ingénieur du Roy, 5x8¾. Dionne IV, 260. Copie par P. I. Morin faite à Paris en janvier 1858, Sulte, H des C. F. II 88.

No. 21 1720. Plan de Villemarie ou Montréal, au Canada. Deux feuilles de 19¼x29½ chacune. Dans Pinart, "Recueil de cartes, plans et vues relatifs aux Etats-Unis et au Canada." Paris, 1896. Nos 5 et 6. Dionne, No 272.

No. 22 1721 Carte de l'Ile de Montréal indiquant la position de chaque fort, manoir, moulin, fortification, cours d'eau, etc. par M... Dionne IV, No 281.

No. 23 1723 Plan de la ville de Montréal en Canada, à 46 d., 55 m. de latitude septentrionale. Paris, 1723. Par Moullart Sanson, G. O D. R. avec Priv. Dédié à M.de Catalogne. 22x10. Dionne IV. no 287. Aussi dans l'Opinion Publique.

No 24 1724 Plan de Montréal de 1724 à 1760. Morin, Vieux Montréal, pl. 6. 12¼x19½.

No. 25 1725 Plan de la ville de Montréal, en Canada. Par Moullard Sanson, dédié à Catalogne, Nouvelle édition. Dionne IV. no.291. Aussi dans Morin, Vieux Montréal pl. 12, 8x17¾.

No. 26 1729 Plan de la ville de Montréal dans la Nouvelle-France fait à Montréal ce 21 août 1729 Chaussegros deLery Avec "Renvoy." 27x19¾. Copie coloriée. Ottawa, Holmden, no 620.

No. 27 1733. Carte d'une partie de l'Ile de Montréal, depuis la pointe à Cardinal jusqu'au Courant Ste-Marie avec la ville de Montréal le canal commencé par MM. du Séminaire. Dionne IV, no 310.

No. 28 1744 Carte de l'Isle de Montréal et de ses Environs Dressée sur les manuscrits du Depost des Cartes Plans et Journaux de la Marine par N. Bellin Ingénieur et Hidrographe. 1744 12x9½. Bibliothèque Civique de Montréal. Dionne IV, No. 342, dit qu'elle est extraite de Charlevoix II, p. 227.

No. 29 1750 Carte générale des paroisses (de l'île de Montreal et des



environs). Vers 1750, Girouard, Supplmt to the Lake St-Louis p. 455.

No. 30 1752 Plan de l'enceinte de la ville de Montreal et du profil de ses différentes fortifications. Dionne, IV No. 377.

No. 31 1755 Plan de Ville Marie et de Cayenne, 7x3½. Dionne IV, No. 421.

No 32 1758 Plan of the town and fortifications of Montreal or Ville Marie in Canada by Jeffreys London 13x19½. Jeffreys General Topography, 1768, no. 20. Dionne IV, no. 464.

No 33 1758 Même carte. Dans Jeffreys, Natural & Civil History of the French Domination, etc. London, 1760, p. 12 Dionne, IV, 465.

No. 34 1758 Plan of the Town and Fortifications of Montreal or Villemarie in Canada, Montreal. Published by W. Greig and Engraved by P. Christie from a Plan Published by Thos. Jeffreys Geographer to His Royal Highness the Prince of Wales, Jan 1758. Dans Bosworth, Hochelaga Depicta, p. 90.

No. 35 1759 An accurate wholesheet plan of the town and fortifications of Montreal or VilleMarie, in Canada ; with an exact description of the same, the manner of the trading therein with the Indian natives and a general idea of the commerce carried on between France and Canada. 14½x9½.
Extraits de "The Universal Magazine" de nov. et déc. 1759, accompagnés de 14 pp. in 8 de texte descriptif. Gagnon, Essai de biblio. Can. no 4469 et Dionne, Inv. IV no 478.

No. 36 1759 Tabula Cornea being a projection in plans of a map engraved on a powder horn in the possession of Fred W. Lucas. Reproduction fac-similaire d'une carte où l'on aperçoit Montréal, Trois Rivières, le fort Chambly, les forts George, Niagara. Dionne IV, no. 475.

No. 37 1759 A new and correct map of Canada with a perspective view of the town of Montreal on the river St-Lawrence. R. Bennett sculp. 8x9½. Dans Grand Magazine, Londres. Dionne IV. no 476.

No. 38 1759 Plan of the town and fortifications of Montreal or Villemarie, in Canada. Engraved for the London magazine. Vers 1759. In folio. Gagnon Essai de biblio. No 4470.

No 39. 1759. Plan of the town and fortification of Montreal or Villemarie, in Canada. Engraved for the London Magazine. Sandham Villemarie, 1870, p. 49 Dionne IV, no 477.

No 40. Ibid. 6½x4. Sandham, Fortif. Dionne IV, no 1040.

No 41. Fortifications de Montreal 1760. D. Pomarede Sculp. 6x8½ ulte. His C.F. III. Dionne IV, no 521.

No 42. 1760. Montreal from an old print, 4x2½. Sandham, Fortif. Dionne IV, no 1029.

No 43 1760. A perspective view of Montreal in 1760. 9x5¾. Hart, Fall of New France p. 147 Dionne IV, No. 1129.

No. 44. 1760 Plan of the Town of Montreal at the date of the British occupation. N. M. Hinshelwood, Montreal and Vicinity. 1902. p. 20. 7x4¾.

No. 45 1760 Plan of the Town and Fortifications of Montreal, or Villemarie in Canada. Inset. View of the Montreal. Engraved for the London Magazine, 1760. Uncoloured print from Atlas F. 10x7¼ Holmden, No. 623 and 4090.

No. 46 1760 A Perspective view of the Town and Fortifications of Montreal, in Canada. Eng. for the Royal Magazine 1760. B Cole, Sculp. 9x6. Gagnon, Essai de biblio. No 4545.

No. 47 1761 Plan de Ville-Marie Fauxbourgs, Communautés, Paroisse et principales maisons en Canada, par Paul LaBrosse en 1761 ; avec la position des Camps des généraux Amherst et Murray. Manuscrit appartenant au Séminaire de Montréal d'après Dionne IV, no. 556. Excellente copie coloriée à la bibliothèque civique de Montréal, 60x96.

No. 48. 1761 Montréal en 1761. Plan de Paul Labrosse avec additions par E. Z. Massicotte archiviste. Dessin de C. E. Gosselin I. C. 60 x 96 et 30x48.

No. 49 1751 The Isle of Montreal as they have been survey'd by the French Engineers 9½x3. London Magazine Janv. 1761. T. 30, p. 8. Dionne, IV no 547.

No. 50 1761 Plan of Montreal, 3x6. Dans Father Abraham's Almanach for 1761. Philadelphia. M. Dunlop, By Abraham Weatherwise gent. Dionne IV, no 548.

No. 51 1762 An East View of Montreal, in Canada. Vue orientale de Montréal en Canada. Drawn on the spot by Thomas Patten. Engraved by P. Canot. Published according to act of Parliament nov. 11, 1762 by Thos. Jeffreys at Charing Cross, 20x14. Gagnon,

Essai de biblio. no 4544.

No. 52. 1763. Plan of the town and fortifications of Montreal or Villemarie in Canada. Rocque set of plans etc. no 22. Dionne IV, no. 587

No. 53. 1763. A particular survey of the Isles of Montreal and a plan of Montreal or Villemarie. Partie de "A map of the Province of Quebec according to the Royal Proclamation of the 7th of October 1763 from the French Surveys connected with those made after the war by Captain Carver and other officers in His Majesty's service. Essai de biblio. no. 4417. Holmden, no 3883.

No. 54. 1764. L'Isle de Montréal et ses environs. Inset. Plan de la ville de Montréal ou Villemarie 13½x8½ From Le Petit Atlas Maritime, Par le Sr Bellin Ingénieur de la Marine 1764, Holmden nos 736 et 4084.

No. 55. L'Isle de Montréal et ses environs 5½x3¾. Dans Bellin I, no. 11. Dionne IV, no 597.

No 56. 1768. A plan of the Town and Fortifications of Montreal, shewing the Land reserved for His Majesty's use within and with out the same by I. Collins D.S. Genl June 24th 1768. Copied in the Engr. Drawing Room Quebec by W. Hall Lt. Roy. 1797. True copy from the Original in the Dominion Archives by Jos. Aubé, Ottawa 1910 56x20½. Au Chateau de Ramesay.

No 57. 1775. Plan of the town and fortifications of Montreal or Villemarie in Canada. Aitken Sc. 6½x9½. Pennsylvania Magazine I. 491. Dionne IV, no 646.

No 58. 1776. Karte von der inseln Montreal. Von N. Bellin, no 135, 8¾x11½. Dionne IV, no 664.

No 59. 1776. A new may of the Province of Quebec according to the Royal Proclamation of the 7th of October 1763, from the french Surveys connected with these made after the war, by Captain Carver etc. with insets.. Plan of Montreal or Villemarie London. Published by R. Sayer & J. Bennett.. From the American Atlas by Thomas Jeffreys, 1776, 28x20½ Holmden, no 816.

No 60. 1776. Plan of Montreal or Villemarie. By J. Carver and others, 3¼x6¾ Dans Faden N. A. Atlas 1767. Dionne IV, no 665.

Mo 61. 1776. A particular Survey of the Isles of Montreal, by Captain Jonathan Carver and others 7½x7. Dans Faden N. A. Atlas

1777. Dionne IV, No. 666.

No. 62 1794 A new and Correct Map of the Province of Quebec with the Adjacent States and Provinces from the French Surveys. Connected with those made by Captain Carver and other officers .. London, Laurie and Whittle, 12 th. may 1794. Inset. Plan of Montreal or Ville Marie 27¼x22. Holmden, No. 851.

No. 63 1796 Plan de la ville de Montréal par Louis Guy, arpenteur juré, 1796. Manuscrit conservé au Séminaire de Montréal. Dionne IV, No. 764

No. 64 1801 Plan de la vill et cité de Montréal avec les projets d'accroissements, dans l étendue qui lui a été fixée par Proclamation de Son Excellence, Alured Clarke, Ecr, alors Lieutenant-Gouverneur de cette province, fait etc. par Louis Charland...avec renvois montrant les noms des propriétaires des emplacements des Faubourgs et de la Pointe à Callière. Dionne IV, No. 780. Manuscrit déposé au Palais de Justice de Montréal, 44¾x62.

No. 65 1801 Cité de Montréal autrefois Ville Marie Nouvelle France à Paris 1758. Note : Buildings marked are not in the original map, but are additions made up to 1801. Bishop & Co. 8¾x 5½. Dans New Dominion Monthly, décembre 1867.

No. 66 1802 Plan of the Town and Fortifications of Montreal Shewing the Reserves now proposed to be made for military purposes 1802. Also shewing the incroachments which have been made on the King's Ground as stated by John Collins Esqr. Deputy Surveyor General in 1768 and by Capt, Humfreys, Engr. 1799. Submitted by Gother Mann, Coll. commangd. Rl Engr, Québec 11 nov 1802. Holmden No. 628.

No 67 1803 Plan des fortifications de la ville de Montréal, avec les Réserves intérieures et extérieures représentant les différentes empiétations faites sur les dites réserves ; fait par ordre et d'après les instructions de MM. les commissaires nommés en vertu etc par Louis Charland... Montréal, janvier 1802. Dionne IV, no 784, dit que ce plan manuscrit est la propriété de la ville de Montréal. M. McLennan a écrit qu'il lui appartenait. Depuis, ce monsieur est décédé et ses héritiers croient que le plan est disparu. Il y en a une reproduction gravée dans le Board of Trade Semi-Centennial Report et une photographie au château de Ramezay.

No. 68 1803 View of Montreal in 1803 shewing the old walls on the

River Front. From a scarce print 6x3½. Sandham, Fortifications, 1874. Dionne IV, no 1028.

No 69. 1813. Plan of Montreal with a map of the Island and adjoining country. T. Melish, del. H. S. Tanner, s. 7x4½ A Londres, War office, official documents relative to the operation of the British army, etc ; aussi dans melish military and topographical Atlas of the United States, Philadelphia. 1813, p. 20. Dionne IV no 804.

No. 70 Part of Lower Canada, including Montreal Island and Vicinity, shewing the Frontier Line. Received from captain George Wright. R. Engrs, 6th January 1814. 19x15. Holmden no 632.

No. 71 1815 Part of Bouchette's map of the District of Quebec, with Insets of the city of Quebec and Town of Montreal. Dedicated to the Prince Regent. Engraved by Walker, London. Sheet 2 of Faden's Map of 1815 52½x56. Holmden, No. 855.

No. 72 1815 Town of Montreal with the Rocks, Shoals, Soundings etc. in the Harbour, Shewing also the Improvements, Projected Canal, Squares, etc. With references. Inset of Bouchette's map of 1815 32½x16¼. Holmden, No. 634.

No. 73 1818 Town of Montreal, included whithin the Old line of Fortification which is now almost entirely annihilated. With memo and notes. Engrs Drawing room Quebec 12 Oct. 1818. E.W. Darnford, Lt. Col Commg. Rl. Engr 36x33. Holmden. No. 641.

No. 74 1818. Town of Montreal inclued within the Old line of Fortifications, which is now almost entirely annihilated. 1818 With a memo. 42½x28. Holmden, No 642.

No. 75 1823 A plan of the city of Montreal by C. Robinson, Surveyor, 1823. A Bourne lither. Dionne IV, no 834.

No. 76 1825 Map of the city and suburbs of Montreal exhibiting distinctly every property, public and private, the course of the Water works, the River Line in front of the City, and the Lachine canal from its Junction with the port to the distance of 1½ mile above. Corrected from a new survey in 1825. By John Adams H. P. Royal Mil. Sur. et Draf. Engraved by D. Stout. New-York 73½x 31 Hôtel de Ville de Mont. et Dionne IV, no 839

No. 77 1830. City of Montreal, 9¼x7¾. Dans Bouchette, British North America, London, 1832 p. 216. Dionne IV, no 855.

No. 78 1832. Plan of the city of Montreal taken from the mountain. Jos. Bouchette Junr. D. S. G. Delt. 15x7. Dans Bouchette, Bri-



tish Dominions, p. 214.

No. 79 1833 Montréal et ses environs, Dans Talbot, Voyage en Canada. Ed. française. Dionne IV, no 876.

No. 80 1834 Map of the city of Montreal exhibiting Public Property, manufactures, the limits of the City and its Environs, the Lachine Canal, the common etc. from recent Survey in 1834 by A. Jobin. A Bourne Lithr Dionne IV, no 879.

No 81 1834 Carte de l'Ile de Montréal désignant les chemins Publics, les paroisses, les fiefs et les villages qui s'y trouvent ; le Canal Lachine, les différentes parties de l'Isle qui ne sont pas en état de culture etc Publiée à Montréal, 1834. A. Jobin. Lith de Bourne Archives du Palais de Justice de Mont. Dionne IV, no 880.

No. 82 1835 Plan of the city of Montreal exhibiting the Public Buildings Water-Courses, common sewers and Water Pipes. From a survey made by the order of the mayor. Dionne IV, no 884.

No. 83 1836 Plan of the Island of Montreal shewing the portion of the Canal required at St-Anne's Rapid in order to render the navigation by the Rideau complete..Holmden no 690.

No. 84 1837 Sketch of the country around Montreal shewing the villages and military positions. London, Wyld Charing Cross East. Dec. 28, 1837, 32x20½ Gagnon, No 4431, Dionne IV No 889.

No. 85 1839 Plan of the city of Montreal with the latest improvements 5½x3¾. Dans Bosworth Hochelaga Depicta. Dionne IV, No 918, donne la date de 1846 ? à ce plan.

No. 86 1844 Plan of Montreal. Armour and Ramsay publishers, 10x19. Dionne IV, No 911.

No. 87 1845 Armour and Ramsay's Map of Canada. Contient les plans des villes de Montréal etc. Gagnon, Essai, No 4416.

E.-Z. Massicotte.

(La fin dans la prochaine livraison)



VERDUN

Le chemin qui part de la ville de Montréal et remonte le fleuve, non loin du rivage, nous amène à Verdun, une localité devenue ville en 1907. Continuant la route on arrive à la ville de Lachine, plus ancienne et plus grande.

Le nom de Verdun, appliqué au lieu en question, date de 1662, au moment de la construction d'un fort de pieux ou poste quelconque, pour la traite des fourrures probablement, d'après un plan de l'île de Montréal que possède le séminaire de Saint-Sulpice. C'est au même séminaire que l'on trouverait (si elle existe) l'explication du choix de ce terme, mais Verdun n'était pas nouveau comme nom de place puisque la Bourgogne, la Lorraine, la Gascogne avaient chacune sa ville appelée Verdun. De nos jours, il y a un autre Verdun dans le comté de Huron, côte sud-est du lac Huron

En 1665, quelques colons demandaient des terres entre Villemarie et le Saut St-Louis, et la rivière Saint-Pierre. L'été de 1668, Charles d'Ailleboust ordonna d'ouvrir un chemin dans cette direction.

La Salle, cette année 1668, se faisait accorder un fief à la côte Saint Sulpice et il y commença une maison, mais au bout de quatorze mois, il avait tout abandonné. Le lieu prit le nom de Lachine en mémoire du voyage manqué que La Salle avait entrepris, en 1669, pour se rendre en Chine par les grands lacs et la rivière Ohio. Verdun n'a jamais attiré l'attention de cet aventurier auquel des écrivains fantaisistes prêtent toutes sortes de fondations. Disons aussi qu'il était natif de Rouen et non pas d'un Verdun quelconque en France, comme on l'a imprimé étourdiment. Le Verdun qui nous occupe portait ce nom quelques années avant l'arrivée de La Salle dans la colonie.

Il a dû s'établir bientôt des colons sur le chemin mentionné plus haut, depuis Montréal ou Villemarie jusqu'à la Pointe St-Charles et même plus loin jusqu'à Verdun, mais il faudrait avoir les papiers de Saint-Sulpice pour s'en assurer.

Dans le volume des titres seigneuriaux publié en 1852 (page 257) par la législature de Québec on voit que, le 18 octobre 1672, l'intendant Talon signa la pièce suivante :

"Zacarie Dupuy, escuyer, major de Montréal, a cidevant obtenu du sieur Collier, procureur de messire Alexandre Le Rageois, sieur



de Bretonvilliers, supérieur du séminaire de St-Sulpice, seigneur de l'île de Montréal, une concession de huit arpents de front sur le fleuve St-Laurent, au bas des rapides St-Louis, avec le droit de pêche vis-à-vis... et vis-à-vis la dite concession, dans le fleuve, il se rencontre l'île au Héron, laquelle en fait presque deux à cause d'un petit chenal...accordons l'île au Héron, avec les petites îles adjacentes, et le droit de pêche ..au dit Dupuy."

En 1674, Zacharie Dupuy, sieur de Verdun, major de l'île de Montréal, signe une requête du lieutenant-gouverneur Perrot, au sujet d'un sermon que l'abbé de Fénelon avait prononcé à Montréal et qui fit grand tapage dans le temps.

Le recensement nominal de 1681 donne à Verdun près de cinquante familles et rien à Lachine. Vérification faite, toutes ces familles appartiennent à Lachine de sorte qu'il n'en reste aucune pour Verdun. Les erreurs de ce genre ne sont pas rares et, naturellement, elles donnent lieu à des malentendus déplorables

Cependant, il pouvait se trouver des colons à Verdun, et à Saint-Gabriel, et à la rivière Saint-Pierre. On les a sans doute versés dans Montréal sans plus de cérémonie. Quant à la desserte religieuse, s'il y en avait une, c'était par voie de mission, ces trois endroits relevaient de la paroisse-mère de Villemarie.

Le recensement de 1683 nous est donné par un chiffre, sans nom : "La Chine ou haut de l'île, 3 lieues sur 1 lieue : 314 âmes". Impossible de savoir ce qu'était Verdun comme population.

Gédéon de Catalogne, officier des troupes, dit que, en 1688, on forma un camp volant de deux cents hommes qui, sous les ordres de Subercase, alla camper à Verdun, distance de deux lieues de Montréal, pour être à portée de fournir du secours où il serait besoin contre les maraudes des Iroquois.

Le même auteur ajoute que, le 2 août 1689, lorsque sonna l'alarme du massacre de Lachine, M. de Gallifet commandait le camp de Verdun. Subercase était à la tête d'un autre détachement qui lui, aussi, prit part à la lutte M. de Vaudreuil exerçait un autre commandement. Rendus à Lachine, on en vint aux gros mots. Les troupes retournèrent au camp de Verdun.

Cette affaire de Lachine a été racontée, mieux que personne, par le juge Désiré Girouard. Il dit : "La grande prairie du rapide offrait tous les avantages désirables pour un camp. Toute la côte occidentale

de l'île de Montréal était souvent indiquée sous le nom de Verdun. C'est à cet endroit que plusieurs familles de Lachine se réfugièrent après le massacre''.

M. Girouard met la population de Lachine à 320 personnes dont 24 périrent, hommes, femmes, enfants, et 42 furent capturées ou se perdirent dans ce massacre. A cette époque l'épouvante était telle que l'on parlait de 100, 200, 300 personnes tuées ou enlevées, mais la démonstration faite par M. Girouard donne la mesure de la vérité.

M. de Vaudreuil était le chef d'une compagnie de cent hommes, nouvellement organisée, qu'on appelait les mousquetaires et qui a dû passer et repasser par le camp de Verdun. Nous verrons plus loin pourquoi je mentionne ces militaires.

Sur un autre point et afin de prévenir une fausse supposition possible, il faut noter que la mère de M. de Vaudreuil portait le nom de Verdun, mais ce gentilhomme n est venu au Canada qu'en 1686, c'est-à-dire vingt-quatre ans après l'adoption du nom de Verdun par le seminaire de St-Sulpice pour désigner le lieu situé sur le chemin de Lachine.

En 1700 fut commencé le canal dit de Lachine, qui épouse la rivière Saint-Pierre. Peut-être que la colonisation de Verdun s'en ressentit mais je n'en connais rien. En 1702, ce que l'on nommait le chemin de Lachine fut amélioré par le travail des soldats.

Dans son rapport de 1714, Gédéon de Catalogne se contente de dire que Verdun forme partie de la paroisse de Montréal. Par malheur, la carte qui accompagnait le rapport est perdue. Elle donnait la forme des terres avec le nom de chaque habitant

L'arrêt de 1722 qui délimite les paroisses, porte que celle de Montréal comprend "la Pointe Saint Charles et la côte des Argoulets, avec l'île aux Hérons située vis-à-vis la dite côte des Argoulets''. Le nom de Verdun ne paraît pas

Les argoulets, ce sont des arquebusiers, des mousquetaires, des fusiliers, des carabins, employés comme infanterie légère – précisément les hommes des camps volants de Verdun.

Dans un acte de 1830 M. l'abbé Joseph A. Richard, premier curé de Verdun, a vu "côte des argoulets ou Verdun.''

Un ruisseau venant des terres du milieu de l'île, et passant derrière l'église actuelle de Verdun, à vingt arpents des limites de la paroisse de ntréal, s'appelait, il y a cent ans, "rivière des argoulets''.

En 1841, M. Richard a lu sur un document : "côte de Verdun ou rivière Saint Pierre."

Au recensement de 1760, Verdun est toujours compris dans la paroisse de Montréal...et il y resta encore cent quarante ans.

La vente de la ferme Galt, divisée en lots à bâtir, commença un village, en 1896, et bientôt ce fut une bourgade avec dépendances, puis en 1899, on y comptait 111 familles ou 569 âmes, alors la paroisse fut établie. En 1907, Verdun est ville de par la loi.

Aujourd'hui on y compte deux milles familles, soit 12,000 âmes, avec une église de $128,000 payée.

BENJAMIN SULTE

Un monument à Louis Hébert

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec vient de lancer un appel en faveur de l'érection d'un monument à Louis Hébert.

Tous les patriotes canadiens applaudiront à l'idée d'élever un monument à Louis Hébert, le premier HABITANT canadien, le premier cultivateur de la province de Québec.

L'ACTION SOCIALE, de Québec, dit avec raison qu'un monument à Hébert sera plus qu'un hommage mérité à celui qui a déjà la seule récompense que sa vertu ait ambitionné : il sera une leçon et un encouragement.

"Il sera une leçon pour les jeunes générations que tant de séductions trompeuses attirent hors des campagnes, où l'on ne s occupe pas assez de les retenir, où l'on ferme trop souvent devant eux le champ de la colonisation qui tenterait alors leurs généreuses ambitions.

"Il sera un encouragement à ceux qui labourent, sèment et récoltent, à ceux qui ne soupçonnent pas assez la grandeur et le mérite de leur travail, à ceux qui se sentent trop souvent méprisés et exploités, à ceux que l'on flatte et exalte en temps d'élections, et dont on ne se souvient ensuite que dans la mesure où l'on prévoit en avoir besoin."

Joseph-Antoine Lefebvre, sieur de la Barre, gouverneur de la Nouvelle-France en 1682

On s'étonnerait tout d'abord, mais aussi l'on s'indignerait bien vite, si de nos jours l'autorité souveraine nous donnait un gouverneur général du calibre d'Antoine LeFebvre, sieur de la Barre. Il est vrai qu'en 1682 le peuple n'aurait osé protester hautement contre le geste royal qui mettait à la tête de la colonie un officier aussi incapable et aussi peu désirable que le personnage précité.

Celui qui a étudié avec un peu d'attention l'histoire de notre pays, n'a pas manqué d'observer que nos gouverneurs et nos intendants dans leurs dissensions, leurs querelles et leurs luttes intestines et incessantes n'étaient relevés de charge qu'après des admonitions réitérées de France. C'est que ces messieurs comptaient dans la mère-patrie de puissantes relations et entendaient se conduire presque à leur guise au Canada, et c'est bien ce qui explique aussi que nous ayions eu des gouverneurs et des intendants qui ont plutôt nui au progrès de la Nouvelle-France, et dont on pourrait dire que le seul souci sur la terre d'Amérique fut de regarnir une fortune épuisée ou un désir ardent d'augmenter d'autres richesses. La chose est très notoire en ce qui concerne Bégon, De la Barre, De la Jonquière, Bigot, etc.

Tous nos historiens ont dit d'Antoine LeFebvre de la Barre, qu'il "était vieux et infirme, mais qu'il avait été excellent marin, s'étant distingué par de glorieux faits d'armes contre les Anglais dans l'archipel du Mexique."

M. de la Barre au moment de son passage au Canada comptait juste douze lustres. Quant à INFIRME, quoique ce soit l'expression employée dans la lettre royale rappelant en France le fonctionnaire incompétent, ce devrait être plutôt pour adoucir l'amertune de cette rentrée. Puis, en fait de "excellent marin aux glorieux faits d'armes dans la mer des Antilles", s'il faut ajouter foi aux paroles d'un contemporain important, notre de la Barre n'a jamais été un foudre de guerre, voire un brave ; d'ailleurs, qu'a-t-il accompli chez nous ? S'il faut juger de son intrépidité et de son habileté administrative par ce qu'il a déployé dans son entreprise contre les Iroquois, nous aurons sa mesure.



M. J.-Edmond Roy, dans LE BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES, volume II, page 83, nous fournit une généalogie très intéressante de la famille de la Barre ; cependant, certaines choses y sont légèrement inexactes.

"M. Antoine LeFebvre, sieur de la Barre", y est-il rapporté, "conseiller au Parlement, fut prévôt des marchands de Paris, et eut d'un premier lit : Antoine, sieur de la Barre, qui fut gouverneur du Canada" et d'un second mariage il y a encore un "Antoine, gouverneur de la Guyane, etc." Mais cet Antoine gouverneur du Canada et l'autre qui fut gouverneur de la Guyane, c'est le même homme !

De plus, à l'égard du troisième enfant de cette supposée seconde union : "Jeanne LeFevbre (sœur du gouverneur de la Guyane et fille de Jeanne Hureau)" nous relevons, d'après cette généalogie, qu'elle fut femme d'Antoine LeFebvre, seigneur d'Ormesson, le 20 décembre 1682. Cependant, cette Jeanne est la fille de notre gouverneur et de Marie Mandat ; à la date sus-nommée, elle épousa son cousin : Antoine-François-de-Paule LeFebvre, seigneur du Cherré et d'Ormesson, en Brie. (1)

La généalogie reproduite dans le BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES indique que des messieurs LeFebvre ne se sont pas gênés pour produire de faux titres afin de prouver noblesse en des circonstances particulières, ce qui, selon nous, peut expliquer la mauvaise rédaction de leur lignée.

Joseph-Antoine LeFebvre de la Barre est né en 1622 (2). Il fut reçu conseiller au Parlement le 3 janvier 1645. Cinq ans plus tard il eut l'office de maître des requêtes. On sait que les maîtres de requêtes avaient une juridiction spéciale et sans appel sur tous les officiers de la maison du roi. C'est ce qu'on appelait "les requêtes de l'hôtel". Le siège de cette jurisdiction était au For-l'Evêque, près de St-Germain l'Auxerrois. (3)

M. de la Barre eut l'intendance de Paris durant la guerre civile, puis de Grenoble, et enfin depuis mai 1659 à novembre 1661, de Moulins et de Riom.

En octobre 1659, à peine six mois après l'installation de l'intendant

---

(1) Annuaire de la noblesse, article Ormesson.

(2) COLBERT par Clément, vol I, p 227.

(3) COLBERT par Clément ; ETAT DE LA FRANCE EN 1658. La généalogie DU BULLETIN ne pourvoit de la Barre de la charge de maître des requêtes qu'en 1653.

à Riom, voici ce que Colbert, en tournée d'inspection, mande à Mazarin :

"De Entrains sur-Nohains,

"16 octobre, 1659.

"Je suis à présent dans la visite du duché de Nivernais...M. de la Barre, intendant, n'est point un instrument propre pour m'en servir comme il est nécessaire, pouvant assurer Votre Eminence que jamais homme n'a été tant haï des peuples et n'a donné aux peuples tant de véritables raisons de le haïr que celui-là, par une conduite tout à fait abandonnée....Il faut commencer par leur ôter cet intendant et leur donner un plus homme de bien que lui."

A quoi Mazarin répond :

"J'ai déjà écrit à M. Le Tellier (ministre de la guerre) "de prendre au mot M. de la Barre s'il est vrai qu'il ait demandé son congé Et si cela n'est pas, en arrivant à Toulouse, je verrai ce qui se pourra faire, car je juge absolument nécessaire qu'il soit changé ; et ce n'est pas de cette heure que j'ai eu cette pensée, n'en ayant pas entendu bien parler en aucun temps."

Avec ces deux éminents personnages en opposition, de la Barre ne pouvait garder longtemps son intendance ; ce que voyant, en 1662, il opte pour la marine et devient, l'année d'ensuite, capitaine de vaisseau.

En 1663 se forma une compagnie pour la colonisation de la Guyane ; Colbert favorisa l'entreprise et accorda deux vaisseaux du roi pour le transport des colons et des soldats. Comment se fait-il que LeFebvre obtint la direction de cette affaire ? Son influence de famille, probablement, intervint favorablement Les bâtiments français ne pûrent mettre à la voile qu'en 1664. M. de la Barre prit passage sur le BREZE, commandé par le capitaine Job Forant (père du gouverneur de l'Ile Royale). La petite escadre, composée des vaisseaux du roi et de ceux de la compagnie de Cayenne figurait ainsi : le BREZE, L'AIGLE D'OR capitaine, M. de Villepars ; le ST SEBASTIEN, capitaine, M. de Pardejeu ; la STE ANNE, capitaine M. de Belle-Isle ; enfin les flutes : LA JUSTICE, la PAIX et le JARDIN de HOLLANDE.

M. de Terron, intéressé dans l'entreprise, écrivait à Colbert :-- "Vous savez que nous avons embarqué sur les vaisseaux du roi et les nôtres, (ceux de la compagnie) sans compter les équipages des vaisseaux six-cent-cinquante personnes, tous bien sains, savoir : cent-cinquante soldats ou officiers, etc.

"M. de la Barre ne m'a pas paru fort propre pour commander à d'autres hommes, et c'est assurement de son côté ce qu'il y a le plus à

craindre, mais avec les précautions que l'on a prises par le moyen de M. de Tracy, j'espère que quelque chose qui puisse arriver par la faute du sieur de la Barre l'on aura le temps d'y remédier. Pour moi je ne me croirai jamais en sureté que quand le pays où nous serons établi sera commandé par un homme choisi et donné par le roi. (De Brouage, 16 mars, 1664.) (1)

Voilà donc trois expressions distinctement défavorables à notre homme ! Et c'est formel, catégorique !....Nous en verrons d'autres, hélas ! avant que de la Barre recoive sa commission de gouverneur du Canada.

La flotte toucha à Fonchal, Madère, le 20 mars, dix-huit jours après son départ de France ; elle en repartit le lendemain, suivant une lettre du chef de l'expédition qui signait : "Le Febure de la Barre.

A ses heures, M. de la Barre taillait la plume. Revenu momentanément en France en 1665, il publia "une description de la France équinoxiale, cidevant appelée Guyane". C'était sans doute pour se faire valoir ; il y réussit, car il fut nommé gouverneur-général de Cayenne et lieutenant-général en 1667.

Les Anglais vinrent bloquer l'île de St-Christophe (1667)dont M. le chevalier d St Laurent était gouverneur. M. de la Barre ayant appris qu'ils y étaient depuis six semaines et que M. de St-Laurent n'en pouvait plus, fit voile vers cette île avec une flotte de quatorze navires et de deux brûlots Parmi ces vaisseaux quelques-uns étaient Hollandais et sous le commandement d'un brave homme nommé Abraham Cryussen, qui montait le ZELANDIA, et conduissait la seconde escadre. M de la Barre rencontra la flotte anglaise forte de dix-sept vaisseaux, non loin de St-Christophe.

"Il avait l'avantage du vent et pouvait en profiter pour couper la ligne anglaise. Si la prudence et le courage de notre amiral avaient secondé notre fortune nons ne pouvions manquer de battre les Anglais," dit M. Closdoré, gouverneur de la Martinique, qui assistait à l'affaire sur la JUSTICE. Il ajoute dans son factum contre M. de la Barre : "Mais le canon des ennemis étonna si fort M de la Barre, qui sans prendre conseil, et même sans en donner à la flotte, changea l'ordre du combat. Les Flamands (Hollandais) qui composaient la seconde escadre, honteux d'une si mauvaise conduite portèrent à toute voile sur les ennemis ; ils furent près d'aborder l'amiral Anglais, mais l'amiral Hollandais empêché par un brûlot ennemi pris le dessous de l'amiral",

---

(1) A. Jal, DUQUESNE ET LA MARINE DU XVIIe SIECLE, vol I, p 329.



(tomba sous le vent). "Le cœur manqua aussitôt à M de la Barre, qui sans vouloir opiniâtrer le combat, fit vent arrière vers St Christophe".

L'accusation est grave, et quand on la voit produite dans un mémoire sur procès on peut la croire exagérée, mais tous les termes en sont confirmés par le rapport que M. Abraham Cryussen adressa aux Etats Généraux, et dont la traduction est aux Archives de la Marine à Paris.

L'auteur de ce rapport le termine en disant : "Nous aurions sans, doute pris l'amiral Anglais si les Français nous avaient suivis. Les Français faisaient vent en poupe, tellement, qu'il m'a fallu les suivre pour demander à M. de la Barre, quelle raison il avait de fuir, puisque par la grâce de Dieu nous avions mis déjà nos ennemis en si étrange état qu'ils se précipitaient pour gagner le rivage. M de la Barre fit beaucoup d'excuses sur ce que les capitaines ne se défendaient pas comme il fallait et aussi sur ce que son vaisseau n était pas bon de voile (1)

Graincourt dans ses "Hommes illustres de la Marine Française" dont le ton est tout à la louange, a jol ment coloré ce combat de St-Christophe, mais le ministre qui savait à quoi s'en tenir là dessus envoya M. Jean Charles de Baas succéder à M. de la Barre, l'année suivante.

En 1672, et quatre ans plus tard, j'ai retrouvé notre futur gouverneur du Canada, dans la marine. Il n'y fit rien de brillant.

En mai 1682, de la Barre vient remplacer Frontenac. Il nous restera trois années seulement ; c'est bien trois années de trop.

Est il besoin de passer en revue l administration de cet homme au Canada ? Qui ne sait que de la Barre s'est surtout occupé de faire la traite pour son compte, non seulement avec les sauvages, mais avec les Anglais ? Il est rapporté qu'il recevait au château St-Louis des Anglais et des Hollandais qui lui servaient d'agents à New-York

Doit-on parler de sa campagne décisive contre les redoutables Iroquois ? Comment il met en marche sa petite armée qui prend deux semaines pour se rendre de Montréal au fort Frontenac, perd trois semaines sous les murs de ce fort, ce pendant que la maladie lui enlève nombre de soldats ; et sa traversée à Oswego, où il séjourne aussi quelque temps. Ne sait-on pas que finalement cette affaire opéra plutôt à l'avantage du peau rouge Onontagué, LA GRANDE GUEULE, qui hautainement fièrement, échange le calumet de la paix avec le gouverneur car il sait que cet Onontio est faible, indécis et peu brave.

---

(1) A Jal. DUQUESNE ET LA MARINE DU XVIIe SIECLE, vol I,p,

Laffilard, dans ses ETATS DES SERVICES DES OFFICIERS MILITAIRES DE LA MARINE, fait trépasser Antoine de la Barre au 3 septembre 1690. Il lui donne généreusement deux ans de plus de vie que la Parque cruelle

La généalogie rapportée dans le BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES place le décès de M. de la Barre en mai 1688. M Clément, dans sa collection de lettres de Colbert, précise au 4 mai(1). De la Barre fut inhumé à St-Gervais. Marie Mandat qu'il avait épousée le 20 septembre 1645, rendit l'âme en décembre 1689.

A sa mort, notre ci-devant gouverneur laissait quarante mille livres de rente que son fils s'empressa de dissiper. Ses descendants, personnages peu intéressants, finirent malheureusement.

Les protecteurs de LeFebvre de la Barre furent les Voyer d'Argenson, les Pontchartrain et les d'Aguesseau, amis et parents de la famille dont les différents rameaux étaient De la Barre de Caumartin d'Ormesson, etc.

Armes : D'Azur au chevron d'or, surmonté d'une tour d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles et en pointe d'une ancolie d'or.

REGIS ROY

Les prochains livres

M. Arthur Saint-Pierre, de Montréal, bien connu de tous ceux qui s'occupent d'œuvres sociales dans notre pays, publiera dans quelques semaines, sous le titre QUESTIONS ET ŒUVRES SOCIALES DE CHEZ NOUS un livre dont Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, a bien voulu écrire la préface.

***

Henri d'Arles travaille en ce moment à une traduction française, avec annotations, de l'ouvrage de feu Edouard Richard, ACADIA.

***

Pour paraître prochainement : LA FILLE DU BRIGAND, de E. L'Ecuyer. Ce roman fut publié dans le MÉNESTREL, de Québec, en 1844. La ville de Québec est le théâtre où se jouent toutes les scènes de ce roman.

***

L'imprimerie Bilodeau limitée, de Montréal, réédite le récit de A.-N. Montpetit : QUAND LES POULES AURONT DES DENTS. Ce petit volume sera livré au public en mars.

---

(1) COLBERT par Clément, vol I, p, 227.

Ouvrages publiés par Jacques Crémazie

Les lois criminelles anglaises, traduites et compilées de Blackstone, Chitty, Russell et autres criminalistes anglais, et telles que suivies en Canada : arrangées suivant les dispositions introduites dans le Code Criminel de cette province par les statuts provinciaux 4 et 5 Victoria, chap. 24, 25, 26 et 27. Comprenant aussi un précis des statuts pénaux de la ci-devant province du Bas-Canada. Ouvrage divisé en quatre parties, par Jacques Crémazie, avocat, de Québec. A Québec, imprimerie de Fréchette & Cie, rue Lamontagne, no 13—1842. XX—591 pp. in---8.

Manuel des notions utiles sur les droits politiques, le droit civil, la loi criminelle et municipale, les lois rurales, etc, par Jacques Crémazie, avocat, commissaire des Ecoles Catholiques de la cité de Québec. A l'usage des écoles, des maisons d'éducation, etc. Enregistré conformément à l'Acte de la Législature Provinciale, en l'année 1852, par J. et O. Crémazie, dans le Bureau du régistrateur de la province du Canada. Québec, chez J. & O. Crémazie, libraires-éditeurs, rue de la Fabrique, no 12—1852. VIII---279 pp. in---8.

Notions élémentaires de cosmographie et de météorologie accompagnées de leçons sur l'usage des globes. Québec---1857. 71 pp. in---8

Un Iroquois à Paris

Dans le JOURNAL du comte Rodolph Apponyi qui vient de paraître on lit, à la date du 21 mars 1826 :

"Il y a maintenant ici (à Paris) un chef Iroquois qui est venu de son pays voir la France, mais il se trouve à sec pour retourner chez lui. Ne sachant comment faire, il a prié le roi de France de lui donner l'argent qui lui est nécessaire et deux tableaux pour l église qu'il a fait construire chez lui."

Cela manque par le détail. En tous cas, cet Iroquois était catholique et de langue française, évidemment--alors il venait de Caughnawaga.

BENJAMIN SULTE

Biographies Canadiennes

Pierre Audran.--Pierre Audran, né le 22 octobre 1721, entra dans la compagnie de Jésus le 14 octobre 1737. Il était de la province de Toulouse.

Arrivé au Canada en 1752, il fut envoyé à Bécancour comme missionnaire des Abénaquis et il y resta jusqu'à son retour en France. Il fit publiquement la profession des quatre vœux le 2 février 1755, dans l'église de la mission de Saint-François-du-Lac, entre les mains du Père Joseph Aubéry.

En 1756, il était à Bécancour, d'après des données tirées des archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Le Père Audran signa une fois sur les registres de Saint-François-du-Lac dans le cours de 1757.

Dans le catalogue EXEUNTE ANNO 1760, nous trouvons : "P. Audran ediit in suam Provinciam Tolosanam."

A. E. JONES, S. J.

M. de l'Etanduère.--Henri-François Des Herbiers, marquis de l'Etanduère, dont il est si souvent question dans la correspondance de nos gouverneurs dans les derniers vingt-cinq ans de la domination française au Canada, était né à Angers en 1682, d'une ancienne famille du Poitou. Il était fils d'un capitaine de vaisseau.

Il fut fait garde-marine le 8 juillet 1697, enseigne de vaisseau le 1er janvier 1703, lieutenant de vaisseau le 1er novembre 1705, capitaine de vaisseau le 17 mars 1727 et chef d'escadre le 1er janvier 1745.

Le marquis de l'Etanduère mourut le 26 mars 1750.

Laurent Bermen.--Il fut le premier à prendre la qualité de notaire royal en la Nouvelle-France. Il pratiqua à Québec de 1647 à 1649.

On a écrit tour à tour Bermant, Berment, Berman. La véritable orthographe est Bermen.

Le notaire Laurent Bermen a été confondu avec Claude Bermen, sieur de la Martinière, qui fut plus tard juge, conseiller, lieutenant-général civil et criminel, et épousa la veuve de Jean de Lauzon, grand sénéchal. Claude de Bermen, né en 1638, ne pouvait évidemment exer-



cer comme notaire en 1647, alors qu'il n'avait que neuf ans. A moins d'être un Pic de la Mirandole, le tabellionnage n'admet pas de ces prodiges enfantins. Après deux-cent-quarante-deux ans de confusion, il est bien juste de rendre au vrai Bermen sa personnalité et de le rétablir dans toute sa gloire notariale. Le greffe de Laurent Bermen comprend 41 actes : 1 en 1647 ; 7 en 1'48 ; 33 en 1649. Le dernier acte de lui est du 27 octobre 1649. En cette année, il signa une concession de Montmagny, au nom de Lauzon, en faveur de François Miville, à côté de Pierre Miville, dans la seigneurie de Lauzon. Ce sont ces deux frères Miville qui, originaires de la république helvétienne, tentèrent plus tard d'établir un canton de Suisses Fribourgeois, là où se trouve aujourd'hui Sainte-Anne de la Pocatière.

J.-EDMOND ROY

GEORGES-ISIDORE BARTHE

GEORGES-ISIDORE BARTHE.--Né à Restigouche, Baie des Chaleurs, le 16 novembre 1834, M. Barthe reçut son instruction au collège de Nicolet. Admis au barreau, il ne tarda pas à jouer un rôle important dans la politique canadienne En 1856, il fondait le journal le BAS-CANADA à Trois-Rivières. Cette feuille vécut un peu plus de sept mois. L'année suivante, il se transportait à Sorel et fondait la GAZETTE DE SOREL qui devait vivre jusqu'en 1882. M. Barthe représenta le comté de Richelieu à Ottawa de 1874 à 1878. En 1884, M. Barthe ressuscitait à Trois-Rivières l'ERE NOUVELLE, fondée dans la même ville en 1852 et qui y avait paru pendant quatorze ans. Sous le gouvernement Mercier, M. Barthe fut nommé magistrat de district à Trois-Rivières. A l'arrivée des conservateurs au pouvoir, il fut destitué. M. Barthe revint alors au journalisme et fonda à Trois-Rivières l'INDÉPENDANCE CANADIENNE, dont le premier numéro parut le 1er octobre 1894. Ce journal vécut huit mois.

En 1897, M. Barthe acceptait la charge de traducteur français à la Chambre des Communes, à Ottawa. C'est là qu'il est mort le 11 août 1900.

Il était le frère de Joseph-Guillaume Barthe, l'auteur du CANADA RECONQUIS PAR LA FRANCE.

M. Barthe avait publié à Sorel, en 1896, un roman, DRAMES DE LA VIE RÉELLE, qui eut une certaine vogue.

Les ouvrages canadiens récents

R. P. Laveille, LE P. DE SMET (1801-1873). Deuxième édition. ---Lille, Société Saint-Augustin, rue de Metz, 41—1913.

MM. Chittenden et Richardson avaient déjà publié à New-York, en 1905, la Vie et les Voyages du Père de Smet. L'ouvrage du Père Laveille est la première Vie en langue française du grand missionnaire de Smet. Le public a très favorablement accueilli cet ouvrage puisqu'il a eu deux éditions en moins d'un an.

Le Père Laveille a consacré tout un chapitre de son livre aux rapports du Père de Smet avec nos missionnaires canadiens, MM. les abbés Blanchet et Demers, plus tard évêques, qui exerçaient leur apostolat dans l'Orégon.

Quand le Père de Smet rencontra M. l'abbé Demers pour la première fois il se jeta à ses pieds pour en recevoir sa bénédiction. De son côté, M. Blanchet n'eut pas plutôt aperçu le Père de Smet, que lui aussi tomba à genoux, sollicitant la même faveur.

L'abbé Azarie Couillard Després, LOUIS HÉBERT, PREMIER COLON CANADIEN ET SA FAMILLE—Société Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer & Cie, Lille, Paris, Bruges--1913.

L'abbé Couillard Després, un descendant de Louis Hébert, a longuement étudié l'époque de nos origines. En 1907; il publiait L'HISTOIRE DE LA PREMIÈRE FAMILLE FRANCAISE AU CANADA. Le présent ouvrage est une nouvelle édition publiée aux ateliers de la maison Desclée, à Lille.

M. l'abbé Couillard Després nous raconte la carrière du courageux colon Hébert, type du pionnier-apôtre et de l'habitant vrai qui s'identifie avec la terre féconde, qui s'y attache par ses travaux et qui y trouve sa vie, sa richesse et son bonheur.

L'ouvrage se divise en deux parties. La première s'étend de 1604 à 1607 et renferme l'histoire des travaux de Louis Hébert, en Acadie d'abord, de 1604 à 1607, et puis, de 1617 à 1627, à Québec, où il était venu s'établir sur le conseil de son ami Champlain. Hébert meurt en 1627. Son gendre, Guillaume Couillard, devient alors le chef de la famille. Dans la seconde partie du livre de M. l'abbé Couillard Després nous parcourons la vie toute d'honneur et de labeur de Couillard.



ETUDE CRITIQUE DE NOTRE SYSTÈME SCOLAIRE.---Montréal bureaux de l'A. C. J. C', 1075, rue Rachel-Est, 1913.

Que vaut le système scolaire de la province de Québec ? Tous les éléments de la réponse sont dans ce volume. On y trouvera ni portrait flatté ni caricature, mais une photographie honnête qui reproduit les traits naturels avec les grains de beauté et les verrues. Connaissez-vous bien notre question scolaire ? Pouvez-vous juger de la valeur des arguments qu'apportent ceux qui en parlent ? Lisez ce volume. Vous serez surpris de tout ce qu'on y découvre.

Henry Wayland Hill.---THE CHAMPLAIN TRECENTENARY, 1913.

M. Hill raconte dans ce magnifique volume profusément illustré les fêtes qui ont eu lieu l'été dernier dans l'état de New-York à l'occasion des fêtes du tricentenaire de Champlain.

L'abbé Joseph Saint-Denis.--- LE JEUNE SERVANT DE LA MESSE BASSE ET CHANTÉE. Chambly 1913.

Le nom de l'auteur et le titre de cet opuscule en disent assez et le contenu et la valeur.

J. Castel Hopking.---"FRENCH CANADA AND THE ST-LAWRENCE HISTORIC, PICTURESQUE AND DESCRIPTIVE." Published by the John C. Winster Co., Philadelphia, 1913.

John A. McDonald.---TROUBLES TIMES IN CANADA, Toronto, 1913.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE.---Etude critique de notre système scolaire. Congrès des Trois-Rivières, les 28, 29, 30 juin et 1er juillet 1913." Montréal, bureaux de l'A. C. J. C. 1913.

Les journaux ont beaucoup parlé du congrès de Trois-Rivières. Mais quels sont ceux qui prennent la peine de conserver les journaux. On trouvera dans ce livre toutes les études soumises au Congrès de Trois-Rivières.

ALMANACH FRANÇAIS DE L'OUEST CANADIEN, 1913. Troisième



année. Publié avec l'approbation de S. G. Mgr. L. P. A. Langevin, O. M. I., archevêque de Saint-Boniface. Maurice Dumousseau, éditeur-propriétaire, St-Boniface, Manitoba.

On trouve reproduit dans cet Almanach une notice sur la Rivière-Rouge, dans le territoire de la Baie d'Hudson, publiée à Montréal en 1843. Cette brochure est rarissime.

NEUVIÈME RAPPORT ANNUEL de la Commission de Géographie du Canada pour l'exercice terminé le 30 juin 1910 " (Traduit de l'anglais). Ottawa, imprimé par C.-H. Parmelee, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1913.

Ce rapport contient une étude de M. James White, secrétaire de la Commission de Géographie du Canada, sur les noms des endroits dans la province de Québec. M. White donne crédit à MM. P.-G. Roy et Eugène Rouillard pour un bon nombre de ses renseignements.

SAINT-LOUIS DE COURVILLE, 1913. Très intéressant bulletin paroissial publié par le curé de Saint-Louis de Courville, M. l'abbé S. Bélanger. Le Sacré-Coeur fait des merveilles dans cette pieuse paroisse.

L'ALMANACH DU SACRÉ CŒUR POUR 1914. St-Sauveur de Québec, 1914.

Pieuse publication dûe au zèle et au talent du R. P. Lelièvre, l'apôtre du Sacré-Cœur.

LOUIS VEUILLOT, le catholique, conférence donnée à l'Université Laval, à Montréal, le 25 novembre 1913, par le Révérend Père Louis Lalande, de la Compagnie de Jésus. Arbour et Dupont, imprimeurs-éditeurs, 240, rue Lagauchetière-Est, 1913.

LES ÉPIS, poésies fugitives et petits poèmes, par Pamphile LeMay, Montréal, La Cie J.-Alfred Guay, 5 Notre--Dame Est, 1913.

Ce livre renferme des scènes de la vie canadienne, des tableaux du terroir et des pièces d'un accent chrétien vrai et profond. L'auteur y a réuni d'anciens vers et des pièces inédites.

EAUX FORTES ET TAILLES DOUCES, par Henri d'Arles, Québec, Laflamme et Proulx, éditeurs, 1913.

Pour les empêcher de se perdre oubliés, enterrés dans la masse énorme des journaux et des revues, M. Henri d'Arles a recueilli cer-

tains de ses articles, quelque-unes de ses conférences, tels ou tels extraits de sa correspondance. Il en fait un volume attrayant. Il y a un peu de tout dans ces trois cents pages. Le nouveau livre de M. Henri d'Arles jouira, nous n'en avons aucun doute, d'un accueil sympathique de tous ceux qui aiment le beau et le bon.

MÉMOIRE présenté à Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, par la Chambre de Commerce de Beauceville, 1914.

Ce mémoire traite des inondations de la rivière Chaudière, à la Beauce. Il suggère les moyens à employer pour prévenir ces désastreuses inondations.

THH PROBLEM OF AGRICULTURAL CREDIT IN CANADA, by H. Michell, The Jackson Press, Kingston, 1914.

Il est beaucoup question dans cette brochure des Caisses Populaires de la province de Québec. M. Michell fait l'éloge du fondateur des Caisses Populaires, M. Alphonse Desjardins, de Lévis.

THE FISHERIES OF THF PROVINCE OF QUÉBEC. Part I. Historical Introduction, by E. T. D. Chambers, special officer Fish and Game Branch, Published by the Department of Colonization, Mines and Fisheries of the Province of Quebec, 1913.

LES PÊCHERIES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. 1ère partie. Introduction historique, par E. T. D. Chambers, officier spécial du service de pêche et de chasse. Publié par le ministère de la colonisation, des mines et des pêcheries de la province de Québec (traduction) 1913.

Dans sa dédicace à l'honorable M. Devlin, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries de Québec, M. Chambers, écrit :

" L'appréciation juste de ce que les pêcheries commerciales du Saint-Laurent ont pu être pour Québec depuis deux siècles ne sera pas un travail inutile si elle a pour effet de faire rechercher les causes du développement défectueux de cette ressource, et pourquoi cette richesse de la mer n'a pas été exploitée d'une manière plus complète-richesse qui sollicite presque en vain, malgré toutes les perspectives les plus séduisantes qu'elle offre de profits lucratifs, la mise en œuvre du capital du courage et de l'industrie. "

Le livre de M. Chambers nous fait voir la bravoure des premiers

colons du pays s'éloignant de Québec et de Montréal, au risque de tomber aux mains des Iroquois, pour se livrer à l'industrie de la pêche. Le livre est rempli de gravures et d'autographes précieux. Espérons que la seconde partie de cet excellent ouvrage paraîtra bientot.

R. R. Odoric M. Jouve, O. F. M., "LE PÈRE GABRIEL DE LA RIBOURDE." Québec, 1913.

Le Père Gabriel de la Ribourde fut l'un des quatre religieux qui vinrent reprendre, au Canada, les travaux apostoliques interrompus depuis plusieurs années.

Le travail du Père Odoric sur le Père de la Ribourde est un des chapitres de l'histoire des Récollets au Canada que le savant religieux nous donnera avant longtemps.

Laure Conan, AUX CANADIENNES. La Cie d'Imprimerie Commerciale, Québec—1913.

Laure Conan s'adresse aux femmes et aux filles canadiennes et leur dit ce qu'elles peuvent et ce qu'elles doivent faire pour aider à enrayer le mal causé par l'alcoolisme.

A celles qui disent tristement nous ne pouvons rien, nous n'avons aucune influence, Laure Conan cite ces lignes d'un publiciste français : "Je vois à la tribune du Luxembourg d'éloquents sénateurs vieillis dans la politique, renommés dans la littérature ; ils sont écoutés avec attention, la foule se presse pour les entendre ou seulement pour les voir, et leurs paroles, à peine tombées de leurs lèvres sont portées, par les journaux, aux quatre coins de la France. Ce sont bien là des hommes influents. Dans le jardin, sous leurs fenêtres, d'obscures mères de famille, de pauvres bonnes d'enfants, en ravaudant des bas, adressent aussi des discours aux bambins qui, autour d'elles, jouent à la balle. L'histoire n'en a cure, et cependant avec toute la révérence due à nos hommes d'Etat, ces femmes par leur vulgaire parole, exercent plus d'influence, plus de persuasion qu'eux. On les aime et on les croit. Nos grands orateurs peuvent-ils porter sur eux un tel jugement ? Aussi contribuent-ils bien moins à former les idées en France que ces obscures personnes."

Et Laure Conan ajoute : "Femmes, si l'on pouvait donc vous apprendre ce que vous valez, ce que vous pouvez ! "

QUESTIONS

Il y a eu autrefois dans les limites de la cité de Québec un fief noble connu sous le nom de fief du Sault-au-Matelot. Ce fief était-il à la haute ou à la basse ville ? Pourriez-vous m'en donner les limites approximatives ?

QUÉBEC

---Sous le régime français, quelques-unes de nos familles canadiennes furent anoblies. Où trouverais-je une liste de ces familles ? Les descendants de ces anoblis ont-ils le droit de porter leurs titres de noblesse ?

ARISTO

---En 1746, la France envoyait une flotte importante, sous le commandement du duc d'Anville, pour reprendre Louisbourg aux Anglais. Peu après l'arrivée de cette flotte à Chibouctou, une fièvre pestilentielle se mit parmi les soldats et les marins et un grand nombre succombèrent. Le duc d'Anville succomba le 27 septembre 1746, à une attaque d'apoplexie, causée par l'inquiétude et le chagrin que lui occasionnèrent les malheurs qui s'acharnaient sur son expédition.

Le corps du duc d'Anville fut-il ramené en France ou inhumé à Chibouctou ?

ACADIEN

---Un des frères du grand Napoléon, le roi Joseph, ancien souverain de Sicile et d'Espagne, n'a-t-il pas habité sur les frontières du Canada après la chute de l'empire ? Il me semble avoir vu quelque part que l'ex-roi Joseph contribua à la fondation du "Courrier des États-Unis", afin de répandre l'idée napoléonienne et aider Napoléon II à prendre le gouvernement de la France.

ZIO

---Je vois dans un ouvrage récent que le duc de Montebello, membre de la chambre des députés, fils du maréchal Lannes, visita le Canada en 1828 ou 1829, muni de lettres d'introduction de Lafayette. Le nom de Lafayette ne devait pourtant pas être un gros talisman au Canada en 1828. Le récit du voyage du duc de Montebello au Canada a-t-il été publié ?

BIBLIO



Catherine Tegahkouita, la sainte sauvagesse

(Suite de la livraison de janvier)

Elle paraissait toute enflammée, et ainsi que cela est arrivé parfois à des saints personnages approchant de la sainte table, son corps lui-même se ressentait de son âme. C'était un fait tellement connu dans tout le village que plusieurs femmes, dès que le signal de la messe était donné, s'empressaient de se rendre à la chapelle, afin d'être plus proches de Catherine quand elle prierait, et elles avouaient que se trouvant ainsi rapprochées d'elle et même à son seul aspect elles se sentaient enflammées du désir d'aimer Dieu et de le recevoir dignement.

Cette vie que Catherine menait chez elle lui fit trouver le moyen de se livrer à la piété au dehors et dans les forêts avec une ardeur non moins grande. Etant donc partie pour la chasse avec les autres sauvages, suivant leur coutume, elle commença par se fixer un temps pour la prière et le travail, comme si elle eût été non dans la forêt avec des sauvages, mais dans un couvent avec des vierges consacrées à Dieu, puis elle choisit un lieu secret où elle pût sur les bords du fleuve s'occuper plus librement de Dieu sans compagnie, sans témoins. Le sujet de sa méditation de chaque jour était le crucifix dont elle avait gravé le signe sur l'écorce d'un arbre. Elle commençait par prier longtemps seule avant le jour, puis quand le jour était levé elle priait avec tous les autres. Pendant que tous les hommes était partis pour la chasse, elle passait tout le jour à travailler, à couper le bois, à porter l'eau, à préparer la nourriture qu'elle ne prenait le plus souvent elle-même qu'après le coucher du soleil. Vers le soir elle regagnait sa solitude tant par amour pour la prière que dans le désir de châtier son corps. Là, après avoir prié avec d'abondantes larmes devant la croix qu'elle avait formée sur un arbre, elle se flagellait, puis de retour dans sa cabane, si on lui offrait quelques mets agréables au goût, elle y répandait en secret de la cendre, saisissant toujours l'occasion quand elle se présentait, de souffrir quelque chose pour l'amour de Jésus-Christ et de dompter sa chair. C'est pour la même cause que, s'il lui fallait aller au loin chercher des vivres, autant que cela lui était possible, elle allait seule en avant ou en arrière de ses compagnons de route, soit pour s'occuper de Dieu seul pendant le chemin, soit pour souffrir en marchant pieds nus dans la neige ou la glace après avoir ôté ses chaussures.



C'était par ces vertus que Dieu disposait Catherine à un rude combat qu'il lui fit bientôt soutenir afin de la faire triompher. Sa cousine essaya à son tour de gagner ce que ses proches n'avaient pu autrefois obtenir d'elle dans son pays, à savoir de lui persuader de se marier, moins dans l'intérêt de Catherine que dans le sien ; cette femme si ambitieuse ne se doutait pas que celle qui était si haut placée dans l'estime de tous ne vint à trouver un parti distingué. Un jour elle lui adressa la parole et lui dit : " Ma très chère sœur, j'ai été bien aise de te voir arriver ici, parce que cela nous donnait l'occasion d'être quelquefois ensemble, il ne pouvait rien m'arriver de plus agréable, mais maintenant je me réjouis d'autant plus que je te vois à cause de ta vertu agréable à Dieu et aux hommes, il ne me reste plus qu'une chose à désirer, c'est qu'à l'exemple des autres femmes de ton âge, tu veuilles bien pourvoir à ton avenir et au nôtre. "

Catherine comprit tout de suite la pensée de sa parente et rejeta non sans quelqu'indignation cette proposition artificieuse, mais comme elle avait un caractère doux et très délicat, et ne voulait pas la contredire sur le coup, elle dissimula en quelque sorte, et même la remercia de la sincère bienveillance qu'elle lui témoignait et ajouta que dans une chose d'aussi grande conséquence il fallait délibérer à loisir. C'est ainsi que la généreuse fille se débarrassa de sa parente et se raffermit bientôt après avec plus d'énergie dans la résolution de conserver sa virginité et de la consacrer à Dieu.

Elle allait quelquefois faire un tour à Montréal, une ville du Canada, voisine du village de Saint-François-Xavier, et elle voyait dans l'hôpital de saintes filles servir les malades avec une charité et une modestie admirables. S'étant informée qui elles étaient, elle apprit que c'était des vierges consacrées à Dieu. Elle considéra cet institut et l'aima, et comme elle était habituée à entreprendre tout de suite ce qu'elle voyait ou entendait citer comme digne de louange, elle résolut en elle-même de vouer sa virginité à Dieu, à leur imitatlon et à leur exemple, et d'avoir pour époux le fils de Marie.

Mais voici qu'un nouveau combat se présente, sa parente revient et lui dit :

" As-tu réfléchi à ce que je te disais dernièrement ?

" J'y ai réfléchi, reprit-elle, et si tu veux que je te reconnaisse et t'aime comme ma parente, ne me tiens plus jamais semblables propos.

"Et d'où te vient ma sœur, cette manière de voir ? Pourquoi cette



aversion pour le mariage, que nos femmes, surtout les plus jeunes, ont coutume de désirer si fortement ? Puisque c'est par lui qu'elles se procurent les vêtements et les aliments dont le corps a besoin ? A-t-on jamais vu une de nos femmes prendre une résolution semblable ? Serais-tu capable toi seule de faire ce à quoi tous les autres n'ont pas même pensé, bien loin de pouvoir le mettre à exécution ? Et puis, ne crains-tu pas les ruses du démon, étant exposée à l'âge où tu es à leurs embûches et à tant de dangers pour ton salut ? Ajoute que mon mari et moi sommes vieux, qui va prendre soin de toi quand nous ne serons plus ? Crois-moi, ma sœur, renonce à ce projet aussi nouveau qu'absurde, continue à suivre le chemin tracé, et par une chose si nouvelle ne t'expose pas aux discours et aux plaisanteries des autres.

Catherine répondit en peu de mots qu'elle ne craignait pas les pièges du démon, parcequ'elle ne se confiait qu'en Dieu, qu'elle ne faisait pas de cas des plaisanteries, parce qu'elle espérait ne rien faire que de louable. Quant à ce qui concernait les nécessités du corps elle chercherait à vivre en travaillant, et quelque peu quelle aurait, elle en aurait toujours assez. "

Cette femme importune ne se contenta pas de cette réponse. Aussi afin de venir à bout de ce qu'elle quali iait d'entêtement, elle appela à son secours une pieuse femme nommée Anastasie, qui avait sur Catherine l'ascendant d'une mère. Ayant fait à Catherine les mêmes objections auxquelles elle en ajouta d'autres, elle répondit aux instances qu'elle lui faisait, en disant : " Je haîs les noces et je les ai en horreur." Et sortant aussitôt de chez elle, elle vient trouver le prêtre, lui raconta ce qui s'est passé, se plaint de ces deux femmes, et de ce qu'on ne voulait pas lui laisser la liberté de disposer d'elle-même, de ne servir que Dieu seul et de lui consacrer son corps et son âme. Le Prêtre l'ayant un peu consolée dans ses incertitudes, lui conseilla de ne rien conclure téméralrement dans une affaire de si grande conséquence et si nouvelle,de se livrer à la prière avec plus de ferveur dans le but de connaître la volonté divine et de recommander toute cette affaire à la Vierge Marie. Mais elle répondit : " J'ai assez délibéré, voilà longtemps que mon parti est pris sur ce que je ferai.Je me suis consacrée toute entière à Jésus, fils de Marie, je l'ai choisi pour époux et lui seul m'aura pour épouse ". Ayant prononcé ces paroles avec une sainte ardeur qui se reflétait sur son visage, elle venait de se retirer, lorsque parut tout-à-coup Anastasie qui vient à son tour se plaindre de ce que Cathe-

rine ne voulait obéir ni à elle ni à sa sœur. Le Père leur fit à toutes deux des reproches de ce qu'au lieu de louer une si sainte résolution, comme elles l'auraient dû, elles la blâmaient et ne comprenaient pas quelle grâce leur faisait Notre-Seigneur Jésus-Christ de choisir leur parente pour son épouse, pour être la première vierge dans ce pays des sauvages, et de la destiner à être un jour l'honneur et le soutien de ses compatriotes. Ce qu'il dit est vrai, se dit à elle-même Anastasie, et dès lors elle commença à honorer et à encourager Catherine, et elle persuada à sa sœur d'en faire autant, en sorte que Catherine eut toute liberté de suivre la règle de vie qui lui plaisait.

Après être sortie de ce combat pénible, Catherine remercia Dieu avec toute la piété dont elle était capable, et étant enfin maîtresse d'elle-même, elle résolut de nouveau de se consacrer toute entière à Dieu, de mépriser tout le reste, et elle s'élança avec une nouvelle ferveur dans la voie de la perfection.

Il y avait alors, comme nous l'avons raconté au commencement, une remarquable ferveur de piété dans la Mission de Saint François-Xavier. Comme les Iroquois sont naturellement très courageux, ils faisaient des fruits de pénitence très étonnants, et quoique sachant bien que les péchés de la vie passée étaient effacés par le baptême, comme ils connaissaient par les lumières de la foi la gravité de l'offense commise contre Dieu, les hommes et les femmes se traitaient eux-mêmes avec une pieuse cruauté. Ils étaient habitués à se ceindre les reins avec des ceintures de fer pendant plusieurs jours de la semaine, de se mettre le corps en sang par de fréquentes flagellations, de se rouler dans la neige et de plonger en hiver dans l'eau glacée. Ils avaient tous un désir si ardent d'apaiser Dieu que souvent ils allaient au-delà des bornes. On en trouve la preuve dans ce que fit une amie de Catherine, nommée Thérèse. Pendant une nuit excessivement froide, tandis que les autres, après une longue chasse étaient accablés de sommeil, elle descendit vers le fleuve, et ayant cassé la glace, se plongea le corps dans l'eau, s'y tenant pendant tout le temps qu'elle mit à réciter le chapelet de la Sainte Vierge, puis étant rentrée chez elle au sortir de l'eau, cette femme forte passa le reste de la nuit à laver le linge, ayant sur le dos sa chemise gelée, s'infligeant un supplice d'autant plus dur qu'il était plus long. Elle en fit autant les deux nuits suivantes, donnant ainsi un rare exemple de pénitence et de mortification. Mais sa chair fragile ne put soutenir une si grande ardeur de l'esprit, elle fut aussitôt saisie d'une très forte fièvre qui mit sa vie en péril. (A suivre)



BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XX BEAUCEVILLE—MARS 1914 No. 3

INVENTAIRE DES CARTES ET PLANS DE L'ILE ET DE LA VILLE DE MONTREAL

(Suite de la livraison de février)

No 88. 1846. Topographical and Pictorial Map of the City of Montreal Surveyed and Drawn by James Cane Civil Engineer. Lithographed by Matthew & McLees. The views drawn by J. Duncan. Dedicated by special permission to the mayor and corporation of the city by their obliged fellow citizen Robert W. S. Mackay, Publisher 48 ½ x 35½. Dans la bordure de cette splendide carte est une série de médaillons contenant de jolies vues de Montréal de l'époque. Au Château de Ramezay. Holmden no 762.

No 86. 1846. Map of the city of Montreal. Published by R. W. S. Mackay. Dionne IV, no 917a.

No 90. 1848. Plan of the city of Montreal with the latest Improvements. Published by R. W. S' Mackay 5 x 4. Dans Strangers Guide to the Island and city of Montreal. Dionne IV, no 927a.

No 91. 1851. Map of the city of Montreal shewing the latest improvements. Compiled and drawn by W. H. McKenzie. 15 x 22. Dans New Guide to Montreal and its environs. Montreal, Armour & Ramsay, 1851. Dionne IV, no. 935.

No 92. 1852 Plan of the town of Montreal, shewing the New Projects of Embellishing same. Drawn by order of the Honourable James McGill, Joseph de Longueuil and John Richardson, Esq'res.



Commissioners, By Louis Charland, Sur. to the Commissioners. True copy of part of Mr. Charland's Plan of the Town of Montreal Crown Lands Department Quebec, 29 January 1852. J. Bouchette, P. L. Morin S. Draughtsman C. L. D. Remarks 54⅜ x 9¾ Holmden no 711.

No 93. 1852. Plan of the city of Montreal shewing the direction of the water pipes together with the steam water works Reservoir and Hydrants compiled for the Equitable Fire Insurance Co., London by W. H. McKenzie Provincial Surveyor Montreal 1852. 90¼ x 55¾ Hotel de Ville de Montreal.

No 94. 1853. Map of the city of Montreal with the latest improvements. 1853. Lith. of Endicott & Co N. Y. Au centre, en bas, vue de Montréal par J. Duncan, 21½ x 16. Archives du palais de Justice de Mont. & Dionne IV, no 950.

No 95. 1853. Map of the city of Montreal compiled from the most recent surveys by W. H. McKenzie Provincial Surveyor. 85⅝ x 54¼. Hotel de Ville de Mont. & Holmden, no 716.

No 96. 1854. A Topographical map of the city of Montreal and vicinity shewing the Line of the new City Water Works, 34 x 21½. Dionne, IV, no 957.

No 97. 1856. Plan of the city of Montreal compiled for the purposes of shewing the present state of the Drainage and sewerage, the streets that are sewered with the Depts of the same below the surface and also the streets that are paved and McAdamised by (le nom est effacé) 95⅞ x 48⅞. Hotel de Ville de Montréal

No 98. 1856. Island of Montreal. Published by Chs. Magnus & Co. New York 6 x 8. Dans Canadian Tourist, Montreal, 1856, p. 34. Dionne IV, no 966.

No 99. 1856. City of Montreal, J Walker, Sc Montreal 1856. 17½ x 24. Dionne IV, no 967.

No 100. 1859. Map of the city of Montreal shewing the Victoria Bridge, the Mountain and proposed Boulevard and the Different Dock Projets. Compiled and drawn by F. N Boxer, Architect and C.E. 1859. Inset views. 31½ x 25½. Holmden, no 720.

No 101. 1862. Plans to accompany Report of the commisioners appointed to consider the defences of Canada. Plan no 11. Mon



treal and Ground in Vicinity. Holmden no 3998.

No 102. 1863. Report on the Canada Barracks. Plan no 26. Montreal. Holmden, no 3990.

No 103. 1866-67. Plan of the city of Montreal from a trigonometrical survey made by order of the Mayor, Aldermen and citizens During the years 1863-1864-1865 by Plunkett and Brady Engineers etc. Drawn by J. T. Johnston 1866 67, 77¾ x 72. Hotel de Ville de Montréal.

No 104. 1867. Bishop's new map of the city of Montreal. Compiled by A. Simpsons, archt. P. L. S. and Draughtsman. 16½ x 13. Dionne IV, no 1004a.

No 105. 1870. New may of the city of Montreal shewing improvements to date by Roberts, Reinhold & Co. Publishers, lithographers et engravers 19 x 20. Dionne IV, no 1012.

No 106. 1871. Plan shewing the proposed extension of the limits of the city of Montreal, 1871. P. Macquisten city surveyor November 16th 1871. Coursol mayor. Chs. Glackmeyer city clerk, 32¾ x 47¼. Hotel de Ville.

No 107. 1872. Plan of the city of Montreal made by order of the mayor, aldermen and citizens from a trigonometrical survey made by Plunkett and Brady Engineers. Revised and corrected to Dec. 1872. Certified a true and correct copy of the Original Plan of the city of Montreal in my office. P. Macquisten City surveyor. Engraved and published by Burland & Co, Montreal. 47½ x 37¾. Hotel de Ville. Dionne, IV, no 1016 a

No 108. 1872. Map of the Island and city of Montreal, compiled from the latest surveys, with all improvements to 1st sept. 1872. Constructed and drawn by J. Johnston. C. E., published by Geo. E. Desbarats. 36 x 18 Comprend un plan de la ville en 1872 ; le plan de Jeffreys de 1758 ; un plan de l'île de Montréal et un plan des comtés et des chemins de fer des environs de Montréal.

No 109. 1873. City of Montreal. Engraved by Burland, Lafricain & Co 47½ x 37¾. Incomplet Archives du palais de justice.

No 110. 1874, Cadastral Plans of the city of Montreal. Department of Public Works 1874. 1 vol. Holmden, no 3816.

No 111. 1875. Map of the city of Montreal and Vicinity. Dans

" The New Standard Atlas of the Dominion of Canada. Published by Walker and Miles, Montreal and Toronto. 24¼ et 16⅛.

No 112. 1876. Reference map of Montreal. Engraved for Picturesque Montreal or The Tourists, Souvenir. 11½ x 9½.

No 113. 1876 City of Montieal and Suburbs. Dans Tackabury's Atlas of the Dominion of Canada ...Drawn, compiled and edited by H. F. Walling. . Published by George N. Tackabury 1876. 24 x 15

No 114. 1 77. New Plan of the city of Montreal. Published by J. B Robert architect. J. Wilson lith. 21 x 30. Di nne IV, no 1054.

No 115. 1879. Atlas of the City and Island of Montreal, Including the counties of Jacques Cart er and Hochelaga. From actual Surveys Based upon the Cadastral plans, By and under the Supervision of H. W. Hopkins, civil engineer Provincial Surveying and Pub. Co. Henry W. Hopkins, manager. 107 pp. gr. format.

No 116. 1880. Cadastral Plan of the city of ontreal copied and Lithographed under the supervision of F. W. Blaiklock P L. S. and E. H. Chs Lionais, and S. Surveyo s and Draughtsmen cadastral office, Montreal. Roberts, Reinhold & Co. Lith. Dionne IV no 1072.

No 117. 1881 Atlas of the city of Montreal from a special survey and official plans Showing all buildings and names of owners Chas. E. Goad, civil Engineer Vol. I, 44 planches. (Pour vol. II, voir 1890.)

No 118. 1881. New map of the City of Montreal shewing all the latest improvements and extensions. July 1881. Engraved and Published by E. Bishop & Co., 17½ x 14½. Dans Montreal Winter Carnival 1881. Dionne IV, no 1087, and S. E. Dawson Hand-book for the city of Montreal, 1883.

No 119. 1881. Dawson s complete map of Montreal and Vicinity. Map of the Island and City of Montreal, compiled from the latest surveys, with all improvements to January, 1881. Constructed and drawn by J. Johnston, Published by Dawson Bros. 41 x 20½ Semble être le même plan que celui qui est décrit au no 108.

No 120 1883. City of Montreal. 7 x 6⅛. Dans Appleton's General Guide to the United States and Canada, p 240.

No 121 1884. Plan of the city of Montreal showing position of all pipes, valves and hydrants belonging to the Water Works. Louis Lesage Supt. W. W. City surveyors office. Percival W. St. George, City Surveyor. 41 x 24. Hotel de Ville.

No 122 1884. Geological map of the Region around Montreal. 7 x 5 Dans Montreal Winter Carnival Feb. 4th to 9th 1884, p. 15. S. E. Dawson Handbook of the City of Montreal, 1884. Dionne IV, no 1114.

No 123 1887 Montreal. 8½ x 12. Dans Du Puy, Universal Guide and Gazetteer, New York. 1887, p. 179 Dionne IV no 1125.

No 124 1889. Plan of the City of Montreal with its present boundaries and new division of wards. City Surveyors office, Montreal. Jan 3rd. 1889. Drawn by John Brophy, Percival W. St. George, City Surveyor, Certified by J. J. C. Abbott, Mayor & Chs. Giackmeyer, City Clerk. 33 x 47¾ Hotel de ville.

No 125 1889. Map of the City of Montreal. Percival W. St. George, City Surveyor. Sept. 14th 1889. J. Grenier mayor, Chs. Glackmeyer, City Clerk. 32¾ x 54. Hotel de Ville.

No 126 1891 Map of the Island of Montreal by H. Malingre, Ingénieur civil à Montréal Contient : Map of the City of Montreal. Dionne IV, no 1135.

No 127 1890 Map of the city of Montreal Published by C. Moretti, Draughtsman of the Montreal Water Works, City Hall. 32¾ x 54 Ce plan est identique à celui qui est numéroté 124 Hotel de Ville.

No 128 1890. Map of the city of Montreal, Canada and Vicinity. October 1890. Chas. E. Goad, Civil Engineer. 66½ x 43⅞. Hotel de Ville. Dionne IV, no 1137

No 129 1890 Atlas of Montreal, vol. II. Comprising St. Gabriel, St. Jean Baptiste and Hochelaga wards with St Henri, Ste Cunégonde, Cote St. Antoine, St Louis du Mile-End, also parts of Côte St Paul, Côte St-Pierre, Côte la Visitation, Maisonneuve. From Special Surveys and official plans Nov. 1890 Chas E Goad Civil Engineer. 91 planches.

No 130 1892. Plan of the city of Montreal Location of Sewers. Drawn by James H Parent 1892. Percival W St. George, City Surveyor's office Montreal May 6th 1892 33 x 63

No 131 1892. Map of the Island of Montreal Prepared by J. Rielle P L. S 1892. 65½ x 33½ Hotel de Ville.

No 132 1897 Cyclists' Map of the Island of Montreal and surrounding district. 22 x 15 Ensemble, un plan de la ville de Montreal, 7 x 5½.

No 133 1897. Map of Montreal and Eastern Township by E. R. Smith & Son Publishers Dionne IV, no 1174.

No 134 1897-8. Map of the City of Montreal Prepared Expressly for Lovell's Montreal Directory for 1897 98 By Chas. E. Goad civil engineer. 41 x 27. Hotel de Ville

No 135. 1898 9. Map of the city of Montreal prepared expressly for Lovell's Montreal Directory for 1898-9, by Chas. E. Goad, Civil Engineer, 41 x 27½. Dionne IV, no 1179.

No 136. 1898. Montreal, 19 x 26. Dans Rand McNally & Co, New International indexed Atlas for the World. Chicago, p. 360, Dionne IV, no 1180.

No 137. 1898. Port de Montréal. Dans Quinette de Rochemont & Vétillart. Ports maritimes de l'Amérique du Nord Paris. 1898. Vol. I. Les Ports Canadiens. Dionne IV. no 1181.

No 138. 1899 City of Montreal. Plan showing the limits of the city and the division of Wards City surveyors office Montreal april 1899. 35½ x 51. Hotel de Ville.

No. 139. 1899. Plan de Montréal avec chiffres aux coins des rues. L. A. Dufresne & Cie, Ingénieurs Civils, Arpenteurs. Mai, 1899. 30 x 20.

No 140. 1899. Map of the City of Montreal by A. de Grandpré. Dionne IV, no 1187.

No 141. 1899. Plan de la ville de Montréal. 9¼ x 6¼ Dans Charles G. D. Roberts, The Canadian Guide Book ou Appleton's Canadian Guide Book. New-York. D. Appleton & Co. 1899.

No 142. 1900. Montreal. 26 x 19. Dans Rand, McNally & Co, enlarged business Atlas and Shippers guide. 1900, p. 394. Dionne IV, no 1191.

No 143. 1900. Quebec-Niagara-Montreal. 10 x 7½. Dans Johnston World Wide Atlas of Modern Geography, 5th Ed. London & Edinburg. 1900, p 1161. Dionne IV, no 1194.

No 144. 1903. Murray's Map of Montreal, with index to streets of City and Suburbs, giving the number at which street car lines cross other streets. 12 x 18.

No 145. 1903. Grafton's Tourists' map of Montreal. Map of the Principal Portion of Montreal compiled for the only authoritative Historical Guide to the City entitled " Sights and shrines of Montreal by W. D. Lighthall," 21 x 14¾.

No 146. 1903. Montreal in 1903. From the City official map. Dans Girouard, Supplement to Lake St-Louis, p 459.

No 147 1904. Map of the Island of Montreal prepared by J. Rielle, P. L. S. 1904. 56 x 28. Hotel de Ville

No 148. 1904 Map of the city of Montreal and vicinity showing location of wells to illustrate report of Frank D. Adams Ph. D. 1904 With references. Geological survey of Canada, 1904. C. O. Senecal B. A. Sc., Geographer and chief Draughtsman 30 x 20½ Holmden, no 732.

No 149. 1904. Plan of the city of Montreal. Published by J. Charlebois, chief Draughtsman Road Department, Corporation of Montreal. Examined and certified correct. John R Barlow, city surveyor. 64⅛ x 45⅜. Hotel de Ville.

No 150. 1905. Geological map of the Island of Montreal and vicinity.... to illustrate report on the Artesian Wells of the Island, by Frank D. Adams, D. Sc. F. G. S. F. R. S. C., and Osmond E. Leroy M. Sc Geological Survey of Canada 1905. 16⅝ x 23¼. Holmden, no 735.

No 151. 1906. Montreal Hunt. Map of the Island of Montreal and District August 1906. Published by Morton Phillips & Co. 20 x 14.

No 152. 1907. Map of the city of Montreal, drawn and published by A. de Grandpré 30 x 23½.

No 153. 1907 Map of the Principal Portion of Montreal, 21 x 15. Compiled for the only authoritative Historical guide of the city



entitled ,"Sights and Shrines of Montreal, by W. D. Lighthall. Published by F. E. Grafton.

No 154. 1908. Map of Montreal, Canada. R. Beaugrand publisher. 21¾ x 14.

No 155. 1908-9. Map of the city of Montreal. Prepared expressly for Lovell's Montreal Directory for 1908-9. By Chas. E. Goad, Civil Engineer. 43 x 33. Holmden no 747.

No 156. 1910. Subscriber's Timedex map of Montreal 32¾ x 21½. Palais de Justice de Montreal.

No 157. 1910. Plan de la cité de Montreal. Ses principaux monuments religieux et civils, voies de communication. Publié par J. Charlebois. 23⅜ x 16⅞. Dans Guide de Montréal, XXXIe congrès eucharistique international.

No 158. 1911. Carte géographique montrant villes et villages, routes accommodations générales de l île de Montréal et ses environs Publiée par la Daoust Realty Limited. 22 x 31.

No 159. 1912. Map of the Island of Montreal Issued by The Montreal Daily Herald. Austin & Chapdelaine compilers. 54x24. Palais de Justice.

No 160. 1912. Map of the Island of Montreal prepared expressly for W. A. Catton...by Austin & Chapdelaine Engineers & Land Surveyors. 38½x18.

No 161. 1913. "U. T. D." Plan of the City of Montreal drawn and published by A. de Grandpré 29½x23½.

No 162. 1913. Plan showing the principle (sic) buildings in the city of Montreal. Aug. 1913.

No 163. 1913. Plan of the city of Montreal Including Outremont, Westmount, Maisonneuve, Verdun, Mont Royal. November 8 th. 1913. A. C. Attendu Map publisher.

No 164. 1913. Plan of the city of Montreal 25½x20. By A. de Grandpré. Dans Standard Pocket Guide of Montreal 1913. T. J. Mocock, Publisher.

No 165. 1913. Plan de la ville de Montréal et de ses environs dressé à l'échelle de 800 pieds au pouce. Préparé par N. Lacroix, dessi-

nateur en chef de la ville de Montréal. Autorités: Béique et Charton arpenteurs. 100x70 pcs.

No 166. Sans date. R. & W. Kerr's Cyclist map of Montreal and Vicinity. 16x12.

No 167. Sans date. Montreal and Environs 87x29¾. Original Coloured M. S. W. Holmden no 743.

No 168. Sans date. Plan of the City of Montreal 53x26. Original, coloured. MS. Skeleton Map. S. Holmden. no 747.

No 169. Sans date. Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard. A compilation of the most recent Cadastral plans from the Book of Reference. A. R. Pinsonnault compiler. The Atlas Publishing Co. Ltd.

No 170. Sans date. Map of the city of Montreal and adjoining municipalities showing steam and electric Railways connections. Séraphin Ouimet Arp. (1912 ou 1913).

E. Z. MASSICOTTE

LES LETTRES DE JACQUES-VIGER

Jacques Viger, premier maire de Montréal, est bien connu de tous ceux qui s'occupent d'histoire du Canada.

Pendant la guerre de 1813, Jacques Viger servit en qualité de capitaine au régiment des Voltigeurs. Le capitaine-antiquaire notait au jour le jour les incidents de la lutte, puis transmettait son journal à Mme Viger, lorsqu'un de ses compagnons se rendait à Montréal. C'est ce journal, retrouvé dans les archives de la procure à l'archevêché de Montréal, que M. l'abbé Emile Chartier a entrepris de publier dans la *Revue Canadienne* comme un hommage à la mémoire du consciencieux écrivain.

Les premières pages du journal de Viger publiées dans la livraison de mars de la *Revue Canadienne* sont très intéressantes.



Titulaires successifs des 56 terres de Saint-Laurent, ile d'Orléans, de 1840 à 1913

1. Maranda, France ; Maranda, Joseph ; Maranda, François ; Ferland, Pierre, propriétaire actuel.

2. Gosselin, Amable ; Gosselin, Magloire ; Gosselin, Frs-Horace, propriétaire actuel.

3. Rousseau, Pierre ; Gosselin, Michel ; Gosselin, François, propriétaire actuel.

4. Leroux, Pierre ; Leroux, Pierre ; Plante, Onésime, propriétaire actuel.

5. Ruel, François ; Ruel, Georges ; Bouffard, Louis ; Bouffard, Alexis ; Plante, Onésime, propriétaire actuel.

6. Rouleau, Louis ; Rouleau, Didas ; Rouleau, Valère, propriétaire actuel.

7. Guérard, Joseph ; Guérard, Célestin ; Guérard, Alfred, propriétaire actuel.

8. Couture, Onésime ; Couture, Paul ; Couture, Paul, propriétaire actuel.

9. Plante, Prisque ; Plante, Isidore ; Plante, Isidore, propriétaire actuel.

10. Plante, Ignace ; Plante, Pierre, propriétaire actuel.

11. Gendreau, Jules ; Gendreau, Jules ; Gendreau, Jules, propriétaire actuel.

12. Gendreau, Louis ; Gendreau, Louis ; Gendreau, Alex., propriétaire actuel.

13. Tessier, Laurent ; Tessier, Jean ; Plante, Ignace, propriétaire actuel.

14. Leclerc, Jean ; Leclerc, Jean ; Guérard, Fortunat, propriétaire actuel.

15. Ruel, Antoine ; Pouliot, Pierre ; Pouliot, Pierre, propriétaire actuel.

16. Cinq-Mars, Pierre, ; Plante, Alfred, propriétaire actuel.

17. Labrecque, Jean ; Cinq-Mars, Louis ; Gosselin, Michel ; Gosselin, Mathias, propriétaire actuel.



18. Labrecque, Grégoire ; Bouffard, Edouard ; Gosselin, Joseph, propriétaire actuel.

19. Noël, Augustin ; Noël, Joseph ; Noël, Valère, propriétaire actuel.

20. Gosselin, Antoine ; Gosselin, François ; Gosselin, Edouard, propriétaire actuel.

21. Gosselin, Louis ; Laflamme, Jacques ; Laflamme, Jacques , Laflamme, Jacques, propriétaire actuel.

22. Côté, Joseph ; Côté, Honoré ; Leclerc, Jacques, propriétaire actuel.

23. Campeau, Michel ; Campeau, Michel ; Thivierge, Siméon, propriétaire actuel.

24. Pouliot, Ambroise ; Pouliot, Pierre ; Pouliot, Samuel, propriétaire actuel.

25 Bouffard, Louis ; Bouffard, Ignace ; Bouffard, Achille ; Bouffard, Pierre ; Chabot, Bernard, propriétaire actuel.

26. Chabot, Bernard ; Chabot, Pierre ; Hébert, Joseph, propriétaire actuel.

27. Roberge, Louis ; Gosselin, Magloire ; Pouliot, France ; Pouliot, Gaudiose, propriétaire actuel.

28. Lapierre, Nicolas ; Lapierre, Célestin ; Gosselin, Michel ; de Boucherville, Mme Georges, propriétaire actuel.

29. Cinq-Mars, Edouard ; Labrecque, Léon ; Lapointe, Jérémie ; Pouliot, Paul ; Pouliot, Paul, propriétaire actuel.

30. Godbout, François ; Pouliot, Paul ; Pouliot, Paul, propriétaire actuel.

31. Gosselin, J.-B. ; Gosselin, François, propriétaire actuel.

32. Langlois. Paul ; Déry, E.-A. (recorder de la cité de Québec), propriétaire actuel.

33. Maranda, Edouard ; Maranda, Jean ; Lachance, Paul, propriétaire actuel.

34. Bouffard, Jos ; Chabot, Bernard ; Maranda, Edouard ; Maranda, Jean ; Lachance, Adélard, propriétaire actuel.

35. Coulombe, François ; Ruel, Georges ; Labbé, Thomas ; Beausoleil, Thomas ; Rouleau, Mgr Thomas, propriétaire actuel.

36. Coulombe, Olivier ; Labbé, Xavier ; Labbé, Xavier, propriétaire actuel.

37. Pouliot, Louison ; Maranda, Narcisse ; Poulin, Joseph, propriétaire actuel.

38. Cinq-Mars, Guil ; Cinq-Mars, Bellarmin ; Pouliot, Barthélemy, propriétaire actuel.

39. Royer, ...;Labrecque, Clément ; Pouliot, Barthélemy ; Vaillancourt, Jean, propriétaire actuel.

40. Terrien, Charles ; Terrien, Charles ; Labrecque, Léon ; Boissonneault, Damase ; Boissonneault, Pierre ; Boissonneault, Adjutor ; Coulombe, Jean, propriétaire actuel.

41. Coulombe, Jean ; Coulombe, Pierre ; Coulombe, Alphonse ; Coulombe, Gédéon, propriétaire actuel.

40. Cinq-Mars, Damase ; Hébert François, propriétaire actuel.

41. Mercier, Louis ; Maranda, Narcisse ; Coulombe, J.-B., propriétaire actuel.

42. Pouliot, Hyppolite ; Pouliot, Jean, propriétaire actuel.

43. Godbout, Jacques ; Pouliot, Hyppolite ; Pouliot, Cyprien, propriétaire actuel.

44. Langlois, Paul : Langlois, Honoré ; Langlois, Pierre, propriétaire actuel.

45. Dumas, François ; Gosselin, Magloire ; Lapointe, Louis, propriétaire actuel.

46. Dumas, Nicolas ; Dumas, Pierre ; Campeau, Louis ; Lachance, Paul, propriétaire actuel.

47. Lapointe, G. ; Lapointe, Louis ; Lapointe, Jérôme ; Lapointe, Louis ; Labbé, Xavier ; Lachance, Oscar, propriétaire actuel.

48. Gosselin, Joseph ; Thivierge, Siméon ; Vaillancourt, Jean ; Vaillancourt, Joseph, propriétaire actuel.

49. Godbout, Antoine ; Leblond, Régis ; Vaillancourt, Jean ; Vaillancourt, Gaudiose, propriétaire actuel.

50. Coulombe, Ambroise ; Coulombe, Ambroise ; Coulombe, Pierre, propriétaire actuel.

51. Lachance, François ; Lachance, Edmond, propriétaire actuel.

52. Lajeunesse, Edouard ; Lajeunesse, Nazaire ; Lajeunesse, Gaudiose, propriétaire actuel.



53. Labrecque, Pierre ; Labrecque, Ferdinand ; Labrecque Pierre, propriétaire actuel.

54. Rouleau, Clément ; Rouleau, Napoléon, propriétaire actuel.

55. Curodeau, Pierre ; Curodeau, Pierre ; Curodeau, Eugène ; Curodeau, Emile, propriétaire actuel.

56. Pouliot, François ; Lapointe, Xavier ; Lapointe, Napoléon, propriétaire actuel.

L'abbé David Gosselin

LES OUVRAGES SOUS PRESSE

Le poète Pamphile LeMay prépare en ce moment une nouvelle édition de sa traduction du roman historique de William Kirby, *le Chien d'Or* (The Golden Dog.)

La première édition de la traduction de LeMay publiée par l'*Etendard*, de Montreal, en 1884, est devenue très rare.

M. LeMay donnera presque en même temps au public un nouveau recueil de poésies, *Reflets d'Antan*.

M. C.-J. Magnan annonce, dans l'*Enseignement primaire* de février 1914, qu'il va publier un ouvrage inédit de feu Joseph-François Perrault, qu'on a appelé le "père de l'éducation du peuple canadien." Le travail de M. Perrault est intitulé "Résultats du travail de Jos.-Fr. Perrault, Protonotaire de la Cour du Banc du Roi du district de Québec, sur l'éducation à donner aux jeunes gens du bas-Canada, sur des bases et des moyens solides, humblement soumis aux législateurs du pays par lui-même à l'âge de quatre-vingt-sept ans, et écrit sans lunettes à Québec en 1840."

Une bibliothèque canadienne à Paris

L'honorable M. Philippe Roy, commissaire du Canada à Paris, adresse la lettre suivante aux journaux canadiens :

"Les historiens, les économistes et, d'une manière générale, les journalistes français, publient fréquemment des études sur le Canada.

"Plusieurs Français, surtout ceux qui ont voyagé au Canada, donnent des conférences dont notre pays fait le sujet.

"Toujours on vient au Commissariat Canadien à Paris pour se documenter en vue de préparer ces articles de revues ou ces conférences, et souvent j'ai dû constater que la documentation que nous avions à leur offrir était incomplète.

"C'est pour cette raison que j'ai formé le projet de constituer, à nos bureaux à Paris, une bibliothèque aussi complète que possible des ouvrages qui ont été et qui seront publiés au Canada.

"Je me suis adressé à cette fin au bibliothécaire du Parlement Fédéral et aux bibliothèques des différentes Législatures Provinciales, afin de me procurer les ouvrages canadiens dont elles auraient plusieurs exemplaires, et aujourd'hui par l'intermédiaire bienveillant de votre journal, je prie Messieurs les auteurs canadiens de bien vouloir nous adresser, gracieusement, un exemplaire de leurs ouvrages, à l'époque de leur publication. En accueillant favorablement ma demande, il me semble qu'ils auront accompli une œuvre patriotique, et, en même temps, j'espère qu'ils y trouveront un certain avantage.

"Les auteurs canadiens qui voudront bien me prêter leur concours pour constituer à Paris cette bibliothèque nationale que j'ai en vue ajouteraient considérablement à la valeur de



leur envoi en voulant bien inscrire une dédicace à la première page de leur livre."

L'idée de M. Roy est excellente. Nous croyons que la fondation d'une bibliothèque canadienne à Paris contribuera à faire connaître notre pays en France et nous amenera peut-être ici les capitaux dont nous avons tant besoin. Mais pourquoi demander aux auteurs canadiens de faire les frais de cette "réclame" en faveur du pays ? Le gouvernement du Canada devrait acheter lui-même les livres qui constitueront la bibliothèque canadienne de Paris.

PRONVILLE ou PROUVILLE de TRACY

Dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, Vol. XIV, p. 287, M. Régis Roy dit que dans des ouvrages héraldiques français, il a lu Pronville de Tracy au lieu de Prouville ainsi qu'on écrit généralement au Canada, et M. Roy demandait quelle orthographe était la bonne.

Je viens de lire un document qui peut servir de " commencement de preuve " en faveur de l'orthographe canadienne.

Ce document est l' " Ordonnance de Messieurs de Tracy, de Courcelles et Talon touchant la perception des dixmes de Canada. "

Cette ordonnance date du 23 août 1667. Nous en avons, dans les archives du palais de Justice, à Montréal, une excellente copie faite sur l'original par Ameau notaire des Trois-Rivières,en date du 4 septembre 1667.

En tête de cette ordonnance ont lit fort bien :

Alexandre de Prouville, chevalier, etc.

E. Z. MASSICOTTE.

BOCHART de CHAMPIGNY

(Voir gravure hors texte)

Le portrait ci-contre est du frère de notre intendant. Parfois la ressemblance est très prononcée entre frères, et supposant qu'il en fut ainsi pour ces messieurs de Champigny, nous avons l'occasion de nous imaginer ce que paraissait ce personnage éminent de la Nouvelle-France.

A part cela qu'on me permette de placer des notes nouvelles sur cette famille pour compléter ce que j'en ai donné jadis dans le "Bulletin des Recherches Historiques".

En 1685, notre intendant avait deux frères : l'un capitaine aux gardes et l'autre, abbé. Le portrait ci-joint est de ce dernier à qui fut donné l'évêché de Valence en 1687. La même année le roi donna le gouvernement de Béthune au capitaine aux gardes qui paya à la maréchale de Créquy les 20,000 écus du brevet de retenue qu'avait le maréchal. En 1685 encore, la chancellière d'Aligre laissa par testament à ses héritiers : M. M. de Champigny, le capitaine, le conseiller (notre intendant) et à l'abbé plus de 200,000 écus Elle ne donna rien à Mde de Marillac, sa nièce, sœur des Champigny, parce qu'elle lui avait donné 100,000 écus, en la mariant. (1)

Avant de venir au Canada, Jean Bochart avait été intendant de la généralité de Rouen—16 septembre 1659 au 11 août 1663.

J ai dit déjà dans mon article sur Champigny que la fille cadette de Jean II, fut la bisaïeule du maréchal de la Meilleraie ; j'ajouterai que le maréchal était cousin germain du cardinal de Richelieu ; la mère du cardinal et le père du ma-

---

(1) Journal de Dangeau. Vols I & II.



BOCHARD DE CHAMPIGNY

FRÈRE DE L'ANCIEN INTENDANT, JEAN BOCHART DE CHAMPIGNY (



réchal étant frère et sœur. De Champigny avait donc de bons appuis en cour.

En 1701, l'intendance du Hâvre vacante par la promotion de Louvigny à celle de Brest a été donnée à Champigny qui fut intendant du Canada. [1]

Une particularité à noter c'est qu'un jeune Bochart de Champigny, se trouva dans les cadets gentilhommes à l'école militaire de Paris en même temps que Napoléon. et qu'il en sortit en 1785. [2]

Vers le milieu du siècle dernier, le descendant de cette famille : Jean Bochart, marquis de Champigny, était le chef du nom Il avait épousé le 5 juin 1843, Melle Louise-Victorine-Laure de Jaham de Courcilly, dont il eût un fils : Marie-Boniface-Michel-Victor-Thibault-Conrad, né le 6 juin 1846 [3].

Régis Roy

(1) Journal de Dangeau, vol. 8, p. 110.
(2) Thomas Jung, Bonaparte et son temps, vol. I, p. 323
(3) Vte de Magny, Nobiliaire de Normandie, tome II, p. 235.

Les OUVRAGES de L'ABBE MAGUIRE

A ajouter à la liste des ouvrages de l'abbé Thomas Maguire publiés à la page 185 du volume XIX du *Bulletin des Recherches Historiques* :

The Life and Death of the Most Glorious Virgin Mary, etc. The Scapular of the Confraternity ; the Lamentation of Mary Magdalen, etc. 159 pages,



La première messe en la Nouvelle-France

Dans le DEVOIR du 20 février 1914, Paul Hame remet en discussion la question de savoir où et quand a été dite la première messe au Canada.

La première messe au Canada fut célébrée par un des aumôniers de Jacques Cartier. Mais les RELATIONS du capitaine malouin sont si obscures sur ce point qu'il est bien difficile d'affirmer catégoriquement.

La première messe du temps de Champlain fut célébrée par un Récollet, sur les bords de la rivière des Prairies, un peu avant le 25 juin 1615. La deuxième messe du temps de Champlain fut dite à Québec le 25 juin 1615 par le Père Dolbeau, Récollet.

Le point d'histoire soulevé par Paul Hame a valu aux amateurs quatre intéressantes études, la première de M. N.-E. Dionne. dans le DEVOIR du 25 février 1914. une autre de M. Montarville de LaBruère dans le DEVOIR du lendemain, une troisième de M. l'abbé Charles-P. Beaubien dans le DEVOIR du 28 février 1914, et la dernière du Père Pacifique, Capucin, dans le DEVOIR du 12 mars 1914

P. S. Depuis que la note qui précède a été écrite, M. Benjamin Sulte a publié dans le *Devoir* (18 mars 1914) un petit article où à l'aide même du texte de la Relation du voyage de Cartier il établit clairement que des aumôniers accompagnaient le navigateur malouin dans ses voyages.



Biographies Canadiennes

Ant›ine Sil y—Le Père Antoine Silvy, né à Aix en Provence, le 16 octobre 1638, fit ses études classiques au collège de cette ville, dirigé par les Pères de la Compagnie de Jésus. D'un esprit plus solide que brillant, d'un caractère ferme et décidé, d'un tempérament robuste, il sentit de bonne heure en lui une impulsion énergique vers les missions lointaines. La Nouvelle-France l'attirait spécialement. En 1658,il sollicita son entrée dans la Compagnie de Jésus et l'obtint. Mais ses supérieurs,avant de se rendre à ses désirs d'apostolat, le soumirent pendant des années aux épreuves d'usage. Noviciat, professorat dans les collèges de Grenoble, d'Embrun et de Bourg-en-Bresse, études de philosophie et de théologie, il passa par toutes les préparations et formations que la Société exige de ses religieux, et arriva enfin, en 1673, à Québec, d'où il fut envoyé, l'année suivante, aux missions Outaouaises. Etabli à Michillimakinac, il étendit de là son action apostolique aux tribus sauvages situées au sud du lac Michigan et entre les grands lacs et le Mississipi. Cet apostolat de quatre ans lui permit de connaître la vie et les mœurs des Outaouais, des Cristinos, des Témiscamingues, des Sauteurs, des Amikoués, des Sakis, des Puants, des Renards, des Mascoutins, des Miamis, des Illinois et d'autres tribus moins connues.

En 1678, ce missionnaire d'un mérite consommé, selon l'expression de l'historien La Potherie ("Histoire de l'Amérique septentrionale", t. I, p. 147) se rend à la mission de Tadoussac, alors dirigée par le Père de Crépieul. Cette mission comprenait, dans son vaste rayon : les Esquimaux, les Papinachois, les Montagnais, les Algonquins,les Outabitibecs, les Mistassins, et toutes les petites peuplades répandues



sur le Saguenay, le lac Saint-Jean et la baie Saint-James, du fleuve Saint-Laurent à la baie d'Hudson, du Labrador à l'est des grands lacs. Pendant des années, le Père Silvy évangélise ces différentes nations, allant de l'une à l'autre. Au mois de mars 1686, il accompagne à la baie d'Hudson, en qualité d'aumônier, un petit corps de troupes composé de Canadiens. Comme il connaissait ce pays, où il avait fondé une mission sauvage, "ses bons conseils, dit La Potherie, servirent beaucoup au chevalier de Troyes pendant le séjour que cet officier fit dans ce quartier." Il le suivait partout, sans souci des dangers : "Le R. P. Silvie, écrit le chevalier de Troyes dans sa "Relation" me suivait pas à pas et courut les mêmes dangers." Plus tard, le P. Silvy accompagnait encore à la même baie, mais par mer cette fois, les troupes canadiennes ; et, en 1694, il rentrait définitivement au collège de Québec, où il exercera successivement jusqu'à sa mort les fonctions de professeur de mathématiques, de ministre, de Père spirituel et de consulteur de la mission.

Les archives générales de la Compagnie de Jésus conservent précieusement un bon nombre de lettres de ce missionnaire. Au lac Saint-Jean, il avait composé (1678) ses "Cathecheses" qui furent traduites en français par le Père Godefroy Coquart. Quelques années après (1686), il écrivit le récit de l'expédition commandée par le chevalier de Troyes contre les Anglais de la baie d'Hudson. Nous avons encore de lui une lettre écrite des Mascoutins (1676), et la Bibliothèque nationale conserve son "Journal" depuis Belle-Isle jusqu'à Port-Nelson.

Pendant ses dernières années au collège de Québec, le missionnaire put étudier de près les Canadiens, leur caractère, leurs habitudes de vie, leurs pratiques religieuses, leurs vertus guerrières. C'est là aussi qu'il apprit à connaître



plus intimement les Abénakis et les Iroquois, alors en relations fréquentes avec les Français de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec.

Parmi les Jésuites de la Nouvelle-France, nous n'en trouvons pas un seul de cette époque qui ait été à même de connaître et ait connu à fond, comme le père Silvy, les Canadiens-français, les sauvages, tout cet immense pays de l'Amérique du Nord. Aussi eût-il été regrettable de le voir quitter la vie, emportant au plus secret de lui-même les observations personnelles d'un apostolat de près de quarante ans. Nous croyons donc que ses supérieurs l'engagèrent à les mettre par écrit. Peut-être aussi s'y détermina-t-il de sa propre initiative pour occuper utilement les années qui lui restaient à vivre. En 1709, il comptait soixante et onze ans mais il en portait davantage, tant le corps était brisé par les infirmités. L'âme seule restait vaillante ; ses souvenirs étaient précis, très nets. Eloigné de la direction des études au collège et du ministère des âmes, la charge de "ministre" de la maison qu'il exerçait depuis le mois d'octobre 1699 ne l'absorbait pas au point de lui interdire tout travail intellectuel La rédaction des lettres sur l'Amérique septentrionale occupa les trois dernières années de sa vie. Ce fut le suprême effort de ce zélé missionnaire. (Les lettres du Père Silvy n'ont été publiées qu'en 1904).

Le père Antoine Silvy mourut le 8 mai 1711.

R. P. CAMILLE DE ROCHEMONTEIX

Jean de Lespinasse.—Un titre de 1653 (*Pièces et documents seigneuriaux*, p. 388) mentionne le fait que la signature de Champlain fut authentiquée par de Lespinasse, commis greffier par M. de Montmagny. Ce personnage est le quatrième greffier connu de la juridiction de Québec. On trou-



ve trois de ses actes aux Archives de Québec et ce sont les plus anciens qui y soient déposés, à part la prise de possession de la seigneurie de Beauport, en 1635.

Les deux premiers portent la date du 3 février 1637. Ce sont des prises de possession par divers censitaires dans la seigneurie de Beauport, entre autres la prise de possession du fief du Buisson par Zacharie Cloutier. La dernière minute de Lespinasse, datée du 29 juin 1637, est un acte de concession par Robert Giffard à Noël Langlois, dans sa seigneurie de Beauport. Dans ces documents, Lespinasse prend la qualité de commis au greffe. M. Sulte dit que Lespinasse, notaire à Québec en 1637, paraît avoir fait un acte en 1641 (*Histoire des Canadiens-Francais*, II, p. 81). Le dossier Lespinasse déposé au greffe de Québec, ne contient que les trois pièces citées ici.

Lespinasse paraît avoir abandonné de bonne heure sa position de commis au greffe, pour s'occuper exclusivement du métier d'arquebusier, ce qui devait le mieux payer dans un pays où tout le monde vivait pour ainsi dire sans cesse sous les armes. Il se maria le 30 novembre 1662, à Québec, avec Jeanne de Launay, fille de Louis de Launay, docteur en médecine (contrat de mariage de Jean Lespinasse, armurier, au greffe d'Audouart, le 8 octobre 1662). Dans son contrat de mariage il est qualifié d'armurier ; une entrée faite au registre des délibérations du Conseil Souverain du 11 octobre 1664 [vol. I, p. 284] lui donne le titre équivalent de Mtre arquebusier. Mgr Tanguay lui donne la particule nobiliaire et l'appelle Jean de Lespinasse. Quoique ses actes, d'une belle écriture gothique, nette et déliée, soient signés Jean Lespinasse, tous les documents du temps disent, en effet, Jean de Lespinasse.

Dans une énumération des titres ayant appartenu à Jean Nicolet, on trouve cette entrée :



"Item une concession de cent soixante arpents de terre en bois sur pié faict par Mons. le gouverneur au nom de Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France au sieur Olivier le Tardif et au dit deffunct dans la banlieu de Québec, passée devant Jehan de Lespinasse, commis au greffe et tabellionnage du dit lieu et certifié de Monseigneur le gouverneur en date du vingt-troisième de may mil six cent trente sept......"

J.-EDMOND ROY

Joseph Georges-Walter McGown.—M. J.-G.-W. McGown, avocat, inspecteur des écoles catholiques de Montréal, est décédé le 6 février 1914, à sa résidence de Montréal.

Né à Saint-Ambroise de Kildare le 14 mars 1847, M. McGown fut admis au barreau en 1876. Après avoir pratiqué sa profession pendant quelques années, il accepta une chaire de professeur à l'Académie commerciale de Montréal. Il était inspecteur des écoles catholiques de Montréal depuis 1888.

M. McGown s'était enrégimenté dans les Zouaves Canadiens et s'était rendu à Rome en 1870. Marguillier de Saint-Louis de France, président de la Ligue du Sacré-Cœur, vice-président de la Société Saint-Vincent de Paul, M. McGown faisait, en outre, partie de toutes les sociétés religieuses et de bienfaisance de sa paroisse. Mais ce ne sont pas ces titres, tout méritoires qu'ils soient, qui nous font noter la mort de cet excellent homme.

On sait que la plupart des pièces de théâtre qui nous viennent de France peuvent très difficilement être jouées devant des auditoires canadiens. M. McGown avait arrangé et publié près de trente pièces de théâtre qu'il avait adoptées à nos mœurs et rendues irréprochables sous tous les rapports. Nos cercles de jeunes gens et les auditeurs qu'il a amusés et instruits lui doivent donc un souvenir dans leurs prières.



Nous donnons ici la liste à peu près complète des pièces de théâtre arrangées et publiées par M. McGown :

Les enfants du capitaine Grant, pièce en quatre actes et un prologue, par d'Ennery et Jules Verne ; Robert Macaire, drame en trois actes, à spectacle, par Benjamin Saint-Amand et Paulyanthe ; Le crime de Maltaverne, pièce en trois actes et un prologue, tirée du drame de Charles Buet ; Les pirates de la savane, drame à grand spectacle en cinq actes, par Anicet Bourgeois et Ferdinand Dugué ; La prière des naufragés, drame en cinq actes par d'Ennery et Ferdinand Dugué ; Le forgeron de Strasbourg, drame en cinq actes ; Le sonneur de Saint-Paul, drame en cinq actes, par M. Bouchardy ; Michel Strogoff, pièces en cinq actes, par d'Ennery et Jules Verne ; Les nuits de la Seine, drame en cinq actes, par Marc Fournier ; Les boucaniers ou Les Frères de la côte, drame en cinq actes, par Emmanuel Gonzalès ; Les frayeurs de Tigruche, comédie en un acte ; L'Homme à la fourchette, comédie en un acte, par Jules Renard ; Un habit par la fenêtre, comédie en un acte, par Jules Renard ; Les trois juges ou Le marquis de Lauzun, comédie en un acte, par Carmouche et Paul Vermont ; Le portefeuille rouge, drame en cinq actes, par Fournier et Meyer ; Le tour du monde en 80 jours, pièce en quatre actes et un prologue, par d'Ennery et Jules Verne ; Le naufrage de la Méduse, drame en cinq actes, par Desnoyers ; La bande du cheval noir, drame en cinq actes, par d'Ennery et Grauger ; Jean le maudit, drame en trois actes et un prologue, par Marquet, Delbès et X ; Les aventures de Mandrin, mélodrame en quatre actes, par Alphonse Arnault et Louis Judicis ; Cartouche, drame en trois actes, par T. Nezel et Armand Overnay ; Le siège de Colchester, drame en un acte, par A. B. ; Habit, veste et culotte, comédie en quatre actes, par Varin et Boyer ; Les brigands de Franconie, drame en cinq actes, par Lamartellière.



Ouvrages publiés par Amable Berthelot

Discours de M. Berthelot prononcé à la Chambre d'Assemblée lors de la seconde lecture du bill de M Vallières pour la publicité de l'hypothèque (Extraits de la Gazette de Québec), s. l. n. d. (1827), 17 pp. in-8.

Dissertation sur le canon de bronze que l'on voit dans le musée de M. Chasseur à Québec, par A. Berthelot, écuyer, avocat, de Québec. A Québec, chez Neilson & Cowan, imprimeurs-libraires. 1830. 13 pp. in-8.

Essai de grammaire-française suivant les principes de l'abbé Girard Québec. 1840, 60 pp. in-8.

Essai d'analyses grammaticales suivant les principes de l'abbé Girard. Québec 1843, 16 pp. in-12.

Société de discussion de Québec. Séance du 15 juillet 1844 (Discours fait devant la " Société de discussion de Québec, " le 15 juillet 1844, sur le vaisseau trouvé à l'embouchure du ruisseau St-Michel, et que l'on prétend être la Petite Hermine de Jacques Cartier), Québec, 1844, 15 pp. in-8.

Discours prononcé dans une assemblée de l'association des instituteurs du district de Québec, le 10 janvier 1846, S. l. n. d. (1846). 10 pp. in-12.

Essai d'analyses grammaticales suivant les principes de l'abbé Girard Cet ouvrage destiné aux écoles primaires, offre une méthode qui n'exige des élèves que d'apprendre très peu de pages par cœur. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. Par A. Berthelot, écuyer, avocat, M. P. P. Québec : imprimé par Augustin Côté & Cie, 1847. XX-66 pp. in-12.



RÉPONSES

Où fut inhumé le duc d'Anville ? (XX, II, p.60) Halifax est bâtie sur le côté ouest de l'ancienne baie française de Chibouctou.

Cette baie de Chibouctou présente un ancrage magnifique. C'est là qu'en 1746, le duc d'Anville vit sa flotte décimée par la peste.

La flotte du duc d'Anville se composait des vaisseaux suivants : *Northumberland*, de 64 canons, commandé par le duc lui-même ; *Trident*, 64 canons, commandant d'Estournelle ; *Ardent*, 64 canons, commandant de Coulombe ; *Mars*, 64 canons, commandant de Cresnay ; *Alcide*, 64 canons, commandant de Nouailles ; *Borée*, 64 canons, commandant Duquesne ; *Léopard*, 64 canons, commandant de Lallue ; *Tigre*, 14 canons, commandant LeMoyne de Sérigny ; *Diamant*, 10 canons, commandant de Blenac ; *Caribou*, 14 canons, commandant de Marquayssac ; *Renommée*, 30 canons, commandant de Kersaint ; *Mégère*, 30 canons, commandant de la Jonquière ; *Lutine*, 24 canons, commandant de Queslen ; *La Palme*, 10 canons, commandant de Tréauden ; *La Perle*, 8 canons, commandant de la Jaille.

Près de 2,000 marins et soldats furent enterrés sur les bords de la baie de Chibouctou. Le duc d'Anville mourut le 27 septembre. Deux jours après la mort de l'amiral, son successeur dans le commandement de la flotte, M. d'Estournelle, se tuait d'un coup d'épée dans un accès de fièvre. La tempête fit périr la plupart de ceux qui furent épargnés par la maladie.

En 1883, M. Faucher de Saint-Maurice visitait cette baie de Chibouctou où reposent près de 10,000 braves Français. Il raconte ainsi son pélérinage.

" J'avais emporté avec moi les Mémoires du gouverneur



Shirley. Parlant de la mort de l'amiral d'Anville, il dit : he was buried privately upon a small island in the harbour. Or cet endroit ne peut être que l'île de Saint-Georges. C'est là que pendant quelques années a reposé dans la mort le duc d'Anville de la famille de Montmorency.

" Cet infortuné amiral ne devait pas dormir longtemps sur le lieu de ses désastres.

" Desherbiers écrivait en date de Louisbourg le 8 septembre 1749 :

" J'ai l'honneur de vous informer, Monseigneur, que dans les conversations que monsieur Prévost et moi avons eu avec le gouverneur anglais, nous avons souvent parlé de feu monsieur le duc d'Anville et l'avions prié que sa sépulture ne fut point détruite dans l'établissement que les Anglais font à Chibouctou. Il nous promit d'écrire au général de ce pays et même il nous promit de nous l'envoyer si on trouvait l'endroit de sa sépulture, s'il était en état d'être transporté, ce qu'il a exécuté. Le vaisseau le *Grand-Esprit* a reporté son corps ici et monsieur Le Chevalier lui a rendu dans la rade les honneurs militaires qui lui étaient dûs par rapport à son grade et à sa naissance.

" Je lui ai rendu les mêmes honneurs militaires lorsque son corps est venu à terre.

" Il est enterré dans la chapelle du Roy qui sert ici de paroisse, dans le sanctuaire, au pied de l'autel. M. Prévost a pourvu à tout ce qu'il a fallu pour que sa pompe funèbre fut faite avec plus de convenance qu'il a été possible. Il est arrivé dans ce port et a été inhumé le trois de septembre. "

" Ainsi parle Desherbiers.

" Aujourd'hui la dépouille du duc d'Anville gît abandonnée sur les bords de la mer. J'ai vu moi-même le triste endroit où ce grand de la terre attend la résurrection au bruit du requiem des flots.

M. Faucher de Saint-Maurice terminait en formulant un vœu qui, malheureusement, ne s'est pas encore accompli.

" Ne serait-il pas temps, écrivait-il, de donner à cet officier-général un tombeau convenable ? Pourquoi le ministère de la marine française ne demanderait-il pas aux

autorités anglaises la permission d'ériger un monument à la mémoire des soldats français et canadiens tombés devant Louisbourg? Pourquoi le digne consul-général de France au Canada, M. Dubail, ne prendrait-il pas l'initiative en faisant ériger sur l'île Saint-Georges, dans le port de Halifax, une tablette commémorative indiquant qu'un amiral et 2,000 marins sont morts autour de cet îlot, parce que la France le leur avait demandé ? "

Le recollet Constantin Delhalle, (XIX, VIII, p.252) Il y a une vingtaine d'années on découvrait dans les archives de Sainte-Anne de Détroit un vieux document écrit en français. C'est une relique précieuse des temps de l'administration française dans l'Ouest. Cette pièce a trait à la translation des restes du premier prêtre qui ait exercé son saint ministère dans l'état de Michigan. Je donne cette pièce intégralement.

" L'an de Notre Seigneur 1723, le 13e jour de mai, à la réquisition du Révérend Père Bonaventure, récollet, missionnaire du poste du Détroit : nous soussignés déclarons nous être transportés où était ci-devant l'église dans laquelle a été inhumé feu le Révérend Père Constantin Delhalle, récollet, faisant les fonctions de missionnaire du dit poste, où après avoir examiné les lieux où pouvait être son corps, suivant l'avis que nous en avait donné le Père Bonaventure qui avait engagé deux hommes lesquels trouvèrent dans la journée le cercueil du dit Rév. Père, lequel a été reconnu être son corps que chacun a vu, qui sont calotte, plusieurs morceaux d'étoffe de son habit, de son cilice de crin bien distingué ; après les examens, le dit Révérend Bonaventure fit enlever son corps et porter à l'église

" En foi de quoi nous assurons à qui l'appartiendra notre attestation véritable. Fait au poste de Détroit le 14 mai 1723.

H. CAMPEAU,
CHARLES CHESNE,
HUBERT LACROIX,
X. ROQUETAILLADE,
L. BONAVENTURE."



Les Ouvrages canadiens récents

N.-E. Dionne. *Les Canadiens-Francais. Origíne des familles... et significations de leurs noms.* Québec, Laflamme & Proulx, Imp.---1914.

Les lignes suivantes de la préface du nouvel ouvrage de M. le docteur Dionne expliqueront mieux que nous le pourrions faire ce qu'on trouvera dans ce livre :

"Est-ce que nous écrivons correctement nos noms ? Voilà une question qui demande une réponse. Elle est, du reste, assez facile.

"Quant à l'orthographie, prise d'une manière générale, nos noms de famille sont presque toujours bien écrits, quoiqu'il soit notoire que plusieurs d'entre nous semblent s'aventurer à en modifier les désinences, soit en les allongeant, soit en les raccourcissant. Qu'on écrive Duquet ou Duquette, Morisset ou Morissette,cela importe peu.Cependant on doit écrire Duquet ou plutôt Du Quet, en deux mots. Il en va de même d'un bon nombre de noms commençant par D. Pour être juste, disons que les familles dont les noms suivent pourraient employer la particule, sans que personne ne puisse trouver à redire. Ainsi Dorion. Doris, Daveluy, Dauteuil, Dastou, Daoust, Dorval, Deschêne, Déziel, Dubé,Damour, seraient parfaitement justifiables d'écrire leurs noms comme suit : D'Oris. D'Aveluy, D'Auteuil, D'Eziel, D'Avid, D'Eschêne, D'Astou, D'Aoust, D'Orval, D'Ubé, D'Amour, parce que leurs noms indiquent l'endroit de l'origine de chacun d'eux.

"Nous pourrions en dire autant, et pour la même raison, des noms de famille qui commencent par De. Ainsi Decaze, Delâge, Deblois, Decarie, Delisle, Decarreau, Dechêne. Decourcy, Degagné, Degordy, Deguire, Deguise, Dabaye, pourraient, sans s'exposer à des remarques injustes, signer DeBlois, De Caze, De Lage, De Carie, DeChêne, De Courcy, De Gordy, De Guire, De Guise, De Haye, De l'Isle.



"Pour la même raison, les noms qui commencent par des pourraient s'écrire en deux mots : Des Carreaux, Des Jardins Des Plats, Des Trois-Maisons, Des Biens, Des Barats, Des Coteaux, Des Fossés, Des Loges, Des Patis Des Noyers, Des Rivières, Des Roussels, Des Ruisseaux, De Sannes, etc.

"Ce qui vient d'être dit de la particule "de" s'applique aussi bien aux noms qui commencent par "le", "la", "les". Ces noms pourraient s'écrire en deux ou trois mots, et personne ne pourrait y trouver à redire. L'usage, du reste, en est déjà assez répandu. Nous en citerons quelques exemples tirés des noms les plus connus : Labarre, Labissonnière, Labrèche, Labrière, Lacerte, Lachance, Lachapelle, Lachaîne, Lacoursière, Lafontaine, Laframboise, Lafrance, Lagacé, Lajeunesse, Latime, Lamonde, Lamoureux, Lapolice, Laprise, Laguerre, Larochelle, Larivière, Larocque, Laroque, Larue, Laserte, Latour, Lareau, Lavallée, Laventure, Lavigne, Lavigueur, Laviolette, Lebel, Ledroit, Legendre, Lefaivre, Lefebvre, Legrand, Legris, Lelièvre, Lemay, Lemire, Lemoine, Lenoir, Lepage, Lépine, Lespérance, Lesueur, Letartre, LeTellier, Letendre, Levasseur, Lévêque.

"Un certain nombre de noms commençant par "de le de la, et du" pourraient s'écrire en deux ou trois mots. Ainsi nous pourrions écrire De la Chevrotière, De la Grave ou De Lagrave, De la Bruère, De la Mare, Du beau, Du Breuil, Du Buc, Du Cas, Du Chesneau, Du Chesny, Du Cros, Du Fort, Du Gal, Du Gas, Du Guay, Du Haut, Du Lac, Du Mais, Du Mas, Du Mesvil, Du Mont, Du Mouchel, Du Montier, Du Pas, Du Péré, Du Plain, Du Plessis, Du Pont, Du Prat, Du Puis, Du Rocher, Du Sablon, D'Usseau, Du Fil, Du Tremblay, Du Val, Du Vernay, Du Vert."

L'abbé Henri Cimon, AUX VIEUX PAYS ; SOUVENIRS ET IMPRESSIONS. Montréal---1913.



La librairie Beauchemin, de Montréal, vient de publier une nouvelle édition de l'ouvrage de M. l'abbé Henri Cimon, curé de Saint-Alphonse de Chicoutimi, AUX VIEUX PAYS. L'auteur, qui avait déjà publié par tranches---en trois petits volumes, parus à différents intervalles---ce récit qu'il fit en 1891, a voulu compléter son œuvre et revoir toutes ses *Impressions* et *Souvenirs* pour les livrer à l'éditeur. Celui-ci en a fait deux beaux volumes illustrés destinés à être distribués comme livres de récompense dans les écoles. C'est une heureuse idée. Cet ouvrage sera lu par les enfants et par les parents.

Andrew Halkett, **Check list of the Fishes of the Dominion of Canada and Newfoundland,** Ottawa, printed by C. H. Parmelee, printer to the King's Most Excellent Majesty, 1913.

M. Halkett n'a pas la prétention de donner une liste absolument complète des poissons de l'Amérique Britannique du Nord. Nous croyons, cependant, que son livre est le plus complet qui ait encore été publié. Il est accompagné de quatorze planches qui nous donnent les principaux poissons du Canada et de Terre-Neuve. L'impression fait honneur à l'Imprimerie Nationale.

L'abbé C.-N. Gariépy, **Theologia Moralis II De Obligationibus, Tractatus IV De Jure et Justitia.** Québec, L'Action Sociale limitée---1913.

M. l'abbé Gariépy, professeur au Grand Séminaire de Québec, commence avec le présent volume la publication d'un ouvrage de morale qui comprendra quatre tomes et de nombreux traités. Le présent volume traite du septième et du dixième commandement de Dieu, à l'exception toutefois de la partie des " contrats " à laquelle l'auteur réserve tout un traité. Le traité " De jure et Justitia " se divise en trois

parties ; 1. la nature de la justice et du droit ; 2. la violation de la justice ; 3. la restitution. La première et la troisième parties sont particulièrement développées.

André Chagny, **François Picquet le Canadien (1708-1781).** Contribution à l'histoire du Canada pendant les vingt-cinq dernières années de la domination française. Paris, Plon, Nourrit et Cie, éditeurs---1913.

Mgr J.-M. Emard, **Le jeûne eucharistique.** Valleyfield---1914.

Très instructive brochure sur la nature, l'origine et les convenances du jeûme eucharistique.

Fr. Dominic Devas, O. F. M., **A modern Franciscan Father Arsenius.** R. et T. Washbourne, Ltd., Paternoster Raw, London. E. C., England.---1819.

Le Père Arsène de Servières était bien connu au Canada. Il fut supérieur de la maison des Franciscains de Montréal pendant une année. Il fut rappelé en France pour devenir provincial de son ordre dans le Midi. Le Père Arsène de Servières mourut à Paris le 10 avril 1898, à son retour d'un voyage au Canada. Nous avions déjà une vie française de ce saint religieux. Le Père Devas fait à son tour connaitre le Père Arsène aux Franciscains de langue anglaise.

Rev. John MacMillan. **The History of the Catholic Church in Prince Edward Island from 1835-91.**

Le premier volume de cet important travail racontait l'histoire de l'église catholique sur l'île du P.-Edouard de sa découverte à la mort de l'évêque MacEachern, en 1835. Le présent volume complète l'histoire de l'île du Prince-Edouard de 1835 à la mort de l'évêque McIntyre en 1891, soit une période de cinquante-six ans.

L'ouvrage de M. l'abbé MacMillan est fait avec une grande honnêteté et mérite d'entrer dans la bibliothèque de l'amateur de livres canadiens.



L'abbé D. Gosselin, **Bulletin Paroissial de Charlesbourg pour l'année 1913.** Neuvième année, Imprimerie de l'Evénement, 30, rue de la Fabrique, Québec.

M. l'abbé Gosselin publie, chaque année, son utile Bulletin paroissial qui rappelle aux enfants de Charlesbourg disséminés un peu partout ce qui s'est fait pendant les derniers douze mois dans la petite patrie. Les notes historiques et les statistiques sont entremêlées de conseils pratiques. Utile dulci.

Notice biographique du serviteur de Dieu, le R. P. Alfred Pampalon, de la Congrégation du Très Saint Rédempteur. Montréal, Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets---1913.

Nous avions déjà une **Vie du Père Alfred Pampalon**, dûe au Père Pierre Pampalon, frère du saint religieux, membre lui aussi de la Congrégation du Très Saint Rédempteur. La présente notice biographique sera répandue à des milliers et des milliers d'exemplaires afin de faire connaître davantage la sainteté de la vie du Père Alfred Pampalon. La brochure se termine par une très belle prière pour demander la canonisation du serviteur de Dieu.

Annuaire de la santé pour l'an de grâce 1914. Culture physique, hygiène, maladies, traitement, recettes, etc., mots d'esprit, etc. Première année. Montréal, imprimerie Bilaudeau limitée, 73, rue des Commissaires--1914.

Cet almanach, grand in-8 de 64 pages, double colonne, contient une foule d'articles sur la physiologie, la santé, l'hygiène, le traitement des maladies, des anecdotes, etc.

La Bannière de Marie Immaculée publiée une fois par an par les Pères Oblats de Marie Immaculée, Juniorat du Sacré-Coeur, Ottawa, Canada. 1914, 22e année.

Le sommaire de cette excellente publication, qui en est



rendue à sa vingt-deuxième année, en dira plus qu'un long commentaire : A nos lecteurs, O. M. I., Notre-Dame du Très-Saint Rosaire, R. Villeneuve, O. M. I. ; Qui nous donnera des prêtres, P. L. ; Jean Tombereau, A.-J.-G. ; Prière d'un jeune aspirant à la Très Sainte-Vierge ; Excursion sacerdotale chez les Tête-de-Boule ; Cœur de Mère ; La petite communauté de Weunapuwa, C. C. ; Respect au prêtre, Z. Lacasse ; Votre fils sera-t-il prêtre ; Qu'il règne ; La conversion de Griffith, N. T. ; Marie, patronne de la vocation ; La banqueroute de Marcel ; L'arrivée des Oblats au Canada ; Sur le modèle, etc.

CHAMPLAIN

Dans l'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux, Paris, 30 janvier 1900, colonne 152, on lit :

"Le 29 décembre 1625, devant Claude Dauvergne et "Germain Trousson, notaires au Châtelet de Paris, Samuel "Champlain, escuier, capitaine pour le roy en la marine du "ponant et lieutenant pour Monseigneur le duc de Ventadour en la Nouvelle France, demeurant à Paris, aux Maretz "du Temple, rue de la Marche, paroisse Saint Nicolas Des-"champs", transporte par donation entre vifs à "Charles Le-"bert, sr du Carlot, ingénieur et géographe du roy et sergent "major en la ville de Brouaige, y demeurant", la donation qui lui a été faite par "deffunt Guillaume Hellaine, de na-"tion marseillois, naturel de la cité de Marseille, estans lors "en la cité de Cadis, par acte passé audict Cadis en Espagne "pardevant Marc Deribera, notaire publicq en la dicte citté, "le 11 juillet mil six cent ung pour la bonne et vrays "amour naturelle que a toujours porté et porte ledict sieur "de Champelain audict sieur du Carlot".

"Le 19 février 1626, par acte passé devant les mêmes notaires, le dit Charles Lebert accepte cette donation. Le 25 février 1626, les deux actes ci-dessus sont enregistrés au Châtelet de Paris".

(Archives Nationales, Y 165, folio 304 verso)

Cette communication est signée : Théodore Courtaux



Catherine Tegahkouita, la sainte sauvagsse

(Suite)

A ces traits auxquels je pourrais en ajouter bien d'autres, il est facile de comprendre ce qu'étaient les chrétiens de la Mission de Saint-François-Xavier. Leur piété resplendissait à la maison et au dehors dans leurs paroles, leurs œuvres, leurs conversations, dans la prière, dans la chapelle, surtout dans l'assiduité, la modestie, l'attention et la ferveur tout-à-fait admirable qu'ils apportaient à la prière. Catherine se distinguait parmi tous les autres, et afin de s'unir plus étroitement à Dieu, elle pria le Père qui dirigeait sa conscience de lui permettre de faire le vœu de chasteté à l'exemple des saintes religieuses. Le prêtre s'y était opposé plusieurs fois, lorsqu'elle lui demandait cette permission, soit parce que c'était une chose nouvelle et inouïe chez les sauvages, soit parce que cela semblait tout-à-fait opposé, pour ne pas dire incompatible avec leurs habitudes et leur manière de vivre. Mais après avoir longtemps réfléchi sur une affaire si importante et avoir considéré la vie vraiment angélique de Catherine, il jugea sans hésitation que cette pensée ne lui avait été inspirée que par le Saint-Esprit, et se rendit enfin à sa pieuse demande.

La fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge était proche et comme Catherine vierge aimait la Reine des Vierges de toute l'ardeur de son cœur, nous choisîmes ce jour comme très convenable pour cette grande action. Vers huit heures du matin, tandis que le missionnaire célébrait le saint sacrifice à l'autel en présence des sauvages et que les néophytes s'approchaient de la table sainte, Catherine se donna comme épouse à Jésus-Christ et cette néophyte fit le vœu de virginité.

Je ne saurais bien décrire ici avec quelle ardeur d'âme cette épouse de Dieu déjà remplie de Dieu, offrit à Dieu ce sacrifice d'elle-même. Les anges qui étaient présents, spectateurs et témoins d'une chose si nouvelle, le connurent, ils dûrent admirer une œuvre aussi difficile, la grandeur d'âme et la charité très ardente de cette femme. Ils n'étaient pas moins ravis de voir la seule femme parmi les sauvages qui fût ajoutée à leur nombre par le vœu de chasteté.

De fait à partir de ce jour Catherine mena une vie qui se rappro-



chait beaucoup de celle des anges. Sa conversation était dans le ciel, elle en goûtait les délices d'autant plus qu'elle affligeait davantage sa chair par de nouvelles macérations, devenue enfin incapable de les supporter, elle fut attaquée d'une grave maladie dont elle ne se remit pas entièremelnt ayant contracté une très grande faiblesse d'estomac, laquelle s'étant compliquée de fréquents vomissements et d'une fièvre lente, elle tomba en langueur, perdit ses forces ; mais plus la chair s'affaiblissait en elle, plus les forces de l'esprit augmentaient, et elle pensait à de nou eaux moyens d'acquérir la sainteté.

La voie des saints est admirable ; ils sont avares, il ne disent jamais c'est assez, et ceux qui se rapprochent le plus du but s'étudient avec d'autant plus de soin à acquérir de nouveaux trésors de mérites. Catherine s'en était acquis beaucoup, elle s'empressa de les augmenter et d'ajouter de nouvelles vertus à celles qu'elle avait déjà acquises. La charité est la reine des vertus, la source de la sainteté, la voie la plus large et en même temps la plus courte pour arriver à la perfection. Dès lors que nous aimons Dieu de toute l'affection de notre cœur, nous sommes saints, si la charité nous manque, nous ne sommes rien. Il ne faut donc pas être surpris de ce que Catherine soit arrivée si rapidement au sommet de la perfection, après avoir été embrasée d'un si grand amour pour Dieu. Elle l'aimait si ardemment que la seule joie de son cœur, que tous ses délices étaient de penser à Dieu, de chercher Dieu, de parler à Dieu, d'être en présence de Dieu, de lui offrir le jour et la nuit et de rapporter à lui seul ses paroles, ses œuvres, ses occupations et toutes ses intentions. C'est pourquoi elle se plaisait surtout dans la solitude, étant autant que possible seule à la maison, seule aux champs, dans la forêt pour n'être pas distraite même un seul instant par le commerce des hommes de cette union continuelle avec Dieu, et si elle eut quelque rapport avec ces deux femmes, dont j'ai parlé ci-dessus, elles étaient convenues entr'elles de ne parler que de Dieu, et n'était jamais plus contente que lorsqu'elle les entendait parler sur ce sujet.

Son assiduité à être dans la chapelle provenait aussi de sa charité ; là avec la Sainte Epouse elle cherchait celui qu'elle aimait, elle l'y trouvait, elle l'y retenait pendant plusieurs heures de suite, même dans les plus grands froids de l'hiver, alors que personne n'osait sortir de la maison, bien loin d'aller à l'église. L'ardeur de sa charité lui faisait braver la rigueur du froid. Ajoutez-y un goût incroyable pour l'oraison, qu'elle prolongeait toutes les nuits ; tandis que les autres se livraient au repos, elle, après un sommeil très court, la recommençait longtemps avant le point du jour ; ajoutez-y une conscience très délicate qui lui donnait de l'horreur pour les moindres offenses de Dieu, les lui faisait pleure avec beaucoup de larmes et expirer par de grandes macérations.

Ce n'était pas seulement de la langue et en paroles qu'elle aimait Dieu, mais encore en œuvre et en vérité ; étant uniquement occupée à rechercher tous les jours de nouvelles manières de témoigner à Dieu son amour, en sorte que tout ce qu'elle entendait dire des grandes actions de quelque saint, quelque difficile que ce fut, tout de suite elle essayait de le faire avec une grande générosité d'âme. Enfin, dans le seul désir de plaire à Dieu et de s'unir à lui par des liens très étroits et indissolubles, elle voua sa virginité à Jésus-Christ ; tous ceux qui connaissent les mœurs des sauvages et leur manière de vivre comprendront combien c'était une entreprise relevée et au-dessus de leurs forces. De cet amour si ardent pour Dieu résultait un amour extraordinaire pourJésus-Christ caché dans le sacrement del'autel et attaché à la croix.

On ne saurait assez dire combien étaient fréquentes ses visites au Saint-Sacrement, quelles longue prières elle faisait toujours à genoux au pied de l'autel. Elle rendait des hommages non moins affectueux au crucifix qu'elle portait suspendu à son cou et qu'elle baisait jour et nuit avec une admirable expression d'amour, ce n'est pas assez de dire qu'elle le portait au cou, elle portait la croix dans tout son corps. Il serait difficile de trouver une si grande innocence de mœurs jointe à une si grande austérité de vie, elle affligeait sa chair par les veilles, les travaux, le froid, la faim, le fer et de toute autre manière qu'il lui était possible. Elle demandait un jour à une des femmes chrétiennes qui lui était très chère à cause de sa piété ce qu'elle regardait comme le plus grand tourment que l'on pût offrir à Dieu pour lui montrer son amour : " C'est le feu, dit celle-ci " La nuit suivante, tandis que les autres étaient dans la cabane livrées au sommeil, elle se brûla les jambes de la même façon que les sauvages ont coutume de brûler leurs prisonniers, et aussitôt elle se rendit près de la porte de la chapelle, pour offrir à Jésus-Christ ces remarquables insignes de sa servitude volontaire. Ayant un jour entendu dire que des saints Européens s'étaient roulés le corps nu parmi les épines, elle se rendit dans la forêt, y ramassa de grandes épines. La nuit suivante, après avoir suivant sa coutume prié longtemps, elle répandit ses épines dans son lit, et se roula le corps toute la nuit parmi les épines, en pensant à la passion de Jésus-Christ ; chose tout à fait admirable dans une tendre fille et une sauvage ! Mais ce qui est plus admirable, c'est qu'elle recommença à le faire pendant quatre nuits entières,ce qui réduisit son corps à une extrême maigreur. Ne connaissant pas ce qui s'était passé nous attribuions le fait à une fièvre maligne ; une femme de ses amies qui donnait elle-même des exemples non moins étonnants de mortification et de pénitence en fit connaître la raison Elle en inspira du scrupule à Catherine, l'assurant qu'on ne pouvait jamais faire sans péché des choses de ce genre,à moins d'avoir le consentementde son confesseur, En entendant parler de péché, elle s'empresse de venir me trouver. Mon Père, dit-elle, j'ai péché, c'est ainsi que la crainte de l'ombre du péché lui fit dire ce qu'autrement elle n'eût jamais déclaré.

Tout en l'admirant en moi-même je lui adressai des reproches, je lui commandai de jeter les épines au feu ce à quoi elle obéit tout de suite, quoique d'ailleurs elle fût résolue, si la chose était restée secrète, de passer de la même manière les nuits qui lui restaient à passer sur la terre, elle brûla les épines, et cette obéissance et ce renoncement à ses idées fut, selon moi, plus agréable à Jésus-Christ que les plus grandes souffrances corporelles.

A l'obéissance et aux autres vertus elle joignait une remarquable humilité qui la portait à se regarder comme la plus vile des créatures dans le temps même que son nom était sur les lèvres de tous et que tous l'admiraient Pendant les trois ans environ qu'elle passa avec nous, elle s'appliqua tellement à cacher les mortifications extraordinaires dont nous avons parlé que le missionnaire qui entendait ses confessions était le seul à les connaître, encore ne disait-elle pas tout à cause de son désir d'être cachée. Si parfois on la louangeait en sa présence, elle s'enfuyait aussitôt ; si elle ne pouvait s'esquiver, elle se cachait la figure, qu'une modeste pudeur faisait rougir. Un jour, je ne sais qui ayant dit à Catherine : quelle grande gloire t'es réservée dans le ciel ? Elle répondit qu'elle ne pouvait comprendre à quel droit, à quel titre une si misérable créature, coupable de tant de péchés oserait se promettre la récompense préparée aux saints. Du reste, autant elle se elle se méprisait elle-même, autant elle estimait les autres, et comme les sauvages sont très portés à critiquer dans la conversation la conduite des autres, jamais on ne l'entendit rien dire sur autrui en mauvaise part. Quoiqu'étant toujours d'une faible santé, elle avait toujours le visage gai, elle supporta avec une grande tranquillité toutes les douleurs et la longue fièvre qui précédèrent sa mort.

Maîtresse d'elle-même, elle endurait avec une patience invincible la dureté de sa parente, les disputes, les querelles, les reproches ; elle ne laissa, que je sache, paraître qu'une seule fois devant nous une certaine émotion, ce fut lorsque l'on voulut la marier contre son gré.

Enfin pour tout résumer, en un mot, sa vie entière nous la montre douée de toutes les vertus, cependant j'affirmerai sans hésitation que la vertu principale et particulière de Catherine a été sa chasteté vraiment angélique qui fit qu'elle ne ressentit jamais ni dans l'âme ni dans le corps le sentiment de la passion impure. Ce fait de la part d'une femme sauvage pourra paraître incroyable et presque miraculeux au lecteur, il est néanmoins certain, je l'avais déjà autrefois entendu dire par elle-même, mais sur la question que je lui fis à ce sujet, elle me l'affirma positivement la veille de sa mort, attribuant cette faveur insigne à la Reine des Vierges qu'elle avait choisi pour mère dès qu'elle l'eut connue, qu'elle avait résolu d'imiter et envers laquelle elle eut toute sa vie un amour incroyable. Toujours elle portait Marie dans son cœur, son nom était fréquemment sur ses lèvres, elle ne cessait de publier ses louanges, célébrait ses fêtes avec une singulière piété, ajoutant ses prières, ses veilles et ses jeûnes, de nouvelles macérations cor-



porelles qui en peu de temps la menèrent à la fin d'une carrière longue en mérites.

Elle était mûre pour le ciel et elle était arrivée à un degré de sainteté auquel plusieurs, après une vie très longue, parviennent à peine dans leur vieillesse. Ce fut surtout pendant sa dernière maladie qu'on put remarquer ses vertus, entr'autres sa foi, son espérance, sa charité, son humilité, sa douceur, sa conformité entière à la volonté de Dieu, son abandon spontané d'elle-même entre les mains de Dieu, enfin la patience, la tranquillité d'âme et la gaîté continuelle avec lesquelles elle endura de cruelles souffrances.

Assurément le missionnaire qui avait soin des malades et qui lui faisait de fréquentes visites, ne pouvait assez l'admirer en la voyant couchée, la joie et la tranquillité peintes sur le visage. En cette saison, c'était pendant l'hiver, tous les hommes étaient partis pour la chasse, il ne restait au village que quelques femmes, les autres étant occupées tout le jour à couper le bois dans les forêts, les malades, suivant la coutume des sauvages, étaient laissés seuls à la maison. Ce qui était pour les autres une cause d'ennui et de souffrance était une consolation pour Catherine ; ne voulant laisser passer aucune occasion d'augmenter ses mérites, et en profitant avec une pieuse avidité dès qu'elle se présentait, elle trouvait de grandes délices dans cette solitude. et habituée depuis longtemps à n'être en rapport qu'avec Dieu, elle s'entretenait seule avec lui,et c'était avec une suavité toujours nouvelle qu'elle goûtait de nouvelles délices à la source même des délices. Ces célestes délices s'augmentaient encore par le souvenir du très Saint Sacrement qu'elle ne pouvait oublier même au milieu de ses plus grandes souffrances ; tout son cœur était là parce que tout son trésor s'y trouvait. Elle allait y rendre visite à Jésus-Christ étant en santé, que faire lorsque la maladie l'en empêchait ? La vigueur de l'esprit triompha en elle de la faiblesse du corps, une fois par jour elle se traînait mourante jusqu'à la chapelle, pour y faire suivant sa coutume de ferventes prières, et ne s'en retirait que lorsque la maladie la forçait de s'éloigner. Ses forces étant venues peu à peu à lui manquer, il fallut céder à la nature.

(Suite dans la prochaine livraison)



QUESTIONS

Dans ma jeunesse, j'ai visité plusieurs fois le musée de la Société Littéraire et Historique de Québec. Il me semble qu'on gardait là bien précieusement l'épée portée par le malheureux général Montgomery dans la nuit fatale du 31 décembre 1775 qui mit fin à sa carrière. On me dit que cette relique n'est plus à Québec. Qu'est-elle devenue ?

G. O. B.



A quelle date le nom de Ville-Marie a-t-il fait place à celui de Montréal ?

V. M.



Dans un mémoire écrit vers 1750 et attribué à l'abbé Maillard, je lis : " En 1746, les étoffes que les sauvages achetèrent des Anglais qui commerçaient alors dans le bassin de Megagouecheà Beaubassin (en Acadie) se trouvèrent empoisonnés, de sorte que plus de deux cents sauvages, tant de l'un que de l'autre sexe, en périrent. "

L'accusation a souvent été portée contre les Anglais d'avoir essayé de se débarrasser des Sauvages qui les combattaient en répandant parmi eux des maladies contagieuses. N'est-ce pas là une atroce calomnie ?

ACAD.



Peut-on établir d'une façon certaine où et quand mourut le fameux coureur des bois Daniel Greysolon Duluth ? Dans une lettre du gouverneur de Vaudreuil au ministre de Pontchartrain écrite en 1710 il est fait mention de la mort récente de Duluth. Qui me donnera la date exacte de même que l'endroit ?

ONTARIO.



BULLETIN

DES

RECHECHES HISTORIQUES

VOL. XX BEAUCEVILLE—AVRIL 1914 No. 4

SICARD DE CARUFEL

Famille du haut Languedoc, en Albigeois, habitant la ville de Castres ou les environs, et possédant le fief Carufel, en 1530, du temps de Raymond Sicard, son chef, reconnu noble et de noble origine.

En 1556, Raymond fait son testament en faveur de sa femme, Catherine de Salhayret, et de leur fils Jean, qui devait être très jeune alors.

Ce fils Jean épouse, en 1589, Anne de Saint-Maurice, fille du seigneur de Conolx, et en 1600, il rend hommage à Henri IX pour sa terre de Carufel.

Par deux fois, en 1615 et en 1621, les "religionnaires" mirent le feu aux propriétés de Jean Sicard et dévastèrent son fief de Carufel, preuve que, dans ce pays de l'Albigeois, boulevard des herétiques, les Sicard étaient des catholiques. On connait les troubles qui ont eu lieu durant la jeunesse de Louis XIII.

Jean, fils de Jean et d'Anne de Saint-Maurice, épouse, le 16 janvier 1630, Marthe de Saint-Paul, fille de noble Abel de Saint-Paul, seigneur de Conneval. Anne de Saint-Maurice agrée au mariage par une procuration adressée à son propre frère noble Jean de Saint-Maurice seigneur de Conolx.

En mars 1639 Sicard de Carufel est fait capitaine au régiment de Cognac par le maréchal de Chambere.

Le 5 décembre 1663, Pierre, fils de Jean Sicard et de Marthe de Saint-Paul, épouse Marie de Forgues,de fille noble Jacques de Forgues, seigneur de Farguettes.

Marthe ci-dessus fait son testament, le 11 mai 1664, en faveur de



son mari Jean Sicard et de leurs deux fils Pierre et Charles. Pierre est avocat en parlement.

Des ordonnances de 1664 et 1667 obligeaient à la révision des titres de noblesse. En conséquence les Sicard comparurent devant le tribunal de Montpellier qui, le 5 septembre 1669, déclara nobles et issus de noble race Jean et ses deux fils. L'acte mentionne le fief de Carufel.

De Pierre Sicard et de Marie de Forgues naquit, en 1666, Jean qui vint au Canada. Cette date de naissance est prise dans les papiers militaires de 1732 qui donnent à Jean 66 ans.

Le 1er août 1685, arriva à Québec la compagnie du capitaine François-Marie Renaud d'Avesnes, seigneur des Meloises. C'était l'une des cinq ou six compagnies indépendantes qui servaient dans la colonie, sans aucune organisation régimentaire et sans être embrigadées non plus. Le ministre de la guerre n'avait rien à y voir, de sorte que cette troupe, recrutée pour la colonie, était soldée, habillée, équipée par le département de la marine, ce qui l'a fait appeler improprement "détachement" de la marine". Ce n'était ni un détachement ni des soldats de marine, mais de simples tirailleurs ou infanterie légère. Au bout de quelques années, on n'y voyait que des Canadiens.

En 1689, au mois de juillet, à Montréal, le capitaine Raymond-Blaise Des Bergères fut blessé d'un coup d'épée, dans une sorte de duel, par le capitaine François Lefebvre Duplessis, et Jean Sicard, premier sergent de la compagnie Des Meloises prit soin du malade, (voir CONSEIL SOUVERAIN, III, 365). Ce n'était pas le seul noble parmi les sous-officiers des compagnies du Canada.

Le 27 novembre 1694, à Saint-Pierre de l'île d'Orléans, eut lieu le mariage de Jean Sicard de Carufel, sergent de la compagnie La Vallière, fils de Pierre et de défunte Marie de Forgues, de Castres dans le haut Languedoc — avec Geneviève, fille de Jacques Ratté et d'Anne Martin, habitants de Saint-Pierre.

Michel Le Neuf de la Vallière était né en Canada. On le voit capitaine des gardes de Frontenac en 1692.

Au mariage ci-dessus, le registre note qu'il avait été accordé dispense de deux bans et que le comte de Frontenac, gouverneur général, avait donné sa permission — vu que Sicard était militaire. Ont signé au registre : Jacques Ratté, Jacques Gosselain et Pierre Roberge, beau-père de l'épouse. Dauric, prêtre.

Le 22 mai 1696, à Castres en Languedoc, "noble Jean Sicard sieur



de Farguettes, officier des troupes de la marine en Canada" est émancipé et déclaré libre de ses actions, par son père Pierre Sicard, avocat en parlement. La cérémonie se fait par l'échange de quelques paroles de soumission respectueuse de la part du fils et de paroles d'affection et de courtoisie de la part du père — le tout devant notaire.

En 1695, 1698, 1700 trois baptêmes ont lieu à Saint-Pierre de l'île d'Orléans, ensuite aux Trois-Rivières, années 1705, 1706, 1709, cette dernière fois, le registre dit que Sicard est officier dans les troupes et qu'il demeure à Maskinongé, en effet, la famille était fixée dans cette région et elle y est encore.

Le 21 avril 1705, les autorités de la colonie avaient concédé au sieur Sicard un fief en arrière de Maskinongé, qui porte encore le nom de Carufel — c'est la paroisse Saint-Justin.

Les branches actuelles de la famille Sicard en Canada se nomment Sicard, Carufel, de la Vaute, des Rives.

En 1732, Jean était enseigne des troupes. Neuf ans plus tard on le mentionne défunt.

Jean, fils aîné, était capitaine de milice à Maskinongé en 1747.

Le gouverneur Murray fait un rapport en 1767, citant les familles nobles de diverses localités et il dit que celle de Sicard est composée de cinq ou six personnes — en réalité on pourrait doubler ce chiffre.

BENJAMIN SULTE

——— ooo ———

POINCY

Le chevalier de Poincy fut nommé à la charge de lieutenant-général aux îles d'Amérique, le 25 février 1638.

Pouvoir de lieutenant-général au gouvernement de l'île de St-Christophe fut accordé sur les représentations de Philippe de COUVILLIERS de Poincy, chevalier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, commandeur d'Oisemont et de Colones, Conseiller du roi en ses conseils, gouverneur et lieutenant-général pour Sa Majesté en toutes les îles de l'Amérique en faveur de Charles Huault de Montmagny, chevalier de l'Ordre de Jérusalem, 1664.

Les lignes qui précèdent sont extraites du rapport de M. J.-E. Roy, sur nos archives.

J'ai trouvé ailleurs que dans une généalogie de la famille de Nicolas de Barmon, on y mentionne Guillaume de LONGVILLIERS (non Couvilliers) écuyer, né en 1412, père de Gilles. Celui-ci, à son tour, eut Jean de Longvilliers, écuyer, seigneur d'Estrées, de St-Denis, de POINCY, etc. Son fils, Jean II, n'eut qu'une fille, mariée en 1592.

Il y avait à Meaux en 1727, un M. Longvilliers de Poincy, petit neveu du Commandeur de Malte gouverneur de la Martinique en 1638.

Cette maison originaire de Normandie est rapportée éteinte par Lachesnaye-Desbois, dans son dictionnaire.

ARMES : De sinople, fretté d'argent.

RÉGIS ROY



LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DE MONTREAL

D'après un rapport qui a été présenté au conseil de ville de Montréal par le greffier de la cité, l'honorable M. L.-O. David, il y a à Montréal, en y comprenant la bibliothèque de Saint-Sulpice, qui sera bientôt ouverte au public, six grandes bibliothèques publiques et gratuites, offrant au public plus de 200,000 volumes et des centaines de revues, journaux, etc, etc. Il y a en outre, à Montréal, une quinzaine de bibliothèques, comprenant plus de 200,000 brochures et revues, à l'usage des membres de certaines institutions ou de toute personne payant une contribution annuelle de une piastre.

Glanons dans le rapport de M. David quelques renseignements sur les principales bibliothèques de Montréal :

Fraser Institute—66,000 volumes anglais et français et une collection considérable de gravures, de brochures, de revues et de journaux.

Bibliothèque municipale---12,000 volumes environ, y compris revues, journaux et brochures, dont 7,000 sont des ouvrages techniques et de référence et 5,000 des ouvrages littéraires et historiques ; 4,500 en langue anglaise et 7,500 environ en langue française. Il faut ajouter à cela la bibliothèque municipale de Sainte-Cunégonde, qui possède 3,000 volumes dont cinquante pour cent sont historiques, scientifiques et techniques.

Bibliothèque Saint-Sulpice, rue Saint-Denis—Ouvrira ses portes avec 75,000 à 80,000 volumes et pourra en contenir 250,000. On y trouvera tous les ouvrages importants de littérature, de philosophie, d'histoire, de science et d'art et un nombre considérable de documents et de manuscrits remontant jusqu'à l'origine de la colonie. Les remarquables

collections Sicotte et Baby y seront transportées ainsi que bon nombre d'ouvrages et d'imprimés d'une grande valeur qui se trouvent maintenant dans la bibliothèque privée du Séminaire Notre-Dame.

Bibliothèque de l'Immaculée Conception, rue Rachel— 8,300 volumes environ, dont un grand nombre historiques et littéraires ; revues et journaux.

Bibliothèque du Château Ramezay---Environ 10 000 volumes traitant spécialement d'histoire, d'économie politique et d'archéologie

Commission des Ecoles Catholiques---10,000 volumes environ à l'Académie Commerciale et 400 à 500 volumes dans chacune des 21 écoles sous le contrôle de cette commission. Il y a aussi de semblables bibliothèques dans les écoles dirigées par des Congrégations mais sous leur contrôle. Ces bibliothèques sont pour l'usage des professeurs et des élèves.

Protestant Board of School Commissioners---Trois bibliothèques contenant environ 1000 volumes chacune à l'usage des élèves

Library of McGill University---Environ 145,000 volumes, 30,000 brochures, 400 revues, périodiques etc., traitant de tous les sujets, excepté la médecine. Cette bibliothèque est privée, mais toute personne recommandée peut y avoir accès, et les chambres de lecture sont ouvertes à un public restreint.

Mechanics Institute---Environ 19,000 ouvrages de fiction, d'histoire, de science, de philosophie, etc.

RR. PP. Oblats, rue Visitation---2,796 volumes à l'usage des personnes payant une contribution annuelle de une piastre.

Paroisse Saint-Joseph, rue Richmond---Environ 2,800 volumes et une douzaine de revues et de journaux. Cette

bibliothèque renferme un grand nombre d'ouvrages canadiens à l'usage des personnes payant une contribution annuelle d'une piastre. Les RR. Pères ont en outre une bibliothèque publique et gratuite de cinq cents ouvrages scientifiques et techniques à l'usage des jeunes gens.

The Young Men's Christian Association---Bibliothèque circulante et de référence. 3000 volumes choisis, historiques, littéraires, scientifiques et techniques ; journaux et revues. Bibliothèque à l'usage des membres, mais le public est admis aux salles de lecture.

Collège Sainte-Marie, rue Bleury---4,000 volumes et bon nombre de revues et journaux.

Montréal Free Library, rue Bleury---14,230 livres historiques, littéraires, scientifiques, etc.

Grand Trunk Library, Pointe-Saint-Charles---8,500 volumes ; revues, journaux, ouvrages techniques, scientifiques, historiques, etc. Contribution : $1.00 par année.

Mont Saint-Louis---Trois bibliothèques comprenant 7,000 volumes à l'usage des élèves. Bon nombre d'ouvrages canadiens.

Montreal City Mission Library---Bibliothèque de plusieurs centaines de volumes à l'usage des citoyens d'origine étrangère.

The Salvation Army---Bibliothèque de quelques centaines de volumes.

Ecole normale Jacques-Cartier et Société Historique de Montréal---Bibliothèque composée spécialement de livres et de manuscrits historiques.

Club Canadien, rue Lagauchetière---Environ 3,000 volumes : romans, histoire, géographie, science, etc.

Une victime des Iroquois, Pierre Dagenets dit Lespine

Quelques descendants de Pierre Dagenets dit Lespine (1) ont recherché, à Montréal, sans succès, la date du décès de leur ancêtre que Tanguay ne donne pas, mais voici que le hasard nous fournit ce qu'on a si ardemment désiré trouver et ce, sur une feuille insérée dans le registre de l'île Jésus, Lachesnaie, Tilly, Repentigny, etc , de 1687-1696 et déposé à Joliette.

Quatre jours après le massacre de Lachine, soit le 9 août 1689, les Iroquois étaient à la rivière des Prairies et tuaient Pierre Dagenets.

Celui-ci fut inhumé le même jour, sur le lieu de son trépas, par M. Brissac, curé de Lachenaie, "M. Barthelemi, missionnaire du dit lieu étant absent et environné par les Iroquois, au moulin du rapide de la rivière".

Sa femme, Anne Brandon. fut probablement brûlée ou emmenée prisonnière, à la même date. Longtemps plus tard, une note, sans indication marginale, et à la suite d'un acte du registre de la Rivière des Prairies, nous renseigne sur le sort des restes du malheureux Dagenets :

"Le même jour et an que dessus (8 août 1729), enterré dans le cimetière de la dite église, les ossements de Pierre Dagenès mort depuis 41 ans et qui avait été (inhumé) sur la pointe à deroches, en présence de paul brunet sous-signé avec moi.

Paul Brunet Saladin prêtre, "

E. Z. Massicotte

(1) On écrit maintenant : Dagenais.

OUVRAGES PUBLIES PAR JOSEPH BOUCHETTE (1)

Description topographique de la province du Bas Canada, avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux provinces avec les Etats-Unis de l'Amérique. Par Joseph Bouchette, Ecuyer, arpenteur-général du Bas-Canada et lieutenant-colonel de la milice canadienne. Enrichie de plusieurs vues, plans de ports, de batailles, etc. A Londres : imprimée pour l'auteur, et publiée par W. Faden, géographe de Sa Majesté et du prince régent, Charing-Cross ---1815. X V---664-- LXXXVI pp. in---8.

A Topographical Description of the Province of Lower Canada, with Remarks upon Upper Canada, and on the relative connexion of both provinces with the United States of America. By Joseph Bouchette, Esq.. surveyor-general of Lower Canada and lieutenant-colonel, C. M. Embellished by several views, plans of harbours, battles, etc. London : printed for the author, and published by W. Faden, geographer to His Majesty and the Prince Regent, Charing Cross ---1815. XV---640---LXXXVI pp. in-4.

General report of an officiel tour through the new settlements of the Province of Lower Canada. Performed in the summer of 1824, in obedience to the commands and instructions of His Excellency General Earl of Dalhousie, G. C. B., Captain general and governor in Chief of British North America, etc, etc. By Joseph Bouchette, Esquire, His Majesty's Surveyor General of L C. Part first. Comprehending the townships north of the Saint-Lawrence, and those situate on the Grand or Ottawa River. Quebec : Printed by Thomas Cary & Co. Free Mason's Hall---1825. 90--24 pp. in 8.

Exposition of the case of Lieut. Col. Bouchette, surve-

(1) Décédé à Montréal le 9 avril 1841.

roy general, before the House of Assembly,of Lower Canada. Quebec---1826. 18 pp. in-8.

The British Dominions in North America ; or a Topographical and Statistical Description of the provinces of Lower and Upper Canada, New-Brunswick, Nova Scotia, the Islands of Newfoundlands, Prince Edward, and Cape Breton, including considerations of land-granting and emigration, to which are annexed Statistical Tables and Tables of distances, etc. By Joseph Bouchette, Esq., surveyor-general of Lower Canada, lieut-colonel C. M., vice-president of the Literary and Historical Society of Quebec, and corresponding member of the Society of Arts, London. Embellished with views, plans of towns, harbours, etc. In two volumes, Vol I. London : published by Longman, Rees, Orme, Brown, Green and Longman, Paternosterrow --- 1832. 498 pp. in-4.

The British Dominions in North America ; or a Topographical and Statistical description of the Provinces of Lower and Upper Canada, New-Brunswick, Nova Scotia, the Islands of Newfoundland. Prince Edward and Cape Breton including Considerations on land-granting and emigration, to which are annexed Statistical Tables and Tables of distances, etc. By Joseph Bouchette, Esq., surveyor-general of Lower Canada, lieut-colonel C. M., vice president of the Literary and Historical Society of Quebec, and corresponding membere of the Society of Arts. London. Embellished with views, plans of towns, harbours, etc. In two volumes. Vol, II. London : published by Longman, Rees, Orme, Brown, Green. and Longman. Paternoster-row---1832. 296 pp. in-4.

A Topographical Dictionary of the province of Lower Canada. By Joseph Bouchette. Esq., H. M's Surveyor-General of Lower-Canada, Lieut. Col. C. M., V. P. of the Lit

and Hist. Soc. of Quebec, and corresponding member of the Soc of Arts and Sciences, London. London : published by Longmon, Rees, Orme, Brown. Green and Longman, Paternoster-row---1832.

——— ooo ———

L'Histoire des Bois-Francs

M. l'abbé Chs.-Ed. Mailhot termine en ce moment une HISTOIRE DES BOIS-FRANCS qui n'aura pas moins de cinq cents pages de texte et sera ornée de vingt-cinq gravures.

On aura une idée de cet ouvrage par les titres de ses chapitres :

I Découverte et établissement des Bois-Francs ; II Dénomination des Bois-Francs ; III Historiens des Bois-Francs ; IV Topographie des Bois-Francs ; V Défrichement des Bois-Francs ; VI Privations et souffrances des premiers colons des Bois-Francs ; VII Les deux plus grands obstacles à la colonisation des Bois-Francs ; VIII Consolations des premiers colons des Bois-Francs ; IX Développements de la colonisation dans les Bois-Francs ; X La vie à la campagne il y a cinquante ans ; Esquisse de la paroisse de Saint-Louis de Blandford ; Esquisse de la paroisse de Saint-Eusèbe de Stanfold ; Esquisse de la paroisse de St-Calixte de Somerset ; Esquisse de la paroisse de Saint-Norbert d'Arthabaska ; Esquisse de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska ; Esquisse de la paroisse de Saint-Médard de Warwick ; Esquisse de la paroisse de Sainte-Victoire d'Arthabaska ; Recensements décennaux des Bois-Francs de 1840 à 1910.

M. l'abbé Mailhiot se propose de publier son important travail aussitôt qu'il aura reçu du public le nombre de bulletins de souscription nécessaires pour assurer les frais d'impression de son livre. Il y a aujourd'hui dans les Bois-Francs plusieurs paroisses riches et il est à espérer que M. l'abbé Mailhiot recevra l'encouragement que mérite son travail.

Une lettre inedite du gouverneur Duquesne

Monseigneur,

J'ai passé moi-même en revue le détachement qui est revenu de la Rivière aux Bœufs et je n'ay pu m'empêcher d'être touché du pitoyable état où l'ont réduit les fatigues excessives des portages et le coucher à la belle étoile pendant près de trois mois.

Il n'y a pas lieu de douter que si ces hommes exténués s'étaient mis en route pour rejoindre leur destination, la rivière d'Oyo (Ohio) aurait été jonchée de morts par les fièvres et les fluxions de poitrine qui commençaient à gagner cette troupe et que les Sauvages malintentionnés n'auraient pas manqué de l'attaquer, n'étant composée que de spectres.

Il résulte du sage parti qu'a pris le sieur Marin :

1° D'avoir épargné un grand nombre d'habitants à la colonie.

2° D'avoir fait cesser la consommation des vivres déjà rendus au dernier entrepôt.

3° Il en devrait couter considérablement pour la subsistance de cette troupe pendant un hivernement aux Illinois. Et

4° Il y a plus lieu d'espérer une parfaite réussite en faisant marcher une troupe de choix et toute fraîche qui n'a pas à souffrir aucune fatigue pour entrer en campagne, ainsi que j'ay eu l'honneur de vous le mander par ma dernière lettre du 7 du courant.

J'ay fait arrêter les lettres du sieur de Repentigny, capitaine, qui a manqué de subordination vis-à-vis du sieur Marin, son commandant, en me faisant savoir furtivement la relâche du détachement mais comme il n'écrivait qu'à moy seul pour en donner les premières nouvelles et que je vois clairement que ce n'est que par un zèle indiscret et accoutumé dans la manière de servir de ce pays, je me propose, pour l'exemple, de le punir de la prison à son retour, parce que c'est un bon sujet.

Par les témoignages que j'ay eus du zèle et des talents des officiers qui ont été employés, les sieurs de Céloron aîné et Drouillon méritent la préférence sur les sieurs de la Chauvignery et Bleury que j'ay eu l'honneur de vous proposer, le premier pour lieutenant et le second pour enseigne en pied.

Vous remarquerez, Monseigneur, que je vais chercher le sieur Drouillon à la queue des enseignes en second. Mais cet officier qui a



un zèle infatigable et des talents qui le rendent propre à tout et qu'il a bien mis en usage, mérite une récompense distinguée pour reveiller une émulation trop endormie dans le Canada.

J'ay appris que M. d'Aillebout, qui commande à l'île Royale, n'avait qu'un fils qui servait dans la marine et qu'il ne s'était pas assez bien expliqué lorsqu'il m'a prié de vous solliciter, Monseigneur, pour l'avancement d'un d'Aillebout que j'ay vérifié être son neveu et non son fils. Je ne m'intéresse pas moins à la satisfaction de ce lieutenant de roy, qu'on dit être un bon officier et d'un grand mérite.

Je suis, avec un profond respect,
Monseigneur,
Votre très humble et très obéissant serviteur,
DUQUESNE.

Montréal,
Le 29e novembre 1753.

——— ooo ———

Le Prévost Du Quesnel

COMMANDANT À L'ILE ROYALE

En 1737 le sieur Du Quesnel était capitaine du JASON. Il transporta au Canada des ouvriers pour les mines des Trois-Rivières, et des faux saulniers.

En 1740 il est choisi pour remplacer M. de Forant, à l'Ile Royale, non comme gouverneur mais au titre de commandant et, en mai 1741, le roi lui accorde 5,000 livres pour son déplacement. Son fils sert avec lui l'année suivante.

Cette famille est originaire de Normandie.

En 1766 on trouve à la Guadeloupe, Antoine-Jean-Baptiste Le Prévost Du Quesnel, chevalier, capitaine des frégates du roi, et chevalier de St-Louis.

ARMES : d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux coquilles d'or, et en pointe d'une hure d'argent.

RÉGIS ROY

Biographies canadiennes

M. l'abbé Pierre-Télesphore Sax.---M. l'abbé Pierre-Télesphore Sax était Américain par son père et canadien par sa mère. Il parlait le français et l'anglais. Il était né à Québec le 11 novembre 1822. Son père, élevé aux Etats-Unis, s'appelait William Sax et exerçait à Québec les fonctions d'arpenteur du gouvernement ; sa mère, native de Lacadie, dans la province de Québec, se nommait Osithe Tremblay.

Le jeune Pierre Sax fit ses études au petit-séminaire de Québec, en même temps que son frère William, qui fut moissonné à la fleur de l'âge, alors qu'il était ecclésiastique au grand-séminaire de Québec, et qui donnait les plus grandes espérances. Il se fit remarquer dès lors par ses talents supérieurs, sa vive intelligence, sa riche mémoire et par un goût prononcé pour la lecture des ouvrages sérieux et instructifs.

Il fut ordonné prêtre le 1er octobre 1846.

Nommé vicaire à la cathédrale de Québec, il fut appelé, comme plusieurs autres prêtres, à assister les malheureux émigrés irlandais malades à la Grosse-Ile en 1847, et il contracta la terrible fièvre typhoïde qui mit ses jours en danger. Député à Rome en septembre 1850, auprès de M. le grand-vicaire C.-F. Baillargeon, il assista à la consécration épiscopale de ce dernier comme évêque de Tloa et coadjuteur de l'archevêque de Québec. Il revint avec lui au Canada, et, pendant quelques mois, il demeura à l'archevêché de Québec.

M. Sax fut ensuite envoyé à la desserte de Laval où il demeura trois ans.

Il faisait son entrée dans la nouvelle cure de Saint-Ro-

muald, comté de Lévis, au commencement d'octobre 1854, et c'est là, dans cette paroisse dont il devait être le fondateur, que la Providence voulait qu'il fit briller dans tout son éclat, les qualités de sa belle intelligence et de son esprit vraiment large et judicieux.

Tout y était à faire et à organiser ; les ressources étaient modiques, mais le nouveau curé était fermement décidé de mener à bonne fin l'entreprise qui lui était confiée. D'ailleurs, nul plus que lui ne semblait avoir les capacités nécessaires pour cela. Dès les premières paroles qu'il adressa à ses paroissiens, le 8 octobre, dans la chapelle improvisée où l'on se trouvait un peu à l'étroit, il leur demanda trois choses : DU COURAGE, DE LA GÉNÉROSITÉ ET DE LA BONNE VOLONTÉ. Du courage, il en fallait pour bâtir un presbytère et une église en rapport avec les besoins présents et futurs de la nouvelle paroisse ; de la générosité, il en fallait pour arriver, avec de faibles ressources, à faire face à des dépenses considérables ; enfin de la bonne volonté, il en fallait aussi pour renverser les difficultés, conserver la bonne harmonie entre tous et diriger toutes les forces vers le même but.

Le curé Sax devait trouver dans ses paroissiens ce qu'il leur avait demandé. Lui-même d'ailleurs devait donner l'exemple ; son courage ne devait jamais fléchir ; il devait sacrifier généreusement son temps et son travail et montrer en tout temps non seulement une bonne volonté mais une volonté ferme et inébranlable qui, secondée par une capacité supérieure et une habileté peu commune pour la gestion des affaires, devait réussir à opérer de grandes choses.

. . . .

En 1878, le curé Sax, accablé par un rhumatisme articulaire qui le faisait grandement souffrir, jugea à propos de donner sa démission. Ce fut un jour de tristesse et de deuil pour tous et de larmes pour un grand nombre, que le

jour où le premier curé de Saint-Romuald, après vingt-quatre ans de travail dans la paroisse, fit ses adieux à ses ouailles assemblés en foule considérable à la porte de cette église, qu'ils avaient ensemble élevée à la gloire de Dieu et qui leur rappelait à tous de beaux souvenirs Une adresse lui fut présentée au nom de tous ; elle était remplie des sentiments de gratitude qui débordaient dans l'âme des paroissiens.

Après avoir rappelé les travaux entrepris depuis 1854, les difficultés surmontées la bonne entente et l'harmonie qui avaient toujours existé, l'adresse disait : "Ce temple splendide--l'un des plus beaux de l'Amérique du Nord, sera toujours votre œuvre à vous, monsieur le curé ; toujours il sera considéré comme un monument de votre zèle et de votre bienveillance pour les paroissiens de Saint-Romuald. Jamais, à l'étranger, on ne lui donnera d'autre nom que celui qu'il porte déjà : l'église de M. Sax ! "

Puis soulevant le voile qui cachait bien des secrets de la vie intime de curé, l'adresse continuait :

"Permettez, monsieur le curé, que nous fassions ici mention de l'intérêt tout paternel que vous prenez à nos affaires temporelles. Que de succès, que d'entreprises menées à bonne fin par vos sages avis ! Notre confiance en vous a toujours été illimitée. Aussi quelqu'un avait-il une affaire importante à régler, quelque projet dont la réussite l'inquiétait, immédiatement il allait vous faire part de ses craintes et de ses espérances et toujours vos sages avis lui permettaient d'espérer. Que de fois vous êtes venu généreusement en aide à vos paroissiens quand le malheur les avait frappés et plus d'un parmi nous vous doit une éternelle reconnaissance pour l'avoir relevé dans l'infortune et l'avoir conduit dans les sentiers voisins de l'opulence."

La réponse du pasteur fut pleine d'émotion et ses



adieux furent ceux d'un père à ses enfants. En souvenir des bons rapports qu'il avait toujours eus avec ses paroissiens, il déclara qu'il n'avait pas voulu se fixer ailleurs et qu'il voulait passer le reste de ses jours au milieu d'eux.

En 1870, M. Sax put entreprendre un voyage en Europe ; mais la maladie qui devait l'emporter faisait des progrès visibles, et l'on voyait qu'il serait bientôt enlevé à l'affection de ses anciens paroissiens.

Il mourut d'une attaque d'apoplexie dans la soirée du 19 décembre 1881, à l'âge de 59 ans.

Dans la sacristie de l'église de Saint-Romuald, on voit un portrait en peinture du curé Sax fait en 1868, par l'artiste W. Lampreckt qui avait décoré l'église. C'est bien lui, avec sa belle figure, ses yeux vifs et perçants, sou sourire un peu moqueur. Il porte le rabat qui n'est disparu dans le diocèse de Québec qu'en 1875. et l'index de sa main droite tient fixé sur une table un plan de cette église de Saint-Romuald que les gens ont appelé "l'église de M Sax."

En terminant, relisons l'inscription gravée sur une plaque de marbre près de la porte d'entrée dans l'église de Saint-Romuald :

D. O M.
IN MEMORIAM

Reverendi Domini Patri Telesphori Sax,
Qui, die undecima novembris 1822 natus,
Die autem primâ octobris 1846 sacerdotio initiatus,
Postquam per tres annos Sanctæ Brigittæ de Laval,
Deinde quatuor et vigenti per annos Sancti Romualdi
paroeciam rexerat,
Hoc etiam splendidum templum omnipotenti Deo
Aedificaverat,
Animarum zelo, pietate nec non doctrinâ insiquis,
Operibus dum vivens, mortuus vero largitate,

Magnificus juventutis educator,
Obiit die decimâ nonâ decembris 1881 ;
Quem in memoriâ atque intimo corde præfixum,
Pii gratique hujusce parœciæ fideles
Perpetuo recordentur.
R. I. P.

(Traduction)

D. O M
A LA MEMOIRE
Du Révérend Messire Pierre-Télesphore Sax,
Né le onze novembre 1822,
Et ordonné prêtre le premier octobre 1846 :
Après avoir régi pendant trois ans la paroisse de
Sainte-Brigitte de Laval,
Et pendant vingt-quatre ans celle de Saint-Romuald,
Où il a élevé à la gloire de Dieu
Ce temple splendide,
Plein de zèle pour les âmes, remarquable par sa piété
Comme par sa science,
Généreux bienfaiteur de la jeunesse,
Par des œuvres pendant sa vie et des legs à sa mort,
Il est décédé le 19 décembre 1881.
Son souvenir sera éternellement gravé
Dans la mémoire et le cœur
Des dévoués et reconnaissants fidèles de cette paroisse.

R. I. P.

L'ABBÉ BENJAMIN DEMERS

François Dambourgès.--- Dans la MONTREAL GAZETTE du 8 juin 1901 on trouvera une lettre inédite où John Nairne rend justice à la mémoire du brave et loyal François Dambourgès. Nairne était un des compagnons d'arme de Dambourgès à la journée du 31 décembre 1775, sous les murs de Québec.

RÉPONSES

Un Bonaparte en Amérique. (XX, II, p. 60).—Joseph Bonaparte, l'ancien roi d'Espagne, n'a-t-il pas habité le Canada après 1815 ?

Nous ne croyons pas qu'aucun membre de la famille Bonaparte ait jamais habité le Canada. Ce qui a pu contribuer à répandre cette erreur c'est que Joseph Bonaparte, l'ancien roi d'Espagne, le frère aîné de Napoléon Ier, a vécu aux Etats-Unis de 1815 à 1832.

Après la défaite de Waterloo, Joseph Bonaparte se sauva de Paris à Rochefort, afin de trouver une occasion propice pour passer aux Etats Unis. Il s'embarqua dans la nuit du 25 juillet 1815, sur le brick américain de 200 tonneaux le "Commerce", capitaine Misservey. Après avoir échappé deux fois aux poursuites des vaisseaux de guerre anglais, le "Commerce" arriva à New-York le 28 août 1815.

Joseph Bonaparte qui avait adopté le nom de comte de Survilliers s'établit à Point-Breeze, état de New Jersey. Il se fit construire sur une hauteur qui domine la rive jerseïenne une superbe villa qui ne le cédait qu'à la Maison Blanche habitée par le président des Etats-Unis.

Joseph Bonaparte ou le comte de Survilliers vécut là près de vingt ans, en compagnie de quelques Français qui l'avaient suivi. Possesseur d'une grande fortune, il la fit servir à aider tous les anciens amis de son illustre frère qui, ruinés par la chute de l'Empire, vinrent chercher un refuge aux Etats-Unis.

Parmi les hôtes illustres de Joseph Bonaparte à Point-Breeze on compte le maréchal Grouchy, le général Clausel, le général Bernard, les généraux Charles et Henri Lallemand, le général Lefebvre-Desnouettes, le général Vandamme, le colonel Amable de Girardin, le colonel Latapie, le colonel et le capitaine Grouchy, tous deux fils du maréchal, Regnault de Saint-Jean d'Angély, le comte Réal, Miot de Mélito, LaKaval, l'ancien préfet comte Quinet, les deux fils de Fouché, Eugène Ney, fils du maréchal, le duc de Montebello, etc., etc.

Lors de la tournée triomphale de Lafayette aux Etats-Unis en 1824-1825, le général-citoyen se rendit à Point-Breeze et fut très cordialement reçu par Joseph Bonaparte. Lafayette qui regrettait d'avoir pris part à la restauration des Bourbons, fit à Joseph Bonaparte la proposition de placer Napoléon II sur le trône. Il lui demanda de placer dix millons de francs à sa disposition dans ce but. Avec ce levier il se faisait fort de réussir en moins de deux ans. L'ancien roi d'Espagne déclina la proposition, trouvant que les moyens n'étaient pas à la hauteur du résultat.

Malgré la sympathie dont les Américains entouraient Joseph Bonaparte celui-ci s'était toujours ennuyé aux Etats-Unis. Il profita de

la Révolution de 1830 pour retourner auprès de sa femme et de ses filles qui n'avaient jamais pu se faire à la vie des Etats-Unis. Il s'embarqua à la fin de juillet 1832 à bord de l'"Alexander", capitaine Brown. L'ex-roi vint cependant voir ses amis américains deux fois, en 1835 et en 1839.

Notons que pendant son séjour aux Etats-Unis Joseph Bonaparte avait contribué à la fondation du journal le " Courrier des Etats-Unis", qui existe encore à New-York.

Joseph Bonaparte, était arrivé aux Etats-Unis exilé, fugitif, reçu presque à regrets. Il en partit hôte apprécié, honoré et regretté de tous ceux qui l'avaient rencontré.

LE FIEF DU SAULT-AU-MATELOT. (XX, II, p. 60.)---" Louis Hébert, premier défricheur canadien, écrit M, l'abbé Azarie Couillard Després, est encore le premier seigneur. Pour lui fut inauguré le système féodal qui a rendu de grands services dans la colonisation de notre pays. ".

Louis Hébert, avant de quitter la France, s'était fait donner un terrain d'environ dix arpents en superficie. Afin de ne pas être dépossédé par les Associés de la Cie des Marchands, qui montraient beaucoup de mauvaise volonté, il s'adressa au duc de Montmorency pour obtenir des lettres patentes qui lui garantiraient la possession de son terrain.

Le 23 février 1623, le duc de Montmorency expédiait à Hébert des lettres de concession, lui octroyant cette partie de la haute-ville de Québec sur laquelle s'élèvent aujourd'hui la basilique, le séminaire, l'université Laval, etc., etc.

Après la mort du duc de Montmorency, Louis Hébert envoya une supplique au duc de Ventadour lui demandant de confirmer sa concession. Il rappelait dans sa demande les services qu'il avait rendus à la Nouvelle-France.

Le duc de Ventadour s'empressa de ratifier la concession accordée à Louis Hébert. Il lui accorda tout le terrain qu'il avait défriché, avec le droit d'en jouir en fief noble ainsi que ses descendants.

Nous trouvons le titre accordé par le duc de Ventadour dans le récent ouvrage de M. l'abbé Couillard Desprès, *Louis Hebert et sa famille*. Il se lisait comme suit :

" Henry de Lévis, duc de Vantadour, pair de France, lieutenant-général pour Sa Majesté très Chrestienne au gouvernement de la province de Languedoc et Vice-roy de la Nouvelle-France.

" A tous ceux qui ces présentes lettres, verront, salut :

" Scavoir faisons que Louis Hébert l'un des sujets et habitants au susdit païs de la Nouvelle-France, nous a fait dire et remontrer que

depuis plusieurs années, il a souffert de longs et pénibles travaux, périls et despenses supportées sans intermission à la descouverte des terres du Canada et qu'il est le chef de la première famille qui ait habité depuis l'an seize cent jusqu'à présent, laquelle il a conduit même avec tous ses biens et moyens qu'il avait à Paris ayant quitté ses parents et amis pour donner ce commencement à une colonie et peuplade chrestienne en ces lieux et contrées qui sont privés de la connaissance de Dieu pour n'estre esclairez de la Saincte Lumière, auxquelles fins s'estant le dict Hébert arresté près le grand fleuve St-Laurens, au lieu de Québec joignant l'habitation qui est entretenue par la société par Sa Majesté et, par nous confirmée, il aurait par son travail et industrie assisté de ses serviteurs, domestiques deffrichée certaine portion de terre comprise dans l'enceinte d'un clos, et fait bastir et construire un logement pour luy, sa famille et son bestail ; desquelles terres logement et enclos il auroit obtenu de Monsieur le duc de Montmorency notre prédécesseur vice-roy le don et octroy à perpétuité par les lettres expédiées le samedi quatriesme février mil six cens vingt-trois ; Nous pour les considéraions sus-alléguées et pour encourager ceux qui désireront cy-après peupler et habiter le dit païs du Canada, avons donné, ratiffié et confirmé, donnons, ratiffions et confirmons au susdit Louis Hébert et ses successeurs et héritiers et suivant le pouvoir nous octroyé par Sa Majesté toutes les susditer terres labourables, deffrichées et comprises dans l'enclos du dit Hébert ensemble la maison et bastiment ainsy que le tout s'estant et comporte au dit lieu de Québec sur la grande rivière ou fleuve St-Laurens pour en jouir en fief noble par luy ses héritiers et ayans causes à l'advenir comme de son propre et loyant acquest et en disposer pleinement et paisiblement comme il verra bonestre, le tont relevant du fort et chasteau de Québec aux charges et conditions qui luy seront cy après par nous imposées et pour les mesmes considérations avons faict don au dict Hébert et à ses successeurs, hoirs et héritiers de l'estendue d'une lieue française de terre située proche le dict Québec sur la rivière St-Charles qui a estée bornée et limitée par les sieurs de Champlain et de Caen pour les posséder, deffricher, cultiver et habiter ainsy qu'il jugera bon estre aux mesmes conditions de la première donation, faisant très expresses inhibitions et deffenses à touter personnes de quelle qualité et conditions quelles soient de le troubler ny empescher en la possession et jouissance d'icelles terres, maisons et enclos, enjoignant au sieur de Champlain nostre lieutenant-général en la Nouvelle-France de maintenir le dict Hébert en sa susditte possession et jouissance envers tous et contre tous. Car telle est notre volonté.

" Donné à Paris le dernier jovr de février mil six cens veint six.

(Signé) DE VENTADOUR "

Par cet acte de concession Louis Hébert devint le premier seigneur de la Nouvelle-France. Le fief noble qu'on lui accorda à la haute-ville de Québec prit le nom de fief du Saut-au-Matelot.



Après la mort de Louis Hébert, le fief du Sault-au-Matelot passa à sa fille Guillemette Hébert, épouse de Guillaume Couillard. Celle-ci le vendit à Mgr de Laval qui, lui-même, le donna au séminaire de Québec.

VILLEMARIE-MONTREAL (XX ,III, p. 104.(---A quelle date, me demande-t-on, le nom de Villemarie a-t-il été abandonné pour celui de Montréal ?

La question n'est pas facile à résoudre. L'île où s'épanouit, aujourd'hui, la métropole canadienne, portait le nom de Montréal au début du XVIIe siècle. La société qui se forma alors pour coloniser cette ile prit le nom de Notre-Dame de Montréal et elle avait comme un de ses objets, la fondation d'une ville qui s'appellerait Villemarie (Véritab. motifs, p. 15 et 25 ; Faillon, II, 380)

Villemarie est exclusivement employé dans les actes de M. de Mai sonneuve ainsi que dans ceux des notaires Jean de Saint-Père, Nicolas Gastineau, Lambert Closse, Benigne Basset et J. B. Adhémar.

L'abbé Dollier de Casson, en 1672-73, semble se servir du vocable Montréal, pour désigner la ville aussi bien que l'ensemble de la seigneurie, mais le cas est exceptionnel.

C'est dans l'ordonnance de l'intendat Raudot, du 5 décembre 1705, (Ed. et Ord., II, 257), que je rencontre, pour la première fois, l'expression " Ville de Montréal " et par la suite elle est adoptée officiellement partout.

En résumé, il me parait difficile de fixer une date exacte à ce changement de nom, mais l'on peut avancer que c'est à partir du XVIIIe siècle que l'usage s'établit d'appeler notre ville, Montréal.

E, Z. MASSICOTTE

— —— ooo ——

Prochains Livres

Le Révérend Père Laurent Legoff, O.M.I., missionnaire depuis quarante-sept ans dans l'Ouest Canadien et résidant depuis trente-deux ans avec les Montagnais du Lac Froid, Alta, est en ce moment en Europe où il fait imprimer un DICTIONNAIRE FRANCAIS-MONTAGNAIS une VIE DE JÉSUS-CHRIST et un COURS d'INSTRUCTIONS en montagnais.

***

M. John Boyd, de Montréal, achève présentement la rédaction de l'histoire de Cartier et de son temps, qui devra paraître à l'occasion du Centenaire. L'auteur veut s'efforcer de montrer dans leur vraie lumière les événements de ce temps et de faire à chacun sa vraie part de mérites.

Les Ouvrages canadiens récents

C. C. James, DAVID-WILLIAM SMITH (A supplementary note to the Upper Canada Election of 1792). Ottawa, printed for the Royal Society of Canada--1913.

En 1902, M. James publiait un intéressant travail, THE FIRST LEGISLATORS OF UPPER CANADA. En 1903, il revenait devant le public avec un travail aussi utile, THE SECOND LEGISLATURE OF UPPER CANADA. Dans cette troisième étude, M. James donne des détails supplémentaires sur un des législateurs de 1792, David---William Smith.



Régis Roy, ISAAC ET ALEXANDRE BERTHIER, capitaines au régiment de Carignan. Imprimé pour la Société Royale du Canada, Ottawa. 1914.

Avons-nous eu deux capitaines Berthier en 1665 avec le régiment de Carignan ? Ces noms de Isaac et Alexandre couvraient-ils un seul ou deux personnages ? Voilà ce que l'on s'est déjà demandé et que, par une déduction assez logique, on a tenté de résoudre en affirmant qu'un seul capitaine Berthier vint au pays.

A l'aide de documents inédits, M. Roy établit que deux Berthier vinrent dans la Nouvelle-France en 1665. Isaac Berthier repassa en France en 1668, Alexandre Berthier resta au Canada. Il s'y établit, prit femme et obtint en 1672 un octroi de 28,000 arpents de terre.

Henri Bourassa, FRENCH AND ENGLISH ; FRICTIONS AND MISUNDERSTANDINGS. A few reflexions à propos of the mayoralty contest, with preface letters from



M. C. H. Cahan, K. C., and Mr J. C Walsh. Imprimerie du " Devoir ", 71a, rue Saint-Jacques, Montréal.

***

Paul Morin, LES SOURCES DE L'OEUVRE DE H. W. LONGFELLOW, Paris, Emile Larose---1913.

C'est là la thèse que l'auteur du PAON D'EMAIL, notre compatriote, M. Paul Morin, a soutenue devant la Faculté des lettres de Paris le 17 juillet 1912, et qui lui a valu le diplôme de docteur-es-lettres de cette université.

***

Alphonse Gagnon, QUESTIONS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. Editeur, J. P. Garneau, Québec--1913.

Recueil d'un certain nombre d'études dont quelques-unes ont déjà paru dans la REVUE CANADIENNE. Le BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE des éditeurs Desclée de Brouwer & Cie dit de ces études :

" Ecrites au point de vue du pays --- cette Nouvelle-France d'au delà des mers, qui a conservé un si fidèle souvenir du pays des ancêtres,ces études traitent de questions littéraires, sociales, historiques, parfois même d'apologétique. Très au courant de tout ce qui concerne le mouvement intellectuel et économique de son pays, M. Gagnon n'en est pas moins au fait de ce qui se passe à l'étranger, et ce qu'il dit, par exemple, des hommes et des choses de France, ne manquera pas d'intéresser les lecteurs. Comme pièce documentaire de l'époque, le livre restera et sera fort utile. "

***

SAINT-HYACINTHE ET LA TEMPERANCE (1854-1913) Rapport du premier congrès diocésain (10 septembre 1913). Publié par le Comité permanent de tempérance du diocèse de Saint-Hyacinthe, Qué (Canada)--- 1914.

Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, écrit au sujet de cet important ouvrage :

" Dans les rangs du peuple où le volume obtiendra, j'espère, une large diffusion, on s'apercevra, de mieux en mieux, comment, à la lumière des principes, au témoignage de l'expérience et à l'aide des plus récentes découvertes scientifiques, les erreurs se dissipent, les préjugés s'écartent et les illusions tombent. Il pourra constater, ce peuple, combien il eut tort d'accepter en bloc l'héritage des ancêtres sans tenir compte de leur ignorance, excusable sans doute, sur une question d'intérêt vital comme celle de l'usage des spiritueux. Et, pour ce qui regarde l'avenir, il comprendra que le facteur le plus indispensable dans la lutte contre l'intempérance, c'est l'abstention personnelle, d'abord, et, en second lieu, un courage civique qui ne se laisse arrêter par aucune considération d'intérêt, d'amitié, de rancune, de condoléance ou de vaine pitié "

" Tels sont, dit Mgr Bernard, les grandes lignes et la pensée dominante, la matière et l'esprit du volume que nos prières et nos vœux accompagnent, afin qu'il opère le plus de bien possible. "

Il est certain que la diffusion d'un tel livre ne peut qu'être d'un fécond résultat au point de vue de la croisade entreprise. Pour ceux qui ont à combattre il constitue un précieux document auquel ils auront souvent recours.



Louis Gilbert. ESSAI DE MONOGRAPHIE SUR LA SASKATCHEWAN. Paris. 1914.

Travail important sur la géographie historique, physique, politique et agricole de cette grande province de l'Ouest. Volume de grand format, il est une vraie mine de renseignements sur la géologie, la flore, la faune, les richesses naturelles, l'histoire et l'économie de la Saskatchewan.

L'abbé J. A. D'amours, LA FOI ET L'INTELLIGENCE DE LOUIS VEUILLOT. Causerie donnée à l'Université Laval de Québec, pour les fêtes du centenaire de Louis Veuillot, le 18 décembre 1913. Québec, Imp. l'Action Sociale limitée, 103, rue Sainte-Anne.-- 1913.

M. l'abbé D'Amours termine son remarquable travail en disant à la jeunesse canadienne :

" Puissiez-vous, jeunes hommes et jeunes gens, aimer assez la noblesse de votre âme et la grandeur de notre race, pour marcher nombreux sur les traces d'un Veuillot. Puissiez-vous éprouver comme lui combien il est doux et glorieux de pouvoir déclarer, triomphant, au soir d'une vie parfaitement remplie : " Le bonheur, le repos, la gloire de la vie, c'est de servir l'Eglise."

Alphonse Gagnon, NOTES SUR LES SAUVAGES DU CANADA---LONDRES --- 1913.

Ce travail a été présenté par l'auteur au dix-huitième congrès des Américanistes tenu à Londres en 1913, D'après M. Gagnon, la population aborigène du Canada compte encore quelque 108.261 représentants (statistique de 1910). Ces sauvages sont répartis par groupe plus ou moins nombreux par tout le Dominion. C'est la Colombie Anglaise qui en possède la plus forte proportion, soit 24,581, tandis qu'Ontario n'en contient que 22,496 et Québec 11,462.

***

R. P. Joachim-Joseph, O. F. M., LA BETISE DIABOLIQUE DU BLASPHEME.

La préface de cet opuscule est condensée en quelques lignes :

" --- Sais-tu, Baptiste, que tu fais un fou de toi ? . . --- Comment ça ? . . --- Mais tu blasphèmes comme un démon. Donne-toi seulement la peine de réfléchir un moment et tu



comprendras que blasphèmer c'est sot, insensé, diabolique et infernal. "

L'auteur annonce et résume comme suit les cinq chapitres de sa brochure :

1o. Je vais te dire, Baptiste, ce qu'on entend par le blasphème ; 2o Combien le blasphème est grave ; 3o D'où vient le blasphème ; 4o De quelle race et de quel pays est le blasphèmateur ; 5o Et, si tu en as la patience, nous verrons combien sont insensés les paroles grossières et les jurons. "

***

COMMISSION DE LA CONSERVATION, CANADA. Quatrième rapport annuel, 1913.

Hygiène publique, protection forestière, réserve à gibier, pêcheries, plans de villes, recensement agricole, etc, on trouve tout dans cet intéressant rapport qui fait voir, une fois de plus, le sérieux et bon travail accompli par la Commission.

***

ECOLE DE REFORME DE MONTREAL POUR GARCONS. Sous la direction des Frères de la Charité --- 1914.

Cette plaquette donne l'historique de l'Ecole de réforme de Montréal et fait connaître les œuvres de cette maison depuis sa fondation en 1873.

Pendant les quarante années de son existence l'Ecole de réforme de Montréal a reçu plus de 9,000 jeunes gens et enfants. L'institution possède un local et un programme de tout premier ordre. Les divers métiers enseignés à l'Ecole de réforme sont ceux de tailleurs et couturiers imprimeurs, typographes, cordonniers, ferblantiers, tailleurs de cuir, monteurs en chaussures, etc, etc. La part faite à la religion à l'Ecole de réforme est large, mais elle ne l'est pas trop car

tout système éducatif et à plus forte raison tout système réformateur doit avoir la religion pour base.

***

UNE PAGE NOUVELLE DE L'HISTOIRE DE LA TRAPPE D'OKA. Election et bénédiction solennelle du Très Révérend Père Dom Pacôme Gaboury, deuxième abbé de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes (24 octobre-13 novembre 1913). Abbaye de N.-D. du Lac des Deux-Montagnes, La Trappe, P. Q. (1914).

On a pas oublié le deuil que fit à l'abbaye de Notre-Dame du Lac, à Oka, en août 1913, la mort de Dom Antoine Oger, premier abbé du lieu. On se rappelle aussi les fêtes mémorables qui marquèrent la bénédiction abbatiale de Don Pacôme Gaboury, successeur de Don Antoine. Les moines de Notre-Dame du Lac ont voulu que le souvenir de cette mort et de ces fêtes ne se perdit point. Ils ont confié à l'un d'eux, le soin de faire en un livre durable, le récit illustré de ces événements.

Tous les amis des Cisterciens liront avec intérêt cette nouvelle page de l'histoire de l'abbaye de Notre-Dame du Lac. A sa lecture, ils comprendront la place que l'ordre de Citeaux mérite d'occuper dans notre pays, et le bien qu'il peut y faire.

R. P. S. Bellavance, S. J. POUR PREPARER L'AVENIR. Montréal. Imprimerie du " Messager " 1300, rue Bordeaux --- 1914.

" A mes frères du clergé paroissial ces pages sont humblement dédiées." Telle est la classe de lecteurs à laquelle s'adresse le Père Bellavance dans son livre POUR PREPARER L'AVENIR. L'auteur donne les raisons d'être de l'A. C. J. C. et résoud les objections qu'on entend parfois formuler contre elle. L'A. C. J. C. n'est pas assez connue et elle sem-

ble malheureusement n'avoir pas toujours été bien comprise de ceux qui ne l'ignorent pas tout à fait. Premier directeur-général, le Père Bellavance pouvait mieux que tout autre montrer cette œuvre sous son véritable jour et dissiper les préjugés qui ont entravé son expansion.

LE CANADA ECCLÉSIASTIQUE POUR 1914. Beauchemin, éditeur, Montréal.

L'arrivée du nouveau volume cause aux amateurs un bonheur d'autant plus grand que l'année dernière la rumeur avait circulé qu'il devait suspendre sa publication, faute d'encouragement Le CANADA ECCLÉSIASTIQUE de 1914 est tout aussi intéressant, utile et pratique que ses devanciers. Nous y trouvons encore les bonnes éphémérides préparées par M. l'abbé Beaubien. De nombreuses gravures hors texte ajoutent à la valeur du volume.

——— ooo ———

L'abbé A.-C. Dugas, GERBES DE SOUVENIRS OU MÉMOIRES, ÉPISODES, ANECDOTES ET RÉMINISCENCES DU COLLÈGE JOLIETTE. Tome premier. Montréal, Arbour et Dupont, imprimeurs-éditeurs, 249, rue Lagauchetière Est. 1914.

Les gerbes qui composent ce volume de 383 pages avaient déjà été publiées dans l'ÉTOILE DU NORD, de Joliette. Les anciens élèves du collège de Joliette ont obtenu de l'abbé Dugas qu'il donnerait une forme plus durable à ces intéressants souvenirs.

Ce livre aura de nombreux lecteurs. Les anciens de Joliette y trouveront des souvenirs qui les feront revivre de la douce vie d'autrefois ; les jeunes y apprendront l'histoire de leurs aînés et de leur collège. L'auteur, en faisant l'histoire du collège de Joliette, est amené à parler des paroisses environnantes et des personnages qui y ont joué un rôle.

M. l'abbé Dugas servi par une mémoire extraordinairement heureuse, un goût sûr et un esprit d'observation qui sait saisir les moindres nuances, a fait un livre intéressant non seulement pour ceux qui ont eu le bonheur de passer par le collège de Joliette mais pour tous les lecteurs canadiens.

Il n'était pas facile, évidemment, de classer ces souvenirs en chapitres suivis, mais l'auteur présente ces gerbes de façon si agréable qu'on les lit, toutes, avec intérêt. En somme, le livre de M. l'abbé Dugas rappelle aux anciens de Joliette les jours passés dans les murs du collège et fera regretter aux autres lecteurs de pas avoir passé par là. A coup sûr, tous les lecteurs du livre de M. l'abbé Dugas auront hâte de lire le second volume annoncé.

QUESTIONS

Deux frères Audoire, Jean et Louis, vinrent s'établir au Canada, plus probablement dans la province de Québec, vers 1792. Ils étaient fils de Jean Audoire et de Marie Bouteille, de Campugnan (Gironde). Jean Audoire était né le 5 mai 1759 et Louis Audoire en 1780. Tous deux s'occupaient en France du commerce des bestiaux, grains, farines, etc. En 1812 ou 1813, Jean Bienvenu, neveu des frères Audoire, vint les rejoindre ici. Il était né en 1794.

Il s'agit maintenant de retracer ces personnages. Où sont-ils morts ? Ont-ils laissé des descendants ? Où sont-ils établis ?

X X X.

— Dans son " Histoire de la seigneurie de Lauzon ", feu M. J.-Edmond Roy nous parle d'une petite colonie de Suisses qui, sous le régime français, vinrent s'établir à la Grande-Anse, aujourd'hui Sainte-Anne de la Pocatière. Les Miville dit Déchêne, si je ne me trompe, descendent d'un de ces Suisses établis à la Grande-Anse avant 1759. Où trouverais-je l acte de concession des terres qui furent accordées dans la Grande-Anse aux citoyens de la Suisse ?

DECHENE.

— Je vois souvent nos historiens faire mention d'une série d'ouvrages historiques sur le Canada connue sous le nom d'édition ou de série Cramoisy. Par qui ces volumes ont-ils été publiés ? Pouvez-vous me donner les titres de chacun des volumes de la série Cramoisy ?

BIBLIO.

— Le portrait de Champlain par Montcarnet est-il le seul portrait authentique du fondateur de Québec ? Existe-t-il un portrait eu profil de l illustre Champlain ?

PHOTO.

— Pourriez-vous me donner l'origine du nom Belvédère appliqué à un nouveau quartier de la cité de Québec ?

D. O.

— En 1863, le savant abbé Ovide Brunet publiait une brochure intitulée "Notice sur les plantes de Michaux et sur son voyage au Canada et à la Baie d'Hudson d'après son journal MANUSCRIT. " Le journal de Michaux mentionné ici a-t-il été publié depuis ? Si le récit du voyage de Michaux n'a pas été publié, qui a en sa possession ce précieux manuscrit ?

ABC.



Catherine Tegahkouita, la sainte sauvagesse

(Suite)

Ce fut le dimanche des Rameaux de l'année 1680 que nous aperçumes qu'elle mourrait bientôt. Le mardi, elle reçut le Saint Viatique avec des sentiments de piété que je ne saurais décrire. les néophytes qui étaient présents, témoins d'une si admirable vertu ne pouvaient retenir leurs larmes. Elle passa le reste du jour et la nuit suivante à répéter ces actes qu'elle avait faits si souvent de son vivant. Le mercredi de la semaine sainte qui fut le dernier jour de sa vie, elle reçut l'extrême onction vers les trois heures et demie de l'après midi, en pleine connaissance, et quitta bien tranquillement cette vie le 17 avril 1680, à l'âge de 24 ans, et aussitôt le village fut rempli de l'odeur de sa vertu et de la réputation de sa sainteté, surtout lorsque les sauvages s'étant réunis pour la prière du soir dans la chapelle, je leur montrai quel trésor ils avaient en cette bienheureuse femme et quelle perte ils avaient faite.

Sa sépulture eut lieu le lendemain, vers le soir, tous y répandirent des larmes sincères causées moins par le chagrin que par la joie qu'ils éprouvaient dans l'espérance d'avoir une puissante protectrice dans le ciel. Les Pères firent la remarque que Catherine n'ayant eu d'autre amour que Notre-Seigneur Jésus-Christ caché dans le sacrement de l'Eucharistie et attaché à la croix, ce n'était que par une Providence particulière de Dieu qu'elle rendit son âme bien-aimé à son céleste époux, le mercredi de la semaine sainte, peu avant ces jours où on célèbre l'institution du pain céleste et la mort cruelle du Sauveur.

On a dans la Mission la pieuse coutume de désigner quelques femmes pour assister surtout pendant la nuit ceux qui sont gravement malades. Le Prêtre en désigna deux, une jeune et une vieille pour rendre ce service à Catherine. La plus jeune à peine âgée de 20 ans ayant l'habitude de se flageller souvent jusqu'au sang, demanda au Père la permission d'aller dans la forêt, aux environs, prendre la discipline afin d'obtenir pour Catherine la grâce de faire une bonne mort. Catherine vit par une lumière intérieure ce qu'elle avait fait seule dans le bois et dans les ténèbres ; quand ensuite elle vint chez elle, elle lui fit signe de s'approcher, loua sa piété et la remercia. La jeune femme



toute surprise lui demanda ce qu'elle voulait. Alors Catherine lui dit en lui serrant la main: je sais ce que tu viens de faire et d'où tu viens, continue à vivre dans la piété et compte que, si je monte au ciel, je me souviendrai de toi auprès du Très-Haut.

Ce qui suit est plus admirable ; plusieurs femmes distinguées par leur vertu désiraient être présentes à son trépas. Mais elles avaient à couper du bois pour les besoins de la maison, elles ne savaient à quel parti s'arrêter. Nous crûmes devoir consulter Catherine elle-même : " qu'elles aillent au bois, dit elle, elles auront encore le temps de me voir mourir. Elle demeura dans le même état jusqu'à trois heures de l'après-midi attendant leur retour, comme pour tenir sa promesse. A peine la dernière d'entre elles était entrée, qu'au même instant elle parut perdre connaissance et rendit paisiblement son âme à Dieu en leur présence.

Voici un autre fait qui semble miraculeux. Deux jeunes filles âgées d'environ quinze ans et formées à toutes les vertus, se mirent à délibérer sur ce qu'elles pourraient faire à l'exemple de Catherine, pour plaire à Dieu ainsi qu'à Catherine. Elles pensèrent toutes deux qu'elles ne pourraient rien faire de plus agréable à Dieu et à sa servante que de vouer leur virginité à Dieu, ainsi que l'avait fait Catherine et de choisir Jésus pour leur époux, Marie pour leur mère. Elles en convinrent entr'elles et recommandèrent leur dessein à Dieu ainsi qu'à Catherine, dans leurs prières.

Une grande difficulté s'y opposait, c'est que leurs parents n'y consentiraient jamais. Enflammées d'un nouvel amour de Dieu, d'un nouveau désir de conserver la virginité, elles se mirent à demander à Catherine avec ferveur de leur obtenir de mourir vierges par son intercession s'il ne leur était pas possible de demeurer vierges comme elle pendant leur vie. Catherine exauça cette pieuse et héroïque demande, il est du moins permis de le croire.

Peu de temps après, à la grande surprise et contre l'attente de tous, elles furent toutes deux retirées de ce monde.

Entre les événements qui suivirent la mort de Catherine, je crois devoir mentionner la piété fervente qu'on vit dans toute la Mission de Saint-François-Xavier. Ce n'était dans toutes les loges que de ferventes exhortations à la perfection chrétienne, exhortations faites non seulement en paroles, mais beaucoup plus par les oeuvres. Des gens mariés se séparèrent par un consentement mutuel, plusieurs jeunes

veuves se vouèrent à la continence perpétuelle ; d'autres firent la même promesse, au cas où leurs maris mourraient avant elles, et elles tinrent dans la suite cette promesse. D'autres, à l'exemple de Catherine, passèrent des nuits entières à se tourmenter en couchant sur des épines éparses dans leurs lits, et il y eût dans la mission une si grande ardeur de zèle pour les mortifications corporelles que je puis assurer en vérité que dans les monastères même les plus rigoureux on s'inflige à peine autant de mortifications et de si horribles macérations que nos néophytes s'en imposaient à eux-mêmes.

Six jours après sa mort, un des nôtres, pendant qu'il récitait son oraison du matin vit Catherine lui apparaître sous la forme d'un soleil levant. Le prêtre voyait à sa droite une église renversée de fond en comble, à sa gauche des sauvages attachés à un poteau et brûlés Cette vision dura deux heures ; le Père ne voulut d'abord rien en dire, et il ne le déclara que longtemps après, lorsqu'arrivèrent les événements indiqués par ces signes et lorsque Catherine eut commencé à se signaler par des miracles.

Trois ans après sa mort, dans une horrible tempête, telle qu'on n'en vit jamais de semblable, la terre trembla, le ciel sembla être tout en feu, l'église de la mission fut renversée, trois des nôtres se trouvèrent enveloppés dans cette ruine commune sans avoir eu aucun mal, faveur qu'ils attribuaient aux mérites de Catherine qu'ils avaient offerts à Dieu. Vers le même temps, trois de nos sauvages, un homme et deux femmes, furent pris dans les champs par les Iroquois qui assiègeaient en vain notre village ; qui les emmenèrent prisonniers dans leur pays et les brûlèrent attachés à un poteau en haine de la foi ainsi que de la Mission.

L'année suivante, Catherine se montra de nouveau au Père le corps tout resplendissant, et en même temps il se sentit averti intérieurement de distribuer au peuple son image peinte.

(La fin dans la prochaine livraison)



BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXI BEAUCEVILLE—MAI 1914 No. 5

NOTRE-DAME DE QUÉBEC

Le Nécrologe de la Crypte

OU

Les inhumations dans cette église depuis 1652 (1)

Le 10 juillet 1661, Monseigneur de Laval portait un "Règlement pour les enterrements et services dans la paroisse de Québec", et il convient peut-être de le citer ici malgré quelques petits reproches, d'ailleurs tout paternels, qu'il y a glissés.

(1). Le travail que voici n'est probablement pas sans lacunes, ni sans erreurs, et comme il a un autre but que celui de la publicité pure et simple, nous serions reconnaissant à qui voudrait bien le corriger sur un point ou sur un autre.

Adresse : P.-V. Charland, O. P., 301, Grande Allée, Québec.

Les registres, nécrologes ou autres documents consultés n'indiquent généralement l'âge des personnes que sous la rubrique ENVIRON : "environ trente ans, environ quarante ans", et très souvent ils n'en indiquent pas du tout. Dans ce cas, nous avons eu recours, et souvent avec profit, au DICTIONNAIRE GENEALOGIQUE de Mgr Tanguay, un ouvrage dont on dit quelquefois beaucoup de mal, "parce qu'il fourmille d'erreurs", mais dont on pourrait dire aussi beaucoup de bien, parce qu'il fourmille de renseignements, et de renseignements



"Vu que la plupart des habitants de la ditte paroisse demandent à l'envi que leurs parents soient enterrés dans l'église,quoiqu'elle soit peu spacieuse et qu'il n'y ait presque point de place pour cet effet, d'autant qu'elle est toute bâtie sur le roc, ce qui serait cause dès à présent d'une grande incommodité pour la mauvaise odeur qui s'exhale des corps qui y ont été inhumés jusques à présent ; vu de plus leurs plaintes (les plaintes des marguilliers) sur ce que.semblablement, la plupart des habitants du dit Québec demandent aisément des enterrements honorables pour leurs parents deffunets, beaucoup de luminaire, de messes hautes et de services funéraux, dont ensuite l'on ne peut tirer aucun payement, non pas même les droits de fossoyeur et sonneur, d'où s'ensuit que la fabrique s'engage en plusieurs debtes : pour obvier à tous ces désordres et empescher un air contagieux et pestiféré ; vu d'ailleurs que la plupart des choses énoucées ci-dessus se demandent souvent plutôt par vanité et ambition que par dévotion, Nous avons ordonné et ordonnons que cy-après aucun ne soit enterré dans la dite église qu'il n'ait ôter payé auparavant pour cet effet la somme de six vingt livres au profit de la fabrique entre les mains des marguilliers, et fait en outre creuser à ses propres dépens une fosse d'une profondeur suffisante.... Faisons défense aux marguilliers de fournir aucun luminaire aux frais de l'église sinon aux enterrements et services qui seront faits pour les pauvres ainsi (I). "

Il ne paraît pas que ce règlement ait eu beaucoup d'effet. La permission ou le privilège pouvant s'obtenir enco-

---

introuvables ailleurs. Pour les temps modernes, les régistres sont d'ordinaire plus explicites quant à l'âge, à la qualité des personnes, etc., et le plus souvent, nous les avons cités tels quels.

(1) Archives du Presbytère, carton 3, no 25.



re, des honoraires de cent vingt livres ($26.00) maintenant payables de ce fait à l'église n'avaient pas de quoi effrayer nos ancêtres. Du reste les enfants payaient beaucoup moins cher ; du reste encore le tarif baissa avec les années à 80 livres ($16.00), avant 1695, ou même à 60, dans certains cas, et le cas dut se répéter assez souvent pour établir bientôt une coutume ou un nouveau tarif désormais fixé à cette somme modique.

Sans insister davantage sur une question d'ordre si matériel et secondaire,nous entrons dans la glorieuse Crypte de Notre-Dame, j'entends celle qu'on y creusera peut-être un jour ou l'autre, et voici les noms que nous pourrons lire sur les grandes tablettes dont les murs auront été recouverts, y compris ceux des petits enfants. car pourquoi,ceux-là mêmes, faudrait-il les effacer ?

1. 1652, 13 septembre, Louis. fils de Jean de Lauzon, Sénéchal du Pays, 14 jours.

2. 1653, 3 janvier, "dans l'église, au quartier des petits enfants", un enfant du sieur Gloria, commis au magasin, "qui n'avait vécu que quelques heures après son baptême".

3. Même jour, même lieu, Anne-Marie, fille de Claude L'Archevêque et de Marie Simon, 22 jours.

4. 1653, 25 avril, Nicolas, fils de Matthieu d'Amours. 8 jours.

5. 1653, 2 octobre, Jacques, fils de Louis Guimont, 8 jours.

6. 1653, 7 octobre, René, fils de Pierre Gangnon, 21 jours.

7 1653, 30 novembre, un enfant de Jean Guyet, 1 mois.

8. 1654, 10 avril, un enfant de Jean Leblanc, 15 jours.



9. 1654, 11 septembre, Jacqueline Potel, première femme de Jean Bourdon, procureur-général du Roy et ingénieur en chef de la colonie.

10. 1654 30 novembre, le sieur Pierre de Launay, tué par les Iroquois.

11. 1655, 20 juillet, un enfant de Charles Joseph d'Ailleboust, sieur des Musseaux et de Catherine de Repentigny.

12. 1655, 22 décembre, un enfant de Jean Le Mire, maître-charpentier.

13. 1656, 17 juin, Charles, âgé de quelques mois,enfant de Louis Couillard de l'Espinay et de Geneviève Desprès.

14. 1656, 9 août, Jean-François, enfant du sieur Ruette d'Auteuil, Procureur-Général.

15-16. 1656, 28 août, "au caveau des enfants, dans la chapelle Sainte-Anne", Louise et Jean, deux enfants de Gabriel Rouleau.

17. 1656, 10 septembre, un enfant de Louis de Lauzon de La Citière et de Catherine Nau.

18. 1656, 6 novembre, Louis Buisson, âgé de 2 ans et 4 mois.

19. 1657, 4 janvier, Pierre Soumande, âgé de 2 mois.

20. 1657, 11 janvier, Louis Carreau, enfant de Louis Carreau dit Lafraîcheur, âgé de 2 mois.

21. 1657, 28 janvier, un enfant de Jean LeMire et de Louise Marsolet.

22. 1657, 7 juillet, Catherine de Cordé, veuve du sieur René Le Gardeur de Tilly,"enterrée sous le banc de la famille de feu M. de Repentigny, le premier du côté du chœur à main gauche."

23. 1657, 7 juillet, Marie LeNormand, âgée de 6 jours, fille de Jean Lenormand.

24. 1657, 26 juillet, Guillaume Gaultier de La Chesnaye (pas d'âge), dans la nef en bas.

25. 1657, 13 novembre, Pierre, fils de Claude L'Archevêque, âgé de 25 jours.

26. 1657, 30 novembre, Renée-Barbe, enfant de François Blondeau, 4 mois

27. 1657, 8 décembre. Adrien, fils de Jean Chesnier, maître-charpentier.

28. 1657, 9 décembre, Charles Sevestre, commis du magasin de Kébec (des Cent-Associés), " tout contre son banc."

29. 1658, 6 janvier, Jean, fils de Louis Carreau dit Lafraîcheur, 8 jours.

30. 1658, 4 juin, Guillaume, fils de Jean-Baptiste Le Gardeur de Repentigny, né et baptisé la veille.

31. 1658, 8 novembre, un enfant (anonyme) ondoyé seulement, de La Citière.

32. 1659, 23 janvier, Louis, fils de Thierry Delestre, 17 jours.

33. 1659, 27 février, Marguerite, fille de Toussaint Toupin, bourgeois, 15 jours.

34. 1659, 10 avril, Pierre Nolin, dit La Fougère, "auprès de son banc".

35. 1659, 11 mai, Antoine Martin dit Montpellier, "proche défunt M. Sevestre".

36. 1659, 9 juillet, Marie-Anne, fille de Jean-Baptiste LeGardeur, âgée de 3 semaines (chapelle Sainte-Anne).

37. 1659, 5 octobre, Nicolas Macart, conseiller (marié à Marguerite Couillard, fille de Guillaume), inhumé près de son banc.

38. 1660, 2 février, Anne LeNormand, 8 jours.

39. 1660, 8 mars, Jacques Poulet, 1 an et 4 mois.

40. 1660, 31 août, Marguerite Meillet, veuve de Pierre Brincotté (ou Bringodin), "près de la porte de l'église à main droite."

41. 1660, 24 novembre, Anne Chesnaye, fille de Bertrand Chesnaye dit La Garenne, 14 jours.

42. 1661, 5 janvier, "sous son banc", Marie Langlois, femme de Jean Juchereau, seigneur de Maure, conseiller

43. 1661, 28 mars, Jean Costé (Côté, le chef de la grande famille de ce nom).

44. 1661, 4 mai, Marie Pichon, veuve de Charles Sevestre.

45. 1661, 30 mai, Françoise Pinguet, femme de Vincent Poirier.

46-47-48. 1661, 29 juin, Jean de Lauzon, Sénéchal du pays, Nicolas Couillard dit Belleroche, âgé de 20 ans, fils de Guillaume Couillard, et Ignace Sevestre, dit Desrochers, "lesquels avaient été tués le 22 du même mois par les Iroquois". Jean de Lauzon, âgé de 24 ans, était fils de l'ancien gouverneur, et frère de Charles de Lauzon-Charny, grand-vicaire de Monseigneur de Laval.

49. 1662, 14 mars, Jacques, enfant de Jacques Loyer de Latour, sergent au fort de Québec, 1 mois 4 jours.

50. 1663, 26 novembre, Jean-François, fils de François Bissot, sieur de La Rivière, 14 ans (chapelle Saint-Joseph).

51. 1664, 19 novembre, Catherine-Gertrude Couillard, épouse de Charles Aubert de la Chesnaye, 16 ans [chapelle Saint-Joseph].

52. 1664, 17 décembre, Charles, enfant de Charles Le Gardeur, sieur de Repentigny, 3 semaines.

53. 1665, 10 août, Marie-Madeleine, fille de Jean Grignon, 7 jours.

54. 1665, 15 octobre, Jean Gloria, époux de Marie Bourdon, nièce de Jean. Deux de ses filles, Marguerite et Madeleine, entrèrent chez les Hospitalières (Hôtel-Dieu).

55. 1665, 27 octobre, Henri, fils de Jean Bourdon, 16 ans, inhumé "dans la chapelle du Scapulaire".

56. 1666, 2 octobre, Charles, enfant de Charles Bazire, receveur des droits et Domaines du Roy, 15 jours.

57. 1667, 14 février, Marie Macart, épouse de Charles Le Gardeur de Villiers.

58. 1668, 13 janvier, Jean Bourdon, Procureur du Roy, ingénieur en chef, seigneur des fiefs Saint-Jean et Saint-François, "homme d'une haute réputation, probité et intelligence". Inhumé près de son fils dans la chapelle du Scapulaire. Ses quatre filles se firent religieuses : Geneviève, ursuline dite Mère Saint-Joseph ; Marie, hospitalière dite Mère Marie-Thérèse de Jésus ; Marguerite, hospitalière et l'une des fondatrices de l'Hôpital-Général ; Anne, ursuline sous le nom de Mère Sainte-Agnès, et sixième supérieure de cette vénérable communauté.

59. 1670, 24 janvier, Catherine Sevestre, épouse de Louis Rouer de Villeray, lieutenant civil et criminel, inhumée dans la chapelle de la Sainte-Famille(première mention de cette chapelle).

60. 1670, 25 décembre, Jacques, fils de Charles Aubert de La Chesnaye, commis général de la Compagnie des Indes-Occidentales et de Marie-Louise Juchereau de la Ferté, 4 mois. (1)

---

(1) Au commencement du RÉPERTOIRE DES MORTS DE LA PAROISSE DE QUÉBEC, dressé, croyons-nous, vers la fin du XVIIIe siècle, on lit : "Le Registre des Morts ne se trouvant pas parmi nos livres, soit qu'il ait été perdu, brûlé, déchiré ou confondu avec d'autres dans quelque dérangement, nous sommes obligé de poursuivre le pré.

61. 1673, 17 juin, Jacques Descailhaut, sieur de la Tesserie, conseiller au Conseil Souverain (époux d'Eléonore de GrandMaison, aïeule des Chavigny de la Chevrotière, Fleury de la Gorgendière, Rigaud de Vaudreuil, Douaire de Bondy, Taschereau, etc) : 44 ans.

62. 1675, 29 septembre, Marie Favery, Dame Pierre LeGardeur de Repentigny, lieutenant-gouverneur C'est à la piété et au zèle de cette noble dame qu'on doit l'établissement de la confrérie du Saint-Rosaire en la Nouvelle-France. Nous extrayons d'un acte du notaire Audouart daté de 1657, l'intéressant passage qui suit :

"Par devant Guillaume Audouart, secrétaire du Conseil établi par le Roy, Notaire en la Nouvelle-France et tesmoins soubsignés, fut présente damoiselle Marie Favery, veuve de feu Pierre Le Gardeur escuyer sieur de Repentigny, laquelle s'est adressée à vénérable et scientifique personne le R. P. Joseph Poncet curé de l'église Parochiale de Notre Dame de Québec, honorables hommes, Guillaume Couillard, Jean Juchereau de Maure, Jacques Loyer la Tour, substitut de Jacques Maheust absent, Henri Pinguet ancien marguillier et substitut de Martin Grouel à présent marguilliers de l'œuvre et fabrique de la dite église auxquels elle a fait entendre la dévotion qu'elle avait de fonder à perpétuité en icelle église les principaux services de la confrérie du St-Rosaire dont elle avait poursuivy et obtenu, estant en France, l'érection en tout ce pays, sçavoir est...,etc (2)

63. 1677, 17 décembre, Charles Bazire, receveur des

---

sent Répertoire, commencé tel qu'il est, à L'ANNÉE 1679, laissant en arrière 1672-3-4-5-6-7-8, n'en ayant aucune connaissance." Heureusement, et peu importe à quelle date précise, ce précieux cahier a été retrouvé. On l'a encarté à la fin du premier volume des Registres.

(2) ARCHIVES DE NOTRE-DAME, carton 1, no 24.



droits et domaines du Roy, 63 ans.

64. 1679, 28 novembre, Denis-Joseph Ruette d'Auteuil. conseiller du Roy en ses conseils et procureur-général, 62 ans.

65. 1680, 24 août, Jacqueline Lucas, dame Claude Aubert, Notaire royal, 68 ans.

66. 1680, 13 novembre, Charles-Philippe-Marie, fils de Philippe Gaultier, sieur de Comporté, "conseiller du Roy et prévost des maréchaux de France en ce pays". Agé de 7 ans.

67. 1685, 26 août, MESSIRE JEAN BERGER, prêtre, âgé de 28 ans, inhumé dans la chapelle Sainte-Anne (Venu en Canada avec l'abbé de Saint-Vallier, plus tard évêque de Québec).

68. 1686, 22 juillet, Gilles Boivinet, "agent-général de la compagnie de MM. les Intéressés en la ferme du Roy de ce pays". Agé d'environ 47 ans. il se noya dans la rade de Québec à son arrivée.

69. 1686, 4 août, Marie Laurence, dame Eustache Lambert, marchand-bourgeois. 54 ans. Leur fille, Marie Madeleine, épousa René-Louis Chartier de Lotbinière, Conseiller du Roy, lieutenant civil et criminel.

70. 1686, 5 septembre, Jacques-Nicolas, fils de Nicolas Dupont, sieur de Neuville. 12 ans. S'était noyé en se baignant.

71. 1686. 20 novembre, Henry Petit, marchand, 64 ans.

72. 1687, 4 août, Jean Garrault, marchand.

73. 1687, 17 octobre, Marie, âgée d'un an, fille de Maître Jean Bochart de Champigny, Intendant de la Nouvelle-France (le Registre écrit "Jean Bouchard").

74. 1687, 22 novembre, Philippe Gaultier, sieur de

Comporté. (Père de deux religieuses Ursulines, Marie-Madeleine, sœur Sainte-Agathe et Anne, sœur Saint-Gabriel).

75. 1687, 24 novembre, MESSIRE THOMAS MOREL. Interrogé sur ce vénérable prêtre, et quelques autres dont nous ne trouvions pas dans les Registres de Notre-Dame,les actes de sépulture, Monseigneur Gosselin, recteur de l'Université Laval, a répondu comme il sait toujours faire, et voici sa note relativement à M. Morel : "D'après le Registre du Chapitre, M. Morel aurait été inhumé le 24 novembre 1687, on ne dit pas où, mais tout laisse croire que c'est à la cathédrale. Cependant l'acte de sépulture n'est pas au registre, Est-ce par oubli ? Ne manque-t-il pas un feuillet ?"

76. 1686, 26 juin, MESSIRE JEAN DUDOUYT, "l'un des plus grands ecclésiastiques que Monseigneur Laval ait employés en Canada". Il mourut, il est vrai, en France, où les affaires du diocèse le retenaient, mais son cœur, apporté par Mgr de Laval, fut déposé sous le marchepied de l'autel Sainte-Anne, le 26 juin 1688, l'année même de sa mort. (Rev. Georges-P. Côté, dans L'ABEILLE, 12 décembre 1878).

77. 1688, 24 septembre, Geneviève (manque le nom de famille), épouse de Pierre Chevalier, "Contrôleur pour les Messieurs de la Compagnie".

78. 1689, 6 juillet, Daniel, fils de Pierre Béquart (ou Bécart), sieur de Granville, capitaine des troupes et lieutenant d'une compagnie franche, en 1702 ; 20 ans. Le gouverneur de Courcelles était son parrain.

79. 1689, 31 juillet, Claude Porlier, marchand, 35 ans.

80. 1689, 29 novembre, Pierre Soumande, maître-taillandier, capitaine du navire "L'Honoré" en 1683 ; père de Louise, première supérieure de l'Hôpital-Général, 70 ans.

81. 1690, 21 février, CATHERINE JOUSSET, soeur de la

Congrégation de Notre-Dame. [REGISTRE DE L'INSTITUT, à Montréal].

82. 1690, 21 août, Louis, fils de Matthieu-François Martin, sieur de Lino, et de Catherine Nolan ; 3½ ans.

83. 1691, 27 mai, Pierre Lallemant, marié à Louise de Bondy, petite-fille de François de Chavigny, sieur de La Chevrotière.

84 1691, 2 octobre, François Rivière, marchand, 28 ans.

85. 1692, 6 mars, Anne Soumande, épouse de François Hazeur, marchand, 35 ans. "Elle était sœur de Louise Soumande, première supérieure de l'Hôpital-Général et de Louis Soumande, prêtre du Séminaire. L'abbé Thierry Hazeur, qui prit possession du siège épiscopal de Québec pour Monseigneur Pourroy de l'Auberivière, était son fils ; une de ses filles épousa le célèbre docteur Sarrazin. Un autre de ses enfants, nommé Pierre, se fit prêtre et mourut, en 1725, curé de la Pointe-aux-Trembles, près Québec (1)."

86 1692, 14 avril, Louis-Joseph, fils de M. d'Auteuil, Procureur-Général, 1 mois

87. 1694, 15 avril, Marie-Anne Pinguet, épouse du sieur Louis Chambalon, notaire royal et médecin ; mère par un premier mariage de Charles Hazeur Desonneaux, ordonprêtre en 17(6 et inhumé le 16 juin 1715 à Saint-Thomas de Montmagny.

88. 1695, 9 octobre, Matthieu d'Amours, écuyer, sieur des Chaufours, conseiller au Conseil souverain (souche des d'Amours de Freneuse, de Clignancourt, de Louvières, de Courberon, de Plaine; 77 ans.]

89 1695, 15 novembre, Marie-Madeleine Lambert, fille d'Eustache, dame René-Louis Chartier de Lotbinière, "lieu-

(1) N.-E. Dionne, RECHERCHES HISTORIQUES, avril, 1898.

tenant-général en la prévôté de Québec"; 33 ou 34 ans Un de leurs enfants, Eustache, resté veuf de Françoise Renaud d'Avesne de Desmeloises, se fit prêtre en 1729, et de ses enfants à lui, l'un, Eustache, devint prêtre, l'autre, François-Louis, récollet, et une fille, Louise, entra en communauté.

90. 1697, 30 juillet, François Poisset (Dutreuil de La Conche), marchand.

91. 1698, 27 juin, Anne Gasnier, veuve de Jean Bourdon (cf. no 58), 87 ans. Elle avait épousé en premières noces Jean Clément de Vaux, seigneur de Monceaux (ou des Musseaux), chevalier de Saint-Louis.— "Madame Bourdon, écrivait la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, est un exemple de piété et de charité dans tout le pays. Elle et madame d'Ailleboust sont liées ensemble pour visiter les prisonniers, assister les criminels et les porter même en terre sur un brancard." LETTRES, t. II, p. 404.

92. 1698, 1 août, Pierre, fils de Matthieu-François de Lino, 3 ans.

93. 1698, 2 septembre, François Viennay-Pachot, marchand, 70 ans.

94. 1698, 14 octobre, Joseph, fils de Raymond Dubosq (*alias* Dubocq), 9 ans.—Un Dubocq était le bedeau de la cathédrale en 1690.

95. 1698, 13 décembre, Françoise-Thérèse Dupont, dame François-Marie Renaud d'Avesne de Desmeloises, 28 ans.

96. 1699, 22 avril, François-Marie Renaud d'Avesnes, seigneur de Desmeloises, capitaine d'une compagnie de la marine, époux de la précédente. Une de ses filles, Marie-Thérèse entra chez les Hospitalières (sœur Saint-Gabriel) et l'autre, Catherine-Madeleine, chez les Ursulines (sœur Saint-François de Borgia).

—On pourra remarquer maintes fois dans la suite de ce NÉCROLOGE comme, autrefois, les époux et autres personnes



chères les unes aux autres, se suivaient de près dans la tombe.

97. 1699, 23 avril, Jean-Baptiste Béquart, sieur de Grandville, procureur du Roy, filleul de l'intendant Talon, 29 ans.

98. 1699, 3 mai, Joseph, fils de Joseph Riverin, marchand et banquier, 14 mois.

99. 1699, 22 juin, Jacques Petit de Verneuil, trésorier des troupes de la marine.

100. 1699, 30 septembre, Geneviève Bouteville, dame Alexandre Peuvret, sieur de Gaudarville, conseiller, secrétaire du Roy, greffier en chef du Conseil souverain.

101. 1699, 24 novembre, Marie Proust (*alias* Provost), dame François Hazeur, marchand, 78 ans (1).

102. 1700, 29 novembre, Jean Picard, 67 ans.

103. 1700, 5 décembre, Gervais Beaudoin, maître-chirurgien.

104. 1700, 7 décembre, Louis Rouer de Villeray, lieutenant civil et criminel, 71 ans.

105. 1700, 11 décembre, Timothée Roussel, maître-chirurgien.

106. 1700, 14 décembre, Catherine Sevestre, dame Philippe Nepveu, 72 ans.

107. 1700, 18 novembre, Marie-Madeleine, fille de Re-

(1) On lit dans le NÉCROLOGE à cette date : "L'enterrement dans l'église de la mère de M. Hazeur. Pour l'entrée dans l'église ou l'ouverture de la fosse, quatre-vingts livres et pour le service, la ceinture, l'argenterie et les plus beaux ornements, quarante livres." L'expression : "la mère de M. Hazeur," nous a fait faire des recherches dont le lecteur pourra lui-même se dispenser. L'acte de baptême du chanoine Thierry Hazeur le dit bien, comme dans Mgr Tanguay, fils de François Hazeur et d'Anne Soumande, et non pas de Marie Provost. Celle-ci était plutôt sa grand'mère, mais on comprend que le Nécrologe, comme d'ailleurs, peut-être, les usages du temps, ait employé un qualificatif encore plus tendre.

né-Louis Chartier de Lotbinière, Conseiller du Roy, 21 ans.

108. 1702, 5 juin, François Prévost, major du Château Saint-Louis, gouverneur des Trois-Rivières, 64 ans.

109. 1702, 2 juillet, Jeanne Couillard, dame Paul Dupuis, lieutenant-particulier de la Prévosté de Québec, 48 ans.

110. 1702, le 20 août, mourut "le premier prêtre canadien," GERMAIN MORIN, mais son acte de sépulture ne se trouve pas dans les Registres de la Paroisse, pas plus que celui de M. Morel. On croit cependant qu'il fut inhumé à la cathédrale. [Tanguay, RÉPERTOIRE DU CLERGÉ].

111. 1702, 28 novembre, le Sieur de Mondyon, enseigne de la compagnie de La Chassaigne, 38 ans.

112. 1702, 1er décembre, Anne, fille de Philippe Nepveu, tailleur, 34 ans.

113. 1702, 13 décembre, Louise Fauvel, dame Jean Leger de La Grange, médecin, 35 ans.

114. 1702, 15 décembre, Jacques du Guay, officier dans les troupes, 35 ans.

115. 1702, 18 décembre, Claude (Claudine) de Xainctes, dame Charles de Monseignat, secrétaire de Frontenac, conseiller et contrôleur de la Marine en 1704, 30 ans.

116. 1702, 21 décembre, Jacques Viennay-Pachot, comte de Saint-Laurent.—L'âge n'est pas donné mais il s'agit d'un célibataire, le Nécrologe l'appelant "le fils de Madame de LaForest",

117. 1702, 21 décembre, Sœur SAINTE-GERTRUDE de la Congrégation de Notre-Dame, 25 ans ; dans le monde : Marie-Madeleine Paillé.

118. 1702, 22 décembre, Sœur SAINT-GABRIEL de la Congrégation de Notre-Dame ; dans le monde: Agathe Jousset.

119. 1702, 24 décembre, Marie-Anne Millot, dame Do-

minique Bergeron, marchand, 35 ans.

120. 1702, 24 décembre, Marie Maillot (ou Millot), 20 ans. (Le NÉCROLOGE la dit nièce de la précédente).

121. 1702, 24 décembre, le sieur Thierry Noland, fils de Pierre, 31 ans.

122. 1702, 28 décembre, Marie-Anne Fortin, dame Etienne Mirambeaux, 40 ans.

123, 1702, 30 décembre, Alexandre Peuvret de Gaudarville, conseiller, secrétaire du Roy, greffier en chef du Conseil Souverain ; 38 ans.

Suite dans la prochaine livraison





VERDUN

Dans le numéro de février dernier de cette revue, M. Sulte a publié un intéressant article sur la charmante ville qui grandit au sud de la métropole canadienne.

Ce sujet restant d'actualité, nous demandons à notre vénérable doyen la permission d'ajouter quelques mots.

Pour fixer à 1662, la concession du fief de Verdun ou l'érection du fort de ce nom, M. Sulte nous paraît se baser sur un des plans Morin (VIEUX MONTRÉAL, planche VII), or ce dernier auteur ne donne pas ses sources et aucun chercheur, à notre connaissance, n'a encore pu trouver le document permettant de confirmer son assertion.

A la mort de Lambert Closse, en février 1662, Zacharie Dupuis fut promu major de Montréal et on imagine qu'il reçut, comme son devancier, en récompense de ses services, un fief sur lequel il projeta d'élever une redoute ou un fort, cependant, lorsqu'on suit le développement de Villemarie et que l'on songe à l'état de la colonie à cette époque, il semble peu certain que ce fort ait été érigé avant 1665, pour le moins.

Quant à l'origine du nom de Verdun (malheureusement prononcé Verdon et Verdin par nos compatriotes) on peut le conjecturer, faute de document, par la relation qui existe entre M. Dupuis et le susdit nom.

En effet, le successeur de M. Closse était originaire du département de l'Ariège, dans lequel une localité s'appelle Verdun et une autre Saverdun. (1)

C'est dans cette dernière que M. Dupuis naquit ; comment ne pas supposer qu'il a voulu, en baptisant son fief, se rémémorer sa patrie ?

E. Z. MASSICOTTE

(1) Mgr Tanguay, dans son DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE, écrit Scaverdun pour Sçaverdun, orthographe du temps.

Un monument au Père de Smet

Le 23 septembre 1878, avait lieu à Termonde l'inauguration d'une statue érigée par la Belgique au Père de Smet, l'apôtre des Montagnes Rocheuses. Plusieurs notabilités ecclésiastiques et civiles y assistaient. Le Père Ch. Verbeke, de la Compagnie de Jésus, prononça un éloquent panégyrique. Ensuite fut exécutée une cantate, œuvre de l'illustre compositeur Edgar Tivel.

Le monument s'élève au milieu d'un square, à côté de la collégiale Notre-Dame. Le sculpteur Fraikin a représenté le missionnaire portant, d'une main, la croix, de l'autre, le rameau d'olivier. Sur le piédestal on lit cette inscription :

Petrus. Joannes. De Smet
E. Societate. Jesu
Perpetuitate. Laudis. Vivet
Quod. XXX. Annorum. Laboribus
Indos. Ultra. Montes. Saxosos
A. Barbarie. Ad. Religionem. Civilemque. Cultum
Traduxit

La date de la mort de Louis Joliet

Mgr Tanguay fixe la mort de Louis Joliet entre les mois de mai et octobre 1700.

Et il établit sa preuve ainsi.

Les registres de Notre-Dame de Québec mentionnent à la date du 4 mai 1700 le mariage de Jérôme Corda à Anne Normand. Parmi les témoins qui signait l'acte de mariage on trouve Louis Joliet, hydrographe du roi, le découvreur du Mississipi. C'est trés probablement le dernier acte qui porte sa signature. Donc, Joliet vivait encore le 4 mai 1700.

Le 18 octobre 1700, MM. de Callières et de Champigny écrivait au roi.

" Le sieur Jolliet qui enseignait l'hydrographie à Québec, étant mort, et les Pères Jésuites s'offrant d'en tenir une classe, nous supplions Votre Majesté de leur faciliter les moyens en leur accordant les quatre cents livres par an dont le sieur Jolliet jouissait."

Conclusion : Jolliet est mort après le 4 mai 1700 mais avant le 18 octobre 1700.



Les "quelques arpents de neige" de Voltaire

Cette boutade échappée à Voltaire a déjà fait verser pas mal d'encre et il est probable qu'on la discutera encore longtemps.

M A Aulard, professeur d'histoire de la Révolution française à la Sorbonne, a entrepris de faire connaître la "vraie pensée" de Voltaire sur la Nouvelle-France. Il commence par montrer que la célèbre expression, toujours citée, des "quelques arpents de neige "ne désigne pas le Canada lui-même ; Voltaire a parlé de "quelques arpents de neige VERS le Canada", c'est-à-dire des territoires contestés entre Français et Anglais aux abords de l'Acadie et dans la région de l'Ohio. Poussant ensuite plus loin ses investigations, M. Aulard indique que la politique coloniale de Voltaire "était défavorable aux colonies improductives" et qu'il tenait la Nouvelle-France pour telle ; "il considérait le Canada comme une colonie improductive, coûteuse, par conséquent inutile, tandis qu'il considérait la Louisiane comme une colonie utile par ses richesses." Enfin (écrit M. Aulard dont il faut citer expressément encore les paroles), "Voltaire fut très frappé de l'attitude des colons français qui restèrent au Canada et acceptèrent aisément la domination anglaise".

Qui compare ces appréciations à la réalité des faits, tels qu'on pouvait les connaître au temps même de Voltaire, remarque M. F. de Noirmont, ne peut qu'être frappé de leur fausseté, comme aussi de la légèreté, pour ne pas dire plus, avec lesquelles elles ont été formulées par le célèbre écrivain.

Biographies canadiennes

Claude Joseph Virot.—Claude-Joseph (alias Louis) Virot naquit le 15 février 1722 et entra dans la Compagnie de Jésus le 10 octobre 1738, dans la province de Toulouse. Il arriva au Canada en 1750. Il est marqué dans les Catalogues comme missionnaire chez les Abénaquis depuis 1752 jusqu'en 1756 (les Catalogues de 1750 et 1751 manquent). En 1757 et 1758, il est marqué chez les Iroquois. Son nom se trouve une fois aux registres de Saint-François du Lac en 1752. Le 15 août 1754, il fit publiquement, dans l'église du collège de Québec, la profession des quatre vœux, entre les mains du Père Marcol, recteur du collège et supérieur de la Mission. Les Pères Armand de la Richardie et Pierre-René Floquet en furent témoins. Sa présence à Saint-François du Lac est attestée par l'inscription et signature autographes aux "Interrogationes et Monita", document qui se trouve parmi les vieux manuscrits abénaquis : "Descripsit R. P. Claud. F (?) Virot, e Soc. Jesu anno 1754, Arisganteg" (M. S. abénaquis, Hon. Juge Gill, p. 19). Arisganteg était le nom donné à la rivière Saint-François (ibid, p. 13). De plus, le Père signa une fois sur les registres de ce village en cette année 1754.

En 1757 et 1758, comme nous l'avons dit, il est marqué comme missionnaire chez les Iroquois. Cela ne s'accorde pas avec ce qu'en dit M. l'abbé Maurault, dans son HISTOIRE des ABÉNAKIS (p. 502.) En 1757, le Père Virot fut absent de Saint-François pendant quelques mois, ayant été envoyé, avec vingt Abénakis, à la vallée de l'Ohio, pour essayer d'y établir une mission chez les Loups, sauvages de cette contrée. Ce projet ne put réussir. Voici ce qu'écrivit à cette occasion un Père Jésuite (que M. Maurault dans une note suppose être le Père Gounon, mais c'est plutôt le style de Roubaud) qui remplaçait à Saint-François le Père Virot, pendant cette absence : "Le but de mon voyage était uniquement de conduire à M. le marquis de Vaudreuil une députation de vingt Abénaquis, destinés à accompagner le Père Virot, qui est allé essayer de fonder une nouvelle mission chez les Loups d'Oyo (Ohio) ou de la Belle-Rivière. La part que je puis avoir dans cette glorieuse entreprise, les événements qui l'ont occasionnée, les difficultés qu'il a fallu surmonter, pourrait fournir dans la suite



une matière intéressante pour une nouvelle lettre. Mais il faut attendre que les bénédictions répandues aient couronné les efforts que nous avons faits pour porter les lumières de la foi chez des peuples qui paraissent si disposés à les recevoir." RAPPORTS SUR LES ARCHIVES CANAEIENNES, 1887, p. C C VIII. Documents au ministère de la marine, Paris ; Correspondance générale, Canada, 1757, vol. 102, C. 11, fol. 77, 84, 100, etc.

La date précise de la mort du Père Virot n'est pas connue. Le Catalogue Martin (1886) nous dit : "tué par les Iroquois en juillet 1759." Voici ce que le Père Watrin raconte : "Au mois de juillet 1759, lorsque le fort de Niagara était vivement pressé par une armée anglaise qui l'assiégeait, mille deux cents Français furent envoyés au secours de ce poste si important pour la conservation du Canada. Le Père Virot était aumônier de l'armée française ; elle fut mise en déroute, et le missionnaire tombé entre les mains des Iroquois, fut taillé en pièces." (BANNISSEMENT, p. 25).

A.-E. JONES, S. J.

Jean Madry.--- En 1658, Jean Madry, chirurgien à Québec, se trouvant en France, obtint du sieur François de Barnouin, conseiller du roi et son premier barbier et chirurgien, prévôt honoraire et à perpétuité du collège royal de Saint-Côme, dans l'université de Paris, non seulement des lettres de maître chirurgien-barbier, pour lui-même, mais aussi le pouvoir d'établir au Canada la maîtrise et chef-d'œuvre de barbier-chirurgien en tous les lieux, villes, villages, bourgs, bourgades de la Nouvelle-France, afin, dit ce prévôt, "que les passants, allants et séjournants puissent mieux et être sûrement servis, pansés et médicamentés en cas de besoin et de nécessité". (EDITS ET ORDONNANCES, III, p. 83). Jean Madry, par ces lettres, était établi le lieutenant et commis de François Barnouin pour recevoir tous les aspirants, surveiller l'exercise de la profession, poursuivre et faire punir tous ceux qui emfreindraient les statuts de l'ordre. Tous les maîtres-barbiers-chirurgiens de la colonie étaient soumis à son autorité.

Jean Madry fut le premier échevin de la ville de Québec (EDITS ET ORDONNANCES, II, pp. 10-13).

Il se noya en 1669, comme il se rendait à Trois-Rivières. Il fut inhumé à Québec dans le cimetière des pauvres de l'Hôtel-Dieu.

L'abbé Faillon, parlant des lettres obtenues par Jean Madry, dit que, quoique enregistrées au Conseil Souverain de Québec, elles n'eurent aucune suite à l'égard de ceux qui désiraient exercer la chirurgie et qu'il ne voit pas qu'il en ait jamais été tiré aucun avantage contre eux (HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE, III, p. 251)- Il cite à ce propos le fait que Jean Martinet, sieur de Fonblanche, chirurgien à Montréal, reçut pour son APPRENTI Paul Prudhomme, son beau-frère, promettant de lui enseigner, dans l'espace de trois ans et demi qu'il le retiendrait auprès de lui, SON ART DE CHIRURGIE ET TOUT CE DONT IL S'OCCUPAIT ET ENTREMETTAIT DANS CETTE PROFESSION (15 janvier 1674, acte de Bénigne Basset).

Ce brevet d'apprentissage conclu entre Jean Martinet et son beau-frère n'empiète pas sur l'autorité attribuée à Jean Madry. Sous le régime en vigueur dans la colonie pendant la période française, les apprentis-barbiers-chirurgiens, comme les clercs de notaire, passaient brevet quand il leur plaisait, quitte ensuite à se faire admettre dans les professions par les autorités constituées.

J. EDMOND ROY.

Emile Chevalier.---Quel est le liseur—je ne dis pas le lecteur—qui ignore le nom d'Emile Chevalier ?

Les romans qu'il a produits, sous le titre général de "Drames de l'Amérique du Nord" et qui ont été édités par la librairie Michel Lévy, puis Calmann Lévy, ont fait partie de bien des bibliothèques. On en trouvait même des exemplaires dans les familles qui se piquaient d'encourager la littérature française, à une époque où c'était un luxe de posséder autre chose que le " Siège de la Rochelle ", " Le juif Errant ", " Jean de Calais " et les contes du bon chanoine Schmid.

Il ne faudrait pas, cependant, attribuer cette popularité relative au style de l'auteur, car il est quelconque ; encore moins à l'émotion qu'il provoque, car l'intrigue de ses fictions est toujours enfantine lorsqu'elle n'est pas impénétrable ! On voit que la fable n'est là que pour véhiculer des notes, des descriptions, des faits historiques ou des statistiques.

Non, ce n'est pas dans les attraits usuels, j'allais dire nécessaires du roman qu'on trouvera le secret de sa vogue en Canada. Celle-ci réside surtout dans le fait qu'on était flatté de voir des livres parus en France, dans lesquels on parlait du Canada moderne. Il y a tant d'ouvrages dont l'action se déroule en Europe ou ailleurs, qu'on pardonnait beaucoup à un roman qui rappelait des lieux et des types qu'on connaissait.

Au surplus, la classe des lecteurs qui s'amusait aux récits de M. Chevalier n'était pas exigeante.

***

Mais soyons juste ; si médiocre que soient ces livres, il leur reste d'avoir été les premiers à traiter du Canada à peu près correctement. On sentait que l'auteur était passablement renseigné. Il a dépeint certains canadiens avec vérité, il emploie ici et là des expressions de terroir qui indiquent un séjour au milieu de nous ; il note des coutumes qu'il faut avoir vu pour les décrire.

Mais comment a-t-il pu se documenter aussi bien ? Sur place, car Chevalier a demeuré à Montréal ; il y fut rédacteur de divers journaux et y fonda même une revue.

***

A l'aide de Vapereau, de Lareau, de Gagnon et de Dionne, retraçons la carrière de cet écrivain.

Il est né à Chatillon, Côte d'Or, France, le 13 septembre 1828. En 1847, il était volontaire dans les dragons et collaborait à divers journaux. Trois ans plus tard, il se livre entièrement à la littérature et fonde le " Progrès de la Côte d'Or." Arrêté à la suite d'un article violent contre le gouvernement, il est incarcéré à Dijon. L'avénement de Napoléon III l'oblige à s'exiler ; il se rend à New-York et collabore au " Courrier des Etats-Unis " En 1852, il part pour Montréal où il prend la direction d'un journal. En 1853, il fonde avec M. G. H. Cherrier, une pimpante petite revue : " La Ruche littéraire ", qui dura deux ans, puis renaquit en

1859 pour s'éteindre définitivement la même année. En 1856, il publie à Montréal, une biographie de Mme Anna de la Grange et une autre de M. Eugène Godard. Deux ans après, il édite, au même endroit, une traduction libre des " Trappeurs de la Baie d'Hudson, " du docteur J. H. Robinson puis, l' " Héroïne de Chateauguay ". En 1859, il traduit " Le foyer canadien ou le mystère dévoilé " de E Clémo, publie " Le pirate du Saint-Laurent " et " Jacques Cartier ou le premier jour de l'an 1536, au Canada. "

Entre temps, il passe à la rédaction du " Moniteur Canadien ", à celle de " La Patrie " (fondation de 1854), à celle du " Pays " [fondation de 1854) à celle du " Pays " (fondation de 1852) et fait partie du fameux Institut canadien en qualité de bibliothécaire. Il est nommé membre de la commission géologique puis, en 1860, il retourne en France.

Là-bas, il entre à la rédaction du " Progrès ", ensuite à celle de " l'Opinion Nationale " et dès 1861, commence à mettre en volume les romans qu'il a ébauché dans la " Ruche littéraire ".

Il étire ses sujets et, en peu d'années, produit : La fille du pirate, la Huronne, la Tête plate, les Derniers iroquois, le Capitaine Poignet d'acier, Peaux Rouges et Peaux blanches, les Nez-Percés, la fille des Indiens rouges, le Gibet, le chasseur noir, l'Ile de Sable, les Pieds noirs, etc.

De plus, on a de lui, une notice sur " Sagard et son œuvre, Paris 1866, " L'Espion noir ", en collaboration avec F. Pharaon, et deux ouvrages militaires.

De 1871 à 1875, il représente l'arrondissement de Grenelle au conseil municipal de Paris, et il décède dans cette dernière ville, le 25 août 1879.

E. Z. MASSICOTTE



Le comte des Gouttes.---Le sieur comte Desgouttes, lieutenant de vaisseau, commanda *L'Eléphant*. de 1726 à 1731. et navigua entre la France et le Canada.

En 1726, il porte à bord MM de Beauharnais et Dupuy qui s'en viennent à Québec. De plus, il prend sous son escorte trois navires marchands de La Rochelle.

En 1727 le roi lui accorde une gratification de 4000 livres, et 1500 livres, en 1729.

En 1731 il emporte en France les 121,326 lbs de chanvre qui restaient dans les magasins de Québec lors du départ du *Héros*.

Anne-Henri Desgouttes était à Lyon, le 11 mai 1730.

Claude et Jean-Baptiste, écuyer, et Joseph Desgouttes, écuyer, seigneur de Longueval, ont fait enregistrer à Lyon. en 1698, leurs armes : tiercé, en bande, le premier d'argent ; le deuxième, de gueules à trois coquilles d'or ; le troisième d'azur à trois barres d'or.

Cette famille figure dans les annales de la Guadeloupe.

REGIS ROY

Diesbach.---En 1720, le roi envoya des soldats suisses et des ouvriers de ce pays à la Louisiane. Le 1er mars 1720, le sieur Diesbach de Belleroche eut une commission de capitaine lieutenant de la compagnie de Wonwonderlich, (Rapport des Archives Canadiennes, 1904.)

La maison de Diesbach est originaire de Be.ne.

ARMES : De sable, à la bande vivrée d'or, accompagnée de deux lions contournés, du même. (ANNUAIRE DE LA NOBLESSE, PARIS, 1866.)

RÉGIS ROY



RÉPONSES

UNE ACCUSATION DE L'ABBE MAILLARD(XX, III, p. 104). —Dans un mémoire anonyme écrit vers 1750, attribué à l'abbé Maillard et portant pour titre : "Motifs des sauvages MiKmaques et marichites de continuer la guerre contre les Anglais depuis la dernière p·ix", on lit :

"En 1746, les étoffes que les sauvages achetèrent des anglais qui commerçaient alors dans le bassin de Mepagouche à Beaubassin, parce que les étoffes manquaient partout, se trouvèrent empoisonnés, de sorte que plus de deux cents sauvages, tant de l'un que de l'autre sexe, en périrent".

Cette accusation souvent portée contre les Anglais d'avoir essayé de détruire les Sauvages en répandant parmi eux des maladies contagieuses a-t-elle été prouvée ?

Dans son ouvrage "Les Sulpiciens et les prêtres des Missions Etrangères en Acadie", M. l'abbé Casgrain cite le passage suivant d'une lettre du général Amherst au colonel Bouquet (juillet 1763) :

"Could it not be contrived to send the "Small Pox" among those disaffected tribes of Indians ?"

Bouquet répondit à Amherst :

"I will try to inoculate the with some blankets that may fall in their hands, and take care not to get the disease myself".

Amherst répliqua à Bouquet :

"You will do well to try to inoculate the Indians by mean of blankets".

"There is no direct evidence, écrit Parkman, that Bouquet carried into effect the shameful plan of infecting the Indians, though, a few months after, the small-pox was known to have made havoc among the tribes of the Ohio Certain it is, that he was perfectly capable of dealing with than by other means, worthy of a man and a soldier". ("Conspiracy of Pontiac", vol. II, p. 39).

Si les fragments de lettres cités par l abbé Casgrain sont authentiques—et nous nous n'avons aucune raison d'en douter—il reste acquis que Amherst et Bouquet eurent l'idée d'exécuter cette cruelle mesure. Les beautés de la guerre !

L'EPEE DU GENERAL MONTGOMERY(XX, III, p 104)—On



sait que Montgomery fut tué dans la nuit du 31 décembre 1775 en essayant de s'emparer de Québec.

Le lendemain, lorsque le commandant de la garnison de Québec se fut assuré que les troupes américaines étaient en fuite, il envoya un détachement de soldats pour relever les corps de ceux qui avaient été tués et leur donner une sépulture convenable. Montgomery fut trouvé à l'endroit où il était tombé. Il était presque entièrement recouvert de neige. Le sergent James Thompson s'empara de l'épée du malheureux officier.

Quelques années plus tard, il en donnait la description suivante : "It has a head at top os the hilt somewhae resembling a lion's or bull dog s, with a ring passing through the chin or underfaw, fr m which is suspended a double silver chain communicating with the front tip of the guard by a second ring ; at the lower end of the handle there is, on each side, the figure of spread eagle The whole of the metal part of the hilt is of silver. About half an wich of the back part of the guard was broken off while in my possession. The handle itsels is of ivory, and underlated obliquely from top to bottom. The blade, which is twenty-tow inches long, and fluted near the back, is single edged with a slight curve towards the point, about six wiches of which, however, is sharp on both edges, and the word "Harvey" is imprinted on it, five and a half inches from the top, in Roman capitals, in a direction upwards The whole length of the blade is two feet four inches ; when foudd it bac no scabbard or sheath, bul I soon bed the present one made and mounted in silver to correspond".

James Thompson décéda à Québec le 30 août 1830. On prétend qu'il était âgé de 98 ans. Le vétéran avait assisté au siège de Louisbourg et pris part à la bataille des Plaines d'Abraham.

L'épée de Montgomery passa alors au fils de Thompson, le député commissaire-général James Thompson. Celui-ci décéda à son tour en décembre 1869. En mourant, il légua à son neveu, James Thompson Harrower, la précieuse épée qu'il avait conservée pendant près de trente ans.

C'est M Harrower qui déposa l'épée de Montgomery dans le musée de la Société Littéraire et Historique, à Québec. En 1878, le marquis de Lorne, plus tard duc d'Argyle, alors gouverneur général du Canada, se rendit acquéreur de l'épée de Montgomery pour la somme de $150.00. Le marquis de Lorne remit alors cette épée à la famille Livingstone, de New-York, qui était apparentée au général Montgomery. On dit qu'elle est aujourd'hui conservée dans les voutes de MM Tiffany et Cie, de New-York

LES OUVRAGES CANADIENS RECENTS

L'abbé Camille Roy, Nouveaux essais sur la littérature canadienne. Québec, Imprimerie de l'Action Sociale limitée, 103, rue Sainte-Anne-1914.

M. l'abbé Camille Roy vient de mettre en librairie son troisième volume de critique littéraire.

Dans ce volume, M l'abbé Camille Roy étudie l'œuvre de Philippe Aubert de Gaspé, de Jacques Viger, de Gérin Lajoie, de Louis Fréchette. Il analyse les plus récents travaux de sir Adolphe Routhier, de M. Thomas Chapais, de M. Adjutor Rivard, de M. l'abbé Emile Chartier, de M. Paul Morin, de M. l'abbé L. A. Groulx, de M. Hector Bernier, de MM. Desrosiers et Fournet. Le volume se termine par la reproduction du rapport du premier concours littéraire de la Société du Parler français au Canada, lu au Congrès de Québec le 28 juin 1912.

Le livre de M. l'abbé Roy a sa place marquée dans toutes les bibliothèques canadiennes-françaises. On se demande souvent s'il y a une littérature canadienne-française. Chacun des livres de M. l'abbé Camille Roy est une réponse éloquente à cette question

Hormisdas Magnan, Le Club des Marins Catholiques de Québec. Québec,—1913.

Cette plaquette a pour objet de faire connaître le Club des marins catholiques de Québec fondé en 1912 sous les auspices de la Société Saint-Vincent de Paul et sous le distingué patronage de Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec.

Ce Club est installé sur la rue Champlain à peu près à l'endroit où s'établirent les Récollets, à leur arrivée à Québec en 1615.



L'objet de ce club est de venir en aide aux marins de passage à Québec, de les préserver des dangers de l'ivrognerie et autres. Au cours de l'an dernier plus de 7,000 marins ont fréquenté le club et ont trouvé, en plus des amusements honnêtes et des lectures saines, un chapelain zélé toujours empressé à leur donner des bons conseils et à leur procurer tous les secours spirituels dont ils peuvent avoir besoin.

Ce Club n'a par lui-même aucun revenu. Il doit donc compter sur le secours des âmes charitables. Espérons que la brochure de M. Magnan fera comprendre à ceux qui ont de la fortune qu'ils doivent encourager cette œuvre qui est une véritable providence pour les marins catholiques de passage à Québec.

Eugène Rouillard, DICTIONNAIRE DES RIVIÈRES ET LACS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. Québec, Département des Terres et Forêts—1914.

Ce dictionnaire nous fait connaître la plupart des rivières et lacs de la province de Québec qui ont été visités ou explorés jusqu'à ce jour.

On trouve dans ce volume tous les renseignements fournis, tant par les arpenteurs et explorateurs que par les ingénieurs forestiers, sur la nature du sol arrosé par les cours d'eau, les espèces de bois qui poussent dans les régions qui les avoisinent, ainsi que les ressources qu'ils offrent au double point de vue de la chasse et de la pêche.

Notons que M. Rouillard donne toujours les sources où il a puisé ses renseignements, de même que la date du rapport de l'explorateur qui a relevé les cours d'eau. De cette façon le lecteur qui veut se renseigner plus amplement sur le lac ou la rivière dont il est parlé peut recoûrir facilement à la source.

Le dictionnaire de M. Rouillard a une autre utilité : il



fixe d'une manière définitive l'orthographe qu'il convient de donner à une foule d'appellations géographiques nouvelles.

Dans sa nomenclature des rivières, M. Rouillard a suivi l'ordre alphabétique. Dans la partie consacrée aux lacs, il a cru préférable de présenter ceux-ci par région. La recherche est ainsi plus facile, à cause du nombre considérable de nappes d'eau que nous avons dans la province.

Nous n'avons qu'un petit reproche à faire à l'ouvrage de M. Rouillard. Il n'est pas complété par un index alphabétique. Le lecteur est si pressé de nos jours qu'il faut lui faciliter les recherches.

André Chagny, FRANÇOIS PICQUET, "le CANADIEN" (1708-1781). Paris, librairie Plon-Nourrit—1914.

Le grand mérite de l'abbé Picquet fut d'avoir rempli avec un succès sans précédent sa mission d'apôtre auprès des tribus sauvages, d'avoir conquis leur affection et de les avoir entraînées à défendre à la fois la France et l'église contre les Anglais. Pendant vingt ans, de 1743 à 1760, l'abbé Picquet fut le vrai chef de la nation iroquoise des Cinq Cantons et il entraîna à la suite de ceux-ci les Hurons, les Algonquins, les Nipissings et d'autres sauvages du Nord

M. André Chagny suit le missionnaire pas à pas. Il nous le montre dressant ses sauvages du Lac des Deux Montagnes, les haranguant dans leur langue selon leur style et leurs usages, et les amenant à combattre sous la bannière du gouverneur de la Nouvelle-France. Quelle diplomatie n'a-t-il pas fallu déployer ! mais quel triomphe quand les Iroquois viennent s'établir à La Présentation, la nouvelle mission de l'abbé Picquet ! Là le missionnaire se multiplie, construisant un fort, soignant ses sauvages au péril de sa vie pendant une grave épidémie de petite vérole. Il entreprend même un long voyage en France et se fait accompa-

gner par des chefs iroquois dans l'espoir d'attirer l'attention du roi sur la Nouvelle-France. M. André Chagny a écrit sur cet épisode de jolies pages. Le bon abbé Picquet a obtenu avec ses sauvages un vif succès auprès des badauds de Paris et de Versailles, mais il est bien .ite aux prises avec les bureaux du ministère, il ne parvient pas à faire sourire Madame de Pompadour et s'en retourne au Canada déshérité par sa mère qui eût voulu le garder près d'elle, consolé par quelques louanges du ministre, par quelques belles promesses et très peu d'argent.

L'abbé Chs.-P. Beaubien, *Ecrin d'amour filial.* Arbour et Dupont, imprimeurs, Montréal---1914.

Volume de belle apparence, d'environ 250 pages, avec une quarantaine de gravures hors texte. C'est l'histoire de la famille de l'auteur, les Trottier de Beaubien.

Dans le premier chapitre, l'auteur donne quelques leçons d'histoire canadienne, dans le deuxième, il traite de la noblesse terrienne ; le troisième chapitre est consacré à la généalogie des Trottier de Beaubien ; le quatrième chapitre fait connaître la descendance et les alliances des Trottier de Beaubien ; en conclusion, l'auteur expose ce qui devrait être fait pour un grand nombre de familles canadiennes.

A Soulerin, O. M. I., *Le Père Laverolchère, missionnaioe oblat, apôtre de la Bvia d'Hudson,* Paris-- 1914.

Le livre du Père Soulerin fait connaître aux lecteurs français un des premiers missionnaires du Témiscamingue et de la baie d'Hudson, le Père Laverlochère, décédé à Témiscaming, le 4 octobre 1884, à l'âge de 72 ans.

L'abbé J.-A- Normandeau, *L'Atborta-Centrale.* Montréal---1914. Plaquette de 30 pages, avec carte.

Le Guide des Comités paroissiaux. Editions de l'Action sociale catholique. Québec---1913.

QUESTIONS

—Combien de fois s'est-il produit d'éboulements du Cap Diamant, à Québec ? Pourriez-vous me donner les dates de ces éboulements? Y a-t-il eu des pertes de vie à chaque éboulement ?

GEO. G.

—Un peu après 1880, le steamer BAHAMA, de la Cie des vapeurs de Québec et des ports du Golfe, périssait dans le GULF STREAM. Plusieurs québéquois faisaient partie de l'équipage du BAHAMA. Pourriez-vous me donner la date du naufrage et les noms des québéquois qui périrent ?

X X X

—Dans l'acte de concession de la seigneurie de Neuville à Jean Bourdon en date du 15 décembre 1655 on lit ce qui suit :

". Et pour rachapt le revenu d'une année à chaque mutation de possesseur suivant la coutume du Vexin le français, enclavé de celle de Paris."

Dans plusieurs actes de concession dans les limites de cette même seigneurie de Neuville il est fait mention de cette coutume du Vexin le français.

Qu'était-ce que ce Vexin français ? Où était-il situé ? Quelle était cette coutume du Vexin le français?

POINTE-AUX-TREMBLES

—A quelle date est mort Nicolas Daneau de Muy, gouverneur de la Louisiane ? Avait-il eu des enfants ? Avons-nous des descendants de Nicolas Daneau de Muy actuellement au Canada ?

DANCOSSE.

—On lit dans LeMoine (HISTOIRE DES FORTIFICATIONS ET DES RUES DE QUÉBEC, p. 17): "Bien qu'il y eut des bestiaux à Québec en 1623, on se servit pour la première fois de bœufs pour labourer, le 27 avril 1628." Sur quoi sir J-M. LeMoine s'appuie-t-il pour faire cette affirmation ?

A. GEO.

—L'auteur des ESQUISSES POÉTIQUES et de L'AIMABLE COMPAGNON, M. de Narbonne-Lara, était-il canadien ?

BIB.

CATHERINE TEGAHKOUITA

(Suite et fin)

Enfin trois ans après sa mort il la vit comme un soleil à son midi, entourée d'une si grande lumière, qu'il pouvait à peine en soutenir l'éclat et il fut averti de la peindre tel qu'il la voyait. Il fit prendre son portrait sur ce modèle ; par la suite on fit peindre des images qui bien qu'en papier et mal fait, sont tellement estimés parmi les canadiens, qu'on peut à peine suffire aux demandes, ceux qui en reçoivent remercient comme si on leur donnait des pierres précieuses et ils les conservent avec grand soin à la maison.

Six mois environ après sa mort, elle commença à briller par l'éclat des miracles qu'elle fit en quantité presqu'innombrable dans tout le Canada. La poussière de son tombeau devint un remède aussi facile que commun pour guérir toutes les maladies. Les Français se rendent ici de tous les points de la colonie pour remercier Catherine des bienfaits qu'ils ont reçus d'elle, et pour vénérer ses reliques conservées dans notre église. Ses images, la simple invocation de son nom, la promesse de faire un pélerinage près de ses reliques, de l'eau bue dans le verre qui lui a servi, ses vêtements, le contact des objets qui avaient été à son usage, sont à la disposition de toutes sortes de maladies.

Enfin on nous a écrit que même en France elle est venue au secours de plusieurs personnes qui imploraient son assistance. Je m'abstiens enfin d'en parler davantage car je n'en finirais pas et plusieurs volumes ne suffiraient pas, si je voulais considérer par écrit tout ce qui nous a été et nous est rapporté encore au sujet de notre Catherine. Je me contenterai de dire que parmi tous les miracles qu'on rapporte avoir été opérés par elle, le plus grand de tous les miracles, selon moi, c'est Catherine elle-même, la thaumaturge de ce nouveau monde.

FIN



BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXII BEAUCEVILLE—JUIN 1914 No. 6

Notre-Dame de Québec

LE NECROLOGE DE LA CRYPTE

(SUITE)

N.B.—Monseigneur Têtu a bien voulu corriger le numéro 85 de ce *Nécrologe*, ce dont nous le remercions cordialement : (M. ***, dit-il, fait erreur quand il parle des chanoines Hazeur (*Recherches Hist.*, avril 1898). C'est Thierry-Hazeur qui a été curé de la Pointe-aux-Trembles et qui est mort à l'Hôpital-Général de Québec, le 1er avril 1757. Son frère Pierre ne fut jamais curé de la Pointe-aux-Trembles mais de Champlain ; ensuite il fut délégué par le chapitre de Québec en France, et c'est là, à Paris, qu'il mourut à la fin de l'année 1771, à l'âge de 89 ans. (*Recherches Hist.*, août 1907 et décembre 1910)."

Avec bonheur nous recevrons toutes autres corrections de ce genre.

124. 1703, 2 janvier, Charles Béquart de Fontville, Procureur du Roy en 1702,25 ans.(Tanguay dit Grandville.)

125. 1703, 2 janvier, Marie Anne Levrard, dame Barthélemy-François Bourgonnière, sieur de Hauteville, secrétaire du Gouverneur (de Callières),26 ans

126. 1703, 4 janvier, Marie-Anne Hazeur, dame Jean Sébille, bourgeois-marchand, 40 ans.



127. 1703, 4 janvier, Jeanne Babie, veuve de Paul de Lusignan, dame Claude Pauperet, marchand, 33 ans.

138. 1703, 8 janvier, François-Marie, fils de Pierre de Lalande-Gayon, marchand, 33 ans.

129. 1703, 16 janvier, Pierre-Jacques de Joybert, chevalier, seigneur de Marson et de Soulanges, enseigne de vaisseau et capitaine d'une compagnie franche de la marine, 26 ans.

130. 1703, 11 janvier, Alexandre Berthier, seigneur de Villemur, 28 ans.

131. 1703, 17 janvier, M. du Houssay, ou Philippe-Olivier Morel de La Durantaye, lieutenant d'une compagnie, 28 ans.

132. 1703, 20 janvier, Geneviève Nielle, dame Nicolas Volant, 33 ans.

133, 1703, 26 janvier, Nicolas Volant, marchand, 35 ans.

134. 1703, 12 février, Suzanne Dupuis, dame Jean Petit, trésorier de la marine, 23 ans.

135. 1703, 11 juillet, Jean Gobin, marchand, 58 ans.

136. 1703, 11 juillet, Gabrielle Bécasseau, femme du précédent, 65 ans.

137. 1705, 20 avril, Marguerite Couillard, fille de Guillaume, dame Nicolas Macard dit Champagne, 79 ans.

138. 1705, 26 juin, Catherine Proulx, veuve Sébille, 79 ans.

139. 1705, 2 juillet, Marie-Anne, fille de feu Sieur Du-Bosc (Dubocq) et de Gabrielle Mars, 15 ans.

140. 1705, 3 août, Jacques, sieur de Chasteillé, 16 ans. Etaient présents à sa sépulture MM. de Beauharnois et de Beauville, ses cousins-germains.

141. 1705, 9 octobre, Claire Ruette d'Auteuil, marqui-

se, Antoine de Crisafy, 20 ans. (*Quoi qu'on en dise*, c'est bien Crisafy et non CRISASI qu'il faut continuer d'écrire).

(142. 1706, 8 janvier, Jean Sébille, marchand, 50 ans.

143. 1706, 11 mai, Geneviève Desprès, dame Couillard de L'Espinay, 72 ans.

144, 1706, 25 mars, Jean Mouchère dit Desmoulins, tanneur, 46 ans.

145. 1706, 21 juin, MARIE-BARBE DE LA RUE, sœur de la Congrégation, dite de l'Enfant-Jésus (dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié) ; 24 ans.

146. 1706, 7 novembre, Marie Sevestre, dame Louis de Niort, sieur de la Noraye, 33 ans.

147. 1707, 20 juin, Lucien Bouteville, marchand, 73 ans.

148. 1707, 16 septembre, Marie-Thérèse Gaudais, dame Nicolas Dupont, sieur de Neuville, Conseiller au Conseil Souverain, 73 ans.

149. 1708, 2 mai, Hector, fils du marquis de Vaudreuil, gouverneur, 9 ans.

150 1708, 5 mai, Pierre Béquart de Grandville, capitaine d'une compagnie des troupes du détachement de la Marine, 69 ans.

151. 1708, 9 mai, sépulture de MONSEIGNEUR DE LAVAL, "inhumé devant le grand autel de cette église cathédrale".—Transférés au Séminaire en 1877, les restes du saint Evêque furent inhumés en 1878 dans la chapelle de cette maison. [Le procès-verbal de l'exhumation est aux ARCHIVES DE NOTRE-DAME, carton 3, no 28).

152. 1708, 30 juin. François Hazeur, marchand, 70 ans.

153. 1708. 6 décembre, Marie-Anne, fille de Martin de Lino, conseiller au Conseil Supérieur, 3½ ans.

1534. 1709, 4 jain, MESSIRE LOUIS PETIT, prêtre, 80



ans.—D'abord capitaine au régiment de Carignan-Salières, il quitta le métier des armes et vint en Canada où il fut ordonné prêtre le 21 décembre 1670. Le 5 septembre 1676, il reçut ses lettres de vicaire-général pour Port-Royal, Acadie. Fait prisonnier par les Anglais et emmené à Boston, il y demeura en captivité jusqu'en 1691 (Tanguay, Répertoire du Clergé).

155. 1709, 4 juin, René-Louis Chartier de Lotbinière, premier conseiller du Conseil Supérieur, lieutenant civil et criminel, 67 ans.

156. 1709, 20 septembre, le Sieur Denis Roberge, 80 ans.

157. 1709, 7 octobre, Françoise Dandonneau, sœur de la Congrégation, dite Sainte-Apolline, 35 ans (Soeur de Louis, seigneur de l'île Dupas)

158. 1710, 4 janvier, Messire Pierre Volant, prêtre, 56 ans (chapelle Sainte-Anne).—Frère de Claude, qui ouvrit les registres de la côte de Lauzon, en 1679.

159. 1710, 9 mai, sieur Dominique Bergeron, marchand.

160. 1710, 22 septembre, Jessé Le Duc, Procureur-Général du Roy, 53 ans

161. 1711, 10 mars, Michel de Vaux des Cormiers, prêtre, curé de Lorette, 29 ans.—Il avait été curé de Saint-Augustin en 1710.

162. 1711, 16 avril, Pierre Pocquet, chanoine, curé de Notre-Dame : "homme studieux, humble, dévot, docile, reconnaissant et prêt à tout ; " 44 ans.

163. 1711, 29 avril, Michel-Balthasar Bouteville, prêtre du Séminaire, 39 ans.

164, 1711, 30 avril, Messire Jean-Baptiste Guichard, prêtre du Séminaire, 28 ans.

165. 1711, 18 juin, Marie-Anne Gaultier de Compor-



té, dame Charles du Tisné, officier dans les troupes du détachement de la Marine, 30 ans.

166. 1711, 19 juin, MESSIRE CHARLES-AMADOR MARTIN, curé de Notre-Dame de Sainte-Foy, 63 ans.—Fils d'Abraham Martin et de Marguerite Langlois; deuxième prêtre canadien.

167. 1711, 6 septembre, Jean Baptiste Brousse —Possédait plusieurs navires : le "Saint-Pierre", le "Saint-Joseph", etc.

168. 1711, 15 novembre, MESSIRE GÉRARD SOBRIER, aumônier du vaisseau "le HÉROS".

169. 1712, 19 février, MESSIRE MICHEL BUISSON DE SAINT-COSME, curé de Sainte-Foy et de Saint-Augustin, 31 ans.—Il avait été missionnaire chez les Natchez.

170. 1713, 15 mars, MESSIRE JEAN-FRANÇOIS BUISSON DE SAINT-COSME, prêtre-chanoine, 51 ans.

171. 1713, 23 janvier, Charles Levrat, secrétaire de l'intendant Bégon.

172. 1713, 27 février, Charlotte de Clérambault, dame Lucien Bouteville, marchand, 76 ans.

173. 1713, 21 décembre, Paul Dupuis, officier au régiment de Carignan, lieutenant-particulier faisant les fonctions de lieutenant-général de la prévôté. (Cet acte se trouve sur une feuille ajoutée au registre, à la fin).

174. 1714, 7 juillet, Jacques Jamin, écrivain du Roy et secrétaire de M. l'Intendant.

175. 1714, 14 juillet, François de Celles, lieutenant dans les troupes de Sa Majesté, 50 ans.

176. 1714, 13 septembre, un enfant de M. l'Intendant, 1 jour.

177. 1714, 25 septembre, Elisabeth Denis de Saint-Simon, dame Matthieu-Benoît Collet, Procureur-général du Roy au Conseil Supérieur de la Nouvelle-France.

178. 1714, 16 octobre. François de La Forest, capitaine dans les troupes de la Marine, commandant pour le Roy du Fort Pontchartrain au Détroit, 65 ans.

179. 1714, 31 octobre, Georges Régnard Duplessis, seigneur de Morampont et de Lauzon, trésorier de la Marine dans toute la Nouvelle-France ; 55 ans (cf. J.-E. Roy, LA SEIGNEURIE DE LAUZON, t. II, pages 1-21, 54 et suiv.).

180. 1715, 11 février, Jacques Baron, élève de Rhétorique au Séminaire, 22 ans.

181. 1715, 13 février, Pierre Maufait, 60 ans.

182. 1715, 21 février, Charles-Gaspard Piot de l'Angloiserie, capitaine, chevalier de Saint-Louis, lieutenant du Roy au gouvernement de Québec ; 60 ans.

183. 1715, 22 février, Jean-Baptiste Brossard, ci-devant bedeau, inhumé "sous le clocher" ; 64 ans.

184. 1715, 9 mars, Jean-Baptiste Charray (Charest), marchand. 30 ans. (Pour ce Charest, Dufy-Charest ou Charest-Dufils, cf. J.-E. Roy, SEIGNEURIE DE LAUZON, tout le tome II).

181. 1715, 15 mars, Michelle-Gabrielle Pinet, dame du Buisson, capitaine des troupes, 35 ans.

186. 1715, 15 mars, un enfant de Michel Bégon, intendant, 1 an, 2 mois.

187. 1715, 20 mars, MESSIRE JEAN PINGUET, prêtre du Séminaire, chanoine, 60 ans (dans le choeur). – De 1686 à 1689 il desservit Saint-Joseph en la côte de Lauzon.

187. 1715, 6 juillet, Marie Nepveu, dame Guillaume Gaillard, conseiller du Conseil Supérieur, seigneur de l'Ile et Comté de Saint-Laurent, 45 ans.

189. 1715, 22 juillet, MESSIRE HONORÉ MARCHAND, acolyte, fils de Jean et de Marie Hayot, 23 ans.

190. 1716. 26 avril, Nicolas Dupont, seigneur de Neuville, doyen des Conseillers du Conseil de Québec, 84 ans.

191. 1716, 22 mai, Jean Soumande, marchand de Montréal, 50 ans.

192. 1716, 4 juin, Marie-Louise Guion, dame Jean Crespin, 23 ans.

193. 1716, 15 juin. Louis Chambalon, notaire royal et médecin, 53 ans.

194 1716, 3 novembre, Claude Chasle, 39 ans.

195. 1717, 5 février, Pierre Gauvereau, maître-armurier du Roy, 40 ans.

196. 1717, 15 février, MESSIRE CLAUDE DE LAVOYE, prêtre, 68 ans.

197 1717, 26 février, le sieur Robert Drouard, 45 ans.

198. 1717, 28 mars, GÉNEVIÈVE SAYWARD, soeur de la Congrégation, dite Soeur des Anges.

199. 1717, 3 mai, Marie-Renée Chorel de Saint-Romain, dame Jacques de Noray, sieur du Mesny ou Dumesnil, major des troupes, lieutenant des vaisseaux du Roy, 45 ans.

200. 1717, 10 juin, Marie-Madeleine de La Citière, dame des Rosiers, 18 ans.

201. 1717. 18 juin, Louise Arnault, dame Alexandre Rivet du Souchet, 27 ans.

202. 1717, 18 juillet, Cécile Cauchois, dame Etienne Tibierge, 31 ans.

203. 1717, 11 août, Marie-Anne Le Picard, dame Jacques Barbel, notaire royal, secrétaire de l'intendant Bégon, 58 ans.

204 1717, 19 septembre, Pierre Houfflard, marchand, 27 ans.

205. 1717, 18 décembre, Renée-Jeanne Gourdeau, dame Charles Macard, conseiller, 60 ans.

206. 1718, 29 juillet, Louis Béquart de Grandville, capitaine d'une compagnie des troupes, 35 ans.

207. 1718, 21 octobre, Charles de Monseignat, conseiller et secrétaire du Roy, greffier en chef du Conseil et contrôleur de la Marine, 67 ans.

208. 1718, 24 octobre, Françoise Jaché, seconde femme de René-Louis Chartier, sieurde Lotbinière,lieutenant-général de la Prévôté, 69 ans.

209. 1719, 9 février, Marie-Catherine Le Picard, dame Etienne Véron de GrandMesnil, marchand, 28 ans.

210, 1719, 19 mars, Angélique Cartier, dame Pierre Normandin, marchand, 40 ans.

211. 1719, 30 mars. Marie-Louise, enfant de Jean Crespin, conseiller et colonel de toute la milice, 3 ans.

212. 1719, 13 avril, Thérèse DuRoy, dame Etienne Charest, 23 ans.

213. 1719,15 avril,Claude de Bermen de La Martinière, premier conseiller au Conseil Supérieur, lieutenant-général et civil, 83 ans (cf. J.-E. Roy, *Claude de Bermen, sieur de la Martinière.*)

214. 1719, 1er mai, Marguerite Caron, dame Jean Maillou, architecte du Roy, 33 ans.

215. 1719, 26 mai, Marie-Anne, fille de Gabriel Lambert, 18 ans.

216. 1719, 24 juillet, Marie-Catherine Bissot, dame Jacques Gourdeau, seigneur de Beaulieu et de La Grosardière, 61 ans.

217. 1719, 12 septembre. Jean Coutard, chirurgien, 50 ans.

218. 1719, 15 septembre, Françoise Duquet, dame Olivier Morel de La Durantaye, sieur du Houssay, conseiller au Conseil Supérieur, 75 ans.

219. 1719, 15 octobre, Pierre-Eustache DesGuerrois DesRosiers.

220. 1719, 19 novembre, Ambroise Renoyer, mar-



chand, 45 ans.

221. 1720, 25 février. Jean Petit, trésorier de la Marine et conseiller au Conseil Supérieur, 57 ans.

222 1720, 12 mai, Françoise Cailleteau, dame Pierre Rey-Gaillard, commissaire des Artilleries, 51 ans.

223 1720, 16 juillet, Marie-Catherine Plassant, dame Jean Liquart, marchand, 22 ans.

224. 1720. 22 juillet. Marie-Madeleine Morin, dame Gilles Rageot, greffier de la Prévôté et notaire royal ; 64 ans.

225. 1720, 19 août, Périnne Pagnoux, dame Jean Minet, 90 ans.

226. 1720, 12 janvier, Philippe Nepveu, tailleur, 86 ans.

227. 1720. 5 janvier, Jean-François Martin de Lino, conseiller du Roy et son Procureur en la Prévôté et Amirauté de Québec, 35 ans

228. 1720. 5 février, René Frérot, sieur de La Chesnaye, lieutenant des troupes, 46 ans.

229. 1720. 9 février, Pierre Rivet Cavelier, greffier en chef du Conseil Supérieur et contrôleur des fermes du Domaine du Roy, 38 ans.

230. 1720, 25 avril, MESSIRE LOUIS ANGO DES MAIZERETS, grand-chantre de la cathédrale et supérieur du Séminaire, 85 ans. Inhumé dans le choeur.

231. 1721, 8 septembre, MESSIRE ALEXANDRE DENIS DE SAINT-SIMON, missionnaire de Saint-Jean, I.O., 25 ans, 4 mois.

232. 1721, 13 septembre, Françoise Denis, dame Michel Le Neuf, sieur de La Vallière et de Beaubassin, 77 ans.

233. 1722, 17 janvier, Françoise Le Maître La Morille, dame Charles Guillimin, marchand et conseiller, 34 ans.

234. 1722. 23 janvier, Marie-Anne Allemand, dame

Jean-Baptiste Charest, 36 ans.

235. 1722, 5 mars, Charles Perthuis, marchand, 58 ans.

236. 1722, 12 mars, Jeanne-Catherine, fille de Pierre André, sieur de Leigne, dame Nicolas Lanouiller, trésorier de la Marine, 32 ans.

237. 1722, 28 mars, Guillaume Pagé (Quercy au *Nécrologe*), marchand, 63 ans

238. 1722, 19 août, Nicolas Pinaut, marchand, ancien marguillier.

239. 1722, 11 novembre, Marie-Thérèse, fille de Pierre Allemand, 33 ans.

240. 1722, 12 novembre, Claude Laguerre de Morville, lieutenant d'une compagnie de la Marine et sous-ingénieur du Roy.

241. 1723, 25 avril, Marie-Françoise d'Avesnes de DesMeloises, femme de M. Eustache Chartier, sieur de Lotbinière, conseiller au Conseil Supérieur, 28 ans.

242. 1723, 18 juillet, MESSIRE JOSEPH SERÉ DE LA COLOMBIÈRE, chanoine, grand'chantre, conseiller-clerc, supérieur des Religieuses Hospitalières, 72 ans. Inhumé dans le choeur. (D'après Mgr Tanguay).

243. 1723, 15 août, Angélique Pagé, dame François Daine, greffier en chef du Conseil Supérieur.

244. 1723, 24 novembre, MESSIRE PIERRE AIMARD, diacre.

245. 1723, Pierre DuRoy, médecin, 73 ans.

246. 1724, 16 février, Charlotte-Agathe, fille de Charles Perthuis, marchand, 18 ans.

247. 1724, 23 février, Geneviève Macard, dame Charles-Henri d'Alogny, marquis de La Grois, major des troupes, 75 ans.

248. 1724, 25 mars, MESSIRE JACQUES BIZART, prêtre,

36 ans. Il était fils de Jacques Bizart, Major de Montréal, et de Jeanne-Cécile Closse, fille du fameux Lambert.

249. 1724, 13 avril, MESSIRE THOMAS THIBOULT, official du chapitre et curé de Notre-Dame.

250. 1724, 27 juin, Messire CLAUDE DENIS, diacre, 67 ans.

251. 1724, 13 juillet, MESSIRE JEAN-BERNARD REQUELEINE, prêtre, 64 ans.

252 1724, 2 août, Claude de Ramezay, chevalier, seigneur de la Gesse-Montigny et Bois-Fleurant, gouverneur des Trois-Rivières et de Montréal, colonel des troupes ; 64 ans.

253. 1724, 17 août, Guillaume Gaillard de Saint-Laurent, conseiller au Conseil Supérieur, 23 ans.

254. 1724, 12 septembre, Pierre Hémard, marchand.

255. 1725, 24 mai, François-Louis, fils de l'intendant Bégon. 15 mois.

256. 1725, 24 juin, Marie-Louise, fille de Charles Perthuis, marchand, 20 ans.

257. 1725. 3 novembre, Pierre Rivet Cavelier (le *Nécrologe* porte du Souchet), "inhumé proche le grand clocher" ; 72 ans.

258. 1725, 17 novembre, Charles de Blé, 42 ans.

259 1725, 7 décembre, Pierrette Duplessis-Faber, dame de Saint-Michel, lieutenant des troupes, 35 ans.

260. 1726, 22 février, Louis Prat, marchand-bourgeois et capitaine du port, 64 ans.

261. 1726, 25 février, Messire CHARLES DE LA BOUTEILLERIE, prêtre-chanoine, 52 ans ("Vers le milieu du choeur, place des chantres").

262. 1726, 7 mars, Elisabeth Marchand, dame Nicolas-Gabriel Aubin dit Delisle.

263. 1726, 12 mars, Bernardine LeBé (LeBer ?) dame Fouchet, écrivain du Roy, 17 ans.

264. 1726, 1er avril, MESSIRE JEAN-BAPTISTE GAUTIER DE VARENNES, grand archi-diacre et Grand-Vicaire du diocèse, 48 ans. ("Proche le sanctuaire, vers la fenêtre du côté du Séminaire").

265. 1726, 19 avril, Jean-Hyacinthe, fils de M. Petit, trésorier. 11 ans.

266. 1726. 31 octobre, Marie-Ursule Guérault, dame de La Richardière, 56 ans ("Proche le grand clocher").

267. 1727, 1er mars, Brigitte Brisson, dame Alexandre Rivet du Souchet, capitaine des gardes de la ferme du Roy.

268. 1727. 7 mars, Matthieu-Benoît Collet, avocat au Parlement de Paris, Procureur-général du Roy au Conseil Supérieur de la Nouvelle-France (depuis 1712)

269. 1727, 20 juin, Claudine Fredin, dame Pierre André, seigneur de Leigne, secrétaire de l'intendant Bochart. lieutenant-général civil et criminel de Québec.

270 1727, 25 juin, Jeanne-Marguerite DuRoy, dame Louis Gosselin, marchand, 34 ans.

271 1727, 6 juillet, Catherine de Mosny, seconde femme de Jean Liquart, marchand, 21 ans.

272. 1728, 12 mai, Catherine-Françoise, fille de François Foucault, garde-magasin et conseiller, 8 ans.

273. 1728. 20 juin, Anne Aubert, dame Gervais Baudoin, médecin (fille de Claude, notaire-royal), 72 ans.

274. 1728, 21 juillet, MESSIRE HENRI DE BERNIERES, premier curé de Québec, décédé le 5 décembre 1700. Translation de ses restes du Séminaire à la Cathédrale. (M. l'abbé Auguste Gosselin lui a consacré tout un volume de ses oeuvres).

275. 1728, 25 septembre, Jean de L'Estage, écrivain au Bureau de Québec, 60 ans.

276. 1728, 9 novembre, Jean-Baptiste Saint-Ange,

sieur de Charly, marchand-bourgeois de Montréal et colonel des milices, 60 ans.

277. 1728, 4 décembre, François de Clairambault d'Aigremont, "commissaire-ordonnateur de la Marine en toute la Nouvelle-France", 75 ans.

278 1728, 13 décembre, Michelle Mars, dame Joseph Riverin, marchand-banquier, 63 ans.

279 1729, 6 juin, Jean Gatin, bourgeois.

280. 1729, Joseph-Laurent Simiot, marchand, 36 ans.

281. 1729, 13 novembre, Guillaume Gaillard, conseiller et seigneur de l'île et comté de Saint-Laurent, 60 ans.

282. 1729, 4 décembre, Louise Broust, dame Charles-Denis Perthuis, 25 ans.

283. 1730, 25 avril, Françoise-Gabrielle Foucault, dame Louis Courval, Procureur du Roy en la ville de Trois-Rivières, 32 ans.

284. 1730, 21 mai, MARIE-JOSEPH DUTAUT, soeur de la Congrégation, dite Soeur de la Trinité, environ 35 ans.

285. 1730, 12 juin, Marie Noland, dame Louis de La Porte, sieur de Louvigny, gouverneur des Trois-Rivières, aide-major des troupes du Roy, chevalier de Saint-Louis, 60 ans.

286. 1730, 26 décembre, Marguerite Poulain, dame François Le Maistre La Morille, 72 ans.

(Suite à la prochaine livraison)

LA PREMIERE MESSE AU CANADA

Connaissant les idées et pratiques des Bretons au XVIe siècle, on doit croire que les Malouins ne firent point leurs voyages de découverte au Canada sans amener des prêtres avec eux. Cela est suffisant pour nous former une opinion et je m'y attacherais pour cette seule raison si je n'avais pas mieux.

En réalité, il ne s'agit ni de croire ni de s'arrêter à une opinion ; il s'agit plutôt de savoir.

Inutile de penser, de se creuser la tête et de faire des suppositions, les faits ayant été relatés par leur auteur même, il faut s'en tenir à son récit.

La liste des équipages de Cartier montre : "Dom Guillaume le Breton et Dom Antoine". Aux observateurs qui disent :

Dom peut être l'abréviation de Dominique ou de Dominus. Ce Dominus est l'équivalent de notre Monsieur.

Très bien, comme supposition. Vous verrez plus loin que c'étaient des prêtres—et évidemment ils appartenaient à un ordre monastique, sans quoi le mot Dom ne s'explique guère.

Deuxième voyage, 1535, dans le golfe, le 10 juin, à l'endroit appelé Brest ou Vieux-Fort, côte du Labrador, Cartier approche de la terre ferme. Voici son texte :

"Le jour de saint Barnabé (11 juin) après ouïr la messe, nous tirâmes outre", c'est-à-dire continuant sa route

Le dimanche suivant, il marque : "fîmes dire la messe". S'il a fait dire la messe c'est qu'il y avait quelqu'un de propre à cette fonction. Pourquoi supposer que ce fut une simple lecture spirituelle faite par le capitaine ? "J'ai fait dire la messe". Il n'y a pas deux sens à ces paroles.

Le 6 juillet, il note qu'il a entendu la messe ; non pas qu'il ait fait des prières lui-même. C'est la messe

Le 7 septembre, à l'île aux Coudres, "jour de Notre-Dame, après avoir ouï la messe", il continue son voyage C'est encore la messe

A Gaspé, en 1534, et à l'embouchure du Saint-Maurice, en 1535, Cartier nous parle des croix qu'il y plante en passant, à l'île aux Coudres il ne fait aucune mention de la sorte, cependant on a bâti une légende sur une prétendue croix de Cartier qui s'y serait montrée du

rant plus de deux siècles ! Qui dit légende dit conte en l'air, règle très générale. La légende est le chien-dent de l'Histoire

A Québec, au mois d'août 1535, Cartier se préparait à aller visiter Hochelaga, mais ses interprètes, Taiguragny et Domagaya, deux fils d'un chef de Gaspé, qu'il avait amenés en France avec lui, craignaient les gens d'Hochelaga et refusaient de prendre part au voyage en question. Ils s'écriaient avec effroi : Jésus, Jésus ! Enfin Taignuragny interpella Cartier lui demandant "s'il avait parlé (prié) à Jésus et il (Cartier) répondit que ses prêtres y avaient parlé"

Est-ce assez clair ?

Jusqu'ici, Cartier entend la messe sans le dire, ou il ordonne la messe et y assiste, puis il parle des prêtres qui sont avec lui. C'est de plus en plus la messe.

En décembre le scorbut exerçait ses ravages parmi les marins. On fit une procession religieuse et ensuite Cartier "ordonna que le dimanche suivant l'on dirait la messe au dit lieu" c'est-à-dire l'endroit où la procession avait contremarché. Le dimanche eut lieu cette messe et alors Cartier fit vœu d'un pélerinage à Notre-Dame de Roquemado.

Va-t-on croire que le mot "messe" n'avait pas pour les Malouins la même signification qu'il a pour nous ?

Faut-il penser que, à défaut de prêtres, Cartier lisait ou récitait les prières et croyait bonnement que c'était la messe ? Un protestant ne s'y tromperait pas.

Quand le capitaine Cartier dit qu'il a entendu la messe, peut-on s'imaginer qu'il s'était entendu parler ?

S'il ordonne de célébrer la messe, concevez-vous qu'il s'adressait cet ordre à lui-même ?

Lorsqu'il écrit : "Je fis dire la messe", vous figurez-vous que c'était commander à quelqu'un de l'équipage de chanter des hymnes ou de lire l'évangile selon saint Jean ?

Et quand Taiguragny lui demande s'il a imploré le ciel par la prière, Cartier répond que les prêtres ont prié à sa place.

Voilà donc les faits. Quiconque sait lire peut les comprendre.

La grande affaire est d'étudier les textes historiques.

La petite affaire consiste à suivre les opinions de Monsieur un tel ou un tel. Eclairons-nous d'abord, nous penserons ensuite.

Lecteur, notez bien que j'écris Cartier tout court, afin d'échapper aux typographes ou typogriffes, qui fourrent continuellement leur infernal trait d'union entre Jacques et Cartier.

BENJAMIN SULTE

Lambert Closse et son pays d'origine

Dans le premier volume de son dictionnaire, Mgr Tanguay nous informe que Raphaël-Lambert Closse était fils de Jean Closse et de Cécile De la fosse, de Saint-Denis de Mogres, évêché de Tours. L'abbé Faillon, d'ordinaire plus exact, rapporte qu'il était né au diocèse de Trèves, dans la paroisse de Saint-Denis de Mourgues.

Comme les deux diocèses mentionnés sont fort éloignés l'un de l'autre, j'ai essayé de démêler qui avait raison.

En relisant l'acte de mariage du vaillant Closse, où Tanguay a certainement cueilli son renseignement on aperçoit aussitôt qu'il a fait erreur quant au diocèse. En effet, l'officiant a écrit : "parochiae St-Dyonisii de mogres, dioccesis Treuirensis" et comme le mot est mal calligraphié notre généalogiste a lu TURNIENSIS.

Mais alors, où l'abbé Faillon a-t-il pris Saint-Denis de Mourgues ? A n'en pas douter, c'est dans le contrat de mariage dressé par Jean de Saint-Père, car Faillon puisait volontiers dans les actes notariés, malheureusement, on ne peut vérifier, puisque ce contrat est disparu du palais de justice de Montréal depuis une vingtaine d'années et qu'il est maintenant en la possession d'une société historique de Chicago, d'après ce que m'apprend l'archiviste du Dominion, M. Doughty.

Dirigeons nos recherches d'un autre côté. Si l'on consulte le Dictionnaire des Communes de France, ou encore, le Bottin des départements, on constate qu'il n'y a qu'un endroit dont le nom ressemble à ceux employés par nos deux historiens, c'est Mogues, département des Ardennes, canton de Carignan.

Mogues est à 10 kilomètres de Carignan et à 29 kilomètres de Sédan, puis, fait à noter, sa fête patronale est Saint-Denis.

La carte ecclésiastique de la France avant 1789 que l'on trouve dans l'Atlas général de géographie, etc., par L. Dussieux, indique fort bien que l'archidiocèse de Trêves s'étendait alors à l'ouest jusqu'à la Meuse et comprenait conséquemment, Sédan, Carignan et Saint-De-

nis de Mogues. Ceci trouvé, il restait à communiquer avec M. le maire de Mogues et voici la réponse qu'il nous fit adresser :

"En réponse à votre honorée du 2 février, j'ai l'honneur de vous transmettre les renseignements suivants que j'ai pu recueillir.

I. La commune de Mogues a bien pour patron saint Denis. Sa fondation doit être antérieure au commencement du XVIIe siècle, et elle faisait bien partie du diocèse de Trèves.

II. Quant à Lambert Closse marié (à Montréal) en 1957 et dont la date de naissance remonterait approximativement à 1630, je n'en retrouve pas de traces, les registres en notre possession ne remontant pas jusqu'à cette date.

Par contre j'y trouve :

A Naissance et baptême de Alizon Close le 23 janvier 1689 fille de Jean Close et de Françoise Chenot

B—Naissance et baptême de Jacques Clause le 11 février 1694, fils de Jean Close et de Françoise Chenot.

C—Naissance et baptême de Jean La fosse, fils de Jean Lafosse et de Françoise Simon, le 6 mai 1693.

Il apparait donc que Lambert Close ou Clause peut être natif de Mogues et qu'il serait un frère (ou un oncle) de Jean Close dont la naissance des enfants est relatée ci-dessus. Peut-être les registres donnent-ils d'autres renseignements, mais leur mauvais état, le désordre des feuillets, rendent les recherches trop longues et trop difficiles pour qu'il me soit possible de les étudier en entier.

Veuillez agréer mes salutations empressées,
Pour le maire
Le Secrétaire de la mairie, Guillaume
Instituteur à Mogues par Carignan
(Ardennes).

Ajoutons que les Ardennes touchent au Luxembourg et à la Flandre, ce qui permet de croire que notre Closse, par ses parents ou ses ancêtres, était d'origine flamande ou wallone ainsi que son nom l'indique d'ailleurs, puisque Closse ou Clausse dérive de KLAASS (Nicolas).

Il n'aurait d'ailleurs pas été le seul originaire des pays du nord de la France, car M. Closse avait un domestique flamand (1) et, à la mê-

(1) Dollier de Casson et Faillon, II, 514.

me époque, vécurent à Montréal : "Pitre" (Peter ?) hollandais ; Rocs ou Rhouault dont le nom est danois et hollandais ; Robert Nuemens, flamand et Wilem (Guillaume) Holier également flamand (1).

De nos jours, il y a des Clausse, Claus et Clos en Belgique et en France.

Coïncidence singulière, dans l'armée anglaise, en garnison à Montréal, au 18ème siècle, se trouvait un William Claus, lieutenant, qui épouse en 1791, une demoiselle Jordan.

Il y avait aussi un Anglais appelé Basset (Thomas) tout comme le notaire français contemporain de Closse : (Benigne) Basset.

Cette similitude de noms au début de deux régimes différents est assez remarquable.

En résumé, il semble qu'on ne saurait douter que le pays d'origine de notre Lambert Closse est bien Saint-Denis de Mogues, ou Mogues tout court, comme l'on dit aujourd'hui.

E. Z. MASSICOTTE

LES PROCHAINS MONUMENTS

Les citoyens des cantons de l'Est viennent de décider d'élever un monument à feu l'honorable John-Henry Pope, en reconnaissance de tout ce qu'il a fait pour cette région du pays.

L'honorable John-Henry Pope fut député de Compton de 1857 à 1889, soit pendant une période de trente-deux années. Il fut ministre de l'Agriculture du Canada de 1871 à 1873, puis de 1878 à 1885. Il fut ensuite ministre des chemins de fer et canaux du Canada de 1885 au 1er avril 1889, date de sa mort.

L'honorable M. Pope fut un ami de notre race.

***

L'année 1915 va nous rappeler un des évènements les plus importants de notre histoire : l'établissement de la foi catholique au Canada, en 1615, par l'arrivée de nos premiers missionnaires, les Récollets.

Il est question d'élever un monument sur le Rond-de-Chaîne, à Québec, site de l'ancien couvent des Récollets pour commémorer ce troisième centenaire.

---

[1] Voir sur ces individus notre liste des Premiers colons de Montréal dans les Mémoires de la Société Royale, 1913.

LES SERMENTS D'ALLEGEANCE EN 1763

L'honorable M. Thomas Chapais a publié dans la NOUVELLE-FRANCE de avril 1914 une étude conclusive au sujet des serments que nos pères furent appelés à prêter après la remise du Canada à l'Angleterre, en 1763, au moment où la souveraineté de notre pays passait de la couronne française à la couronne anglaise.

M. Chapais termine ainsi son étude :

"De tout ce qui précède il ressort que les Canadiens ne furent pas appelés, après 1763, à prêter les serments du TEST et de suprématie. Mais en vertu des lois anglaises alors en vigueur, ces serments étaient obligatoires pour quiconque voulait remplir une fonction civile ou militaire sous la Couronne. Voilà pourquoi aucun Canadien ne put être nommé conseiller, magistrat, fonctionnaire public, de 1763 à 1774. Ce fut l'Acte de Québec qui fit disparaître cetre incapacité odieuse, en substituant une formule acceptable à celles que nos pères ne pouvaient souscrire. Voici quel en était le texte : "Je jure et je promets sincèrement que je serai fidèle et porterai une vraie allégeance à Sa Majesté le roi Georges, et que je le défendrai de tout mon pouvoir contre toute conspiration traîtresse et toute tentative quelconque qui pourrait être faite contre sa personne, sa couronne et sa dignité ; et que je ferai tous mes efforts pour découvrir et révéler à Sa Majesté, ses héritiers et successeurs, toutes les trahisons, et les conspirations traîtresses, et les tentatives contre lui ou aucun d'eux, que je connaîtrai ; et je jure tout cela sans aucune équivoque, évasion mentale, ni réserve secrète, et en renonçant à tout pardon ou dispense de quelque pouvoir ou personne quelconques. Ainsi que Dieu me soit en aide. "C'est presque textuellement le serment prêté par Mgr Briand.

"Cette nouvelle formule ouvrait à nos compatriotes les fonctions civiles, politiques et militaires.

"En résumé, voici ce que nous apprend l'étude du droit public et statuaire de la Grande-Bretagne, en vigueur au moment de la session du Canada. Les serments que devaient prêter les membres du Parlement, les officiers civils et militaires, etc, étaient les serments du TEST, d'allégeance, de suprématie, et d'abjuration. De 1763 à 1774 les fonctions publiques furent fermées à nos pères par l'obligation préalable de souscrire les serments du TEST et de suprématie. L'Acte de Québec fit disparaître cette obligation et substitua aux textes inadmissibles une formule acceptable par tous les catholiques".



CHARLES LEMOYNE ET MEDARD CHOUART

Il est possible qu'il soit intéressant pour quelques chercheurs de savoir qu'à un moment donné, une communauté d'intérêt a réuni le fondateur de la brave famille des LeMoyne de Longueuil et l'aventureux Médard Chouart des Groseillers.

Ce fait est consigné dans l étude du notaire Bénigne Basset, à Montréal.

Par suite de quelles circonstances ces deux hommes aux destinées si dissemblables furent-ils amenés à marcher de pair à compagnon ?

En 1658, Chouart des Groseillers passait à Montréal, en route pour les pays inexplorés de l'Ouest.

Son but évident était de faire la traite et afin de réaliser son projet il se risquait dans une expédition exceptionnellement périlleuse.

Après un séjour de deux ans dans la région qui s'étend entre le lac Supérieur et le lac Michigan, Chouart revenait au printemps de 1660, dans le cœur de la Nouvelle-France habitée avec un des plus riches convois de pelleteries qui se soient vus à cette époque : on a estimé sa valeur à 200,000 livres !

Sans capital suffisant et voulant s'assurer une meilleure part de bénéfices, sans doute, rendu à Montréal, maître Chouart faisait dresser, le 22 juillet 1660, un acte de société avec Charles LeMoyne. La principale clause de ce contrat curieux est comme suit :

"lesquels se sont volontairement associés...pour tout généralement
"le castor gras et veule qu'ils traitront aux Sauvages Nez percés et
"autres de présent en ces lieux tant sur le fleuve Saint-Laurent qu'aux
"Trois-Rivières et à Québec, pour...la traite étant finie, partager cha-
"cun par moitié après avoir préalablement payé les marchandises qui
"auront par eux été achetées..."

La société fit-elle florès et les associés furent-ils satisfaits ? Les documents ne le disent pas.

E. Z. MASSICOTTE

Biographies canadiennes

Auguste Achintre.--- Achintre naquit en 1834, à Besançon, capitale de la Franche-Comté. Son père était pharmacien de 1ère classe dans cette ville. Orphelin de bonne heure, Achintre fut élevé à Aix-en-Provence, par son oncle, M. Joseph Achintre, professeur de belles-lettres à l'université d'Aix.

Après un brillant cours d'études, Achintre s'engagea à dix-huit ans dans le 11ème chasseurs à cheval où il parvint au grade de matéchal des logis chef. Son colonel lui conseilla d'aller suivre les cours de l'école de cavalerie de Saumur, d'où il sortit avec le grade de sous-lieutenant, mais son goût pour les lettres lui fit abandonner la carrière militaire.

Il fit de la littérature avec Charles Monselet et s'unit d'une étroite amitié avec Tony Révillon, qui fut plus tard député de Paris. Achintre, pour perdre l'accent du midi, avait aussi suivi les cours du Conservatoire où il obtint un prix de tragédie.

Achintre partit un jour pour les Antilles ; il s'arrêta à Haïti, croyant y passer quelques semaines. Il y séjourna cinq ans. Il y fonda des journaux, publia des livres, s'occupa de politique, fut fait prisonnier, fut condamné à mort. Finalement, il fut nommé par le président Geffrard ambassadeur de la république Haïtienne à Washington.

Il s'embarqua sur un voilier à destination de New-York, mais des tempêtes terribles désemparèrent son navire, un naufrage le jeta sur les côtes des Bermudes, où il visita la tombe du père de Oscar Dunn.

Les moyens de transport étaient rares à cette époque entre les Bermudes et les Etats-Unis. Aussi, quand après plusieurs mois il arriva enfin à New-York, il apprit que la même révolution qui avait porté Geffrard sur le trône présidentiel, l'en avait chassé depuis son départ. Achintre n'était plus ambassadeur.

Ayant tout perdu, se trouvant proscrit de Port-au-Prince, il eut le bonheur de rencontrer à New-York un de ses amis du Conservatoire, M. Bertrand, voyageant aux Etats-Unis avec une troupe dramatique. Cette troupe devait donner des représentations au Canada Achintre s'engagea pour jouer les Pères Nobles. Il vint à Montréal, y joua et fut applaudi. Le Canada lui plut, il y revint et en fit sa seconde



patrie. Jusqu'à sa mort, à part un court séjour qu'il fit à Paris, pendant l'Exposition universelle de 1878, Achintre demeura toujours à Montréal.

Achintre fut rédacteur en chef du PAYS et de l'OPINION PUBLIQUE, et collabora à presque toute la presse du Canada Il publia en 1871, ses PORTRAITS ET DOSSIERS PARLEMENTAIRES DU PRENIER PARLEMENT DE QUÉBEC qui obtinrent un grand succès.

Il fit, à ses frais, vers cette époque, un voyage à la Colombie Anglaise en compagnie de Sir Hector Langevin. A son retour, Achintre rédigea ses notes de voyage et écrivit un ouvrage considérable, avec cartes et gravures, sur la Colombie et les territoires du Nord-Ouest, qu il intitula : DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE. M. Desbarats se chargea de l'impression de cet important travail. Sur le point de paraître, il fut anéanti dans un incendie désastreux qui détruisit, en une nuit, les ateliers et les manuscrits.

Achintre publia ensuite un délicieux petit volume sur l'île Sainte-Hélène, sa flore, sa faune et sa géologie (1876). (1) Il écrivit aussi deux opéras. Il publia aussi à Paris une délicieuse bluette, LA DAME VERTE et plusieurs études remarquables, à la demande du gouvernement du Canada, sur les ressources, les canaux et l'avenir de notre pays. Son bagage littéraire était très considérable. Une main amie ne devrait-elle pas recueillir et éditer son œuvre éparse ?

Achintre rédigea d'une façon magistrale L'OPINION PUBLIQUE, le vérita'-le Journal des familles. Ses articles de fond, ses chroniques, ses causeries familières étaient de véritables modèles de style, de grâce et de bon goût, dans lesquelles il donnait délicatement des conseils aux grands, ou vulgarisait, pour les jeunes, les dernières découvertes scientifiques.

Auguste Achintre décéda à Montréal le 25 juin 1886, après s'être confessé et avoir reçu l'extrême-onction des mains de son compatriote, M. l'abbé Sorin, de la maison de Saint-Sulpice.

D'après M. G.-A. Drolet.

Michel Guignas.---C'est entre 1749 et 1752 que le nom du Père Michel Guignas disparait des catalogues des missions de la Nouvelle-France. Le RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DU CLERGÉ CANADIEN dit qu'il mourut en 1757. Je n'ai pu trouver nulle part l'acte de son

(1[En collaboration avec le docteur Crevier.



décès. Né à Condom, dans le département actuel du Gers, le 22 janvier 1681, il entra au noviciat de Bordeaux le 9 décembre 1702 et, accompagné d'un frère coadjuteur, partit en juin 1716 pour le Canada, où il arriva peu après. En écrivant au Père Général, le 20 octobre 1717, le Père François LeBrun dit : "Le Père Guignas, arrivé l'année dernière, a donné avec succès les exercises à Montréal avant d'aller aux Sauvages" L'état très incomplet des catalogues nous empêche de suivre de près ses mouvements. En 1717, il est marqué à Québec, en 1718 aux Outaouais avec les Pères Chardon et Marest. C'est entre les mains de ce dernier que le 2 février 1718, dans l'église de la mission de Saint-Ignace, à Michillimakinac, qu'il fit sa profession solennelle des quatre vœux. Le 15 août 1720, il fait un baptême comme missionnaire à la Rivière Saint-Joseph, et le 8 octobre le registre de Saint-Joseph (sur la côte sud-est du lac Michigan) porte encore sa signature pour un acte de baptême, où le commandant du poste, le sieur Martin de Montmedy, est indiqué comme parrain. Il enregistre un troisième acte de baptême au même endroit le 7 avril 1721. En 1723, il reparaît à Québec comme professeur d'hydrographie au Collège. Il y était encore en 1725, car il signe comme témoin l'acte des vœux du Père Laure, le 26 juillet. Il passe au Mississipi peu de temps après et en 1727 il est porté au catalogue comme missionnaire chez les Sioux avec le Père de Gonnor et le Frère Haren.

Mais comme les deux catalogues précédents nous manquent, il peut se faire qu'il ait été là déjà depuis quelque temps.

Nous extrayons le passage suivant de la lettre du 12 juillet du Père Petit au Père d'Avaugour qui a rapport au Père Guignas :

"On se défie toujours des sauvages appelés renards (ou Outagamis), quoiqu'ils n'osent plus rien entreprendre depuis que le Père Guignas a détaché de leur parti les nations des Kikapous et des Maskoutins. Vous savez, mon Révérend Père, qu'étant au Canada il eut le courage de pénétrer jusque chez les Sioux, sauvages errants vers la source du Mississipi, à environ huit cents lieues de la Nouvelle-Orléans et à six cents lieues de Québec. Obligé d'abandonner cette mission naissante par le mauvais succès qu'avait eu l'entreprise contre les Renards, il descendit le fleuve pour se rendre aux Illinois. Le 15 août 1728, il fut arrêté à mi-chemin par les Kikapous et les Maskoutins. Pendant cinq mois qu'il fut captif chez ces Sauvages, il eut beaucoup à souffrir et tout à craindre. Il vit le moment où il allait

être brûlé vif, et il se préparait à finir sa vie dans cet horrible tourment, lorsqu'il fut adopté par un vieillard dont la famille lui sauva la vie et lui procura la liberté. Nos missionnaires qui chez les Illinois ne furent pas plus tôt instruits de sa triste situation qu'ils lui procurèrent tous les adoucissements qu'ils purent. Tout ce qu'il reçut il l'employa à gagner les Sauvages : il y réussit jusqu'à les amener même à le conduire chez les Illinois et à y venir faire la paix avec les Français et les Sauvages de ce quartier. Sept à huit mois après la conclusion de cette paix, les Maskoutins et les Kikapous revinrent encore chez les Illinois et emmenèrent le Père Guignas pour passer l'hiver avec eux, d'où, selon les apparences, il retourna au Canada. Ces fatigants voyages l'ont extrêmement vieilli, mais son zèle plein de feu et d'activité semble lui donner de nouvelles forces."

A ce compte, le Père Guignas ne serait pas retourné à sa mission avant le printemps de 1730. M. Gilmary Shea, s'appuyant sur des documents qu'il cite, raconte ainsi le même fait :

"Le 17 mai 1727, les Français sous Laperrière commencèrent la construction du Fort Beauharnois, sur le lac Pepin, le premier poste établi au Minnesota. Le gouvernement fit une allocation pour le soutien de deux Jésuites missionnaires, et le Père Louis-Ignace Guignas (la signature autographe était Michaël Guignas), qui accompagna l'expédition, fonda la mission de Saint-Michel Archange parmi les Sioux. Après le Père Marest, ce fut le premier missionnaire qui essaya de gagner des âmes à Jésus-Christ parmi les Dakotas. Le Père Guignas après avoir commencé ses travaux de missionnaire voulut, en 1728, se rendre au pays des Illinois ; mais en descendant le Mississipi il fut fait prisonnier par les Mascoutens et les Kikapoos, deux tribus alliées des Renards. Il demeura captif parmi eux pendant cinq mois, et il y eut un moment où il fut condamné à mourir par les tourments du feu. Il fut sauvé cependant par un vieux sauvage qui l'adopta. Ses maîtres le conduisirent enfin aux Illinois, où ils le laissèrent sur parole jusqu'en novembre 1729 quand ils le ramenèrent à leur village. Rendu à la liberté il paraîtrait qu'il retourna à sa mission de Dakota, où il était encore missionnaire en 1736." (Guignas in Early Voyages up and down the Mississipi, Albany, 1861, pp. 167-175 ; New-York Colonial Documents, vol. IX, p. 1016, 1017, 1051).

En 1738, le 3 février, le Père Guignas reçut les premiers vœux du Père du Jaunay à Saint-Ignace de Michillimakinac, et, l'année sui-

vante, le LIBER MISCELLANEORUM, ou registre des postes du Roi dans la région du Saguenay, fait foi de sa présence dans ces parages. Il y enregistre un baptême fait en 1738, à la Malbaie, par le Père de Saint-Pé, et supplée aux cérémonies de quelques autres faits par M. de Groseillers, et ce, soit à Tadoussac, soit à la Malbaie, ou aux Ilets Jérémie. A la date du 5 juillet 1739, nous trouvons l'entrée suivante :

"Ritè adhibitis cerimoniis baptisatus est à Reverende Patre Guignas, post obitum Rev. P. Laure, ejus missiones obiter lustrante, Raphaël, etc."

Le Père Guignas n'y hiverna pas et son dernier acte est du 11 juillet.

L'année suivante, 1740, nous le retrouvons à Québec où, le 2 juin, il signe l'acte des vœux du scholastique Yves le Saux. Dans le catalogue annuel EXEUNTE ANNO 1749, nous le trouvons au collège de Québec, préfet d'église et des classes, directeur de la congrégation des hommes et hautes études et confesseur dans l'église. Après quoi, nous le perdons complètement de vue. S'il n'est pas mort en 1750 ou 1751, comme il ne paraît plus dans le catalogue de la province de France, il faudrait conclure, ce qui n'est guère probable, attendu qu'il aurait eu alors 70 ans, qu'il serait retourné dans sa province.

Le Père Guignas était gascon : nature ardente et joviale, esprit vif et ouvert, cœur généreux et compatissant dans un corps robuste : autant de qualités qui le rendaient très propre aux pénibles travaux des missions ; ses courses furent continuelles, souvent lointaines et toujours fructueuses, car il sut gagner à la foi un grand nombre de sauvages. Il avait de trop précieuses qualités pour n'avoir pas aussi quelques petits défauts. Le Père Richer, missionnaire à Lorette en 1744, voulant prémunir un missionnaire nouvellement arrivé contre certains travers qui peuvent quelquefois nuire au plein succès des missions, ne se gêne pas pour signaler ceux du Père Guignas et de quelques autres. Le bon vieux Père Richer ne se doutait pas, sans doute, que son disciple, par un autre travers, prenait note de tout, et allait nous transmettre ses remarques un peu faites sans réflexion. Donc le Père Guignas, au dire du Père Richer, ne savait pas toujours maîtriser sa vive et bouillante nature : ainsi, on le vit un jour disperser dans la cour des bûches ardentes ; une autre fois, en dépit de la tempête, il voulut s'embarquer dans un fort mauvais temps ; son exclamation favorite était : "cela est admirable".



Dans des moments de mécontentement trop naturel à la vue de l'inconstance et de la fourberie des races indigènes qu'il voulait gagner à Jésus-Christ, il fit entendre plus d'une fois cette autre exclamation ; "Sauvages, pauvre engeance, pauvre engeance !"

Il prête à rire aux Sauvages par des signes de piété exagéré : par exemple, en se frappant rudement la poitrine à l'AGNUS DEI, en montrant le blanc des yeux dans ces moments solennels ; ceci était arrivé à Lorette même, au moment où il bénissait une croix. Pour mitiger la tempérance et laisser entendre que l'eau de vie, après tout, avait du bon, il la nommait plaisamment L'HUMEUR RADICALE, etc, etc.

A. E JONES, S. J.

Gavazzi

Dans le volume VII du *Bulletin des Recherches Historiques*, p. 96, il a été demandé ce qu'était devenu Gavazzi après son passage à Montréal, en 1853 ?

On a répondu à cette question (p. 125, même volume) par la citation de la page de l'Histoire de Montréal où M. Leblond de Brumath résume le récit de la tragédie dont la présence de l'apostat fut la cause sans cependant fournir l'information désirée.

Il n'est donc pas hors de propos de reproduire les renseignements suivants puisés dans le *Nouveau Larousse* et dans la *Nelson Encyclopoedia* :

Alessandro Gavazzi naquit à Bologne en 1809 et il est mort à Rome en 1899. Entré dans l'ordre des Barnabites il devint rapidement un théologien distingué. Très éloquent et patriote à sa manière, il prit une part active il prit une part active aux tentatives d'insurection qui bouleversèrent l'Italie au milieu du 19e siècle. Après la restaura-de Rome à la papauté, il se réfugia en Angleterre et de là commença une campagne contre le pape et l'église Romaine.

Gavazzi rêvait de régénérer le catholicisme

C'est au cours de cette campagne qu'il passa à Québec, et aux Etats-Unis.

La même année (1853). MM. Campanella et Nicolini publiaient le texte des conférences faites par Gavazzi à New-York, précédé d'une copieuse biographie de l'ex-prêtre que celui-ci avait revisée au préalable.

Gavazzi visita de nouveau les Etats-Unis en 1873 et en 1881, mais il ne parait pas être revenu dans notre province.

E. Z. M.



LES OUVRAGES CANADIENS RECENTS

Edouard Montpetit, LES SURVIVANCES FRANÇAISES AU CANADA.

Cette brochure contient deux allocutions, l'une de M. Louis Madelin et l'autre de M. Etienne Lamy, et deux conférences de M. Edouard Montpetit données à Paris en 1913.

Les allocutions de MM. Madelin et Lamy sont marquées au coin de la délicatesse et de l'esprit français.

Dans la première des deux conférences que contient cette brochure, M. Montpetit a résumé les luttes soutenues par nos anciens depuis la conquête anglaise jusqu'à la Confédération et l'époque contemporaine. Dans la seconde, M. Montpetit présente un tableau rapide de nos ressources économiques.

"La lecture de ces deux conférences, dit Edmond Léo, laisse l'impression qu'on vient d'entendre un Canadien-français qui a contracté les meilleures habitudes de l'esprit français".

ANNUAIRE DE L'HOTEL-DIEU DU PRÉCIEUX-SANG : 1913. Québec—1914.

Les lignes suivantes extraites de cet Annuaire disent l'œuvre accomplie par l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec :

"Les seuls bâtiments destinés aux malades forment un rectangle avec ailes dont chacun des trois étages, comme le rez-de-chaussée, mesure 700 pieds de longueur sur une largeur variant de 45 à 50 pieds. On y compte 231 lits, dont 63 pour les hommes et 100 pour les femmes dans les salles communes—23 dans les chambres des hommes payants, 27 dans les chambres des femmes payantes, et 18 au Département des Enfants.

"On admet à l'hôpital tous les malades que les médecins jugent susceptibles de traitement, à quelque nationalité, quelque religion qu'ils appartiennent."

C'est le 12 août 1638 qu'on jeta à Québec les fondements du premier hôpital bâti au Canada. Il n'y a dans toute la Grande-Bretagne que l'Hôpital Saint-Barthélemi et celui de Saint-Thomas, à Londres, et les deux petits hôpitaux de Chatham et de Bath, de plus anciens que l'Hôtel-Dieu de Québec.

Arthur-G. Doughty and Duncan-A. McArthur, DOCUMENTS RE-



LATING TO THE CONSTITUTIONAL HISTORY OF CANADA, 1791-1818. Ottawa, printed by C.-H. Parmelee, printer to the King's Most Excellent Majesty--1914.

Ce volume est la suite du volume de documents politiques publié par MM. Doughty et Short en 1907. Les auteurs du volume de 1914 ont suivi la même classification que les auteurs du volume de 1907 avaient adoptée.

On trouve dans l'ouvrage de MM. Doughty et McArthur de nombreux documents—dont un bon nombre inédits — sur la période de notre histoire politique qui s'étend de 1791 à 1818.

Ce volume, comme son aîné, rendra de réels services à ceux qui veulent étudier notre histoire politique dans les documents officiels mêmes.

Espérons qu'un troisième volume suivra bientôt.

E.-Z. Massicotte, LES COLONS DE MONTRÉAL DE 1642 à 1667. Ottawa—1914.

M. Massicotte a eu la patience de dresser, année par année, la liste des personnes qui ont habité Villemarie durant son premier quart de siècle d'existence. Ce travail comprend plus de 1500 noms.

Cette nomenclature faite avec le souci d'exactitude et de sûreté qne M. Massicotte a mis à toutes ses études précédentes rendra des services inappréciables à ceux qui étudieront l'histoire des premiers colons de Montréal.

Clyde Leavitt, PROTECTION DES FORETS AU CANADA. Publié par la Commission de la Conservation, Ottawa, Toronto, The Bryant Press-1913.

L'exploitation intensive de nos forêts et les ravages des incendies ont éveillé l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la préservation de nos ressources naturelles. C'est dire l'utilité du travail soigné que nous offre M. Leavitt.

Prince de Beauveau-Craon, LA SURVIVANCE FRANÇAISE AU CANADA—1914.

Le prince de Beauveau a passé rapidement au Canada, mais il a vu suffisamment pour parler avec justice de notre pays.

Ce qui l'a le plus frappé ici c'est l'influence prépondérante du clergé catholique pour la conservation de l'autonomie nationale : Cette Église, dit-il, qui a conservé à trois millions de Canadiens le caractère français, est une puissante machine à mouler l'âme nationale.

Je comparerai sa force spirituelle à la force motrice déployée par le courant rapide d'un grand fleuve. La fidélité envers l'Etat, l endurance au travail, des mœurs pures, une forte augmentation annuelle de la natalité, voilà ce qui caractérise les populations françaises d'Amérique soumises à l'influence de leur clergé."

L'abbé Auguste Gosselin, L'ÉGLISE DU CANADA DEPUIS MONSEIGNEUR DE LAVAL JUSQU'À LA CONQUETE. Troisième partie : Mgr de Pontbriand, Québec, Typ. Laflamme & Proulx—1914.

M. l'abbé Gosselin offre aujourd'hui au public l'histoire de l'église du Canada sous l'épiscopat de Mgr de Pontbriand, lequel finit juste à la conquête. Avec ce volume, et les deux volumes précédents, se trouve complété l'objet que l'auteur avait en vue en donnant à son ouvrage le titre général : L'EGLISE DU CANADA DEPUIS MGR DE LAVAL JUSQU'À LA CONQUETE.

Ces trois volumes, d'ailleurs, ont chacun leur objet distinct, et peuvent se vendre ou se donner séparément : le premier, c'est l'épiscopat de Mgr de Saint-Vallier ; le deuxième, celui de ses trois successeurs, les évêques Mornay, Dosquet et de Lauberivière, le troisième, l'épiscopat de Mgr de Pontbriand.

Si nous ajoutons à ces trois volumes les deux volumes de la VIE DE MGR DE LAVAL qui les ont précédés, et puis cet autre qui regarde les commencements de l'Eglise canadienne et qui a pour titre LA MISSION DU CANADA AVANT MGR DE LAVAL, nous aurons six volumes qui tout en ayant chacun son objet distinct, forment un tout complet, une œuvre d'ensemble, que M l'abbé Gosselin pourrait intituler L'EGLISE DU CANADA SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS (1615 à 1760).

Son Eminence le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, a envoyé la lettre suivante à l'auteur, au nom de Sa Sainteté Pie X :

"Le Saint-Père, Pie X, a agréé avec bienveillance l'hommage que vous avez eu la filiale pensée de Lui faire de la IIe Partie de votre ouvrage intitulé : "L'Eglise du Canada depuis Mgr de Laval jusqu'à la Conquête."

"Ce nouveau livre sur l'intéressante histoire de l'Eglise du Canada, répond, ainsi que les précédents, au noble but que vous vous êtes proposé, de mettre en lumière les glorieuses traditions de foi et de piété de la Nouvelle-France, de retracer la vie de ses illustres Evêques,

de manifester leur zèle et leur sollicitude pour le bien des âmes, pour la prospérité et la grandeur de leur pays.

"L'auguste Pontife vous félicite de cette nouvelle publication, et, en vous encourageant à poursuivre le travail entrepris, il vous accorde de cœur le bienfait de la Bénédiction Apostolique.

"Avec mes félicitations personnelles, et avec mes remerciments pour l'exemplaire que vous m'avez gracieusement offert, veuillez agréer, Monsieur l'abbé, l'assurance de mes meilleurs sentiments en Notre-Seigneur."

"Votre livre, disait à un auteur un célèbre religieux, appartient à la publicité des choses faites pour Dieu." Le livre de M. l'abbé Gosselin mérite ce simple mais bel éloge.

L'abbé F. X. Ross, LOUIS VEUILLOT ET L'OEUVRE DE LA PRESSE CATHOLIQUE, conférence donnée au Séminaire de Rimouski, le 21 décembre 1913. Rimouski--1914.

Cette brochure est dédiée aux Jeunes. Elle est particulièrement destinée à leur être utile, en leur résumant la vie de celui qui fut, en même temps qu'un grand écrivain, un grand chrétien et une âme d'apôtre dévouée au service de l'Eglise et de la vérité.

M. l'abbé Ross a condensé, en ces cent et quelques pages, l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur le plus grand des journalistes de notre temps.

Alphonse-J. Charron, LA LANGUE FRANÇAISE ET LES PETITS CANADIENS-FRANÇAIS DE L'ONTARIO, conférence donnée à Québec le 4 février 1914. Québec, l'Action Sociale catholique—1914.

L'auteur prend comme épigraphe de son travail les paroles de saint Paul : "Dieu se sert de la faiblesse pour confondre la force." Ces paroles sacrées disent assez le contenu de cette belle conférence. Les petits enfants d'Ontario donnent un bel exemple de crânerie française et de vaillante tenacité. M. Charron raconte avec joie et émotion ce que les orangistes appellent "les coups de tête stupides de la folie française", mais ce que nous appellerons des actes de bravoure ingénue et réfléchie tout ensemble, propres à faire rougir les lâcheurs et tous ceux de notre race qui laissent faire et plient le cou au lieu de résister vaillamment aux ennemis de notre langue.

Gustave Zidler, LE CANTIQUE DU DOUX PARLER. Paris-1914.

Nous n'avons pas, en France, d'ami plus dévoué que le poète Zidler. Nulle part ailleurs, aussi, on trouve un chantre aussi enthousiaste de notre histoire et de notre peuple.

Le CANTIQUE DU DOUX PARLER nous est exclusivement consacré. Il n'est pas une des cent-quinze pièces de ce recueil qui ne rende admirablement le son de la poésie la plus vibrante, soit que Zidler chante les prouesses du vieux parler (première partie), soit qu'il célèbre la gloire des Deux Frances (de Cartier à Montcalm), et nos victoires d'Amérique depuis 1760 (seconde et troisième parties).

Le comité du premier Congrès de la langue française a été vraiment bien inspiré en adoptant comme "prix du Parler Français" le recueil de vers du poète Zidler. Ce beau "Cantique" mérite d'être répandu dans nos collèges et nos écoles primaires. Le CANTIQUE DU DOUX PARLER c'est l'épopée canadienne dite par un artiste au cœur catholique et français.

A.-N. Montpetit, QUAND LES GRENOUILLES AURONT DES QUEUS. Montréal, Imprimerie Bilaudeau, 71-73, rue des Commissaires—1914.

Cette brochure forme partie d'une nouvelle BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE éditée par l'Imprimerie Bilaudeau. La BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE est une entreprise de vulgarisation. Outre le récit de M. Montpetit, le premier volume de la BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE renferme des poésies et nouvelles.

Le Comte d'Agrain

En 1721, le comte d'Agrain s'engageait à livrer à l'Ile Royale, pendant quatre ans, des bois de construction. Il fut assassiné le 23 janvier 1722 par deux de ses ouvriers. Les bois qu'il avait reçu des tailles au Puy en Velay, n'ayant pas les dimensions convenues furent pris à réduction. Le comte avait aussi fait des coupes sur la rivière Badeck. Le règlement de la succession et des sommes qu'il avait emprunté pour son entreprise s'étendit jusqu en 1726. Le comte avait été nommé Major de l'Ile Royale en 1722 avant qu'on connut en France sa fin tragique.

Le château d'Agrain, berceau d'une ancienne famille de ce nom, éteinte de nos jours dans la ligne masculine, est situé près d'Alleyras dans le Velay, à deux myriamètres du Puy, sur les frontières du Gévaudan et du Vivarais. La souche s'est partagée dès le XIe siècle ; une branche, lors de la première croisade, alla se fixer en Palestine, l'autre resta au Vivarais. C'est de celle-ci qu'est sorti le major de l'Ile Royale.

ARMES : D'azur, au chef d'or.

RÉGIS ROY

RÉPONSES

L'ÉMEUTE DE 1832. (XII, IX, p 288) —Il y a déjà huit ans je posais la question suivante aux lecteurs du BULLETIN :

"Je lis, dans la HURONNE d'Emile Chevalier, le passage suivant : "Les élections de 1832 donnèrent lieu (à Montréal), à des troubles et la position se dessina plus nettement. Dans ces troubles quelques hommes furent tués par la soldatesque entre autres les nommés Billette, Chauvin, Languedoc, Marcoux et Nadeau. Ce dernier, accroché par la mâchoire à un clou fiché dans l'aile d'un moulin à vent, mit trois jours à mourir."

Ce fait est-il authentique ou est-ce une invention de romancier ?"

Après huit années d'attente je crois avoir trouvé la réponse à ma propre question et comme elle peut intéresser quelques lecteurs, je crois devoir la publier.

M. Chevalier n'a pas toujours été des plus "particuliers" sur la façon d'employer les notes qu'il avait amassées durant son séjour parmi nous. D'ailleurs c'était essentiellement un romancier et, comme tel, il a largement usé de la license que prennent avec l'histoire les auteurs de fictions.

Donc, M. Chevalier, pour donner du piquant à son plat, a cru bon d'épicer sa sauce et dans ce but il a rassemblé, en un seul événement, trois faits qui se passent à des dates bien différentes et à des endroits fort éloignés les uns des autres.

Le 21 mai 1832, lors de l'émeute politique qui se produisit à Montréal, trois Canadiens-Français furent tués : Billet, Chauvin et Languedeau, c'est tout (1) et même trop, si l'on songe que les victimes n'étaient que des pauvres spectateurs inoffensifs.

Voyons où notre auteur a pris les deux autres noms.

Louis Marcoux est un patriote qui fut tué à Sorel, en 1834, au cours d'une élection.

Le 10 novembre, après une discussion, un nommé Isaac Jones fracassa le crâne du malheureux Marcoux d'un coup de pistolet. (Voir Garneau, HIST. DU CANADA, I. 314 ; Dallaire, HIST. DE ST-DENIS, 365, 367).

---

(1) Les registres de l'état civil et le rapport de l'enquête sont positifs à cet égard.

L'affaire Nadeau remonte beaucoup plus haut.

Après la défaite de Ste-Foye, en 1760, pour se venger des habitants de la côte sud, le général Murray fit prendre le capitaine Nadeau, à St-Michel, près de sa demeure. Prit de remords, par la suite, Murray fit instruire, à ses frais, le fils unique de Nadeau.

(Voir Ferland, HIST. DU CAN., II, 599, et Roy, Hist. de la Seig de Lauzon, III, 7.)

Evidemment, on ne saurait se servir de l'anachronisme avec plus de liberté ! E. Z. MASSICOTTE.

LE FIEF DU SAULT AU MATELOT. (XX, II, pp. 60 et 123).—La note publiée par le BULLETIN sur le fief noble qui fut accordé à Louis Hébert contient une inexactitude qu'il est important de relever. Guillaume Couillard vendit sa part de fief à Mgr de Laval mais elle eut pour cohéritiers d'abord Guillaume Hubou, son beau-père, et Guillaume Hébert, son frère, et plus tard Guillaume Fournier, époux de Marie-Françoise Hébert.

Le partage de ce fief fut exécuté le 15 septembre 1884. Les lecteurs du BULLETIN liront sans doute avec intérêt cette pièce inédite, dans laquelle Louis Hébert est qualifié du titre de Maître apothicaire et bourgeois de Paris. D'après ces documents, dès 1634, se trouvaient sur le fief du Sault au Matelot deux maisons dont l'une de trois logements, un moulin, une brasserie, une fontaine, et divers sentiers pour la commodité des premiers colons de Québec. Le fief du Sault au Matelot s'étendait jusqu'à la basse ville.

Le fief Lespinay, situé sur la Rivière Saint-Charles fut aussi divisé en deux parts égales. Guillaume Couillard y érigea un moulin. Louis Hébert, d'après M. l'abbé Faillon, fit quelques défrichements sur ce domaine du temps des Pères Récollets.

"Partage du fief Sault-au-Matelot entre Guillaume Couillard, Guillemette Hébert sa femme, Guillaume Hubert et Marie Rollet, sa femme, et Guillaume Hébert, tous héritiers de Louis Hébert. Ce jourd'hui quinzième jour de septembre 1634 est comparu au Greffe de la Jurisdiction estably à Québec par les Srs de Champlain ensuite du commandement et volonté de sa majesté que de Monseigneur le Cardinal Duc de Richelieu, Guillaume Hubou et Marie Rollet sa femme cy devant veuve de feu Louis Hébert Mtre apothicaire et bourgeois de Paris, Et Guillaume Couillard, Huillemette Hébert sa femme. Guillaume Hébert fils et fille du dit Louis Hébert et Marie Rollet, lesquels

de leurs bon grez et franche volontz et aussy your éviter et pour toujours procès et différends qui pourroient naistre à l'avenir soit durant leur vie ou après leur mort entre leurs enfants ou héritiers disant qu'ils auroient acquis et défrichés quelque peu de terre depuis celle qui se pouroient estre du vivant du dit feu Louis Hébert et Marie Rollet sa femme Lesquels suivant le contrat de mariage qu'ils ont donné au dit Guillaume Couillard et Guillemette Hébert leur fille la moytié de tous leurs biens et outre les dites parties consentant qu'il aye l'autre moitié aux terres maison et bestiaux depuis défriché bastie et augmentatif du dit bétail s'il y en a, et chacun d eux désirant se déparer et faire partage des dittes terres maisons et bestiaux pour chacun en jouir à sa volonté de ce qui lui pourra échoir en partage pour venir à l'effet et exécution de ce que dessus auraient les sus nommez convenu de deux personnes ce connaissant pour faire les dits partages en leur conscience avec le plus d'égalité que faire se pourra, et les sus nommez sont Henry Pinguet Marchand à Fournay, M. Piraube et Nicolas Pivert fermier Lesquels se sont ce Jourd'Huy transportées sur les dittes terres maisons et héritages ont visités mesurés et arpenté et toisé les dittes maison et terre moytié par moytié, savoir, la moytié du total pour le dict Guillaume Couillard et sa femme et l'autre moytié sur les dits Hubou sa femme et Guillaume Hébert après avoir exactement eu alloué et tout partagé ou apposé leurs bornes comme il s'en suit savoir

Six arpents un quart de terres qui traverse le dit héritage allant du jardin du dit Hubou vers le Sault-au-Matelot ainsy qu'il se voit pas les dites bornes et l'autre bout l'héritage est vers le septentrion ou descente à aller à la pointe aux lièvres et en la ditte pièce est une fontaine qui sera commune entre eux avec dix-huit pieds de terres autour est le petit sentier ou chemin qui va à la descente trois pieds de large pour aller à la pointe aux Lièvres. Celuy qui ira à la fontaine six pieds sera communs aux dits sus-nommés, et l'autre moytié d'héritage suivant les dites bornes cy dessus tirant au midi du costé du fort Saint-Louys contient cinq arpents trois quart appartenant au dit Hubou sa femme et Guillaume Hébert, savoir la moytié d'ycelle moytié au dit Guillaume Hubou sa femme et l'autre à Guillaume Hébert,

"accordant aussy les dits Guillaume Hubou sa femme et Guillaume Hébert que le sentier qui a toujours esté sur la côte du Sault-au-Matelot à l'Habitation sera commun pour tous comme autres choses sus nommées et accordé entre les parties.

"de plus pour ce qui est des logements soit convenu entre eux que le logis ou se tient le dit Couillard avec ses appattements et celuy du moulin avec huit perches de long deux de large la perche contenant trois toizes mesure de Paris et cent perches par arpent appartenant le tout au dit Couillard, de plus le dit Couillard cedde dix pieds de large pour faire un chemin et donner passage le long de son jardin pour aller dans les bois du dit Hubou et Guillaume Hébert et leurs hoirs le tout joignant le logement du dit Couillard et un autre logis où est une cave devant la brasserie et sept pieds au bout d'ice-luy logis et la longueur d'icelle au derrière un morceau suivant les bornes pour y bâtir si bon luy semble le tout cy dessus luy appartiendra pour la moitié de la maison ou se trouvent les dits Hubou sa femme et Guillaume Hébert avec appartenances cour et jardin outre trois corps de logis en luy, y a une cheminée, les deux autres consistant en une estable et une grange, un bout attenant la maison du dit moulin laquelle muraille ou cloison sera commune entre les dits sus nommez et entre ce

"est un morceau de terre derrière les dits trois corps de logis lequel peut tenir quelques toizes en tous sens qui font quatre toizes selon les bornes apposé et l'autre bout confronte la brasserie Laquelle brasserie avec une perche et demie de large sur l'arrière qui aboutie sur le sentier qui va à la fontaine avec le devant d'icelle brasserie demeurera en commun avec la chaudière à faire de la bière et ce qui sera de ses appartenances y celle sera en commun pour s'en accomoder cha cun suivant ; la nécessité qu'il en aurait à faire et la cour des logements dessous sera aussi en commun, et pour les bestiaux ils promettent les uns envers les autres les partager à la première requeste ou demande de l'un d'eux s'accomoder et partager à l'amyable et de tout ce que dessus ils ont promis et juré de garder inviolablement par obligation réciproque de tous et chacuns leurs biens se soumettant à cet effet à toutes jurisdiction royales publique au dit lieu de Québec en présence des tesmoins sus-nommèz les Srs de Champlain commandant au fort et habitation de Québec en toute l'estendue du fleuve St-Laurent les Srs de Chateaufort Malepart Giffard Olivier le pardif premier commis Pinguet et Pindot tesmoins qui ont signé en la minute originalle des présentes et les dits Couillard Hubou ont fait leur marque accoutumé et plus bas est escrits

"Collationné sur l'original par moy secrétaire et Greffier en la jusridiction de Québec.

(Signé) DU CHESNE AVEC PARAPHE"

Azaire Couillard Després, ptre.

QUESTIONS

Dans son récent ouvrage L'Église du Canada depuis Mgr de Laval jusqu'à la conquête, M. l'abbé Auguste Gosselin signale le fait peu connu d'une compagnie de 56 Irlandais qui aurait été formée à Québec par M. de Vaudreuil. Celui-ci les employa aux fortifications de la ville pendant quelque temps puis les fit passer en France où ils furent incorporés dans les régiments irlandais entretenus au service du Roi. Ces Irlandais avaient été faits prisonniers dans la Nouvelle-Angleterre.

Où trouverais-je les noms de ces Irlandais et des renseignements sur leur séjour à Québec ?

CORK.

—Arthur de Bussières qui fit partie de l'Ecole littéraire de Montréal était-il français ? Ses ouvrages ont-elles été publiées en volume ?

CHERCHEUR.

—Il me semble avoir lu quelque part que la seigneurie de Beauharnois avait porté un autre nom. Est-ce que je fais erreur ?

JOB.

—Quel est ce personnage canadien qu'on nomme M. de Charlesville ?

TRIFLUVIEN.

—Quand et où est mort Robert Christie, l'historien canadien ? N'avait il pas épousé une canadienne-française ?

XXX.

—L'histoire de la paroisse de l'Epiphanie n'a-t-elle pas été publiée ?

E. H.

—Y a-t-il eu des chantiers pour la construction des vaisseaux ailleurs qu'à Québec sous le régime français ?

MARIN



BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. II BEAUCEVILLE—JUILLET 1914 No. 7

Notre-Dame de Québec

LE NECROLOGE DE LA CRYPTE

(SUITE)

287. 1731, 15 février, Pierre Dupont, marchand, 63 ans.

288. 1731, 5 avril, MESSIRE DOMINIQUE-ANTOINE-RENÉ THAUMUR DE LA SOURCE, prêtre du Séminaire, 41 ans. "Après plusieurs années de séjour chez les Tamarois (Charlevoix, t.III,p.392),il mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec en si grande réputation de sainteté que tout le peuple à ses obsèques allait faire toucher des chapelets à son corps, et déchirait ses habits pour avoir des reliques." (Latour, *Mémoire sur la vie de Mgr de Laval*, p. 101).

289) 1731, 12 avril, Catherine Sabourin, dame François Foucault, garde-magasin conseiller, 42 ans

290. 1731, 1er décembre, Barbe DuRoy, dame Jean-Louis Volant d'Audebourg, commandant pour le Roi la côte nord de Mingan, maître d'hôtel de M. le Général ; 30 ans.

291. 1731, 7 décembre, François-Matthieu Martin, sieur de Lino, conseiller au Conseil Supérieur, 74 ans.—Au tome 54, SÉRIE B. des Archives d'Ottawa, folio 518, on lit : "28 mars 1730. Pour reconnaître le zèle et les services de M. de Lino, particulièrement pendant la vacance de l'inten-

dance, il lui est accordé une gratification extraordinaire de 600 livres."

292. 1731, 11 décembre, Anne Couillard, dame Pierre Béquart, sieur de Grandville, capitaine dans les troupes, 80 ans.

293. 1732, 29 janvier, Geneviève Aubert, dame Denis Roberge, 83 ans.

294. 1732, 6 février, MESSIRE JACQUES LELIÈVRE, missionnaire de la Rivière du Sud, 33 ans.

295. 1732. 2 mars, Claude Perthuis, sieur des Fourneaux, 60 ans.

296, 1732, 6 mars. Anne-Catherine Vermet. dame Jean de L'Estage, écrivain au bureau de Québec, 58 ans.

297. 1731, 21 mars, Jacques Roberge, fils de Denis, 43 ans.

298. 1732, 6 septembre, MESSIRE IGNACE HAMEL, chanoine de la Cathédrale, 62 ans.

299. 1732, 19 octobre, Nicolas Jérémie. bourgeois, 65 ans.

300. 1732, 7 novembre, François LeVerrier. sieur de Rousson, capitaine d'une compagnie du détachement de la Marine et lieutenant du Roy.—Le 24 avril 1733, le Président du Conseil de Marine écrit à Madame LeVerrier que le Roi, ayant égard aux services de son mari décédé, lui accorde une pension extraordinaire de 400 livres sur son trésor. ARCHIV. d'OTTAWA, Série B, vol. 58, fol. 444.

301. 1732, 10 décembre, Charles Macard, conseiller, 75 ans.

302. 1732, 30 décembre, Charlotte-Françoise Juchereau, comtesse de Saint-Laurent, dame François de La Forest, capitaine dans les troupes de la Marine, commandant du fort Pontchartrain, au Détroit, 77 ans.

303. 1733, 13 mars, Le sieur Michel Drouard, 25 ans.

304. 1733, 27 mars, Jacques Guyon-Fresnay, 72 ans.

305. 1733, 18 avril, MESSIRE P. LAFLEUR, clerc tonsuré, 20 ans.

306. 1733, 17 avril, Marie-Françoise, fille d'Ambroise Renoyer, marchand, 15 ans.

307. 1733, 10 mai, Magdeleine, fille de Louis Poulin, sieur de Courval, Procureur du Roy, 6 ans.

308. 1733, 11 mai, Marie-Anne Poulain, veuve Germain Terriot dit Grand-Maison, 40 ans.

309. 1733, 24 juillet, Jean-Baptiste de Meulles, 55 ans.

310. 1733, 30 juillet, MESSIRE NICOLAS BOUCHER, curé de St-Jean en l'Ile, (I. O), 60 ans.

311. 1733, 29 septembre, MESSIRE ETIENNE BOULLARD, curé de Québec, 75 ans. "Inhumé dans le chœur, le long des escabeaux des chantres, du côté de l'épître. L'enterrement a été fait par tout le Chapitre en corps ; ont assisté tous les prêtres et ecclésiastiques du Séminaire".

312. 1734, 7 janvier, M. Crespin, conseiller au Conseil Supérieur, 77 ans.

313. 1734, 7 juin, François Foucault, exempt de la Maréchaussée et marchand, 73 ans.

314. 1734, 14 juillet, Louis Boucher dit Lajoie, 27 ans.

315. 1724, 4 septembre, Charles Philibert, officier d'un détachement de la Marine, 57 ans.

Le 9 septembre 1734 est inhumé "au cimetière des Pauvres", selon son désir, Michel Sarrazin, membre de l'Académie des Sciences, conseiller, médecin du Roy, etc

316. 1735, 29 janvier, Catherine Nafrechou, dame François Foucault.

317. 1735, 23 juillet, Gabriel Davenne, 61 ans.

318. 1735, 17 décembre, MESSIRE YVES LERICHE, prêtre, chanoine de la cathédrale, 61 ans. (Dans le chœur, au bout de la tombe de M. Ango des Maizerets, du côté de la

nef).—Il avait été longtemps missionnaire chez les Abénaquis.

319. 1736, 11 avril, Marie-Madeleine, fille de Timothée Roussel, chirurgien, 58 ans.

320. 1736, 7 juin, *Henri-Louis Deschamps, sieur de Boishébert, capitaine d'une compagnie du détachement de la Marine, 58 ans,—Le NÉCROLOGE l'appelle M. de Boisclair. (cf. P.-G. Roy, LA FAMILLE DESCHAMPS DE BOISHÉBERT).—Fixé à Québec où il occupait le grade de major, il y acquit d'importantes propriétés. Ses mérites personnels et les services qu'avait rendus son père lui valurent le poste de gouverneur de Louisbourg.

321. 1737, 11 juillet, François-Madeleine-Fortuné Ruette, seigneur d'Auteuil et de Monceaux, Conseiller et Procureur-Général, 80 ans.

322. 1737, 17 octobre, Bertrand L'Aragui, capitaine de vaisseau, 55 ans.

323. 1737, 12 décembre, François Bissot, bourgeois, 64 ans.

324. 1738, 23 avril, Marie-Joseph Perthuis, dame Jean-Joseph Riverin, marchand, 35 ans.

325. 1738, 5 mai, Jean-François, fils de François Foucault, 17 ans.

326. 1738, 28 juin, Frédéric-Louis Bricault de Valmur, secrétaire de l'intendant Hocquart, 47 ans.

327. 1739, 26 février, Charles Guillimin, marchand et conseiller, 52 ans.

328. 1739, 19 novembre, Marguerite LeVasseur, dame Pierre Duroy, médecin, 76 ans.

329. 1740, 26 février, le Sieur Etienne Thibierge, 78 ans.

330. 1740, 7 mars, MESSIRE ANTOINE GAULIN, prêtre du Séminaire, "Missionnaire apostolique", 66 ans (chapelle

de la Sainte-Famille).

331. 1740, 3 mai, Françoise-Marguerite Robineau de Portneuf, sœur de la congrégation, dite soeur Sainte-Hélène.

332. 1740, 11 mai, Louise-Jeanne Bouat, dame François Daine, lieutenant-civil et criminel de la Prévôté de Québec, conseiller du Roy et greffier en chef du Conseil Supérieur, directeur du domaine du Roy (en 1752).

333. 1740, 23 juillet, Louis Beaudoin, négociant, 40 ans.

334. 1740, 20 août, Monseigneur François-Louis Pourroy de l'Aube-Rivière, évêque de Québec, 28 ans : "Le vingt août mil sept cent quarante, a été inhumé dans le sanctuaire de la cathédrale, du côté de l'épitre, proche la tombe de Monseigneur de Laval, premier évêque de ce pays, le corps de Monseigneur François-Louis Pourroy de l'Aube-Rivière, évêque de Québec, âgé de vingt-neuf ans, décédé le même jour, au matin, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, avoir donné de grandes preuves de vertu et de sainteté, ayant gagné la maladie à soigner les malades du vaisseau du Roy, au service desquels il s'était sacrifié avec un grand zèle. Furent présents messieurs les Doyen, Dignités, chanoines et autres". (Registres du Palais cardinalice).

335. 1740, 5 septembre, Michel Berthier, chirurgien du Roy, 45 ans. "M. Berthier tomba malade en faisant le service de sa charge dans l'hôpital, soignant un certain nombre de malades, sortis du vaisseau "Le Rubis" dans lequel était une maladie contagieuse. Il fut inhumé devant la porte de la chaire, chapelle Sainte-Anne, âgé de 45 ans".

336. 1741, 4 avril, Madeleine Roberge, dame Perthuis, 60 ans.

337. 1741, 26 octobre, Richard Testu, capitaine de port, 61 ans. ("Dans la chapelle de l'Ange-Gardien")—Le

Sieur Testu de La Richardière reçut très souvent des gratifications du Roi, "en considération des soins qu'il donnait pour la sûreté de la navigation." ARCHIV. D'OTTAWA. Série B. vol. 52, fol. 528, et année 1904, p. 173.

338. 1742, 9 février, Jean-Baptiste Gaillard,conseiller, 36 ans (chapelle Sainte-Anne).

339. 1742, 7 mars, Marie-Françoise Jérémie, dame Nicolas-Gabriel Aubin, dit Delisle, greffier de la Maréchaussée, 35 ans.

340. 1742, 12 mars, Jourdain Lajus, major des médecins de Québec, 70 ans.

341. 1742, 27 mars, Jean-Baptiste Paumereau, commis au magasin du Roy, écrivain du Palais, propriétaire du poste appelé Gros-Mécatina, 40 ans.

342. 1742, 5 septembre, le marquis Durfort, gardemarine du département de Rochefort, 18 ans. Inhumé devant le banc-d'oeuvre. Présents : De Beauharnois, Hocquart et le commandant du vaisseau "LE RUBIS".

343. 1743, 9 avril, MESSIRE LOUIS MAUFILS. chanoine de la Cathédrale,46 ans.

344. 1743, 23 avril, Etienne Véron, sieur de Grandmesnil, marchand, receveur de Son Altesse le comte de Toulouse, 64 ans

345. 1743, 5 juillet, Nicolas-Marie Renaud d'Avesne, sieur des Meloizes. seigneur de Neuville, capitaine de la Marine (époux d'Angélique Chartier de Lotbinière), 47 ans. cf. P.-G. Roy, LA FAMILLE RENAUD D'AVÈNE DES MELOIZES). —Il était frère de deux religieuses de l'Hôtel-Dieu et d'une Ursuline ; beau-frère de M. de Lotbinière, archidiacre du chapitre de Québec ; père de Nicolas de DesMeloises, un des braves de Carillon et de Sainte-Foy ; père de Louis-François, tué à la bataille de Sainte-Foy ; et de Marie-Angélique-Geneviève (Madame Péan), pâture si chère à la "chronique



scandaleuse" et au roman de bas étage.

346. 1743, 8 juillet, MESSIRE BALTHASAR ANDRÉ, prêtre du diocèse de Vienne en Dauphiné, directeur du Séminaire des missions étrangères établi en cette ville, 31 ans.

347. 1743, 2 septembre, Marguerite Durand, dame Louis Dunière, marchand, 56 ans.

348 1743, 4 décembre, Marie-Renée Le Gardeur de Beauvais, dame Gaspard Chaussegros de Léry, ingénieur en chef de la Nouvelle-France, 46 ans.

349. 1744, 21 mars, MESSIRE CHARLES PLANTE, chanoine, Vicaire-général, curé de Québec, directeur du Séminaire. "L'inhumation s'est faite en présence de tout le clergé et d'un grand peuple qu'il a édifié pendant sa vie par ses paroles et par ses exemples. Il est décédé le 20, âgé d'environ 64 ans".

350. 1744, Louise-Charlotte Petit, dame Eustache Lambert dit Dumont, lieutenant des troupes, seigneur des Mille-Iles. 37 ans.

351. 1744, 5 juillet, Louis Rouer d'ARTIGNY, conseiller, 77 ans (fils de Louis Rouer de Villeray).

352. 1744, 8 octobre, MARGUERITE TROTTIER DE BEAUBIEN, dite Mère Saiht-Joseph, "cinquième supérieure de la congrégation de Notre-Dame, décédée en face de l'Ile d'Orléans à son retour de France où elle avait exilée après le siège de Louisbourg." (REGISTRE DE L'INSTITUT, à Montréal).

353. 1745, 4 mai, Marie Dumont, dame François Jolliet de Bissot, 65 ans.

354. 1746. 29 juillet, Louise Douaire de Bondy, dame Nicolas Pineau, marchand, 84 ans.

355. 1746, 14 novembre, Catherine Noland, dame François Martin de Lino, conseiller au Conseil Supérieur, 78 ans.

356. 1747, 17 janvier, "MESSIRE FRANÇOIS ELZÉAR



Vallier, du diocèse d'Apt, conseiller-clerc du Conseil Supérieur de Québec, supérieur du Séminaire et théologal de la cathédrale. Il est universellement regretté à cause de ses grands talents, de sa science et de sa grande charité qui lui servait de guide pour en faire une juste application surtout en faveur de la jeunesse dont il se montrait le tendre père et dont il était tendrement aimé"(Registre du chapitre, au Palais cardinalice).

357. 1747, 26 janvier, Jacques-Hugues Péan, seigneur de Livaudière, officier des troupes, commandant du fort Frontenac en 1724 et du fort Chambly en 1727, 65 ans.

358. 1747, 8 février, Nicolas-Gabriel Aubin de l'Isle, greffier de la Maréchaussée, 49 ans

359. 1747, 9 juin, Jean-Baptiste de Saint-Ours Deschaillons, lieutenant, 77 ans, époux de Marguerite Le Gardeur de Tilly.

360. 1747, 1er novembre, Jacques de Saint-Martin, officier dans les milices de Québec, 40 ans.

361. 1748, 23 janvier, Nicolas Jacquin dit Philibert, marchand, 48 ans. "Il pardonne généreusement à celui qui l'a frappé," dit le registre. "Il ne peut communier à cause du vomissement continuel".

362. 1748, 6 février, Messire Pierre Auclair, curé de Kamouraska, [*sic* au registre et non de Saint-Augustin, comme dans Mgr Tanguay], mort à l'Hôtel-Dieu, 64 ans.

363. 1748, 13 mars, Messire Guillaume Mercier, ecclésiastique du Séminaire et chantre de la cathédrale, 28 ans.

364. 1748, 30 août, Louise-Charlotte Cugnet, fille de François-Etienne Cugnet, premier conseiller au Conseil Supérieur, dame Louis Liénard, sieur de Beaujeu, de Villemonde, lieutenant des troupes, 25 ans (cf. J.-E. Roy, la famille Cugnet). "Le 6 septembre 1706, Louis Liénard de Beaujeu, fils de Philippe, chef du gobelet du Roy, guidon des chevau-



légers de la Garde du Roy, et de Catherine Gobert, de Versailles, épousait à Montréal, Demoiselle Denise-Thérèse Migeon de la Gauchetière, veuve de Charles Juchereau de Beaumarchais, sieur Denis, vivant conseiller du Roy et lieutenant-général de l'Ile de Montréal". Tanguay, A TRAVERS LES REGISTRES.

365. 1748, 4 septembre, Olive-Pélagie Arguin, dame François Lemaître d e La Morille, marchand, 70 ans.

366. 1748, 29 octobre, LOUISE-ANGÉLIQUE DE GOUTTIN, sœur Sainte-Scholastique,de la Congrégation de Notre-Dame "Elle avait sept ans et neuf mois de profession". (Fille de François-Marie de Gouttin, conseiller à l'Ile-Royale).

367. 1749, 15 février, MESSIRE EUSTACHE CHARTIER, Seigneur de Lotbinière, prêtre, doyen de l'église cathédrale et conseiller au Conseil Supérieur de Québec, âgé de 60 ans. Dans le chœar. (REGISTRE DU CHAPITRE).

368. 1749, 19 mars, Louise-Madeleine Aubert, épouse de Messire Amable-Joseph Came, écuyer, sieur de Saint-Agne, officier dans les troupes ; environ 27 ans.

369. 1749, 26 mars, MESSIRE AUGUSTIN DESROCHES, prêtre, missionnaire des Grondines ; 28 ans.

370. 1749, 23 avril, Louise-Catherine Denis de Saint-Simon, fille de Paul, Grand-Prévôt de la Maréchaussée, dame Guillaume Gaillard, conseiller, 70 ans.

371. 1749, 23 avril, Pierre Lefebvre, interprète, 77 ans.

372. 1749, 1 août, Jean-B. Chappau, dit Laframboise, 50 ans. "Furent présentes beaucoup de personnes".

373. 1749, 22 novembre, Charlotte Bissot, dame Jacques de La Fontaine de Belcour, secrétaire du Gouverneur, 45 ans.

374. 1749, 7 décembre, Marie-Suzanne Grouard, dame Joseph LePelé de Voisy, receveur des droits de Mgr l'Amiral, 57 ans.



375. 1750, 13 mars, Pierre-Michel Pétrimoult, négociant et capitaine de vaisseau, 59 ans.

376. 1750, 27 septembre, Joseph Nouchet, receveur des droits du Domaine du Roy, 50 ans.

377. 1750, 5 octobre, Marie-Anne Roussel, dame Anne-Henri DuSautoy, visiteur du Domaine d'Occident à Québec, 48 ans.

378. 1751, 12 avril, Jean-Baptiste Dupéré dit LaRivière, négociant, 47 ans.

379. 1751, 20 août. François-Etienne Cugnet, Premier conseiller au Conseil Supérieur et directeur du Domaine d'Occident, 63 ans.

370. 1752, 8 février, Catherine Fournier, dame Timothée Roussel, chirurgien, 84 ans.

381. 1752, 13 mai, Joseph Fillion, 58 ans.

382. 1752, 2 juillet, Gervais Beaudoin, fils, 66 ans.

383. 1752, 31 août, Jean Harismendy, capitaine du navire "la Renommée", natif de la paroisse de Saint-Jean de Luz, au diocèse de Bayonne, 35 ans.

384. 1752, 2 septembre, Jean Feray-Duburon, sergent de M. de Chalut, officier en 1727, lieutenant en 1752 ; 73 ans.

385. 1752, 8 octobre, Marie-Madeleine Marcoux, dame Louis Guérin dit Berry, maître-tailleur, 73 ans.

386. 1752, 16 décembre, Catherine Boucher de Montbrun, dame Joseph d'Amours de Plaines, 66 ans.

387. 1753, 17 juin, Magdeleine-Angélique, fille de Pierre-Noël LeGardeur, conseiller au Conseil Souverain et lieutenant des troupes de la Marine, dame Pierre Aubert de Gaspé, seigneur de Saint-Jean-Port-Joli, 27 ans.

388. 1753, 22 juin. Louise-Madeleine Mariauchau-d'Esglis, sœur de l'évêque, dame François Martel de Brouague, 38 ans.

389. 1753, 6 août. Louis Pâquet, tonnelier, 61 ans.

390. 1753, 18 septembre, Jean-Baptiste Mailloux, architecte, 85 ans.

391. 1753, 19 octobre, François-Josué de La Corne, sieur Dubreuil, lieutenant, 43 ans.

392. 1723, 17 novembre, MESSIRE RENÉ-JEAN ALLENOU DE LA VILLANGEVIN théologal du Chapitre, vicaire-général et official, 67 ans ; inhumé dans le chœur (*Régistre du Chapitre*).—A Plérin, en France, il avait été le protecteur ou le second fondateur (après son oncle, M. Leuduger) des Filles du Saint-Esprit ou Soeurs Blanches (Cf. Lemercier, NOTICE SUR LA CONG. DES FILLES DU SAINT-ESPRIT, 1888 ; ou Mgr Têtu, LE CHAPITRE DE QUEBEC, dans BULL. DES RECH. HIST., 1909, p. 77.)

393. 1754, 20 mars, Paul Béquart de Grandville, écuyer, sieur de Fondville, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine d'une compagnie des troupes du détachement de la marine, décédé le jour précédent, muni des sacrements, âgé de 57 ans. Etaient présents : M. Joseph LeMoyne, écuyer, sieur de Longueuil, lieutenant du Roy à Québec, et commandant ; M. François Bigot, intendant de la Nouvelle-France et plusieurs autres. *Signé* : J. F. Récher, curé.

394. 1754, 28 juillet, Louis Dunière, 76 ans. Son fils Gaspard, ordonné prêtre en 1741, fut curé de Beaumont.

395. 1754, 18 novembre, François Gamelin-Launière, interprète des sauvages, 60 ans.

396. 1755, 3 mai, Joseph de Fleury, sieur de La Gorgendière, seigneur d'Eschambault, agent de la Compagnie et colonel des milices du Gouvernement de Québec, 80 ans.

397. 1755, 28 juillet, Marie-Angélique, fille de Claude-Antoine Bermen de La Martinière, chevalier de Saint-Louis et capitaine d'infanterie, et de Catherine Parsons, âgée de dix-

sept ans et demi.

398. 1755, 21 septembre, le sieur Paul La Malgue, marin.

399. 1755, 23 septembre, Antoine, fils du sieur Antoine Chapt de La Corne de La Colombière, capitaine d'infanterie, âgé de 10 ans.

400. 1755. 22 décembre, Marie-Françoise Pécody de Contrecoeur, dame Jacques-Hugues Péan, 53 ans.

401. 1756, 8 janvier, Nicolas La Nouillier, conseiller et garde des sceaux au Conseil Supérieur, 77 ans.

402. 1756, 11 janvier, Marie-Angélique Moreau, dame Jacques Tessier, dit Saint-Martin, 67 ans.

403. 8 février. Antoine Gaultier Larouche, marchand, 45 ans.

404. 1756, 21 mars. Gaspard Chaussegros de Léry, ingénieur du Roy, chevalier de Saint-Louis (architecte de la cathédrale pour la restauration de 1745), 73 ans, 6 mois. — Originaire de Toulon, où son père était ingénieur de la ville. Elève de Vauban, il fut digne d'un tel maître et ses plans de fortifications pour la ville de Québec furent préférés à ceux de Beaucourt et de Levasseur. Les Anglais, plus tard, les ont exécutés presque à la lettre (BULLETIN, oct. 1913 En 1720, il exécuta, en relief, un Plan de Québec, "où, dit-il, j'ai mis toutes les maisons qui composent la ville."–Une de ses filles, Louise-Madeleine, épousa le marquis de Lotbinière, une autre, Joseph-Antoinette, fut religieuse à l'Hopital-Général.

405. 1756, 30 mars, MESSIRE JEAN-THOMAS VALIN, acolyte, 32 ans.

406. 1756, 9 juin, Charles de Bourgat, natif de Montlouis en Roussillon, capitaine au régiment du Royal-Roussillon, 29 ans.

407. 1756, 22 juin, Jean Gomain, chevalier de l'ordre

royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant des vaisseaux du Roy et commandant du vaisseau "Le Léopard", 52 ans.

408. 1756, 11 juillet, Jean-François Gaultier, médecin du Roy et conseiller, 48 ans.

409. 1756, 12 juillet, Marie-Anne Jacquin-Philibert, dame Charles-Simon Soupirant, 22 ans.

410. 1756, 3 octebre, Louise Delouche, dame André de Barras, visiteur du domaine du Roi, 34 ans.

411. 1759, 25 octobre, Jean-Joseph Riverin, marchand, 87 ans.

412. 1756, 14 décembre, Magdeleine Lortie, dame Jean Mongeon, 25 ans.

413. 1757, 3 avril, MESSIRE PIERRE-JOSEPH HAZEUR-DELORME, Grand-Pénitencier du chapitre, 77 ans, inhumé dans le chœur (Registre du Chapitre, à la fin)

414. 1757, 9 juin, Françoise Roussel, dame Etienne de Villedonnay, lieutenant des troupes, aide major de Québec, 68 ans.

415. 1757, 11 août, Pierre Coste, capitaine au régiment de Berry, natif du diocèse de Toulouse, 37 ans.

416 1757, 14 août, Pierre Rouillard, 71 ans.

417. 1757, 21 août, Jean-Baptiste d'Hauteville, écuyer, sieur Degenetais, de la paroisse du Ménil-Thibault en Basse-Normandie, lieutenant du Régiment de la Reine, 20 ans.

418. 1757, 30 septembre, MESSIRE ANTOINE-CHARLES-GODEFROY DE TONNANCOUR, chanoine de la cathédrale, 59 ans (*Régistre du Chapitre*). Cf. P.-G. Roy, *La famille Godefroy de Tonnancour.*

419 1757, 30 septembre, Anne-Charlotte Fafard dit Francdeville, dame Antoine Briault, médecin du Roy, chirurgien-major de la Marine, 30 ans.

(La suite prochainement).

L'ORIGINE DU NOM DES SOEURS GRISES

On m'écrivait récemment, des Etats-Unis, pour me prier de relever une vilaine calomnie qui s'étalait dans l'APPLETON CANADIAN GUIDE et qui, au dire du correspondant, avait dû germer dans le cerveau de quelque francophobe.

Il s'agissait de l'origine du nom de Sœurs Grises donné aux mem bres de la communauté fondée par la Vénérable Mère Youville.

Voici le passage en question :

"THE FAMOUS GREY NUNNERY FOUNDED IN 1738 IS NOT A CON- "VENT BUT A HOSPITAL UNDER THE MANAGEMENT OF THE GREY "NUNS. ACCORDING TO MURRAY'S GUIDE TO MONTREAL :

"THE NAME "GREY NUNS" WAS FIRST GIVEN THEM IN DERISION. "THE MALICIOUS REPORTS CIRCULATED AGAINST THE LADIES, ESPE- "CIALLY THAT OF FURNISHING THE INDIANS WITH ALCOHOL AND MA- "KING TOO FREE A USE OF IT THEMSELVES GAVE USE TO THE EPITHET "SOEURS GRISES" THE WORD GRISE BEARING A DOUBLE MEANING IN "FRENCH, VIZ A GRAY COLOR, OR LIPSY. THE SISTERS WHO WERE "THUS CRUELLY ASSAILED HAVE MADE THE ONCE OPPROBRIASES EPI- "THET A TITLE OF THE HIGHEST HONOR" (Appleton's Guide, pp. 68 & 69.)

Si l'on se reporte, maintenant, au MURRAY'S ILLUSTRATED GUIDE AND POCKET BUSINESS DIRECTORY TO MONTREAL AND OTTAWA FOR 1893, p. 25, on y trouve, en effet, le paragraphe ci-dessus, mais accompagné d'autres notes assez exactes.

Dans sa 20th CENTURY EDITION du même ouvrage, p. 31, M. Murray a cependant fait disparaître l'entrefilet ci-dessus ; il se contente du renseignement suivant : "The name "Grey Nuns" was first given them in derision (see Appleton's Canadian Guide Book)", et c'est tout.

N'est-ce pas que ce jeu de renvoi est agaçant et semble louche ? Mais, en justice, il faut avouer que ces auteurs n'ont pas inventé la calomnie qu'ils colportent avec une certaine complaisance, dirait-on.

L'injure date du régime français, à l'époque où Montréal se divisa en deux camps au sujet de l'hôpital dirigé par les Frères Charron. L'administration de cette institution avait été désastreuse et il s'agissait de savoir à qui leur œuvre passerait. Les uns voulaient la confier à des hommes, les autres à des personnes du sexe féminin.



Comme il parut bientôt évident que ces dernières l'emporteraient les partisans du camp opposé répandirent les plus vilains racontars sur les honorables femmes qui allaient prendre charge de l'hôpital.

Le gouverneur de Montréal, alors M. Josué Boisberthelot de Beaucours, se prêta au jeu des adversaires de Mme d'Youville et il fut l'un de ceux qui accusèrent celle-ci, "auprès du Ministre, d'avoir vendu de la boisson aux sauvages." (HISTOIRE DU MONASTÈRE DES URSULINES DES TROIS-RIVIÈRES, I, 264).

L'abbé Faillon, dans sa vie de Mme d'Youville (pp. 35 et 36) est encore plus explicite, car il puise ses informations dans les mémoires mêmes de L'ACCUSÉE.

"Bien plus, dit-il, on inventa contre elles (Mme d'Youville et ses " compagnes) et on répandit dans le public les calomnies les plus inju- " rieuses, jusqu'à assurer qu'au mépris des lois ecclésiastiques et des " ordonnances du roi, elles vendaient des liqueurs fortes aux Sauvages " et leur fournissaient ainsi le moyen de s'enivrer ; même, ce qui était " le comble de la plus grossière extravagance, qu'elles usaient de ces " sortes de liqueurs pour s'enivrer elles-mêmes. De là vint qu'on se " plut à les nommer par dérision SOEURS GRISES, du nom qu'on don- " nait aux filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul dans plusieurs " villes de France, à cause de la couleur de leur habit, mais que la ca- " lomnie atroce dont nous parlons faisait prendre dans un sens bien " différent."

Les autorités ayant constaté que ces accusations n'avaient aucune base sérieuse, tout rentra finalement dans l'ordre.

Ces propos, on le voit, datent de loin et, comme nous le disions plus haut, sont imputables à quelques-uns de nos ancêtres ; néanmoins, on peut raisonnablement trouver étrange que dans une notice de quelques lignes sur une institution aussi méritoire, des écrivains aient jugé utile d'en consacrer les trois-quarts à la reproduction de mensonges grossiers et de telle façon que le lecteur non averti, le touriste de mentalité différente à la nôtre et incapable de remonter aux sources, soit exposé à rester sous l'impression que la chose a pu être vraie, si elle ne l'est plus maintenant.

E.-Z. MASSICOTTE



Brochures publiées par Mgr Antoine Racine

Discours prononcé le 18 décembre 1860, pour célébrer la gloire des soldats de l'armée pontificale qui ont succombé. Québec---1861. 39 pp. in--16.

Discours prononcé à Saint-Roch au Triduum de la Société de St-Vincent de Paul, le 11-13 décembre 1865. Québec—1866. 52 pp. in–8.

Discours pour l'Archiconfrérie de Sainte-Angèle de Mérici, prononcé dans l'église des Ursulines. Québec 1866. 20 pp. in-8.

Discours prononcé à l'occasion du 192e anniversaire de l'heureuse mort de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, le 30 avril 1864, dans l'église des Ursulines de Québec. Blois—1870. 72 pp. in-16.

Discours prononcé dans la basilique de Québec le 1er octobre 1874. Deux-centième anniversaire de l'érection du siège épiscopal de Québec--1874. 24 pp. in-12.

Discours prononcé par Monseigneur Ant. Racine, évêque de Sherbrooke, le jour de la St-Jean-Baptiste, le 24 juin 1880. Sherbrooke--1880. 48 pp. in–16.

Mémoire sur la situation des Canadiens-français aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Paris—1892. 16 pp. in–8.

Edward-William Gray

C'est le premier notaire anglais de Montréal, mais bien qu'il ait été nommé le 7 octobre 1765 et qu'il pratique jusqu'en 1797, son étude est peu considérable Cela s'explique, sans doute, par le fait qu'il cumula diverses charges au cours de son existence. En effet, le 5 août 1768, il se faisait recevoir avocat et, le 1er mai 1776, il succédait à M. Turner comme shérif de Montréal. Quelques années plus tard (1784) il acceptait en plus, la position de sous-directeur des postes à Montréal.

M. Gray mourut le 22 décembre 1810.

HENRY BANCHERON

Bancheron cumula à Québec les fonctions de greffier, de tabellion et de secrétaire du gouverneur. Il pratiqua comme notaire du 27 octobre 1646 au 22 juillet 1647 Son greffe contient quatorze actes.



ANOBLISSEMENT DES COUILLARD

Lettres de noblesse de Louis Couillard de Lespinay et de Charles Couillard des Islets de Beaumont, son frère, fils de Guillaume Couillard et de Marie-Guillemette Hébert.

Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre. A tous présents et advenir Salut.

Les Roys nos prédécesseurs ayant toujours estimé que l'honneur estait le plus puissant motif p. porter leurs sujets aux généreuses actions ont prié de reconnaistre par des marques d'honneur ceux qu'une Vertu extraor'dre en avoit rendus dignes, et Coe. nous sommes informez des bonnes actions que font journellement les peuples du Canada soit en réduisant ou disciplinant les Sauvages, soit en se deffendant contre leurs fréquentes insultes et celles des Iroquois, aussi nous avons estimé qu'il estoit de nost Justice de distinguer par des récompenses d'honneur ceux qui se sont le plus signallez pour exciter les autres à mériter de semblables grâces. A ces causes et desseins traicter favorablement nostre cher et bien aimé Louis Couillard pour le bon et louable rapport qui nous a esté fait de ses belles actions dans le d. pays de Canada et p. autres considérations à ce nous mouvans et de nostre grâce specialle plaine puissance et autorité royalle, nous avons Annobly et par ces présentes signées de nostre main Annoblissons et Décorons du Tiltre et qualité de noblesse le d. Louis Couillard ensemble sa femme et enfans postérité et lignée Tant Masles que Femelles nez et a naistre en loyal mariage voulons et nous plaist qu'en tous actes Tant en Jugem que dehors ils soient tenus censez et réputées nobles et portent la qualité d'Ecuyers et puissent parvenir à tous dégrez de chevallerie et de notre gendarmerie-acquérir tenir et posséder toutes sortes de Fiefs-Seigneuries et héritages nobles de quelques Tiltres et qualité qu'ils soient et jouissent de tous honneurs, autoritez prerogatives, preeminences, privilèges, franchises, exemptions et Immunitez dont jouissent et ont accoutumez de Jouïr et User les autres nobles de nostre Royaume et porter Armes Telles qu'ils sont cy empraintes sans que p. ce le d. Sr. Soit tenu nous payer, a nos successeurs Roys aucune Finance ny Indamnitez-ny a quelque Soc. qu'elles se puissent monter, nous l'avons déchargé et déchargeons Luy avons fait et faisons don par ces d. présentes Si DONNONS MANDEMTÊ a nos Amez et Féaux Coners. Les



Gens tenans nostre Cour de parlemt. à Paris Chambre de nos comptes et Cour des Aydes au d. lieu que les présentes lettres d'annoblissement ils ayent à registrer et du contenu en Icelles Fr. Souffrir et laisser jouir user le d. Louis Couillard, ses Enfants et postérité nez et à naistre en loyal mariage plainemt. paisiblement et perpétuellement. Cessans et faisant cesser tous Troubles et empeschement nonobstant tous édits, déclarations, arrests, reglemens et autres choses à ce contraires auxquelles nous avons dérogé et dérogeons par ces d. pnts. CAR TEL EST NRE PLAISIR et affain que ce soit chose ferme et stable a toujours nous y avons fait mettre nostre Scel DONNÉ à Saint-Germain en Laye au mois de Mars l'an de Grâce mil six cent soixante huict et de nostre Regne le vingt-cinquième Signé LOUIS et sur le replit est escrit par le Roy de Lionne avec paraphe et à costé est escrit Visa Seiguier pour servir aux lettres de noblesse et au dos Veu au Conseil Colbert Scellé du Sceau de cire verte.

Collationné à l'original en parchemin ce jour et an par les Notaires garde notes du Roy au Chlet. de Paris Soubsignés ce vingt-sept de Mars mil six cens quatre vingt un.

(Signé) Belmard Doyon avec paraphe.

Le document suivant indique que Guillaume Couillard fut anobli en 1654.

"Vue par le Conseil les lettres Patentes du Roy, données à Paris, au mois de décembre 1654, signées Louis, et sur le reply, par le Roy, Phelippeau, et scellées du grand sceau de cire verte sur lacq de soye rouge et verte, par lesquelles pour les causes et considérations y contenues, sa dicte Majesté aurait anobly et décoré du titre de noblesse Louis et Charles Couillard.

"Sa Majesté aurait confirmé et confirme les dictes lettres d'anoblissement accordées au dict Charles-Guillaume Couillard de Lespinay, en faveur des services rendus au païs du Canada.

"Tout considéré, le conseil a ordonné et ordonne que les dictes lettres de confirmation seront registrées au greffe d'iceluy, pour jouir par les dicts sieur Louis et Charles Couillard, leurs enfants, et postérité, naiz et à naistre en loyal mariage de la qualité de nobles et des honneurs, prérogatives, prééminences, privilèges, exemptions, franchises et immunités, dont jouissent et ont accoutumé de jouir les autres



nobles de France, d'ancienne extraction, conformément aux dictes lettres données en 1654, tant et si longuement, que luy et ses dicts enfants et postérité, vivront noblement, et ne feront acte dérogeant à leur noblesse.

Damour, Talon"

Nous lisons encore sur le même document :

"Lettres Patentes données à St-Germain en Laye, le 16 mars 1668, signées Louis, et sur le reply, par le Roy, Colbert, et scellées de même sceau, sur même cire lacqs, par lesquelles, en faveur des services rendus à Sa Majesté par Louïs Couillard de Lespinay, en ce païs de la Nouvelle-France, sa dite Majesté aurait confirmé et confirme les dictes lettres d'anoblissement accordées au dict Charles Guillaume, son père, pour sortir leur plein et entier effet, nonobstant l'édict du mois de septembre 1664, à condition, toutefois, de demeurer dans ce païs de la Nouvelle-France ; les dictes lettres adressées, le tout attaché ensemble, sous un contre-scel, en mesme cire et lacqs : Ouy le substitut du procureur-général du Roy et ses conclusions le rapport du sieur Damours conseiller au dict conseil."

Au volume troisieme des Actes et Délibérations du Conseil Souverain de Québec, à la page 641, l'on voit une requête présentée par Charles Couillard des Islets de Beaumont pour obtenir l'enregistrement de ces lettres au Conseil.

"Veu par le Conseil la Requeste présentée en iceluy par Charles Couillard des Islets et de Beaumont à ce que pour les raisons y contenues il luy playse entériner des lettres patentes du Roy au mois de mars 1668, par lesquelles il a plust à sa Majesté l'anoblir pour jouir par luy des privilèges et exemptions attribuez aux nobles du Royaume. Les dites lettres patentes adressées au parlement à la Chambre des Comptes et à la cour des Aydes à Paris pour y estre entérinées au bas de laquelle Requeste est l'arrest portant le soit montré au Procureur général de sa dite Majesté en date du 24 ième avril dernier.

"Lettre de cachet de sa ditte Majesté dattée à Saint-Germain en Laye le 24 avril 1675 signé Louis et plus bas Colbert adressées au dit Procureur Général portant que sa dite Majesté ayant été informée que les officiers de ce Conseil ont fait quelque difficulté d'en-



registrer les lettres de noblesse des sieurs Denys, Godefroy, Des Islets et Lemoyne... habitants de ce pays, sur ce que l'adresse en a été faite au dit Parlement, et luy mande et ordonne très expréssement qu'il ayt à faire les Réquisitions nécessaires au nom de Sa Majesté, pour enregistrer les dittes lettres de noblesse au dit Conseil, encore que l'adresse ne luy en soit point faite. Réquisition du dit Procureur général de sa ditte Majesté, en date du dit jour, 28 de ce mois.

"Ouy le rapport de M. Louis Rouer de Villeray, Premier Conseiller, avant faire droit a ordonné et ordonne qu'il sera fait information du contenu des dittes lettres par devant le dit sieur de Villeray—Signé : Rouer de Villeray

L'ABBÉ AZARIE COUILLARD DESPRÉS

Un monument à Louis Hébert

Extrait de l'appel au peuple de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec pour l'érection d'un monument à Louis Hébert :

"Car en honorant le citoyen, nous voulons aussi honorer le noble état qu'il exerça toute sa vie. Nous voulons que tous ceux qui viendront s'incliner devant sa statue se pénètrent profondément de l'idée que l'agriculture est la survivance de notre race, nous devons enseigner à la génération présente et à celles qui la suivront que c'est par leur invincible attachement au sol cultivé par leurs mains que nos ancêtres ont dû les victoires remportées d'abord sur les éléments, puis sur la barbarie indienne, et enfin sur les écueils autrement dangereux qu'ils ont eu à affronter au cours de la trame mouvementée de notre histoire.

"Sans doute, héritiers et soutiens de la culture française dans le nouveau monde, nous devons être bien profondément pénétrés de la pensée que nous nous devons à nous-mêmes et à nos origines d'exercer notre intelligence et de diriger nos efforts dans toutes les phères ouvertes à l'activité humaine : Nous ne devrons pas craindre d'aborder les problèmes de la science tout comme les sentiers fleuris de la littérature et de nous essayer dans le domaine des beaux-arts. A l'exemple de la "Doulce France", notre mère-patrie, nous devrons avoir aussi l'ambition d'exceller dans l'industrie et dans le commerce. Mais que notre préoccupation primordiale soit toujours de cultiver les champs paternels et de les agrandir par d'incessantes conquêtes sur la forêt restée debout dans la vallée du St-Laurent et des grands lacs, et jusqu'aux régions lointaines encore inexplorées de la patrie. "



Biographies canadiennes

Martial Piraube.--- Dans les trente-cinq pièces conservées au dossier de Martial Piraube aux archives de Québec, il n'a pas d'autre titre que celui de "commis au greffe et tabellionage de Québec" Le premier acte qu'il signe est daté du 30 août 1639. Le 21 octobre, même année, il dresse l'inventaire des biens de Guillaume Hébert. En 1640, c'est lui qui reçoit l'acte de prise de possession du terrain de l'Hôtel-Dieu, ainsi que de celui des Ursulines. Dans le greffe de Piraube est déposée une copie des lettres du duc de Vantadour (1626), par lesquelles est érigée en fief noble la terre de Louis Hébert avec don d'une concession d'une lieue sur la rivière Saint-Charles, du côté du nord, vis-à-vis les Récollets. Le 22 septembre 1643, Piraube passe un acte de vente par lequel honorable Jehan Cochon, et Jehonne Abraham, sa femme vendent à Jacques de Launay cinq arpents de front entre la rivière au Chien et le ruisseau qui est commun avec Robert Drouin, et un arpent au-delà de la rivière au Chien Ces terres avaient été acquises de Jacques Boissel,· qui les avaient concédées de Noël Juchereau, sieur des Châtelets, agissant au nom de la Compagnie

Piraube n'a eu de martial que son prénom. Avec lui, apparaît la note gaie dans l'habitation de Québec. Lorsque la nouvelle de la naissance d'un dauphin, qui fut depuis Louis XIV, arriva au Canada, en 1639, cet événement fut célébré avec enthousiasme par des processions et un feu de joie. L'anniversaire de cette fête fut solennisé l'année suivante. A cette occasion, M. de Montmagny fit jouer une tragi-comédie, en l'honneur du prince nouveau-né : "Je n'aurais pas cru, observe le Père Le Jeune, qu'on eût pu trouver un aussi grand appareil et de si bons acteurs à Québec· Le sieur Martial Piraube qui conduisait cette action et qui en représentait le premier personnage, réussit avec excellence. "(RELATION, 1640, p 6). Pour les sauvages, dit M. Ferland, la partie la plus émouvante du spectacle fut un mystère du genre de ceux qui, au moyen âge, faisaient une si forte impression sur l'esprit de nos ancêtres (COURS D'HISTOIRE, I, p. 300). La RELATION ajoute : "Nous fîmes poursuivre l'âme d'un infidèle par deux démons qui, enfin, la précipitèrent dans un enfer qui vomissait des flammes."



Piraube unissait à ses fonctions de greffier, de tabellion et de Belzébuth par intérim, la charge de secrétaire du gouverneur.

La RELATION de 1643 (p. 9) le cite une dernière fois comme parrain d'un jeune Huron, puis son nom disparaît

J.-EDMOND ROY

Joseph Bouchette.---- Joseph Bouchette, né le 14 mai 1774, reçut une éducation scolaire bien modeste. Toutefois ses talents le firent distinguer des autres, et à seize ans on devinait déjà en lui une disposition spéciale à dessiner des cartes géographiques et des paysages. De là à tracer des plans il n'y avait pas loin. Aussi le trouve-t-on à cet âge, installé dans le bureau du major Holland, lui prêtant son concours comme dessinateur. Puis il se livra aux études géodésiques avec un attrait tout particulier. A trente ans il devenait chef de bureau, et il y demeura trente-sept ans sans interruption.

"M Bouchette était extrêmement actif et laborieux," écrivait l'un de ses amis quelque temps après la mort de l'arpenteur général Holland. "Son esprit était sans cesse occupé à chercher et à imaginer des plans et des projets. La statistique était son étude favorite ; sa passion dominante, c'était de recueillir des documents et des données sur lesquels il put fonder de nonveaux calculs et réaliser de nouveaux projets......

" Il a toujours été actif et zélé dans l'accomplissement de ses devoirs comme officier public. Dans toutes les situations où il s'est trouvé placé, soit dans la marine, l'armée ou le service civil, il s'est distingué par la même ardeur, et il portait dans tout ce qu'il faisait cet enthousiasme qui était un trait naturel de son caractère."

Joseph Bouchette eût une existence très mouvementée, car nous devons dire qu'il était militaire et même excellent militaire ; il était aussi bon marin, ayant pris, à dix-huit ans, du service sous son père, alors commodore des forces navales canadiennes, sur les grands lacs. En 1794, il devint lieutenant dans la marine provinciale, après avoir réussi à renflouer la goélette royale "Onondaga", de quatorze canons, qui s'était enlisée sur les bancs de sable en face de Toronto.

En 1796, il joignait le premier bataillon des volontaires royaux, en qualité de lieutenant, et l'année suivante, on le chargeait de faire la croisière dans les eaux du fleuv entre Québec et Montréal.

Trois ans plus tard, on l'envoya rejoindre le 7me Fusillers, à Ha-



lifax, pour s'y instruire dans la discipline et la tactique militaires.

Lors de la guerre de 1812 avec les Etats-Unis, Bouchette proposa de lever un corps de volontaires pour servir l'armée ; c'est alors qu'il reçut sa commission de major-commandant des volontaires de Québec. Il réussit à grouper autour de lui cent-vingt-cinq soldats, qui, malheureusement, furent disséminés dans les différentes compagnies, rendant ainsi mois efficace et moins patriotique l'œuvre de Bouchette.

Quand les hostilités eurent pris fin, Bouchette obtint un congé d'absence, et il sa hâta de se rendre en Angleterre pour publier sa "Topographie du Canada," cuvrage qu'il préparait depuis treize ans Il le publia dans les deux langues, avec des cartes de parfaite exécution.

Cette œuvre lui valut des félicitations du Prince régent, qui fut Georges IV, la médaille d'or d'Isis, et le titre flatteur du membre correspondant de la Société des arts et des sciences de Londres. Avant de s'en revenir au Canada, il obtint la nomination d'arpenteur pour fixer la ligne frontière en vertu du traité de Gand.

Ce fut en 1817 que Bouchette commença ses opérations sur la frontière nord-est des Etats-Unis, avec M. Johnston arpenteur choisi par le gouveruement américain. Il continua ses travaux en 1818, mais la maladie le força d'abandonner une besogne qui lui plaisait à un nommé Piarchs qui travailla avec Johnston, Les plans et rapports de Bouchette reçurent l'approbation unanime des Commissaires.

En 1829, Bouchette obtint un second congé d'absence. Il se rendit de nouveau en Angleterre où il publia un autre ouvrage topographique et statistique sur les provinces britanniques, en trois gros volumes in-quarto. Cet ouvrage est orné de planches lithographiques et de vues superbement exécutées, avec des cartes d'un beau fini. C'est l'œuvre par excellence de Bouchette ; on voit qu'il y a mis tout son savoir-faire comme cartographe et toute sa science comme statisticien et même historiographe.

La publication de ces divers ouvrages lui occasionna des dépenses considérables, qui le forcèrent à vendre en 1829 un sixième de la seigneurie de Témiscouata ; il en obtint 500 louis. En 1836, ce lot fut vendu 12,000 louis. La législature vint à son secours et lui vota à deux reprises des allocations qui, tout en allégeant le fardeau qu'il s'était imposé, n'empêchèrent pas sa ruine.

M. Faribault a laissé la note suivante au sujet du livre capital de Bouchette paru à Londres en 1831 :

"Cet ouvrage est une extension considérable de celui que l'auteur avait publié en 1815. Il fut porté à entreprendre cette deuxième publication par l'engagement que contracta la Législature du Bas-Canada en 1829, en autorisant le gouvernement exécutif à faire l'acquisition de cent exemplaires de l'ouvrage et des cartes, pour une somme de cinq cent guinées. M. Bouchette, fort de cet encouragement généreux, se rendit aussitôt à Londres, ou il s'est occupé pendant près de trois années à surveiller la publication, qui a été faite avec tout le luxe de la typographie et de la gravure, par d'habiles artistes de la métropole. Sous l'autorité d'une loi subséquente, on a fait la distribution de la plus grande partie des cent exemplaires dans les bureaux publics, ainsi que dans les collèges de la province et autres principales maisons d'éducation. Il est à regretter qu'un ouvrage national qui a dû coûter tant de recherches à son auteur, et qui est, ainsi qu'il l'annonce, le résultat de trente années de travail, ait été publié d'une manière si coûteuse, qu'il n'a pu avoir qu'un faible débit parmi nous, à qui il est plus particulièrement utile. Ce résultat a été en outre la cause de pertes considérables pour M. Bouchette, que la reconnaissance du public aurait dû au moins s'empresser de dédommager.

"On a reproché à cet ouvrage des incorrections. Mais les hommes instruits savent combien il est peu de travaux statistiques et topographiques qui en soient exempts. Il sera bien plus facile pour ceux qui viennent après M. Bouchette, de relever ses erreurs tout en s'appropriant son travail, qu'il ne leur eut été de se procurer les premiers des renseignements aussi étendus. Les difficultés que M. Bouchette a dû rencontrer à les recueillir et à les mettre en ordre, et qui ne peuvent être bien connues que de ceux qui ont cherché dans ce genre ou dans d'autres analogues, à obtenir des notions exactes sur le Canada, engageront ses compatriotes impartiaux, malgré les erreurs en question, à apprécier une aussi vaste entreprise et à rendre justice à ses talents et à son zèle."

L'œuvre de Bouchette a été considérable. Appréciée comme elle le méritait dès 1831, c'est-à-dire à sa naissance, elle l'est encore aujourd'hui, après un interval de soixante dix ans, comme un travail du plus grand mérite. Bouchette n'avait pour se guider à travers ce



dédale de chiffres, relatifs aux seigneuries et aux paroisses, etc., que les notions qu'il avait du se procurer lui-même. Les manuels géographiques n'existaient pas. Il lui fallait puiser ses connaissances dans ses notes d'arpenteur recueillies au cours de ses vastes explorations.

Bref, il avait à créer, et l'on sait ce qu'il en coûte pour arriver au point, lorsqu'il s'agit de recueillir des données justes sur la statistique d'un pays aussi vaste que la province de Québec.

Les imperfections que l'on remarque dans les ouvrages de Bouchette et que signale M. Faribault, seraient-elles encore plus nombreuses, n'empêchent pas que ces livres sont de consultation journalière, et l'on peut ajouter, qu'en général, ceux qui ont recours aux lumières de l'illustre statisticien, sont de taille à pouvoir exercer un contrôle judicieux sur des points de géographie ou de géodésie qui ont été tirés au clair depuis plusieurs années.

Bouchette est mort en 1841, à l'âge de soixante-sept ans, dont il avait passé trente-sept à la tête du bureau des arpenteurs.

De 1804 à 1812, il fut à peu près seul à la besogne, mais depuis il eut à sa disposition plusieurs employés, dont les noms sont bien connus Ce furent de 1812 à 1815, MM. R. B. Hay et Nathaniel Coffin, de 1815 à 1825, MM. William Sax et Robert Smith. En 1826 et 1827, nous re trouvons M. Sax et un nouveau dans la personne de J. Francis Bouchette. En 1828, M. Joseph Bouchette, fils du lieutenant-colonel, agit comme député arpenteur général. En 1829, un autre de ses fils, Robert Shore Milnes, est attaché au bureau. La besogne se continue ainsi jusqu'en 1841, alors que le bureau des arpenteurs est annexé au bureau des terres de la Couronne. M. Joseph Bouchette le jeune, remplaça son père comme chef de bureau.

Le nombre des arpenteurs dans la province s'était considérablement accru depuis le commencement du siècle. En 1800, il n'y en avait que quarante et un. En 1841, on en comptait cent-un.

Bouchette a laissé un grand nombre de plans et cartes dont suit la nomenclature :

1. Un plan de communication par eau entre Montréal et Kingston et Sackett's Harbour, dédié à Sir George Prevost, gouverneur en chef du Canada. 1813.

2. Un plan d'exploration d'une ligne courant au nord depuis l

Monument à la source de la rivière Sainte-Croix, d'après les inspections des Commissaires nommés pour fixer la ligne frontière entre les Colonies Anglaises et le Territoire des Etats-Unis d'Amérique, d'après les 4e, 5e, 6e et 7e articles du traité de Gand, 1817.

4. Une carte topographique de la Province du Bas-Canada, avec ses divisions en districts, comtés, seigneuries et townships, avec les terres réservées pour la Couronne et le Clergé, publiée à Londres en 1815 par W. Faden.

5. Une carte des provinces du Haut et du Bas-Canada, avec les parties limitrophes des Etats-Unis, publiée à Londres en 1815.

6. Une carte des districts de Québec, Trois-Rivières, Saint-François et Gaspé, avec la division en comtés, dédiée à Sa Majesté Guillaume IV et publiée à Londres en 1831.

7. Une carte du district de Montréal, du Bas-Canada, comprenant aussi une large section du Haut-Canada, publiée aussi à Londres en 1831.

8. Une carte générale des possessions anglaises dans l'Amérique du Nord que l'on trouve dans le grand ouvrage de Bouchette intitulé : "The British Dominions in North America."

N.-E. DIONNE

QUESTIONS

Le 13 octobre 1775, le traître Benedict Arnold écrivait à John Mercier, de Québec, une longue lettre qui est aujourd'hui entre les mains des héritiers de feu le juge Armstrong. Arnold disait à Mercier qu'il était en marche sur Québec avec environ 2000 hommes. Il s'informait des dispositions des habitants canadiens, du nombre des défenseurs de la capitale, des noms des officiers, des vaisseaux de guerre dans le port, de la situation générale, etc, etc. Quel était ce John Mercier qui était en correspondance intime avec le général Arnold ? Il devait être un des principaux citoyens de Québec car il me semble que Arnold n'aurait pas confié ses secrets au premier venu. Qui va me renseigner sur John Mercier ?

Ed. A.

—Les soldats du régiment New-Brunswickers qui vinrent combattre au Canada pendant la Révolution Américaine se sont-ils établis ici ?

M. O.

—Où et quand est mort John Black, constructeur de navires, qui, le 30 décembre 1799, se faisait concéder 53,000 acres de terre dans le canton Dorset ? N'est-ce pas ce John Black qui fit arrêter et condamner le pauvre McLane pour crime de haute trahison ?

John P.



Les Ouvrages Canadiens Récents

Edouard Montpetit, LES SURVIVANCES FRANÇAISES AU CANADA.

Cette brochure contient deux allocutions, l'une de M. Louis Madelin et l'autre de M. Etienne Lamy, et deux conférences de M. Edouard Montpetit données à Paris en 1913.

Les allocutions de MM. Madelin et Lamy sont marquées au coin de la délicatesse et de l'esprit français.

Dans la première des deux conférences que contient cette brochure M. Montpetit a résumé les luttes soutenues par nos ancêtres depuis la conquête anglaise jusqu'à la Confédération et l'époque contemporaine.
Dans la seconde, M. Montpetit présente un tableau rapide de nos ressources économiques.

"La lecture de ces deux conférences, dit Edmond Léo, laisse l'impression qu'on vient d'entendre un Canadien-français qui a contracté les meilleures habitudes de l'esprit français."

ANNUAIRE DE L'HOTEL-DIEU DU PRÉCIEUX-SANG : 1913. Québec —1914.

Les lignes suivantes extraites de cet Annuaire disent l'œuvre accomplie par l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec:

Les seuls bâtiments destinés aux malades forment un rectangle avec ailes dont chacun des trois étages, comme le rez-de-chaussée, mesure 706 pieds de longueur sur une largeur variant de 45 à 50 pieds. On y compte 231 lits, dont 63 pour les hommes et 100 pour les femmes dans les salles communes—23 dans les chambres des hommes payants, 27 dans les chambres des femmes payantes, et 18 au Département des Enfants

"On admet à l'hôpital tous les malades que les médecins jugent susceptibles de traitement, à quelque nationalité, quelque religion qu'ils appartiennent."

C'est le 12 août 1638 qu'on jeta à Québec les fondements du premier hôpital bâti au Canada. Il n'y a dans toute la Grande-Bretagne que l'Hôpital Saint-Barthélemi et celui de Saint-Thomas à Londres, et



les deux petits hôpitaux de Chatham et de Bath, de plus anciens que l'Hôtel-Dieu de Québec.

Arthur-G, Doughty and Duncan A. McArthur, DOCUMENTS RELATING TO THE CONSTITUTIONAL HISTORY OF CANADA, 1791-1818. Ottawa, printed by C.-H. Parmelee, printer to the King's Most Excellent Majesty—1914.

Ce volume est la suite du volume de documents politiques publié par MM. Doughty et Short en 1907. Les auteurs du volume de 1914 ont suivi la même classification que les auteurs du volume de 1907 avaient adoptée.

On trouve dans l'ouvrage de MM. Doughty et McArthur de nombreux documents—dont un bon nombre inédits— sur la période de notre histoire politique qui s'étend de 1791 à 1818.

Ce volume, comme son aîné, rendra de réels services à ceux qui veulent étudier notre histoire politique dans les documents officiels mêmes.

Espérons qu'un troisième volume suivra bientôt.

E.-Z. Massicotte, LES COLONS DE MONTRÉAL DE 1642 à 1697. Ottawa 1914.

M. Massicotte a eu la patience de dresser, année par année, la liste des personnes qui ont habité Villemarie durant son premier quart de siècle d'existence. Ce travail comprend plus de 1500 noms.

Cette nomenclature faite avec le souci d'exactitude et de sûreté que M. Massicotte a mis à toutes ses études précédentes rendra des services inappréciables à ceux qui étudieront l'histoire des premiers colons de Montréal.

Clyde Leavitt, PROTECTION DES FORÊTS AU CANADA. Publié par la Commission de la Conservation, Ottawa. Toronto, The Bryant Press 1913.

L'exploitation intensive de nos forêts et les ravages des incendies ont éveillé l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la préservation de nos ressources naturelles. C'est dire l'utilité du travail soigné que nous offre M. Leavitt.



RÉPONSES

Le Canton des Suisses Frîbourgeois. (XX, IV, p. 133)

On sait que les Lauzon qui aimaient la terre s'étaient fait concéder une immense étendue de terrain sur la rive droite du Saint-Laurent, en face même de Québec. Ce territoire porte encore le nom de seigneurie de Lauzon et appartient au gouvernement de la province de Québec.

Au mois d'avril 1649, Jean de Lauzon nommait le gouverneur d'Ailleboust son procureur pour concéder des terres dans ses seigneuries. Dès l'automne de cette même année 1649, M d'Ailleboust concédait quelques terres dans la seigneurie de Lauzon. Parmi ceux qui reçurent ainsi des concessions on compte Pierre et François Miville (28 octobre 1649). Ils se fixèrent sur la falaise qui fait face aux Plaines d'Abraham, près de ce que l'on appelle aujourd'hui la COULÉE PATTON, dans la paroisse de Saint-David de Lauberivière.

François Miville et Pierre Miville (le père et le fils) étaient d'origine suisse. On ignore en quelle année ils étaient venus s'établir dans la Nouvelle-France.

Ces Miville, d'après ce que nous pouvons voir, essayèrent d'attirer ici plusieurs de leurs compatriotes de la Suisse.

Le 16 Juillet 1665, M. de Tracy accordait à sept Suisses une étendue de terre à la Grande Anse (aujourd'hui Sainte-Anne de la Pocatière) qui devait être connue sous le nom de CANTON DES SUISSES FRIBOURGEOIS.

Nous donnons ici le contrat même de concession accordé par M. de Tracy. Nous croyons que ce document n'a jamais été publié.

"Nous, Mre Alexandre Prouville, chevalier, Seigneur de Tracy, Conseiller du Roy en ses Conseils, Lieutenant-Général pour Sa Majesté en l'Amérique Méridionalle et Septentrionalle tant par mer que par terre. certifions à tous qu'il appartiendra qu'en vertu du pouvoir à nous donné par Sa dicte Majesté, nous avons donné et concédé, donnons et conceddons par ces présentes à tiltre de cens et rentes Seigneurialles, payables par chacun an à la Recepte du Domaine du Roy au jour Sainct Rémy chef d'Octobre, au cy-defsous nommez, sçavoir : Pierre Miville, François René, François Miville, Jacques Miville,

François Tisseau, Jean Gueuchuard, et Jean Cahusin, tous Suisses, une concession scyse et scituée au lieu nommé la Grande Ance, quinze lieues au dessoubs de Québecq allant vers tadoussac du costé du Sud ; la dicte concession tenant d'un costé vers Québec aux terres du Sieur Juchereau de Sainct-Denis, et d'autre costé aux terres non conceddées, pardevant sur le fleuve Sainct Laurens vingt un arpens de terres de frond et de profondeur la quantité de quarante arpens de terres avecq tous droictz de pesches, chasse et prairye tant au devant que sur la d cte concession ; pour en jouir et disposer par les dicts Miville Père et fils, René, Tisseau, Gueuchard et Cahusin leurs hoirs et ayans causes en toute propriété à perpétuité. Seront les dénommez obligez de clorre leurs terres pour empescher les difficultez que leurs bestiaux leur pourroient causer, et sera la dicte place nommée "Canton des Suisses Fribourgeois". A la Charge de payer par les dicts desdommez vingt sols de cens pour chacun des dicts trols arpents de front des dites terres et un sol de rente avec deux chappons vifs pour les dicts trois arpens et sur toutte la proffondeur qu'ils pourront déserter, le tout payable à la recepte du domaine du Roy par chacun an au dit jour Sainct-Rémy.

"La dicte Concession portant lotz et ventes, saisine et amendes sui vant la Coustume de Paris. En foy de quoy nous avons signé la présente à icelle faict apposer le Sceau des armes du Roy, et contresigner par un de nos Secretaires à Québec le seizième jour de juillet mil six cent soixante cinq. Signé "Tracy" et plus bas par Monseigneur "De Ressan", et à costé est le Sceau des armes du Roy en cire rouge d'Espagne. (1)

Cette tentative de colonisation par des Suisses ne réussit pas Les Miville, seuls, ont laissé des descendants parmi nous. Les Miville dit Déchène sont surtout répandus dans le district de Kamouraska.

Les Eboulements du Cap Diamant. (XX, V, p. 167)

Combien de fois s'est-il produit d'éboulements du Cap Diamant, à Québec ?

Donner une réponse complète à cette question est assez difficile. Toutefois, nous pouvons donner quelques renseignements sur les principaux éboulements du Cap Diamant

(1) Enregistré au Regitre des Insinuations du Conseil Inférieur par l'ordre de Monseigneur de Tracy le 17 juillet 1665.

Le 9 février 1836, une avalanche formée pendant la nuit au haut du Cap Diamant, vers l'ancienne brasserie Bréhaut, se détache par la secousse causée par le canon de midi, et roule dans la rue Champlain qu'elle encombre jusqu'à la hauteur d'une quarantaine de pieds. Deux hommes qui passaient alors sont enveloppés dans cette masse énorme de neige. Après trois quarts d'heure d'efforts extraordinaires on en retire un en vie. L'autre un nommé Maitland, qu'on ne peut retrouver qu'au bout d'une heure et demi, est trouvé mort.

Le 17 mai 1741, entre onze heures et onze heures et demi, une partie du Cap Diamant, située vis-à-vis des magasins du roi, d'une longueur d'environ deux arpents, s'éboule, avec un fracas épouvantable, emportant le mur des fortifications. Six maisons qui bordaient la rue Champlain en cet endroit sont écrasées, dont cinq tellement qu'il n'en reste aucun vestige. Une couple d'autres maisons sont fortement endommagées. Quelques pertes de vie.

Le 19 juin 1842, nouvel éboulis du Cap Diamant dans la rue Champlain. Cette fois, heureusement, l'on n'a pas à déplorer de pertes de vie parceque l'éboulis se produit pendant que tout le monde est à l'église. Trois maisons sont presque détruites, celle de M. Denis Powell (occupée par M. Lowell), celle des héritiers George (occupée par M. Cummings) et celle de M. Tollend (occupée par M. Quigley).

A la suite du terrible éboulis du 17 mai 1841, les autorités militaires avaient placé une personne dans une maison construite sur un tertre derrière le Jardin du Fort, pour surveiller les changements qui pourraient survenir dans le rocher du Cap Diamant et avertir à temps les habitants de la rue Champlain de déguerpir.

En juillet 1848, ce gardien remarque une fissure considérable dans le roc même sur lequel etait assise la maison qu'il occupait. Il en donna immédiatement avis au bureau du génie. Les ingénieurs firent une inspection et constatèrent qu'une masse de rocher de plus de 300 pieds de longueur sur une hauteur de 150 pieds et une largeur moyenne de 40 ou 50 pieds, s'était détachée du roc qui forme le Cap-Diamant. Le 4 juillet 1848, les habitants de la rue Champlain étaient avertis que la masse énorme suspendue au-dessus de leur tête pouvait tomber d'une heure à l'autre. Quelques familles quittèrent leurs demeures mais la plupart persistèrent à y rester.



Le 14 juillet 1852 un peu avant quatre heures du matin, une partie du Cap Diamant s'éboule et écrase dans sa chute deux maisons en briques à deux étages, attenantes l'une à l'autre, un peu en deça du chantier de M. Baldwin, au Cap Blanc. L'une était occupée par Robert Weib, forgeron, et sa famille ; et l'autre par John et Robert Elliott bateliers, mariés aux deux sœurs. M. et Mme Welb, deux de leurs enfants, filles de cinq et de sept ans, et une servante, qui étaient couchés dans le bas de la maison, ensevelis tous les cinq sous les ruines, en sont retirés morts. Les cinq autres enfants de M. Welb, tous garçons, qui étaient couchés dans le haut, échappent à la mort comme par miracle. John Elliott et sa femme se sauvent, mais leurs deux enfants sont retirés morts des ruines. Robert Elliott et sa femme, ses quatre enfants échappent miraculeusement. A sept heures, un autre éboulement se fait à une distance considérable en deça, au chantier de M. Lampson, et écrase une maison en bois. Entre onze heures et midi, troisième éboulement à la fonderie Tweddell. La couverture de cet établissement est défoncée. Tout le cap, depuis la porte de la basse-ville jusqu'à l'Anse des Mères, présente une suite de crevasses et de fissures et on craint que d'autres malheurs du même genre se produisent.

Le 11 octobre 1864, vers cinq heures de l'après-midi, une énorme masse de terre et de rocher se détache du Cap Diamant, immédiatement au-dessous de la batterie de canonade dans le Jardin inférieur, en face de la rue des Carrières, et roule avec grand fracas dans la rue Champlain, écrasant complètement les deux maisons portant les Nos 58 et 60 et endommageant considérablement la maison portant le no 54, tout à côté. Quatre personnes sont tuées : John Haydan, arrimeur, âgé de 40 ans, Mary Scamlom, son épouse, âgée de 33 ans, leurs enfants Mary Hayden, âgée de 9 ans, et Sarah:Janet.McCamm Hayden, âgée de 8 ans. Quatre ou cinq personnes sont aussi grièvement blessées.

Le 3 février 1875, vers les neuf heures du soir, une masse énorme de neige se détache du Cap Diamant et tombe avec fracas sur la maison de Nicolas Haberland, située rue Champlain, un peu plus loin que la chapelle des Marins. Deux familles occupaient cette maison, celle de Haberland et celle de John Gibson. Périssent sous la neige : Johanna Keefe, veuve de P Haberland, âgée de 75 ans, John Gibson, âgé de 35 ans, sa femme, Mary O'Brien, âgée de 38 ans, et leurs enfants, John Francis, âgé de 9 ans, Mary âgée de 8 ans, Richard, âgé de 6 ans, Catherine, âgée de 4 ans, et Eliza-Anne, âgé de 1 an.

Le 19 septembre 1889, avait lieu le plus désastreux éboulement du Cap Diamant. Tout le monde a encore à la mémoire ce terrible accident où 35 personnes perdirent la vie.

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. II BEAUCEVILLE—AOUT 1914 No. 8

Notre-Dame de Québec

LE NECROLOGE DE LA CRYPTE

[Suite]

420. 1757, 2 octobre, MESSIRE FRANCOIS LAMICQ, prêtre, et directeur du Séminaire, 36 ans.

421. 1757, 12 octobre, Marie-Anne Hubert, dame Ignace Lecour, 65 ans.

422. 1757, 22 octobre, Joseph-Marie Corbin, maître-charpentier du Roy, 46 ans.

423. 1757, 26 octobre, Pierre Marcoux, bourgeois, 56 ans.

424. 1757, 3 novembre, Antoine Coulon de Villiers, lieutenant de Marine, 49 ans.

425. 1757, 14 novembre, Marie-Geneviève Michelon, dame Pierre L'Europe dit Berry, maître-tailleur, 51 ans.

426. 1758, 1er janvier, Marie-Louise Mailloux, fille de Jean, architecte du Roy, dame Jean Jayet, marchand, 52 ans.

427. 1758, 6 janvier, Jacques Saint-Hubert, 42 ans.

428. 1758, 13 janvier, Marie-Madeleine Chéron, dame Philippe d'Aillebout de Serry, capitaine de port, à Québec, 46 ans.

429. 1758, 31 janvier, Marie-Françoise de Saint-Vin-

cent, fille de Pierre de Saint-Vincent, baron de Narcy, chevalier de Saint-Louis, épouse de Charles Dubeau,marchand, 63 ans.

430. 1758, 4 février, Joseph-Etienne Nouchet, conseiller du Roy, 34 ans.

431. 1758, 6 février, Marie-Anne LaRoche, dame Louis-Antoine Cureux Saint-Germain, 69 ans.

432. 1858, 25 février, Elisabeth Laîné, dame Nicolas Dasylva, maître-maçon,54 ans.

433 1758, 6 mars, Madeleine Gauvreau, dame Joseph-François Roussel, marchand, 47 ans.

434. 1758, 15 juillet, Henri Hiché, conseiller, et marchand, 86 ans.

435. 1758, 3 août, Françoise Bourote, dame Charles Boucher de Boucherville, de Montarville.

436. 1758, 4 août, Louis Vallière, dit La Garenne, maître-menuisier du Roy, 50 ans.

437. 1758, 28 août, Marie-Joseph Gaboury, dame Charles Rouillard, 67 ans.

438. 1758, 14 septembre, Guillaume LeVerrier, procureur-général au Conseil-Supérieur, 70 ans.

439. 1758, 15 septembre, François-Régis Pinguet, capitaine de la flûte du Roy "L'Outarde", 37 ans.

440. 1758, 27 septembre, Angélique Pelletier, dame Jean Chevalier, marchand, 46 ans.

441. 1758, 3 décembre, Marie-Catherine Amiot, dame Jean-Baptiste Mailloux, architecte, 79 ans.

442. 1758, 24 décembre, Pierre Grenet, 44 ans.

443. 1758, 31 décembre, Marie-Ursule Lajus, dame Noël, marchand, fille de Jourdain Lajus, "major des médecins de Québec".

444, 1759, 24 janvier, Anne-Thérèse Amyot, Sœur de la Congrégation, dite Sœur Saint-Augustin, 66 ans.



445. 1759, 29 janvier, Joseph d'Amours de Plaines, fils, 21 ans.

446 1759, 19 février, Joachim Girard, maître-cordonnier. 81 ans.

447. 1759, 20 avril, Charles Brousseau, maître-forgeron, 48 ans.

448. 1759, 20 mai, Joseph Routier, maître-maçon, 51 ans.

On lit en marge du *Nécrologe* : "C'est le 12 juillet au soir qu'a commencé le bombardement de la ville, lequel n'a fini que le dix-huitième septembre, jour de la capitulation."

Et dans la marge de droite : "Maintenant tous les enterrements se faisaient à l'Hôpital-Général à cause du danger que causait l'attaque de la ville, qui était continuellement canonnée et bombardée par les Anglais établis à la Pointe-Lévis."

On lit dans un *Mémoire* de Monseigneur de Pontbriand adressé au Ministre, le 5 novembre 1759:

"Québec a été bombardé et canonné pendant l'espace de deux mois ; cent quatre-vingts maisons ont été incendiées par des pots-à feu ; toutes les autres criblées par le canon et les bombes. Les murs, de six pieds d'épaisseur, n'ont pas résisté : les voûtes dans lesquelles les particuliers avaient mis leurs effets, ont été brûlées, écrasées et pillées, pendant et après le siège. L'église cathédrale a été entièrement consumée. Dans le Séminaire, il ne reste de logeable que la cuisine, où se retire le curé de Québec avec son vicaire".

Et pourquoi ne pas tout lire ? "Cette communauté a souffert des pertes encore plus grandes hors de la ville, où l'ennemi lui a brûlé quatre fermes et trois moulins considérables, qui faisaient presque tout son revenu. L'église de la basse-ville est entièrement détruite ; celles des Récollets, des Jésuites et du Séminaire sont hors d'état de servir, sans de très



grandes réparations. Il n'y a que celle des Ursulines où l'on peut faire l'office avec quelque décence, quoique les Anglais s'en servent pour quelques cérémonies extraordinaires. Le palais épiscopal est presque détruit et ne fournit pas un seul appartement logeable ; les voûtes ont été pillées. Les maisons des Récollets et des Jésuites sont à peu près dans la même situation ; les Anglais y ont logé des troupes ; ils se sont emparés des maisons de la ville les moins endommagées ; ils chassent même de chez eux les bourgeois qui, à force d'argent, ont fait raccommoder quelque appartement, ou les y mettent si à l'étroit par le nombre de soldats qui y logent, que presque tous sont obligés d'abandonner cette ville malheureuse, et ils le font d'autant plus volontiers, que les Anglais ne veulent rien vendre que pour de l'argent monnayé, et l'on sait que la monnaie du pays n'est que du papier. Les prêtres du Séminaire, les chanoines, les Jésuites sont dispersés dans le peu de pays qui n'est pas encore sous la domination anglaise...."

Et notre vieux drapeau, trempé de pleurs amers,
Ferma son aile blanche et repassa les mers !

Et il s'en trouvait pour penser que la France, elle aussi, était morte !

Sur Notre-Dame en ruines huit années s'écoulent, les plus tristes de notre histoire. Enfin, au cours de 1767, on entreprend, on décide plutôt de la reconstruire, mais bien lentes à venir et bien modiques sont les ressources, et les fidèles ne pourront y rentrer qu'en 1771. On conçoit que pour quelques années encore nul ne pourra se permettre le luxe d'un "enterrement dans l'église", et à part les deux prêtres inhumées en 1774, il faut en effet parcourir les registres jusqu'au 21 mars 1775 avant de pouvoir noter le fait pour un laïque.

449. 1774, 31 janvier. Messire Bernard-Silvestre



DOSQUE, curé de Québec, "orné de toutes les vertus pastorales", âgé d'environ 47 à 50 ans, inhumé dans le choeur de l'église, au côté droit du maître-autel, en suite des marches du choeur, sous les premières stalles. Le *Livre de Prones* de M. Dosque s'est conservé et c'est le plus ancien que possède la Paroisse ; il commence au mois de juillet 1771. On y constate partout un grand amour pour les pauvres et pour les enfants.

450. 1774, 1er mars, MESSIRE JOSEPH-FRANCOIS PERRAULT, président du Chapitre et Vicaire-Général, 55 ans. Inhumé au bas des degrés du maître-autel, du côté de l'évangile. Frère du suivant.

451. 1775, 21 mars, Jacques Perrault, marchand, époux de Charlotte Boucher de Boucherville ; 58 ans.

452. 1775, 19 octobre, Marguerite Audet de Piercotte de Bayeul, épouse de sieur François Lajus, lieutenant des chirurgiens de cette ville ; 58 ans (sous son banc).

453. 1776, 28 février, Marie Mars, dame Jean-Louis Volant de Hautbourg ; 87 ans.

454. 1776, 29 mars, Michel Fortier, négociant, capitaine de milice, 66 ans.

455. 1776, 13 avril, Françoise Desroches, 60 ans.

456. 1776, 22 avril, Geneviève Desroches, 40 ans.

457. 1776, 22 avril, Marie-Anne Jolliet de Mingan, dame Jean Tachet, negociant, 60 ans.

458. 1776, 26 mai, André Bouchot, 71 ans.

459. 1776, 5 juin, Louise Cureux dite Saint-Germain, fille de Michel, 49 ans.

460. 1776, 18 août, François Desroches, 65 ans.

461. 1776, 10 octobre, Antoine-Jean Saillant, natif de la paroisse de Saint-Etienne du Mont, à Paris, notaire royal, 57 ans. "Saillant mourut dans sa maison de la rue des Jardins, le 9 octobre 1776. Il avait épousé en premier mariage,



le 12 janvier 1750, Véronique Pepin-Laforce fille de Pierre Pepin-Laforce, capitaine de milice et arpenteur royal à Montréal".J.-E. Roy, *Histoire du Notariat*, t. II, p 27.

462. 1776, 20 octobre, Marie-Louise de Bayeul, dame Noël Voyer, colonel des milices, 48 ans.

463. 1776, 16 novembre, Marie Willis, dame Barthélemy Cotton, 96 ans.---Native de la Nouvelle-Angleterre, elle y fut prise à l'âge de huit ans par les Abénaquis et conduite à Québec où elle fut élevée dans la religion catholique. *Insinuations du Conseil Supérieur*, au 27 janvier 1722.

464. 1776, 2 décembre, Marie-Françoise Delisle, dame Augustin Raby, 43 ans.

465. 1776, 3 décembre, Pierre Boisverd, époux de Marie Louise Raby, 43 ans.

466. 1776, 15 décembre, Julien-Amable Le Bourdais, 17 ans.

467. 1777, 21 février, Félicité Samson, veuve du sieur Pierre Voyer, maître-boulanger, 71 ans.

468. 1777, 17 mars, George Munroe, natif d'Ecosse, époux de Louise-Judith Lacroix, 30 ans.

469. 1777, 7 avril, Jean-Baptiste Delisle, époux de Marie-Françoise Belcourt, 74 ans

470. 1777, 28 juin, Marie-Angélique Parent, veuve Nicolas Dupont [de Beauport] ; 89 ans.

471. 1777, 10 juillet, Marie-Anne Bouchot, dame Henri Morin, marchand, marguillier ; 47 ans.

472. 1777, 22 juillet, Louise-Judith Lacroix, veuve de George Munroe, 27 ans.

473. 1777, 3 août, Noël Voyer, écuyer, colonel des milices de la ville et dépendances de Québec, ancien marguiller de l'oeuvre et fabrique de Notre-Dame, veuf de Marie-Louise de Bayeul ; 73 ans---Noël Voyer fit plusieurs dons à l'église, entre autres, celui de deux cloches par son testa-

ment daté du 23 août 1777. [N.-D.. *carton* 23, nos 292-4].

473. 1777, 5 août, Pierre Vézina, époux de Marie-Françoise Parent, 63 ans.

474. 1777, 22 août, MAITRE JEAN-BAPTISTE COUTANT, acolyte du diocèse, fils de Jean-Captiste Coutant et de Marie-Joseph Matthieu, de la paroisse de Saint-Charles de La Chesnaye, gouvernement de Montréal ; 23 ans.

475. 1777, 3 novembre, Louise Lecour, dame Pierre Poirier ; 51 ans.

476. 1777, 16 novembre, Marie-Joseph Gaboury, dame François Mignault ; 44 ans.

477. 17 novembre, Marie Malisson dit Philibert, dame Joseph Saint-Michel ; 22 ans.

478. 1777, 23 décembre, Marie-Louise, fille de Jean-Baptiste Lecompte-Dupré, lieutenant-colonel des Milices, et de Marie-Catherine de Brouague ; 14 ans.

479. 1778, 15 mai, Michel Bouchot, officier de milice époux de Marie-Angélique Chauveau, 35 ans.

480. 1778, 23 juillet, Jean-Baptiste, fils de Pierre Grenet et de défunte—Pelletier : 21 ans.

481. 1779, 17 mars, Nicolas-René, fils de l'honorable Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine des troupes, membre du conseil législatif de cette province. seigneur de Gentilly, Le Gardeur, de Rigaud, Vaudreuil, Nouvelle-Beauce et autres lieux. et de dame Louise Martel de Brouague, son épouse ; 13½ ans.

482. 1779, 24 mai, François Valin, époux de Marie Geneviève Paquet ; 40 ans.

483. 1779, 9 novembre, Jacques Guichaux, marchand époux de Marguerite Rhodes [quelquefois Rode] ; 58 ans.

484. 1780, 30 janvier, Marie-Elisabeth, fille de Joseph Chartier et de Marie-Elizabeth Dufour, 17 ans.

485. 1780, 24 février, Michel-Marie Cureux Saint-Germain ; 82 ans [chapelle Sainte-Anne].

486. 1780, 4 avril, Henri Morin, marguillier, marchand 52 ans : veuf d'Anne Bouchot.

487. 1780, 4 avril. Jean-Pierre, fils de Pierre Dufault et d'Angélique Pelletier, 17 ans.

488. 1780, 24 avril, Geneviève Gautier, dame Jean Letourneau ; 62 ans.

489. 1780. 23 mai, Bernard Guinot dit Larose, époux de Thérèse Poulin, 68 ans.

490. 1780, 28 mai, Barthélemy Cotton, veuf de Marie-Anne Willis ; 90 ans.—Une des côtes de Québec porte son nom.

491. 1780, 25 juin, Catherine Chauveau, dame Augustin Jérôme Raby, membre du Parlement ; 29 ans.

492. 1770, 25 octobre, Pierre Borneuf, marchand, époux de Madeleine Degray ; 58 ans.

493. 1780, 8 décembre, Messire Jean-Antoine Aide-Créquis, 31 ans, inhumé dans la chapelle Sainte-Famille. "C'était un peintre de talent". Le tableau de la *Sainte-Famille*, à la cathédrale, brûlé en 1867, était son œuvre ; et *l'Annonciation*, à l'église de l'Islet. serait également de lui.

494. 1781, 19 mars, Marie-Françoise Dumontier. dame René-Claude Barolet ; 85 ans.

495 1781, 3 mai, Marie-Magdeleine, fille d'Alexandre-Joseph de l'Estringham (L'Estringan) de Saint-Martin, et de Magdeleine-Louise Juchereau, de Saint-Denis ; 85 ans.

496. 1781, 4 juillet, Jérôme, fils de Jean-Baptiste Delisle et de Marie-Françoise Bellecour ; 23 ans.

497. 1781, 24 novembre, Henry Dubour, dit Picard, époux de Geneviève Gastonguay ; 62 ans.

498. 1782, 26 janvier, Marie Côté, épose de Martial Bardy, 46 ans.



499. 1782, 6 mars, Barbe Dorion, dame Jean-Baptiste Normand ; 75 ans.

500. 1782, 20 avril, Marie-Anne Amiot, dame Jacques-Nicolas Perrault, négociant ; 28 ans.

501. 1782, 8 mai, Marie-Louise Savard, dame Jacques Fréchette, notaire royal ; 59 ans.

502. 1782. 25 juin, MESSIRE ROCH LHUILLIER DIT CAVELIER, diacre, 28 ans.

503. 1782, 29 juin, Marie-Angélique Gastonguay, dame Jacques Dénéchaux, chirurgien (marguillier en charge) ; 44 ans.

504 1782, 19 décembre, Augustin Raby, époux de Marie-Françoise Delisle ; 80 ans.

505. 1783, 26 avril, Denis Larchevêque, époux de Marie-Joseph Legris ; 64 ans.

506. 1783, 31 juillet, Marie-Anne Langlois, dame René Toupin, maître-forgeron ; 39 ans.

507. 1733, 17 novembre, Marie-Catherine, fille de Jean-Baptiste Lebrun, négociant, et de Marie-Catherine Méthot ; 30 ans.

508. 1783, 3 décembre, Marie-Agnès, fille de Pierre Cauchon et d'Agnès Le Breton, 11½ ans.

509. 1784, 2 janvier, Marie-Angélique, fille de Pierre Dufault, négociant, et de Marie-Angélique Dufour ; 10 ans.

510. 1784, 21 janvier, Catherine-Geneviève, fille de Charles Tarieu de La Naudière et d'Elisabeth Chapt de La Corne (âge illisible). "Présent le concours du peuple".

511. 1784, 2 juillet, Anne-Lucie-Marie-Madeleine Becher, épouse de Son Excellence l'honorable Thomas Clarke, lieutenant-général des forces de Sa Majesté, colonel du 31e régiment ; 54 ans. Inhumée près du banc-d'œuvre.—Une grande plaque de cuivre, qui avait été placée sur le cercueil de cette dame, est conservée à la sacristie. Elle porte dans



les deux langues l'acte de sépulture. C'est le seul monument de ce genre qu'on ait trouvé au cours des exhumations de 1877. (Sur ces travaux d'exhumation et de translation des restes dans un caveau nouvellement construit sous la nef Sainte-Anne, voir les articles publiés par l'abbé Georges-P. Côté dans *l'Abeille* de novembre et décembre 1878).

512. 1784, 19 novembre, Martial Bardy, veuf de Marie-Catherine Côté.

513. 1784, 30 décembre. MESSIRE JEAN-BAPTISTE HUET DIT DULUDE, prêtre (natif de Boucherville), 25 ans, 4 mois (chapelle Sainte-Anne).

514. 1785, 6 avril, Marguerite Rhodes (ou Rode),dame Jacques Guichaux, marchand ; 52 ans

515. 1785, 11 mars, Marie-Joseph Langlois, veuve de Jacques Damien ; 74 ans.

516. 1785, 29 mai, Jean-Baptiste Dumont, marchand, époux de Marie-Joseph de Villedonné ; 88 ans.

517. 1785, 25 août, Joseph Canac dit Marquis, époux de Josephte Gagnier, 56 ans.—Marc-Antoine Canac dit Marquis, premier du nom en Canada était soldat de la Compagnie de M. de DesMeloises. Il fut plus tard major de milice à l'Ile d'Orléans. Joseph était sergent au siège de 1775.

518. 1785, 17 décembre. Joseph, fils de Louis Langlois et de Marie-Anne Lepage, 26 ans 3 mois (Chapelle Sainte-Anne). "Il avait communié à l'église le jour de la Conception. Etaient présents : Maître Plessis, diacre, Maître Borneuf, sous-diacre, le clergé et un grand concours de peuple".

529 1786, 2 janvier, Marie-Archange, fille de l'honorable François Lévèque, écuyer, Conseiller au Conseil législatif de cette Province, et de Catherine Trottier-Beaubien ; 6 ans, 9 mois.

520. 1786, 15 janvier, Ignace, fils de François Mailhiot marchand, demeurant à Verchères, écolier du Séminaire

16 ans.—Un François Mailhiot fit partie du Parlement en 1792.

521. 1786, 26 janvier, Marie-Geneviève Dumont, dame Pierre-Louis Descheneaux, avocat et notaire (marguillier en charge) ; 30 ans et 4 mois.

522. 1786, 31 janvier, Marie-Joseph de Villedonné, dame Jean-Baptiste Dumont, 67 ans, inhumée dans la chapelle Sainte-Famille, "auprès de son mari et de sa fille".

523. *1786, 9 février, Joseph-Louis, fils de Pierre-Louis Descheneaux et de Marie-Geneviève Dumont ; 17 jours.

524. 1786, 27 février, Marie-Françoise Parent, veuve Pierre Vézina ; 69 ans.

525. 1786, 22 février, Charles Daley, originaire de Kilkenny, Irlande, 54 ans.

526. 1786, 13 mars, Louis, fils de Pierre Drapeau et de Josephte Desilets ; 23 ans.

527. 1786, 29 avril, David-Gaspard, fils de David-Alexandre Grant, écuyer, ci-devant capitaine du 84e régiment, et de dame Marie-Charles-Joseph LeMoine, baronne de Longuedil, âgé d'un mois et 23 jours (Chapelle Notre-Dame de Pitié)—La seigneurie de Longueuil fut érigée en baronnie en 1700, "en reconnaissance des services que Charles Le Moine avait rendus et qu'il rendait tous les jours à la colonie, et en conséquence de ce qu'il avait érigé un fort en pierre à quatre bastions" *Insin. du Cons. Sup.*, t. II, au 26 janvier 1700, et Jodoin et Vincent, *Hist. de la paroisse et de la famille de Longueuil.*

528. 1786, 19 mai, Michel Panet, negociant, fils de l'honorable Pierre Panet, écuyer, juge des Plaidoyers communs, et de Marie-Anne Trefflé Rottot, 22 ans, 9 mois.

529. 1787, 4 juin, Madeleine Vachon, dame Ignace LeFrançois, 42 ans.

530. 1788, 24 janvier, Elizabeth, fille de Jean-Baptiste

de Charnay, notaire royal, et de Marie-Elisabeth Quercy, seigneuresse de Kamouraska ; 27 ans.

531. 1788. 12 février, Jean-François de Linel, maître-boulanger. époux de Josephte Roussel, 38 ans (Chapelle Sainte-Anne).

532 1788, 16 avril, Catherine LeMoine de Longueuil, veuve de Charles-François Tarieu de LaNaudière, écuyer, sieur de La Pérade, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de Saint-Vallier et de Saint-Pierre-les-Becquets, "membre du Conseil du Roi et législatif de la province de Québec, capitaine d'infanterie", etc 53 ans [Cf. J.-E. Roy, *La Famille Tarieu de LaNaudière*].

533. 1788, 2 juillet, François Parent, époux de Madeleine Manseau, 67 ans.

534. 1788, 22 août, François Létourneau, maître.forgeron. époux d'Angélique Legris, 50 ans,

535. 1788, 2 septembre, Amand Primont, époux de Louise Chatel ; 48 ans.—Au siège de 1775, il était enseigne.

536. 1788, 19 septembre, Françoise Garant, veuve de François Trinque, 67 ans.

537 1788, 19 novembre, Charlotte Lacasse, dame Martin Diorceval [quelquefois d'Orceval] ; 73 ans.

538. 1789, 18 janvier, Charles Vallière dit La Garenne, 49 ans.

539 1789. 24 février, Jean Létourneau, époux d'Angélique Lépine, 82 ans.

540. 1789, 16 mars, Geneviève Gastonguay, veuve Henri Dubour dit Picard ; 72 ans.

541. 1789, 28 avril, Jeanne-Cécile Parent, dame Jean-Baptiste Charpentier dit Saint-Onge ; 86 ans.

542. 1789, 21 septembre, Marie-Louise Raby, veuve de Pierre Boisverd ; 54 ans.

543. 1789, 1er octobre, Magdeleine Degray. dame Jean

Baptiste Saint-Onge, fils ; 45 ans.

543. 1789, 25 octobre, "Par nous, Charles-François Bailly de Messein, évêque de Capse, coadjuteur de Québec, a été inhumée dans l'église cathédrale et paroissiale de cette ville. sous son banc. dame Marie-Magdeleine Vallée, épouse de M. Brassard Descheneaux. écuyer, juge à paix en cette ville, seigneur de Neuville, La Durantaye et autres lieux. décédée hier dans la nuit presque subitement....âgée de 56 ans environ"

544. 1789, 9 novembre, Rose Desroches. 70 ans.

545. 1789, 18 novembre, François-Joseph Cugnet, époux de Josephte La Fontaine, écuyer, seigneur de Saint-Etienne, Nouvelle-Beauce, secrétaire français du Conseil de Sa Majesté, avocat consultant en cette Province, ancien lieutenant-civil et criminel (1760). ancien grand-voyer [1763] ; 69 ans et 6 mois.—Le 2 novembre 1760, le général Murray avait nommé M. Cugnet "procureur-général et commissaire de la Cour et Conseil de guerre dans toute l'étendue de la côte du nord de son gouvernement, comme homme de bonnes mœurs et capacité en fait de loi."

546. 1790, 20 mars, Marie-Anne Lepage, épouse de Louis Langlois, père, 70 ans.

547. 1790, 30 mars, Marie-Louise Pagé dit Quercy, seigneuresse de Kamouraska, dame Jean-Baptiste de Charnay, notaire royal [chapelle de la Sainte-Famille] ; 62 ans.

548. 1790, 15 avril, Jean-Baptiste Charpentier. dit Saint-Onge, veuf en secondes noces de Magdeleine Degray ; 69 ans

549. 1790, 26 avril, Marie Allaire dit Trinque, dame Charles de Blois ; 35 ans.

550. 1790, 4 mai, Messire Jacques-Olivier Guichaud, curé de la Sainte-Famille, île d'Orléans, décédé à l'Hôpital-Général à l'âge de 35 ans (chapelle Sainte-Anne).



553. 1790, 10 septembre. Marie-Charlotte Rousset, dame Timothée La Flèche, maître-charpentier, 63 ans.

554. 1790, 4 décembre, Geneviève Cardinal, veuve de Louis Gâté dit Bellefleur ; 67 ans.

555. 1791, 26 janvier, Marie-Thérèse Chartier, dame Michel Dubord, courtier du Roi ; 50 ans.

556. 1792. 18 avril, Jacques Crémazie, maître-boulanger, 58 ans [grand-père du poète].

557. 1792, 7 juin. MESSIRE AUGUSTIN-DAVID HUBERT. curé de Québec, noyé le 21 mai et retrouvé le 6 juin ; 41 ans Inhumé dans le sanctuaire de la chapelle Sainte-Famille, du côté de l'Evangile. Prêtre depuis 18 ans, et curé de Québec depuis près de dix-sept ans. *Pastor dilectus et amans* dit son épitaphe.

558. 1792, 16 novembre, Marie-Angélique Bazin, dame Michel-Amable Berthelot d'Artigny, avocat en cette province et ci-devant notaire ; 41 ans [sous son banc].

559. 1792, 28 novembre, Marie-Jeanne, fille de Gabriel Chartier, et de Marie-Jeanne Coutance ; 53 ans.

560. 29 novembre, Marie Bazin, fille de Pierre Bazin, directeur des Aides à Gannat, en Bourbonnais ; 74 ans.

561. 1793, 21 janvier, Marie-Josephte Legris, veuve de Denis-Joseph Larchevêque ; 72 ans.

562. 1793, 18 septembre, Joseph Brassard Descheneaux, ancien marguillier, seigneur de Saint-Michel de La Durantaye, Neuville, Livaudière et autres lieux, l'un des juges à paix de Sa Majesté du Quorum du district de Québec (ancien secrétaire de l'Intendant Bigot) ; 71 ans. Inhumé par Monseigneur l'évêque de Capse, coadjuteur.—M. Descheneaux était caissier de la Fabrique pendant la reconstruction de la cathédrale en 1768-1771. Son fils fut Grand-Vicaire du diocèse.

563. 1793, 17 novembre, Marie-Anne Barbel, veuve de



Jean-Louis Fornel ; 89 ans (Chapelle Sainte-Anne).

564. 1793, 29 décembre, Louise, fille de François Martel de Brouague, propriétaire et commandant de la côte du Labrador, épouse de l'honorable Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, écuyer, Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de Gentilly, Le Gardeur et autres lieux, et conseiller au Conseil législatif de cette province ; 55 ans.—Le 2 janvier 1794, la *Gazette de Québec*, pourtant très anglaise de toute manière et surtout de religion, rendait hommage à cette noble dame dans un éloge remarquable à la fois par la hauteur de la pensée et le bonheur de l'expression. Après l'annonce du décès et les premières lignes relatives à la sépulture, nous lisons : "Madame de Léry a été inhumée hier dans la cathédrale par Monseigneur J.-F. Hubert, évêque de Québec, assisté d'un clergé nombreux. Le convoi fut honoré de la présence de son Altesse Royale le Prince Edouard, des officiers composant la garnison de cette ville, des membres du Conseil Législatif et de la Chambre d'Assemblée, et d'un concours extraordinaire de personnes de tout état et condition dont l'air et le maintien exprimaient de la maniàre la plus énergique des regrets qui ne sont dus qu'aux vertus et aux rares qualités dont elle était douée. Madame de Léry était une de ces personnes rares qui savent réunir dans un degré éminent les qualités qui plaisent à Dieu et aux hommes. Solidement attachée à sa religion,elle en remplissait les exercices avec une piété tendre et sincère. Une naissance distinguée, des manières nobles et affables jointes à une riche éducation, ont toujours fait rechercher sa société aux personnes de mérite, et ses vastes connaissances de l'Histoire et la Politique rendaient sa conversation infiniment intéressante. Bonne épouse, mère tendre, amie constante, elle a laissé sa respectable famille plongée dans une douleur amère, et ses nombreux amis ne se consoleront de sa perte qu'en s'excitant mutuellement à l'imitation de ses vertus." *La Gazette de Quebec*, 2 janvier, 1794.

(Suite à la prochaine livraison)

LES CHIRURGIENS DE MONTREAL AU XVIIe SIECLE

Un journal quotidien de Montréal (LA PATRIE, avril 1912), a publié quelques-unes des notes que nous avions alors recueillies sur les chirurgiens de la métropole canadienne de 1642 à 1667. Nous reprenons le sujet aujourd'hui pour corriger certaines erreurs et ajouter les renseignements que nous avons trouvés depuis.

C'est dans l'Histoire du Canada de l'abbé de Belmont qu'il est question du premier chirurgien de Montréal. M. de Maisonneuve, nous dit, en résumé, cet auteur, faisait route pour la Nouvelle-France, (1641), lorsque mourut le chirurgien de l'expédition ; notre fondateur put en obtenir un autre à Tadoussac, de la flotte de l'amiral Corpron.

On ignore si ce second personnage se rendit jusqu'à Montréal et on ne sait comment il se nommait non plus que celui qu'il remplaçait.

Le premier chirurgien dont le nom nous soit parvenu est Louis Goudeau. Il signe dans un acte de Jean de Saint-Père, du 4 janvier 1648, c'est-à-dire dans le plus ancien acte notarié de Montréal. Il ne semble pas avoir fait un long séjour dans la colonie naissante.

Mgr Tanguay, Dictionnaire Généalogique, I, 335, dit qu'en 1648, il y avait à Villemarie, un chirurgien nommé Lacroix, mais nous n'avons trouvé aucun document qui confirme cette assertion.

Au mois de novembre 1648, dans l'étude de J. de Saint-Père, on rencontre la signature de Jean Pouppé qui assista à la naissance des premiers enfants issus de parents européens, à Montréal.

Aux registres de l'église paroissiale on orthographie Poppé et Popé, le tabellion de la seigneurie écrit Poupée et Pouper ce qui se rapproche plus de la signature signalée ci-dessus

En 1650, apparaît, dans un acte de novembre, le chirurgien Pierre Martin. Sa présence est constatée dans notre localité jusqu'en 1653, par les études de Closse et de Gastineau.

Etienne Bouchard nous arrive avec la recrue de 1653 Il s'était engagé à demeurer au milieu de nous pendant cinq ans ; il y resta près d'un quart de siècle. En 1655, il fit, par devant Lambert Closse, un contrat avec les principaux habitants de Villemarie par lequel il promettait soigner chaque contractant et sa famille pour 100 sous par année, certaines maladies exceptées.

Bouchard épousa, en 1657, Marguerite Boissel, mais divers docu-



ments nous démontrent que ce mariage ne fut pas heureux et quand le praticien décéda en 1676, sa femme demeurait à Québec.

En même temps que Bouchard, la recrue de 1653 nous amena le chirurgien Louis Chartier qui se noya, en se baignant, au mois de juillet 1660.

Ce fut l'un de ceux qui prêtèrent de l'argent à Dollard des Ormeaux lorsque ce dernier organisa son expédition contre les Iroquois. (Voir CANADIAN ANTIQUARIAN, de Montréal, 1912, p. 55)

Mgr Tanguay, DICT. GÉNÉAL., I, 120, croit que c'est le même personnage, qui, en 1654, dans un acte d'Audouard, à Québec, est nommé Louis Chartier, sieur de la Broquerie. L'assertion nous parait risquée. Notre chirurgien figure ici un grand nombre de fois dans les études de Closse, Saint-Père et Basset, cependant, il n'est jamais appelé autrement que Louis Chartier.

Pierre Piron, aussi de la recrue de 1653, est inscrit comme suit, au rôle d'embarquement : "pécheur et chirurgien". (Voir CANADIAN ANTIQUARIAN, 1913, p. 187).

Il cultive à son compte dès 1662, se marie en 1663 et au recensement de 1666 on le dit : "Sieur du Long" erreur de copiste pour "scieur de long".

Gilles Frichet, autre chirurgien mentionné par l'abbé Faillon (HIST. DE LA COL. II, 543), parmi ceux qui s'engagent, en France, à passer au Canada, au printemps de 1653, n'est pas venu au pays. Voir notre étude sur la recrue de 1653, dans le CANADIAN ANTIQUARIAN de 1913.

L'abbé Gabriel Souart, premier curé sulpicien de Montréal, arrivé en 1657, mérite de prendre place dans cette nomenclature.

Il avait étudié la médecine et l'abbé Faillon nous apprend que le Souverain Pontife l'avait autorisé à soigner s'il était nécessaire.

Nous avons déjà dit, quelque part, que Pierre Picoté de Belestre était docteur en médecine, mais c'est une erreur. Il s'agissait du père de Pierre, c'est-à-dire de François Picoté de Belestre qui fut docteur en France et ne vint pas au Canada.

François Bellemant, chirurgien, est mentionné dans Basset, 3 octobre 1659. Il signe aussi dans un autre acte de même date. C'est tout ce que nous savons de lui.

Le 7 mars 1660, au mariage de Jacques Millot avec Jeanne Hébert, est présent le chirurgien Dubois.



François Caron, serviteur chirurgien, s'engage à Bouchard (Etienne) le 2 février 1660 et après deux ans de séjour il semble quitter Montréal.

La même année, en septembre, on constate la présence de Nicolas Colson, chirurgien et le 15 novembre suivant il s'engage à Bouchard moyennant 150 livres de salaire par an, plus la nourriture et le logement

On retrouve Colson à l'emploi de Jean Madry, chirurgien de Québec, le 26 juillet 1664.

Jean Thévenet, chirurgien, est ici le 29 avril 1660 ; il figure aux recensements de 1666 et de 1667.

Jean Gaillard est à Montréal le 4 décembre 1661 (Basset). Il promet de défricher quatre arpents de terre le 5 novembre 1662. Au recensement de 1667, il est âgé de 50 ans. On lui doit un rapport curieux sur le décès d'un "consomptif" à la Pointe Saint-Charles. (Archives judiciaires, Documents divers, 5 septembre 1667).

Pierre Bonnefons, chirurgien, figure dans un acte de Basset du 4 décembre 1661. Il promet de défricher quatre arpents en 1662. Il est inscrit dans la milice de la Sainte-Famille (1663), en qualité de caporal de la 3e escouade.

Mgr Tanguay, DICT. GÉNÉAL. I, 67 e, 497, croit que c'est lui qui est nommé Pierre Passerieu de Bonnefond et qui fait baptiser, en 1697, à Château Richer, puis aux Trois-Rivières. Cela ne nous semble pas probable. En tous cas la comparaison des écritures pourrait "solutionner" ce problème.

Vincent Basset dit du Tartre, chirurgien major (du régiment de Carignan, peut-être) est présent au mariage de Jacques Guitaut le 14 juin 1666. Unique mention.

Claude Galoppe apparaît dans une pièce judiciaire de novembre 1666. Il est présent à un mariage le 31 mai 1667. Aucun autre renseignement.

René Sauvageau, sieur de Maisonneuve, chirurgien de la compagnie de M. Dugué de Boisbriant, est présent et signe au mariage de son capitaine avec Marie Moyen, le 7 novembre 1667.

Le 3 avril 1668, il achète la terre de Claude Jaudouin, à la Pointe aux Trembles ; puis au mois d'août suivant il s'associe pour quatre ans avec un confrère, Jean Rouxcel, sieur de la Rousselière, mais le contrat de cette société n'est dressée que le 8 juillet 1669. Ce docu

ment nous apprend que ces deux chirurgiens mettent en commun leurs "meubles, vivres, marchandises, pelleteries, fruits de terre, instruments de chirurgie, médicaments...ainsi que le produit de leur labeur et de leur industrie." A ce moment le sieur de la Rousselière est à la veille de faire "un voyage avec M. de la Salle pour aller aux nations sauvages esloignées tant du costé du nord que du sud." Sans aucun doute ils attendent la fortune de cette expédition.

Revenons sur nos pas. Le 16 septembre 1668 (Basset), Sauvageau loue d'Antoine Brunet une "maison de pieux sise dans la commune" pour 25 livres par an, payable en blé froment. De plus, le locataire et son copain Rouxcel devront pendant le temps de la location "servir de leur art de chirurgie le dit bailleur et sa famille, de toutes sortes de maladies et maux accidentaires (sic) et iceux médicaments à leurs frais et dépens, même faire la barbe audit bailleur".

Le 9 août 1670, Sauvageau renouvelle son bail.

En 1676, Sauvageau de Maisonneuve vend sa terre de la Pointe-aux-Trembles à Renaud dit Planchard (Basset), puis le 25 mars 1677, il loue sa maison rue Saint-Paul au notaire Cabozié et va s'établir dans la seigneurie de Lachesnaye.

Antoine Forestier apparait dans un acte sous seing privé du 6 avril 1669. L'année suivante, il épouse à Montréal Madeleine Le Cavelier.

Jean Martin et de Fonblanche (que Mgr Tanguay appelle Tourbl nche) était fils de Paul Martinet, marchand du moustier Saint-Jean, diocèse de Langres, paroisse de Saint-Paul. Il fait dresser son contrat de mariage avec Marguerite Prud'homme, par Basset le 13 juillet 1670.

Ce chirurgien fit école. Le 15 janvier 1674, il engage son beau-frère Paul Prudhomme. Le 16 décembre 1681, il engage François Tardif pour trois ans, enfin, le 20 septembre 1691, il engage Raphaël Lecourt pour cinq ans.

Forestier et Martinet étaient les chirurgiens attitrés de l'Hôtel-Dieu de Montréal ainsi qu'on le constate par un acte de Maugue en date du 13 juillet 1681.

Voici quelques clauses de ce curieux document : Les deux chirurgiens en question s'engagent "à servir le dit hôpital...à panser et médicamenter tous les malades..à se rendre, par quartier, de trois mois en trois mois, assidus à visiter les malades sur les 7 heures du matin, par chacun jour et autres heures si nécessaires...l'un pour l'ab-



sence de l'autre, à réquisition...moyennant 75 livres par an chacun.. les remèdes étant fournis par l'hôpital..''

Le 21 février 1677 (Basset) on rencontre le nom de Jean LaPlanche, chirurgien. Mgr Tanguay, (vol. I), écrit de la Planche.

Le 20 août de la même année, Basset mentionne Michel de Sircay, chirurgien et valet de chambre du gouverneur François Perrot.

Viennent ensuite, Dominique Thaumur de la Source, J. B. Monblanc, sieur de Saint-Amand, Jean Jalob, qui se fait tuer au combat du bout de l'île le 2 juillet 1690, Antoine Chaudillon, etc.

Voilà, à peu près complétée, la liste des chirurgiens qui ont exercé leur art à Montréal depuis la fondation de cette ville jusqu'aux débuts du 18ème siècle.

Toutes brèves qu'elles sont, ces notes serviront peut-être un jour ou l'autre, à guider l'historien qui voudra faire une étude sur la pratique de la médecine en la Nouvelle-France, aux premiers temps de la colonie.

E. Z. MASSICOTTE

DATES CANADIENNES

Ier août 1687—Le comte Jean D'Estrées est nommé vice-roi de la Nouvelle-France.

2 août 1893---Inauguration du chemin de fer Chicoutimi et Lac Saint-Jean.

4 août 1882---A Ottawa, mort de Antoine Gérin-Lajoie, auteur de JEAN RIVARD.

5 août 1689---Massacre de Lachine.

8 août 1839---Célébration du deuxième centenaire de l'Hôtel-Dieu de Québec.

10 août 1535---Jacques Cartier découvre le golfe Saint-Laurent.

13 août 1642---Fondation du Fort Richelieu (Saurel) par M. de Montmagny.

14 août 1756---Prise de Chouaguen par les Français.

15 août 1881---Les Acadiens célèbrent pour la première fois leur fête nationale, l'Assomption.



REMY DE COURCELLES

Dans le "Rapport sur les Archives du Canada, numéro 6,", publié en 1911, on lit à la page 1029 :---"les gouverneurs de Lauzon, DE "COURCELLES, et de Beauharnais ne sont plus représentés que par "des branches collatérales." J'ai souligné le nom de Courcelles, avec intention, car d'après des recherches soutenues que je poursuis depuis quelques années, j'en suis arrivé à croire la parenté de ce gouverneur éteinte depuis longtemps. D'ailleurs, il n'aurait jamais pu être représentée que par des branches collatérales, puisque Charlevoix nous apprend que M. de Courcelles désirant rentrer en France après son expédition contre les Tsonnontouans, en 1670, demanda au roi son rappel, alléguant son défaut de santé et en rappelant son long service et que TOUS SES FRÈRES avaient été tués au service du roi.

La commission de gouverneur et lieutenant-général en Canada,etc, pour M. de Courcelles est du 23e mars 1665, et il y est désigné ainsi :- "le sieur de Courcelles, notre lieutenant au gouvernement de Thionvillë". La commission d'intendant au Canada de Talon est aussi du même jour. Auparavant, il avait été intendant du Hainaut, patrie de M. de Prouville, sieur de Tracy ; du marquis de Feuquières, vice-roi de l'Amérique en 1663, et de M. Remy de Courcelles. Le comte d'Estrades qui remplaça le marquis de Feuquières comme vice-roi d'Amérique avait été gouverneur de Dunkerque en 1650 ; ambassadeur en Hollande, en 1663. Il nous paraît hors de doute que M. Feuquières, Talon, Prouville, et d'Estrades ont bien connu M. Remy de Courcelles avant qu'il fut nommé gouverneur du Canada, et qu'il doit d'avoir eu cette charge à leurs recommandations.

Dans les procès-verbaux du Conseil Souverain de Québec, le gouverneur y est inscrit : messire Daniel de Remy, chevalier, seigneur de Courcelles, etc. Excepté les deux ou trois premières séances, il signe toujours COURCELLES sans S. J'ai trouvé quelques fiefs en Picardie aussi orthographiés de même. De Courcelle présida le Conseil jusqu'au 12 septembre 1662, et c'est évidemment par erreur que dans le RAPPORT DES ARCHIVES precité (p 448) dit-on qu'il retourna en France en 1667.

A son retour à Paris en 1672 M. de Courcelle reçut le commande-



ment de Toulon, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort survenue le 24 octobre 1698, prédécédant Frontenac de juste un mois.

On rencontre souvent le nom de Courcelles dans les armoriaux français mais ce n'est pas sous ce nom que l'on peut reconnaître notre gouverneur, mais bien plutôt sous celui de Remy. Le MERCURE DE FRANCE mentionne de Courcelles jusqu'en avril 1722 ; ce ne peut être le personnage qui nous intéresse puisqu'il n'est plus à la fin de 1698.

Les Remy sont originaires de Douai, d'ancienne bourgeoisie. Leurs armes étaient : De sinople, à l'aigle essorant d'argent, fixant un soleil d'or placé au franc canton de l'écu. Ils n'ont jamais possédé le château de Remy que décrit M. de Cardevacque dans une esquisse, en 1873.

REGIS ROY

QUESTIONS

Où peut-on se procurer des renseignements sur l'histoire de l'ancien fort du Côteau-du-Lac, dans le comté de Soulanges ?

ROMAIN.

Est-ce qu'il existe des documents sur l'origine des familles de Guise et Vaillancourt arrivées au Canada au dix-septième siècle ?

LORMEAU.

Pourrait-on me donner la liste des ouvrages, livres ou brochures, publiés sur feu sir G.-E. Cartier ?

A. G.

Est-il prouvé que sir G.-E. Cartier descendait d'un des frères du navigateur malouin, Jacques-Cartier ?

A. G.

La Rivière-Ouelle a-t-elle bien pris son nom de M. Ouel ou Houel, contrôleur-général des Salines de Brouage, membre de la Compagnie des Cent-Associés et l'un des bienfaiteurs des Récollets au Canada ?

C.

Où est mort le capitaine Jacques de Chambly, fondateur de Chambly ?

M. J. O. Dion prétend qu'il mourut à la Martinique en 1687. De son côté, M. l'abbé Daniel, dans son HISTOIRE DES GRANDES FAMILLES DU CANADA, dit que M. de Chambly mourut en Italie où le service du roi l'avait appelé. Où est la vérité ?

CHAMBLY.



Biographies canadiennes

PIERRE ANDRE, SIEUR DE LEIGNE. Pierre André, sieur de Leigne, était né vers 1663. Il arriva probablement au Canada entre 1686 et 1690, nommé secrétaire de l'intendant de Champigny. Il avait épousé demoiselle Claudine Fredin, et il eut de ce mariage quatre enfants, deux garçons et deux filles. Vers 1702, il repassa en France, avec sa famille, et il acheta une charge de commissaire de la marine. Mais "lassé de voir les misères de la France et le trouble où l'on y vit, il regretta la tranquillité du Canada, ce qui l'obligea de penser à y revenir pour y faire son salut paisiblement. Il demanda donc à la Cour et obtint la charge de lieutenant-général de la prévôte de Québec, (1) dont il vint l'an passé (1719) prendre possession avec toute sa famille (lettres de la mère Duplessis de Ste-Hélène, *Revue Canadienne*, 1875, p. 54).

M. de Leigne était aussi appelé quelquefois le sieur Saint-André. Nous voyons qu'en 1720 MM. de Vaudreuil et Bégon écrivaient au Conseil de régence : "Nous faisons nos très humbles remerciements de la gratification de neuf cents livres qui a été accordée au sieur Saint-André, lieutenant-général de la prévôté de Québec, qui s'acquitte fort bien des fonctions de son emploi."

Les deux filles de M. de Leigne ont mérité toutes deux de fixer l'attention des chroniqueurs. La mère Duplessis de Ste-Hélène écrivait de l'ainée, Jeanne-Catherine, en 1720 : "Elle parut à la Cour il y a quelques années et plût à madame la dauphine, qui la demanda à ses parents, et comme elle était encore trop jeune pour occuper une place auprès de cette princesse, madame la maréchale d'Estrée la prit chez elle et s'y attacha comme si elle eut été sa propre fille quoiqu'elle ne l'eut qu'en attendant qu'elle fût en âge d'être à madame la dauphine. Cette jeune demoiselle a pris des airs qui ne plaisent quasi à personne, en sorte que malgré ses agréments elle parle et fait des mines qui la rendent presque insupportable. Elle a cependant beaucoup d'esprit ; elle sait quantité de choses, elle a lu toutes les histoires et sa conversation est fort amusante. Mais j'aime mieux moins de brillant et un air plus naturel, l'affectation m'a toujours été odieuse. Avec tout cela j'ai ici un

(1) Ses lettres de nomination sont du 13 avril 1717.



de mes parents qui est trésorier qui lui en conte. Je ne sais ce qui en sera (*Revue Canadienne*, 1875, p. 55).

Ce parent était Nicolas Lanouillier, (1) trésorier de la marine, qui épousa mademoiselle de Leigne, en 1721, et qui eut le chagrin de la voir mourir après quatorze mois de mariage seulement.

L'autre demoiselle de Leigne, Louise-Catherine, fut l'héroïne de plus d'une aventure. M. Marmette en a raconté une dans le *Rapport sur les archives canadiennes* pour 1886 (p. XXXV). Son père, de concert avec le gouverneur et l'intendant, voulait la faire passer en France, à la suite de quelque intrigue amoureuse, je suppose. Elle fut embarquée à bord d'un vaisseau en partance. Mais, avant le départ du navire, dans la nuit, aidée de deux jeunes officiers, MM. de Saint-Vincent et Duplessis, elle s'échappe du vaisseau, déguisée en homme. Cependant, le lendemain, elle consent à se rembarquer et traverse en France. Mais, l'année suivante, elle revint inopinément et son retour créa toute une rumeur. Son père lui tint rigueur quelques temps et elle alla demeurer chez son beau-frère M. Lanouillier. Ceci se passait en 1735 et 1736. Cette fois, il s'agit de mariage. René Hertel de Rouville épouse mademoiselle de Leigne, du consentement du père de celle-ci, et avec dispense des bancs accordée par le grand-vicaire. Mais la mère du marié, madame de Rouville, attaque le mariage en nullité, parce que son fils est mineur et qu'il s'est marié sans son consentement. Le mariage est annulé. Mais trois mois plus tard René Hertel de Rouville, devenu majeur, se remarie avec mademoiselle de Leigne Ce M. de Rouville devint lieutenant-général aux Trois-Rivières, et juge à Montréal sous la domination anglaise. (2)

M. de Leigne fut un de nos meilleurs magistrats sous la domination française. Il siégea au tribunal de la prévôté pendant vingt-cinq ans et se démit en 1744 Il décéda à Trois-Rivières le 7 mars 1748.

GUILLAUME TRONQUET. Quoique l'on ait écrit que Tronquet séjourna à Québec de 1643 à 1646, il est certain que, dès 1638, il était dans la colonie, ainsi qu'en fait foi un document cité par l'abbé Ferland, dans ses *Notes sur les archives de Notre-Dame de Québec* (p. 59) Il était, dès lors, secrétaire de M. de Montmagny, mais il n'appert pas qu'il ait commencé le tabellionnage avant 1643. C'est en cette même

---

(1) Sur Nicolas Lanoullier voir le Bulletin des Recherches Historiques, vol. XII, p. 3,

[2] Sur le juge de Rouville, voir [illegible], Bulletin des Recherches Historiques, vol. XII, p. 129.



année que les *Relations des Jésuites* mentionnent son nom pour la première fois. En 1645, Tronquet est parrain du fils d'Atironta, capitaine huron (*Journal des Jésuites*, p. 20). En 1646, il porte un des bâtons du dais, à la procession du Saint-Sacrement (*Journal des Jésuites*, p. 47), et le 23 juin, M. de Montmagny l'envoie chez les Jésuites pour savoir s'ils iront au feu de la Saint-Jean (*Journal des Jésuites*, p. 53).

Tronquet était intéressé dans la traite des pelleteries et, en 1645, prit une part considérable, avec MM. Giffard et de Repentigny, aux démarches que firent les habitants pour secouer le monopole de la compagnie et obtenir le privilège depuis si longtemps réclamé du commerce libre. C'est avec Giffard et de Repentigny, qui étaient réputés former le parti du gouverneur, qu'il alla en France, au mois d'octobre 1646, dans le dessein de faire diminuer les privilèges des Cent-Associés, obtenir la formation de la compagnie des Habitants et la création d'un conseil (Faillon, II, p. 58). Tous s'embarquèrent, dit le *Journal des Jésuites*, avec bonne résolution de poursuivre quelque règlement pour leurs affaires, chacun prétendant ses intérêts particuliers (p. 68).

Pendant son séjour à Québec, Tronquet avait contresigné presque tous les titres de concession donnés par le gouverneur de Montmagny. Le jour même de son départ, dernier d'octobre, il apposait sa signatuture à la concession faite par le gouverneur à M. Jean Le Sueur de Saint-Sauveur d'une partie du faubourg Saint-Jean. Deux jours auparavant, de Montmagny avait donné à Tronquet, son secrétaire, pour les bons et fidèles services qu'il lui avait rendus pendant six années et demie en ce pays'' depuis qu'il y est tant en qualité de notaire et greffier au dit pays'' :

''Quatre-vingt-dix arpents de terre bornés d'un côté au sud-est par une route qui tombe perpendiculairement du chemin qui va de Québec au cap rouge sur le grand fleuve St-Laurent, qui fait la séparation des terres d'entre Antoine Brassart et le dit Tronquet, d'autre coté au nord-est par une route qui tombe aussi perpendiculairement du chemin qui va de Quebeck au cap rouge sur le même fleuve St-Laurent qui fait la séparation entre le dit Tronquet et Jacques Sevestre—d'un bout au nord-ouest par une route éloignée de douze toises du grand chemin qui va de Quebek au cap rouge, d'autre bout au sud-est par une route éloignée du bord du grand fleuve St-Laurent de vingt toises lesquelles routes serviront de chemin......''

Cette concession prouve que Tronquet avait l'intention de s'établir au pays. Rendu en France, mis sans doute au courant des intrigues de M. de Maisonneuve avec qui il avait fait la traversée, et anticipant le rappel de M. de Montmagny, il ne revint pas.

J.-EDMOND ROY



Les Ouvrages Canadiens Récents

Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada. Troisième série. Tome VII. Séance de mai 1913. Ottawa-1914.

On trouve dans ce volume les travaux suivants lus devant la section de littérature française : Les colons de Montréal, de 1642 à 1667, par E.-Z Massicotte ; Les pays d'en Haut, 1670, par Benjamin Sulte ; Louis Labadie ou Le maître d'école patriotique, par Mgr Amédée Gosselin ; Isaac et Alexandre Berthier, capitaines au régiment de Carignan, par Régis Roy ; L'esclavage au Canada, par Mgr L.-A. Paquet ; Le régime seigneurial au Canada, par l'hon. Rodolphe Lemieux ; Lettres de 1835 et de 1836, par A.-D. DeCelles, etc., etc.

Sylva Clapin, Inventaires de nos fautes les plus usuelles. Ottawa-1914.

L'auteur, dans sa préface, explique ainsi son but : Les progrès réalisés depuis quelques années, afin de débarrasser notre Parler Français de tous les termes impropres et vicieux, ont été considérables. Ce fut Raoul Rinfret qui, le premier, il y a de cela une douzaine d'années, inaugura de façon sérieuse ce travail d'épuration et depuis lors ce mouvement a reçu un renouveau d'impulsion par l'apparition du *Bulletin du Parler Francais*, l'une des publications qui font actuellement le plus d'honneur à la philologie française. Mais le *Bulletin* de même que le *Dictionnaire* de Rinfret, s'adressent surtout à une élite, et il restait, croyons-nous, à trouver quelque chose qui fut plus spécialement à la portée des élèves de nos écoles, couvents et collèges. C'est la raison d'être du Lexique que nous présentons aujourd'hui au public Canadien-français et auquel nous voulons espérer qu on fera bon accueil''.

Le Lexique de M. Clapin a 182 pages. Pour établir l'inventaire de nos fautes les plus usuelles, l'auteur a divisé chaque page en quatre colonnes. La première indique le mot cherché, classé par ordre alphabétique ; la seconde donne un exemple impropre de ce mot, et la troisième enseigne ce qu'il faut dire. En quatrième colonne, M. Clapin consigne certaines observations intéressantes.



Le petit lexique de M. Clapin est surtout destiné à la jeunesse des écoles, mais il rendra aussi de grands services aux journalistes, aux hommes publics et à tous ceux qui n'ont pas le temps de feuilleter de volumineux lexiques pour y trouver l'expression correcte, mais qui veulent et doivent écrire leur langue sans commettre trop d'erreurs.

Alfred Pelland, VASTES CHAMPS OFFERTS À LA COLONISATION ET À L'INDUSTRIE. LA GASPÉSIE. ESQUISES HISTORIQUE. SES RESSOURCES, SES PROGRÈS ET SON AVENIR. Québec—1914.

M. Alfred Pelland, publiciste du ministère de la colonisation, des mines et des pêcheries de Québec, vient de publier une esquisse historique de la Gaspésie. Cet ouvrage profusément illustré nous fournit des renseignements sur les ressources, les progrès et l'avenir de la vaste péninsule qui s'avance dans le golfe Saint-Laurent sur une longueur d'environ soixante-quinze milles et qui forme l'extrémité sud-est de la province de Québec.

La Gaspésie offre des champs immenses à la colonisation et à l'industrie. Les amateurs de chasse et de pêche s'y trouvent comme en un paradis.

L'ouvrage de M. Pelland, en faisant mieux connaître la Gaspésie, devra contribuer a y attirer les éléments requis pour en activer le développement et la prospérité.

PALMARÈS DE L'ACADÉMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTRÉAL. Année académique 1913-1914.

Contient la liste des professeurs et des élèves, le programme des études, la liste des prix décernés aux élèves pour l'année 1913-1914.

SÉMINAIRE SAINT-JOSEPH AUX TROIS-RIVIÈRES. ANNÉE ACADÉMIQUE. 1913-1914. Troisième série, no 9. Les Trois-Rivières, Imp. La Compagnie "Le Bien Public", 3 rue Hart–1914.

Le séminaire des Trois-Rivières fut fondé en 1860 par Mgr Thomas Cooke et l'hon. J.-E. Turcotte. Il fut incorporé le 19 mai 1860. Mgr Cooke l'érigea en séminaire diocésain le 19 mars 1873. Le petit-Séminaire est affilié à l'université Laval depuis 1863 ; le grand-séminaire depuis 1909. Le présent Annuaire contient la liste du personnel, la liste des élèves, la liste des gradués depuis l'affiliation, la liste des dons faits au séminaire en 1913-1914, le palmarès, des éphémérides de l'année scolaire, etc., etc.



ANNUAIRE DU COLLÈGE BOURGET. CALENDAR OF BOURGET COLLEGE. 1913-1914. Rigaud, P. Q., Canada—1914.

Le collège Bourget, dirigé par les Clercs de Saint-Viateur, a été fondé en 1850 et affilié à l'université Laval en 1884.

COMMISSION DE LA CONSERVATION, CANADA. COMITÉ DES FORÊTS. EXAMEN DU BASSIN DU TRENT. EXPLORATION PAR C. D. HOWE, D. PH., ET J. H. WHITE, B. A., B. SC F., AVEC INTRODUCTION DISCUTÉE PAR B. E. FERNOW, L L D. Imprimé par The Bryant Press, Toronto—1913.

ANNUAIRE DU SÉMINAIRE SAINT-CHARLES-BORROMÉE. SHERBROOKE, AFFILIÉ À L'UNIVERSITÉ LAVAL EN 1878. Année académique 1913-1914. No. 39.

Cet annuaire contient le prospectus du Séminaire, la liste des professeurs et des élèves, la liste du clergé du diocèse de Sherbrooke, le palmarès de l'annee scolaire, quelques renseignements sur les sociétés formées parmi les élèves, un résumé intéressant de la vie écolière pendant l'année 1913-1914, etc., etc.

L'abbé Charles-J. Roy, VISITE DE S. E. MONSEIGNEUR STAGNI, DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE AU CANADA ET À TERRENEUVE DANS LES CANTONS DE L'EST. Compte rendu des fêtes à Sherbrooke, Lac Mégantic, Stanstead et Magog du 4 au 10 octobre 1913. Historique des institutions visitées. Québec, typ. Laflamme & Proulx— 1914.

Voici un fort beau volume édité avec une profusion d'illustrations très bien exécutées et qui contient outre le récit des démonstrations qui eurent lieu lors du passage de Son Excellence le Délégué Apostolique, un historique des institutions qu'il visita au cours de son voyage de 1913.

Ce livre intéressera vivement tous les gens de la région visitée en particulier ; il sera utile à ceux qui s'intéressent au développement de la vie catholique dans notre province et "qui sait, dit l'auteur, si, dans quinze ou vingt ans, on n'aura pas à se rappeler ces mêmes faits qui, après tout, sont les miettes de l'histoire et méritent d'être recueillies."

M. le chanoine P.-Z. De Celles, BULLETIN PAROISSIAL DE SAINT-PIE POUR L'ANNÉE 1913. No 5. La Cie d'Imprimerie et comptabilités Saint-Hyacinthe-1914.

Tout aussi intéressant que ces quatre devanciers. Mgr Bernard,



évêque de Saint-Hyacinthe, écrit à l'auteur en date du 5 mai 1913 : "...Avec quel bonheur je verrais donc des bulletins semblables se publier dans chaque paroisse, unissant dans le même intérêt attendri tous les cœurs et toutes les âmes ! Quelle richesse constituerait pour l'histoire la collection de ces bulletins."

Prince de Beauveau-Craon, LA SURVIVANCE FRANCAISE AU CANADA—1914.

Le prince de Beauveau a passé rapidement au Canada, mais il a vu suffisamment pour parler avec justice de notre pays.

Ce qui l'a le plus frappé ici c'est l'influence prépondérante du clergé catholique pour la conservation de l'autonomie nationale : "Cette Eglise, dit-il, qui a conservé à trois millions de Canadiens le caractère français, est une puissante machine à mouler l'âme nationale. Je comparerai sa force spirituelle à la force motrice déployée par le courant rapide d'un grand fleuve. La fidélité envers l'Etat, l'endurance au travail, des mœurs pures, une forte augmentation annuelle de la natalité, voilà ce qui caractérise les populations françaises d'Amérique soumises à l'influence de leur clergé "

AUTOUR DU FOYER CANADIEN. Montréal, Imprimerie du "Messager canadien du Sacré-Cœur", 1300, rue Bordeaux---1914.

La rédaction du "Bulletin Paroissial de l'Immacülée Conception", de Montréal, a réuni en volume les meilleurs articles parus dans cette revue. Aucune lecture de famille ne peut être plus intéressante, plus vivante, plus pratique que la lecture de ces pages si spirituelles et si pleines d'esprit chrétien. Les ouvriers catholiques et les bonnes familles de cultivateurs de la campagne trouveront en ce livre des leçons, des encouragements, et des soufflets bien appliqués à leurs pires ennemis, les ennemis de l'école catholique, de la tempérance, des pratiques religieuses, de leurs prêtres et de leur foi.

Dr Aurèle Nadeau, LA CONSTIPATION HABITUELLE ET SON TRAITEMENT PAR LE RÉGIME. Beauce---1914.

Cette étude est écrite sur un ton de causerie badine qui la met à la portée de tous.

"Ce petit travail, dit l'auteur, fait partie d'une série de FEUILLES DE ROUTE destinées à fixer dans les cerveaux certaines notions essentielles et à ramener dans les sentiers du sens commun et de la nature les esprits mal orientés par les exploiteurs de remèdes patentés qui ont tant d'intérêt à flagorner le préjugé et l'ignorance pour battre monnaie à leur aise."



Ouvrages publiés par feu Edmond Rousseau

LE CHATEAU DE BEAUMANOIR. Roman canadien. Lévis, Mercier et Cie, éditeurs-1886. 276 pp. in-8

LES EXPLOITS D'IBERVILLE. Québec, typographie de C. Darveau-1888. 254 pp. in-8.

PETIT MANUEL DU CULTIVATEUR À L'USAGE DES ECOLES PRIMAIRES. Québec, imprimé par C. Darvenu, 80 à 84, rue de la Montagne-1890. VI 64 pp. in-12.

LA MONONGAHÉLA. Québec, typographie de C. Darveau, 82, rue de la Montagne—1890. 237 pp. in-8.

PETIT MANUEL DU CULTIVATEUR À L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES. (Approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique.) Québec, N.S. Hardy, libraire-éditeur, 9 et 10, rue Notre-Dame—1891. 64 pp. in-12.

ELÉMENTS DE PHYSIQUE, DE CHIMIE ET DE COSMOGRAPHIE À L'USAGE DES ECOLES PRIMAIRES. Québec.

DEUX RÉCITS : A CARILLON ; DANS UN YACHT. Montréal : Decarie, Hébert & Beauchesne, 1608, rue Notre-Dame (1903). 190 pp. in-8.

LE GRAND FLÉAU DU JOUR. Québec, Imprimerie de la Compagnie de l'Evénement, 30, rue de la Fabrique – 1904. 30 pp. in-8. (1)

ALCOOL ET ALCOOLISME (Causeries sur l'intempérance). Compositions inédites de Ludger Larose, élève de Gérome. Québec : Imprimé par la Cie de publication "Le Soleil" – 1905. XVI-168 pp. in-8.

ALCOOL ET ALCOOLISME. (Causeries sur l'intempérance). Compositions inédites de Ludger Larose, éleve de Gérome. Deuxième édition. Québec : Imprimé par la Cie de publication "Le Soleil"—1906. 280 pp. in-12.

ALCOOL ET ALCOOLISME. (Causeries sur l'intempérance) Compositions inédites de Ludger Larose, élève de Gérôme. Troisième édition. Imprimé par la Cie de publication "Le Soleil"-–1906. 280 pp. in-12.

---

(1) Anonyme.

ALCOOL ET ALCOOLISME (Causeries sur l'intempérance). Quatrième édition. Dix-septième mille. Imprimé par la Cie de publication "Le Soleil"—1906. 389 pp. in-12.

PETIT CATÉCHISME DE TEMPÉRANCE ET DE TUBERCULOSE. Avec approbation de Mgr l'archevêque de Québec. Avec 10 gravures. Québec: Cie de publication "Le Soleil"—1909. 45 pp. in-16.

LES EXPLOITS D'IBERVILLE. Deuxième édition. Québec, Imprimé par la Compagnie "Le Soleil"—1912. 238 pp. in-12.

§

RÉPONSES

LA DATE DE LA MORT DE LOUIS JOLIET. (I, III. p. 38 ; VIII, IX, p. 277 ; X, III, p. 96 ; XX, V. p. 153)—Au presbytère de la Haute-Ville de Québec, dans un vieux cahier, indépendant des Registres de baptême, etc., et qui parait avoir été, pour les curés de Notre-Dame, un MEMORANDUM des sépultures à faire ou messe de REQUIEM à chanter jour par jour, à mesure qu'on venait annoncer les décès, on lit cette entrée, au cours de l'année 1700 :

"Le 15 septembre, un service pour défunt M. Jolliet en reconnaissance d'avoir joué des orgues à la cathédrale et paroisse pendant beaucoup d'années. Fait gratis."

La question est ainsi avancée d'un pas, à savoir que Louis Joliet est mort avant le 15 septembre 1700

Il est sûr que le service suivit de près la nouvelle de sa mort, mais combien de temps avait-il fallu pour que cette nouvelle arrivât à Québec ?

Fr. P. V. Charland, O. P.

M. DE CHARLESVILLE (XX. N. p. 204)--Deux personnages, au moins, semblent avoir porté le nom de Charlesville en ce pays.

1. On voit dans un testament reçu par le notaire Becquet, 14 décembre 1677, que Charles Bazire "donne à Charles Macart, son beau-frère, 2000 livres ainsi que le titre de Charlesville avec métairie et dépendances." Ce petit fief, sis près de la chute de Montmorency, avait été concédé à Bazire et Aubert de la Chesnaye, le 21 avril 1677, par Mgr de Laval.

2. D'autre part, avec l'"Inventaire des biens meubles et immeubles de la communauté d'entre le sieur Jacques LeBer et dame Jeanne Le Moyne, sa femme" (Bosset 1er dec. 1693 ou 6 oct. 1694) est annexé un "Estat d'en hault de l'isle de Montréal, fait par mop Charles Le Moyne de Charleville qui en avait la direction." Il signe Charle Ville Le Moyne. Ce doit être ce Lemoyne de Charlesville qui, d'après Tanguay, I, 380, épouse, à Montréal, le 2 août 1688, Anne Loiseau, et qui fut tué par les Iroquois en 1695.

Etait-il parent des Lemoyne de Longueil ? F. Z. M.



RECHERCHES HISTORIQUES

—— ooo ——

Sommaire de la livraison de Juillet

No du mois d'août

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. II BEAUCEVILLE---SEPTEMBRE 1914 No. 9

Notre-Dame de Québec

LE NECROLOGE DE LA CRYPTE

[Suite]

565. 1794, 27 juin, L'ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR JEAN-OLIVIER BRIAND, "ancien évêque de Québec, natif de la paroisse de Plérin, diocèse de Saint-Brieuc en Bretagne, décédé avant-hier, âgé de 79 ans, prêtre depuis 55 ans. Inhumé dans le chœur au-dessous des marches qui conduisent au sanctuaire, à égale distance des deux portes latérales du dit chœur."

566. 1795, 5 janvier, Marie-Josephte Gagnier, veuve de Joseph Canac dit Marquis ; 74 ans (chapelle Sainte-Famille).

567. 1795, 3 février, Louise Maranda, veuve de Jacques-François Hubert, 75 ans (chapelle Sainte-Anne). Un de ses fils, Jean-François, fut évêque de Québec ; un autre, Pierre-René, curé de l'Ange-Gardien ; un troisième, Louis-Antoine, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies. Son mari était neveu de M. Augustin-David Hubert, curé de Québec.

568. 1795, 16 mars, Geneviève Dunière, veuve de Meredith Wills ; 41 ans.

569. 1795, 7 mai, François, fils de François Lajus, docteur, et d'Angélique Hubert, 17 ans et 10 mois



570. 1795, 16 juin, Marc-Antoine-Meru Panet, écuyer, juge à paix, fils de l'honorable Pierre Panet, écuyer, membre du Conseil exécutif de Sa Majesté dans la province du Bas-Canada, et de Marie-Anne Trefflé Rottot, 32 ans.

571. 1796, 29 février, Elisabeth-Simonne Lajus, dame Louis Couillard Des Islets, seigneur de la Rivière du Sud ; 76 ans.

572. 1796, 1er août, Guillaume-Frédéric Oliva, chirurgien, époux de Catherine Des Islets, 47 ans

573-576 Au livre de *Prônes* de 1796, XVIIe dimanche après la Pentecôte (11 septembre), on lit :

"Dans la masure de l'église des RR. PP. Récollets, on a trouvé les ossements réunis d'un certain nombre d'anciens religieux et même quelques cendres des anciens gouverneurs du pays qui y avaient été enterrés. On a mis tous ces précieux restes dans un cercueil pour être transportés et inhumés dans la cathédrale. Cette translation se fera immédiatement après la grand'messe de ce jour et vous êtes priés d'y assister." En 1890, Monseigneur Faguy, alors curé de Notre-Dame, fit graver sur marbre et placer à l'entrée de la chapelle Saint-Joseph l'inscription suivante :

"A la mémoire de quatre gouverneurs de la Nouvelle-France dont les restes, d'abord inhumés dans l'église des Récollets, furent transportés en septembre 1796, dans cette église :

"Louis de Buade, Comte de Frontenac, mort à Québec le 28 novembre 1698;

"Hector de Callières, Chevalier de Saint-Louis, décédé le 26 mai 1703;

"Philippe Rigaud, Marquis de Vaudreuil, Grand-Croix de l'Ordre militaire de Saint-Louis, décédé le 10 octobre 1725;

"Jacques-Pierre de Taffanel, Marquis de la Jonquière,

etc, Commandeur de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, Chef d'escadre des armées navales, décédé à Québec le 17 mai 1752."

577. 1797, 18 janvier, Marie-Gilles Turgeon, dame Augustin-Jérôme Raby, membre du Parlement ; (Représentant de la Basse-Ville) ; 34 ans.

578. 1797, 20 janvier, Remi Toupin, maître-forgeron, 24½ ans (sous son banc).

579. 1797, 10 mars, Louis Langlois dit Germain, maître-menuisier ; 86 ans (sous son banc). Veuf de Marie-Anne Lepage.

580. 1797, 8 avril, Jacques-François Cugnet, avocat, secrétaire français du gouverneur, et Conseil de Sa Majesté, époux d'Angélique Lecompte Dupré ; 39 ans.

581. 1797, 19 octobre, MONSEIGNEUR JEAN-FRANÇOIS HUBERT, neuvième évêque de Québec ; 58 ans et 8 mois ; 31 ans de prêtrise et 2 d'épiscopat—Il accueillit des prêtres exilés de France et l'on retrouve des traces de sa correspondance à cet effet avec Mgr de La Marche, évêque de Saint-Pol de Léon. On possède aussi de lui une belle lettre adressée au Capitaine Général et au Conseil Législatif de Québec au sujet de l'érection projetée d'une université. Il fut inhumé à côté de Mgr Briand.

582. 1797, 28 novembre, Michel Sauvageot, marchand et directeur des Postes, époux de Marie-Louise Le Vasseur ; 60 ans.

583. 1797, 14 décembre, Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de Gentilly, Le Gardeur et autres lieux, Conseiller au Conseil législatif ; 76 ans et 5 mois. Inhumé auprès du septième banc, du côté de l'Evangile.—"En mars 1769, Carleton recommandait de nommer des Canadiens au Conseil Législatif, et le nom du Chevalier de Léry était mis



le premier sur la liste." Brymner, *Archives du Canada*, 1888, p. XV.

584. 1797, 17 décembre, Timothée Laflèche, ancien charpentier ; 75 ans.—En 1768, lors de la reconstruction de la cathédrale, il avait offert "de fournir les bois de charpente, poutres, lambourdes et autres bois à raison de six sols le pied. Lajus fut autorisé à passer le marché." *Arch. de N.-D., Ms.* 16, p. 208.

585. 1798, 22 mai, Martin Dorceval (ou d'Orceval), charpentier de navire ; veuf de Charlotte Lacasse : 88 ans.

586. 1798, 24 mai, Louis Langlois dit Germain, major du premier bataillon de la milice canadienne du district de Québec, marchand de cette ville, et ancien marguillier ; 58 ans.

587 1798, 30 octobre, Joseph-Marie Pâquet, tonnelier ; 70 ans.

588. 1768, 19 décembre, Pierre Ryan (cabaretier), 47 ans.

589. 1799, 7 janvier, Geneviève, fille de François La Rivière et de Cécile Maranda ; 27 ans.

590. 1799, 25 février, Marie-Louise Canac dit Marquis, dame Charles Duhamel, capitaine de long cours ; 34 ans.

591. 1799, 8 juillet, Marguerite Porteous, dame Muir négociant ; 21 ans.

592. 1799, 8 octobre, François-Xavier Lajus, chirurgien, époux de Jeanne-Angélique Hubert (sœur de Mgr Hubert) ; 78 ans.

593. 1800, 18 mars, Révérend Père Jean-Joseph Cazot, "prêtre, dernier membre de la Compagnie de Jésus en Canada, décédé au Collège de Québec, âgé de 71 ans et 5 mois." (*Signé* J.-O. Plessis, Vicaire-Général). Inhumation dans le Chœur.

594. 1800. 25 avril, Ursule Mc Carthy, dame Joseph-

François Perrault, écuyer, Protonotaire de la Cour du Banc du Roi du district de Québec ; 33 ans. (Assistent tout le clergé, 27 externes, 26 pensionnaires du Séminaire).—Ursule McCarthy était fille du major Richard McCarthy, mort au service des Américains (*Cf Rapport sur les Archives du Canada*, 1887, *Passim*)

595. 1800, 2? mars, RÉVÉREND PÈRE FÉLIX DE BERREY DÈS ESSARTS, Provincial des Récollets ; 80 ans. Inhumé au bas de la nef. dans la Chapelle de Notre-Dame de Pitié — François Duval, marchand, fait les frais des funérailles.–Son père avait été officier dans les troupes de la colonie et sa mère était une Le Maistre La Morille (Marie-Anne). Il était né à Montréal le 10 juin 1720.

596. 1801, 26 mars, Joseph-Siméon Langlois, fils de Louis Langlois et de Catherine Sauvageot ; 27 ans.

597. 1801, 12 juillet, Marie-Adélaïde Langlois dit Germain. fille de Louis Langlois et de Catherine Sauvageot ; 17 ans.

598. 1801, 22 septembre, Joseph Dupont-Boucher, époux de Geneviève Louvier ; 41 ans.

599. 1801, 14 décembre, Catherine Martel de Brouague, dame Jean-Baptiste LeCompte Dupré. colonel des milices canadiennes du district de Québec ; 59 ans.

600. 1802, 5 février, Hippolyte LaForce, juge à paix. lieutenant-colonel du premier bataillon de la milice canadienne, ancien capitaine de Vaisseau de Roy, et ancien marguillier de cette paroisse ; époux de Madeleine Corbin ; 73 ans.

601. 1802, 12 avril, Joseph Dupont-Boucher, 78 ans, époux d'Elisabeth Côté ; 78 ans.

602. 1802, 3 juin, Marie-Louise LeVasseur, veuve Michel Sauvageot, marchand ; 50 ans.

603. 1803, 27 juillet, Nicolas Trudel, navigateur, fils

de Nicolas-Philippe et de Barbe Huot [âge ?]

604. 1802, 8 novembre, Marie Armurier, épouse de Georges Jenkins, marchand, 65 ans.

605. 1803, 24 janvier, Marie-Louise Barolet, veuve de Jean-Claude Panet, procureur, juge et notaire ; 73 ans et 9 mois.

606. 1803, 22 février, Louise Gouin, dame Antoine Cureux Saint-Germain, capitaine ; 62 ans.

607. 1803, 16 mars, Marguerite-Adelaïde, fille de Jean-Baptiste Bouchette, arpenteur général, et de Marie-Louise-Adelaïde Chaboilley ; 4½ ans.

608. 1803, 17 mars, Juste Mongeon, marchand, ancien marguillier ; époux de Josephte Vocelle ; 37 ans.

609. 1803, 6 avril, Richard Cleary, époux d'Anne Stanton ; 75 ans.

610. 1803, 5 juillet, Catherine Sauvageot, veuve de Louis Langlois, marchand, ancien marguillier : 61 ans.

611. 1803, 4 septembre, Josephte Roussel, veuve de François de Linel [ou Glinel], boulanger ; 62 ans.

612. 1803, 7 septembre, Christophe-Ferdinand, fils de Louis Gauvreau, marchand, et de Louise Belleau ; 10 ans.

613. 1803, 11 novembre, Catherine, fille de feu Louis Langlois, et de défunte Catherine Sauvageot ; 37 ans.

614. 1805, 4 janvier, Louis Borgia, négociant, lieutenant-capitaine de la milice canadienne ; époux de Louise Chauveau ; 38 ans.

615. 1805, avril, Félicité Belleau, dame Louis Gauvreau, marchand ; 39 ans.

616. 1805, 13 août, Joseph Vocelle, marchand, époux de Marie-Josephte Génette ; 70 ans.

617. 1806, 1er août, Marie-Catherine Bardy, dame Ignace Paradis, 39 ans.

618. 1807, 13 janvier, Marie-Charlotte Baby, fille de

François Baby, conseiller, et de Marie-Anne Tarieu de La Pérade de La Naudière ; 4½ ans

619. 1807, 16 février, MESSIRE JACQUES MACDONALD, missionnaire de l'Acadie ; 64 ans [Chapelle Notre-Dame de Pitié].

620. 1807, 15 juillet, Robert Lester ; 61 ans. Présents : François Baby, Jonathan Sewell, avocat, Henry Allcock, juge-en-chef. Lester avait été membre du Parlement de 1792.

621. 1808, 6 décembre, Marie-Anne Berthelot, veuve Guillaume du Barry, chirurgien : 74 ans.

622. 1808, 23 décembre, Jean-Baptiste Couillard, seigneur de Saint-Thomas, Saint-Pierre et autres lieux, Capitaine aide-major de la Milice, époux de Marie-Angélique Chaussegros de Léry ; 49 ans. Présents : Louis de Salaberry, Jean-Baptiste-Charles d'Estimauville, Antoine Juchereau Duchesnay, François Vassal de Montviel, Antoine Panet, etc., etc.

623. 1809, 3 janvier, Claude Gauvreau, maître-tanneur, ancien marguillier, époux de Marie-Anne Chandonnet ; 57 ans.

624. 1809, 23 janvier, Geneviève Louvier, veuve de Joseph Dupont-Boucher ; 60 ans.

625. 1809, 30 janvier, Ignace, fils d'Ignace Paradis, marchand, 16 ans.

626. 1809, 28 novembre, Thomas Allison, fils de Thomas Allison, écuyer, et de Thérèse Baby ; 13 ans

627. 1810, 21 janvier, Marguerite Dubourg, dame François Duval, 64 ans. [Chapelle Sainte-Anne, près de la chaire].

628. 1810, 31 août Françoise-Adelaïde Baby, fille de l'honorable François Baby, conseiller, adjudant-général des milices, et de Marie-Anne-Adelaïde Tarieu de La Naudière :

22 ans 11 mois.

629. 1811, 21 avril, Catherine Bouchot, dame Thomas Wilson, juge à paix, 39 ans.—"Thomas Wilson était un riche négociant de Québec qui a occupé une place de conseiller législatif sous l'ancien gouvernement du Canada, mais il n'était pas allié à la famille d'Ailleboust, comme semble le croire l'abbé Daniel, dans son livre sur *les Grandes Familles canadiennes.*" J.-E. Roy, *Seigneurie de Lauzon,* II, p. 123.

630. 1811, 26 mai, Suzanne Panet, fille de l'Honorable Jean-Antoine Panet, avocat, orateur de la Chambre d'Assemblée, et de Louise-Philippe Badelard ; 11 ans, 9 mois.

631. 1811, 5 octobre, l'Honorable Charles Tarieu de La Naudière, conseiller au Conseil Législatif, seigneur de Sainte-Anne, Maskinongé et autres lieux, grand-maître des eaux et forêts ; 68 ans. (Dans la chapelle Sainte-Anne, 2e arcade, côté de l'épître).

632. 1812, 2 octobre, Ursule Benoist, dame Richard McCarthy ; 68 ans.

633. 1813, 6 février, François-Xavier Roch Tarieu de la Naudière, écuyer, député, adjudant-général des Milices de cette Province, fils de l'honorable François Tarieu de La Naudière, chevalier de la Croix de Saint-Louis, et de da ne Catherine LeMoine de Longueuil ; 41 ans, 9 mois — "François-Xavier de La Naudière, second du nom, montra un grand zèle pour le service du roi Ayant voulu forcer les censitaires à marcher sous la bannière seigneuriale en 1775,il fut par eux retenu captif avec M. de Tonnancour. En 1779, il versa une somme d'argent dans les fonds amassés pour la guerre de l'Angleterre contre la France, et dans la guerre de 1812, il devint député, assistant de l'adjudant-général de la Milice". Bibaud, *Panthéon*

634. 1913, 9 juin, Josephte VanFelson, dame Louis

Gauvreau, écuyer, l'un des membres du Parlement de cette Province, et marguillier en exercice pour cette année ; 35 ans.

635. 1813 9 juin, François-Antoine-Théophile, fils de Louis Gauvreau et de Josephte Vanfelson, 2 jours.

636. 1813, 1er octobre, Susanne Rhéaume, veuve de l'honorable Jacques Duperron-Baby, Membre du Conseil exécutif pour le Haut-Canada et surintendant du comté de Kent ; 73 ans.

637 1814, 18 janvier, Louise Vocelle, Dame Juste Mongeon, marchand ; 38 ans.

638. 1814, 22 février, Pierre Bardy, courrier de cette ville, 41 ans.

639. 1814, 9 avril, Magdeleine Dérome dit DesCarreaux, dame François Durette, marchand, 30 ans.

640. 1814, 2 juillet, MESSIRE JEAN-BAPTISTE LABERGE, clerc de ce diocèse, noyé la veille dans le bassin, près de Québec ; 20 ans et 5 mois.

641. 1814, 10 août, Marie-Louise Berthelot, fille de Charles Berthelot, vivant marchand de cette ville ; 75 ans.

642. 1814, 14 novembre, Denys Létourneau, forgeron ; 34 ans.

643. 1814, 20 novembre, Charles, fils de l'honorable François Baby, membre des Conseil Exécutif et Législatif de cette province, colonel des Milices, et de Marie-Anne Tarieu de La Naudière ; 17 ans.

644. 1815, 15 février, Joseph, fils de Joseph Vocelle, marchand, et de Marie-Louise Vézina, 42 ans.

645. 1815 2 mai, François Duval, écrivain, époux d'Anne Germain ; 48 ans.

646. 1815, 12 mai, Michel-Amable Berthelot d'Artigny, avocat, doyen du barreau de Québec, veuf de Marie-Angélique Bazin, 76 ans.—"Inhumé dans la chapelle de la Sainte-

Famille, la permission de le faire inhumer dans le cimetière de la dite chapelle, suivant ses dernières volontés manifestées dans son testament, n'ayant pu être accordée à ses héritiers."—"François Berthelot, conseiller du Roy, secrétaire général de l'Artillerie, poudres, salpêtres de France, fut comte d'Orléans ou de Saint-Laurent en Canada, île qu'il avait achetée de l'évêque de Pétrée et qui fut érigée en sa faveur en fief de dignité vers l'an 1700 sous le nom de *Comté de Saint-Laurent*. Il eut pour vassaux, à l'île Jésus, les Jésuites, qui lui devaient prestation d'écu d'or tous les dix ans." Bibaud, *Panthéon*.

647. 1815, 20 mai, l'Honorable Jean-Antoine Panet, l'un des membres du Conseil Législatif, époux de Louise-Philippe Badelard, 64 ans.—Jean-Antoine Panet, né en 1751, entra au barreau dès que l'Angleterre eut levé la proscription qui pesait sur les Canadiens. Elu député par la haute-ville de Québec en 1792, il fut nommé président de la Chambre, malgré les efforts des Anglais qui voulaient élever l'un des leurs à cette haute dignité. "Dans son discours de remerciements à ses électeurs, il déclare qu'il n'a pas distribué de cocardes ni de liqueurs, mais qu'il va donner cent louis d'or aux pauvres, sans distinction." Sa fille Marie épousa le 19 mai 1806, Jean-Thomas Taschereau, qui fut le père de l'illustre Cardinal Taschereau de sainte mémoire. Son beau-père, M. Badelard, avait légué à l'Hôpital-Général douze milles livres de vingt sols en faveur des pauvres. (*Archives de la paroisse*, carton 12, no 25). A sa mort, la Chambre d'Assemblée lui vota "des éloges et des remerciements pour la fermeté, l'impartialité et la fidélité avec lesquelles il avait rempli pendant vingt-deux ans les devoirs de sa charge si élevée et si importante". (*Gazette de Québec*, 25 mai 1815). Enfin l'admirable tableau de M. Charles Huot placé naguère en l'Hôtel du Gouvernement et repré-

sentant le "Premier Parlement Canadien" assure à Jean-Antoine Panet, comme aussi à son auteur, l'immortalité du souvenir.

648. 1815, 16 juin, Pierre de Sales La Terrières, écuyer, docteur en médecine, époux de Catherine Delzenne ; 68 ans (chapelle Sainte-Anne).

649. 1815, 14 novembre, Marguerite Cureux, dame Antoine-Libéral Dumas, marchand ; 76 ans.

650. 1815, 27 novembre, Cécile Flame (Laflamme?), dame François Bellet, écuyer, marchand ; 59 ans.

651. 1816. 26 mars, François Perrault, marchand, époux de Marie-Geneviève Coupeau dit Saint-Martin ; 53 ans.

652. 1826, 27 juin, Marie-Josephte Bécour (Belcourt) de La Fontaine, veuve de François-Joseph Cugnet, greffier du Papier terrier des domaines de Sa Majesté : 79 ans.

653. 1816, 23 septembre, Antoine-Libéral Dumas, marchand, veuf de Marguerite Cureux Saint-Germain ; 86 ans.—Il avait abjuré le calvinisme le 17 juillet 1761. Un Libéral Dumas était lieutenant de milice au siège de 1775.

654. 1816, 31 décembre, Jacques, fils de l'honorable Olivier Perrault, l'un des juges de la Cour du Banc du Roi pour le district de Québec, et de Marie-Luce Taschereau ; 6 ans. Présents : Antoine Duchesnay, Charles Voyer, Charles de Montenach, Charles de Léry, Jean-Baptiste d'Estimauville, Philippe Aubert de Gaspé, Charles Duchesnay, Joseph Baby, Edouard-Antoine Juchereau, etc.

655. 1817, 10 février, François-Edouard Miville dit Deschênes, clerc-notaire, fils de Germain Miville dit Deschênes, et de Marie-Anne Dérôme dit Descarreaux ; 21 ans.

656 1817, 28 février, Etienne Samson, boucher, époux de Josephte Maillet ; 58 ans.

657. 1817, 1er avril, Elisabeth-Geneviève de LaCorne, veuve de l'honorable Tarieu de La Naudière, membre du



Conseil Législatif, seigneur de La Pérade ; 68 ans.

658. 1817, 7 novembre, Jean-Baptiste Dupré, ancien capitaine de milice, fils de Jean-Baptiste LeCompte-Dupré, colonel des Milices, seigneur de Saint-François d'Argentenaye et autres lieux, et de défunte Catherine Martel de Brouague ; 57 ans.

659. 1817, 20 décembre, Jean-Baptiste Mathurin, maître-boulanger, époux d'Elisabeth Dupont, 64 ans.

660. 1818, 21 mars, Joseph-Edouard, fils de Matthieu Bardy, marchand, et de Marie-Louise Maillet ; 21 ans.

661. 1818, 28 mars, Marie-Reine Gauvreau, dame Jean Bélanger, écuyer, notaire public ; 52 ans.

662. 1818, 10 avril, Edouard Gauvreau, bourgeois de cette ville, ci-devant lieutenant dans le régiment de Terre-Neuve, fils de Louis Gauvreau, écuyer,membre de la Chambre d'Assemblée, et de Félicité Belleau, 31 ans et 5 mois.

663. 1818, 1er mai, Julie Parent, dame Joseph Defoy, navigateur ; 37 ans.

664. 1818, 9 juin, Adelaïde Bouchot, fille de feu Michel Bouchot, négociant, et d'Angélique Chauveau, 43 ans. Michel Bouchot avait été lieutenant de milice au siège de 1775.

665. 1818, 27 juin, William-Henry, fils de John-William Woolsey, écuyer, négociant, et de Julie LeMoine, noyé le 23 mai dans la rivière Saint-Charles, âgé de 16 ans---Le père abjura le protestantisme, le 19 avril 1853, à l'âge de 86 ans.

(Suite à la prochaine livraison)

Louis Hébert et ses descendants

Louis Hébert, le premier colon canadien, a-t-il laissé des descendants qui portent son nom ?

Cette question a été posée bien des fois. Louis Hébert le premier cultivateur de la Nouvelle-France, à qui on élèvera bientôt un monument splendide dans le jardin de l'Hôtel de Ville de Québec, n'a pas de descendants qui portent son nom. Par contre, de sa fille, Marie-Guillemette, née à Dieppe, et mariée en 1621 à Québec, à Guillaume Couillard, et de sa petite fille, Marie-Françoise Hébert, qui devint l'épouse de Guillaume Fournier, le patriarche de la colonie compte un nombre incalculable de descendants.

Nous communiquerons sous peu aux lecteurs du *Bulletin* une liste que nous sommes à compléter. Disons quelques mots des enfants de Louis Hébert.

A son arrivée à Québec, cet apothicaire royal avait trois enfants : Anne, Marie-Guillemette et Guillaume.

Anne épousa le sieur Etienne Jonquest ; elle mourut l'année même de son mariage. Marie-Guillemette devint l'épouse de Couillard en 1621. Quant à Guillaume Hébert, il épousa, le 1er octobre 1634, à Québec, Hélène des Portes. Cinq ans plus tard, en 1639, Guillaume Hébert mourait, laissant trois enfents à sa jeune veuve. Ce sont Joseph, Françoise et Angélique. Cette dernière fut baptisée le 3 août 1639. Elle mourut en bas âge.

Françoise, baptisée le 27 janvier 1638, épousa le 20 novembre 1651, Guillaume Fournier, normand.

Joseph Hébert, l'aîné des enfants, fut baptisé le 3 novembre 1636. Il eut pour parrain M. de Montmagny, gouverneur de la Nouvelle-France, et pour marraine, son aïeule Marie Rollet, épouse en secondes noces de Guillaume Hubou.

Le petit-fils de Louis Hébert fit une alliance distinguée. Il épousa le 12 octobre 1660, à Québec, damoiselle Marie-Charlotte de Poytiers, fille de noble Pierre-Charles de Poytiers, capitaine d'infanterie, et de Delle Hélène de Belleau.

Nous croyons intéresser les lecteurs du *Bulletin* en publiant le contrat de mariage des époux.

"Le Contrat de Mariage faict entre Joseph Hébert et Marie Charlotte de Poytiers a esté cydessous enregistré au désir de l'Ordonnance du Conseil deuxiesme Décembre mil six cens soixante trois, estant au Régistre de l'audience pour servir et valoir ce qu'il appartiendra, et dont la teneur en suit :

' Par devant Guillaume Audouart, Secrétaire du Conseil estably par le Roy à Québec, Notaire Royal en la Nouvelle-France et tesmoins soussignés fut présent, Joseph Hébert, fils de feu Guillaume Hébert, vivant habitant de ce pays et d'Hélaine des Portes ses père et mère d'une part la diste Hélaine des Portes ayant espouzé en secondes noces Noël Morin aussi habitant ; et Damoiselle Marie Charlotte de Poytiers, d'autre part, fille de feu Pierre Charles de Poytiers, Escuyer, vivant Capitaine d'Infanterie, et de feue Damoiselle Helaine de Belleau, ses père et mère, demeurans au petit Espagne distant d'une lieue de la Ville de Montidier en la Province de Picardie ; lesquelles partyes en la présence de Monseigneur Pierre de Voyer, Chevalier, Seigneur et Vicomte d'Argenson, Gouverneur et Lieutenant-Général pour le Roy en ce pays de la Nouvelle-France, et en présence de leurs parents et amis cyaprès nommez Sçavoir : de la part du dict Hébert, de Noël Morin son beau-père et Hélaine des Portes sa mère, de Guillaume Couillard, habitant demeurant à Québec et de Marie Guillemette Hébert, son épouze et tante du dict Hébert, futur époux ; Guillaume Fournier habitant, beau-frère à cause de Françoise Hébert, sa femme, Germain Morin, frère, et Nicolas Gaudry, aussi habitant beau-frère, à cause d'Agnez Morin, sa femme, Jean Guyon, fils, sieur du Buisson, cousin à cause d'Elisabeth Couillard, sa femme ; Marguerite Couillard, veuve de feu Nicolas Maquart, cousine, Abraham Martin aussi habitant, oncle, à cause de Marguerite Langlois, son espouze, Marie Couillard, femme de François Bissot, sieur de la Rivière, cousine ; Pierre Biron, huissier, et cousin, à cause de Barbe Martin, son espouze ; Jacques Ratté cousin à cause d'Anne Martin son espouze ; Et de la part de la dicte Marie Charlotte de Poytiers.

Messire Jean Le Sueur, Escuyer, presbtre et Curé de Sainct Sauveurs, de Jean Bourdon, Seigneur de Sainst-François et de St-Jean ; de Dame Anne Gagnier, femme du dict Sieur Bourdon ; Joseph Denis



Ruette, Escuyer, sieur Dauteuil et de Monseaux ; Jean Gloria, Commis Général des magasins de ce pays ; Damoiselle Anne Chevalier, femme de Pierre Pinguet, sieur de la Glardière ; Marie de Lieux, femme de Hubert Simon, habitant,

Recognurent et confessèrent avoir faict les traicté et promesses de mariage, ainsy qu'il ensuit. C'est à Sçavoir : Que le dict Joseph Hébert a promis et promet prendre la dicte Damoiselle Marie Charlotte de Poytiers sa femme et légitime espouze comme aussi la dicte Damoiselle Marie Charlotte de Poytiers promet prendre le dict Joseph Hébert son mary et légitime époux, et iceluy mariage faire et solenniser en face de Nostre mère Ste Eglise catholique, Apostolique et Romaine le plutost que faire se pourra et qu'il sera advisé et délibéré entre eux, leurs parents et amis, si Dieu et Nostre Mère Ste Eglise le Consentent et accordent ; Pour estre les dits futurs conjoincts uns et communs en tous leurs biens et immeubles, acquest et Conquests du jour des Espouzailles ; Ne seront tenus les dicts futurs espoux aux debtes de l'un de l'autre faictes et crées avant le futur mariage ainsi aucunes ya a seront payées et acquittées sur le bien de celuy de qui elles procéderont ;

Et a le dict futur espoux doué la dicte future espouze du douaire Coustumier, suivant la Coustume de Paris observée et régie en ce pays. Et a le dict futur espoux pris la dicte future espouze avec tous ses droits, nomséraisons et actions qu'elle a de présent et qui luy pourront eschoir tant pas Succession, donnation qu'autrement ; Arrivant la mort du dict futur époux ou de la dicte future espouze sans enfans issus et procréez de leur futur mariage, les dicts futurs conjoincts se font Donnation au survivant de ceux de tous leurs biens meubles et immeubles qui se trouveront leur appartenir au jour du déceds du premier mourant en quelque lieu qu'ils soient scis et scituez ; Et en cas qu'il y eust des enfants issus et procréez de leur futur mariage, le survivant des deux prendra avant partage préférablement la somme de trois cens livres ensemble les habits estant à son usage, car ainsy...et pour faire insinuer les présentes partout où il appartiendra dans quatre mois d'ice-lui suivant l'ordonnance des dicts futurs conjoincts ont faict et constitué leur Procureur le porteur des présentes auquel ils ont donné pouvoir de faire ce que requis..Promettant et obligeant...chacun... Renonçant .

Faict et passé à Sainct Jean en la maison du sieur Bourdon le deuxiesme de May mil six cens soixante, en présence des parents et amis



soussignés et susdicts ; Et a le dict futur espoux déclaré ne sçavoir escrire ny signer, comme aussi le Sieur Couillard a déclaré ne savoir escrire ny signer de ce interpellé suivant l'ordonnance, et a le dict Sieur Couillard faict sa marque ordinaire.

(Ainsy	signé)	Marie Charlotte de Poytiers
"	"	Noël Morin
"	"	Hélène Des Portes
	—	Marque du Sieur Couillard
"	"	Guillemette Marie Hébert
"	"	Germain Morin
	—	Marque de Guillaume Fournier
"	"	Nicolas Gaudry
"	"	Jean Guyon du Buisson
"	"	Marguerite Couillard
"	"	Elisabeth Couillard
"	"	Marie Couillard
"	"	Marie Maquart
"	"	Agnèz Morin
"	"	Biron
"	"	Jacques Ratté
"	"	Le Sieur ptre
"	"	Bourdon
"	"	Anne Gasnier
"	"	Ruette D'Auteuil
"	"	Jean Gioria
"	"	Anne Chevalier.

Audouard, notaire.

L'union de Joseph Hébert et de Marie-Charlotte de Poytiers ne fut pas de longue durée. Hébert fut pris par les Iroquois au printemps de l'année 1660, et conduit dans leurs pays Là il fut poignardé par des ivrognes, ainsi que le rapportent les Relations des Jésuites.

Le 11 août 1662, M. d'Avaugour, alors gouverneur du Canada, ajouta au bas du document ces lignes pour attester que Mme Joseph Hébert était veuve : "Je certifie que la dite Damoiselle Marie-Charlotte de Poytiers est veuve par la mort de son mary tué par les Iroquois. Faict au Fort de Québec, le onziesme jour d'Aoust mil six cent soixante deux."



(Signé) DuBois, Gouverneur et Lieutenant Général pour le Roy en la Nouvelle-France.

(Signé) Peuvret, Grefier, avec paraphe.

Un fils fut baptisé sous le nom de Joseph le 16 octobre 1661, mais il mourut en bas âge. C'est ainsi que le nom de Louis Hébert s'éteignit sur les bords du Saint-Laurent Une branche de la famille Couillard ajouta ce nom au nom patronymique de la famille. Ce furent les Hébert Couillard de Beaumont. Elle subsiste encore aujourd'hui. Il y eut aussi une génération dans la branche des Couillard de Lespinay, seigneurs de Saint-Thomas, qui fit revivre ce nom pendant plus d'un demi siècle. C'était Jacques Hébert Couillard de Lespinay. Il signait toujours Hébert Couillard. Cette famille n'eut pas de descendants.

Azarie Couillard Després, ptre.

Le Cap Lauzon ou Deschambault

Dans l'itinéraire de la visite pastorale du diocèse de Québec faite en 1749 par Mgr de Pontbriand, on voit que le 18 mai il visite Saint-Augustin, le 20 mai Neuville, le 21 mai les Ecureuils, le 22 mai le Cap-Santé, le 23 mai le Cap Loson, le soir du même jour les Grondines, etc.

Où était situé ce cap Lozon dont parle ici Mgr de Pontbriand ? Il est évident, d'après le texte même de Mgr de Pontbriand, que le Cap Lozon était voisin ou à proximité des Grondines puisque l'évêque faisait sa visite pastorale dans ces deux paroisses le même jour. Mais quelle est la paroisse actuelle qu'on désignait alors sous le nom de Cap Lozon ?

Le Cap Lozon ou plutôt Lauzon c'est la pointe élevée où est bâtie l'église de Deschambault. Dans plusieurs vieux documents on peut lire : "Eglise de Saint Joseph, Cap Lauzon, seigneurie Deschambault."

Il n'y a donc aucun doute que le Cap Lozon ou Lauzon d'autrefois c'est la paroisse de Deschambault d'aujourd'hui.

NOTES GENEALOGIQUES

SUR LA FAMILLE DE

M. Hormidas-Alphonse Lemieux

Préparé pour le soixante-dix-septième anniversaire de naissance de M. Hormisdas-Alphonse Lemieux, ce petit travail n'est qu'une compilation hâtive des renseignements que nous avons puisés dans le *Dictionnaire* de Mgr Tanguay, dans les papiers de la famille ou dans les registres de Montréal.

Quoique brèves et non contrôlées pour une partie, ces notes constituent une ossature pouvant servir aux chercheurs, aux historiens qui voudront étudier cette famille dont plusieurs membres ont brillé sur la scène politique, dans les professions libérales ou dans les fonctions publiques.

1669 (15 DÉCEMBRE) QUÉBEC

I Guillaume Lemieux. B, 1648, fils de Pierre et de Marie Bernard de Beaufort, évêché de Paris ; s. 15 oct. 1725, à Berthier. 1. Langlois, Elisabeth, veuve de Louis Côté. B. à Québec, le 7 mars 1645 ; s. 19 nov. 1696, au Cap St-Ignace. (1).

Guillaume, B. Ste-Famille, 11 novembre 1670.

Elisabeth, B. Ange-Gardien, 14 février 1672 ; M. St-Thomas 21 janvier 1691 à Jacques Couillard ; s. St-Thomas, 29 août 1739.

Pierre. B. Ste-Famille, 4 juin 1673.

Joseph. B. Québec, 6 août 1675.

François. B, Québec, 12 nov. 1676 : m à St-Pierre, I. O., le 20 oct. 1698, à Marie-Anne Paradis ; s. Cap St-Ignace, 29 janv. 1745.

Marthe. B. Québec, 19 avril 1678 : 1. m. Cap St-Ignace, 5 nov. 1698 à Joseph Boucher ; 2. m. Ste-Famille, I. O. 7 août 1730, à Michel Asselin ; s. Ste-Famille, 28 décembre 1748.

Anne. B. Cap St-Ignace, 14 avril 1680 ; m. Cap St-Ignace, 25 oct 1694 à Charles Bernier, s. au même endroit, le 29 juillet 1754.

Guillaume-Augustin. B. Cap St-Ignace, 30 mars 1682 ; s. 11 juin 1703.

---

(1) La fille de la veuve Côté, Madeleine, épouse, le 26 nov. 1682, Louis Lemieux, frère de Guillaume.



Geneviève. B. Cap St-Ignace, 6 oct. 1683 ; m. 5 nov. 1698 à Gabriel Paradis.

Joseph. B. Cap St-Ignace, 8 sept. 1688 ; m. 24 oct. 1712 à Elisabeth Franquelin ; s. Berthier, 13 juillet 1756.

2. m. Cap St-Ignace, 12 oct. 1699 à Picard des Troismaisons, Louise, veuve de Louis Gagné, fille de Jean et Marie Caron. B. 1659 ; s. 8 mars 1717, à St Vallier.

Marthe. B. Cap St Ignaçe, 20 sept, 1700 ; s. St-Thomas, 8 décembre 1704.

Guillaume, B. Cap St-Ignace, 1er juin 1702 ; 1. m. à l'Islet, 25 oct. 1723, à Madeleine Bélanger ; 2. M. Berthier, 17 juin 1726 à Marie-Anne Blais ; s. Berthier, 5 mai 1760.

Augustin B. St-Michel, 7 juil. 1705.

1698 (20 OCTOBRE) ST-PIERRE, I. O.

II. François Lemieux

Paradis, Marie-Anne, fille de Guillaume et Geneviève Millouet ; b. St-Pierre, I. O., 4 sept. 1681 ; s. Cap St-Ignace, 9 janv. 1738. Sauf indication contraire, les actes de B. M. S. ci-dessous ont été dressés au Cap St-Ignace.

Marie, B. 8 sept. 1699.—*Joseph-Alexis,* b. 6 mars 1701 ; m. 14 juin, 1723 à Geneviève Fortin —*Louise,* b. 1er juin 1702 ; s. 3 juillet 1703—*Charles-François,* b. 2 mars 1705 ; m. St Pierre, I. O. 6 nov. 1727, à Angélique Goulet ; s. 20 octobre 1763—*Marie,* b. 24 fév. 1706 ; 1. m. 7 juin 1723, à Jean-Baptiste Gosselin ; 2. m. 9 août 1734 à François Gamache—*Pierre-Augustin,* b. 24 juin 1707 ; m. 5 juin 1730, à Marie Geneviève Caron ; s. l'Islet, 29 janvier 1760—*Louis,* b...; m. 18 juin 1736 à Marie-Louise Fortin —*Marie-Anne,* b...; m. 25 juin 1727 à J. B. Goulet.

1727 (6 NOVEMBRE) ST-PIERRE I. O.

III Charles-François Lemieux

Goulet, Angélique, fille de Jean Baptiste et Marguerite Blouard, B. St-Nicolas, 1er mai 1706 ; s. St-Thomas, 30 décembre 1760.

Pierre, b. Cap St-Ignace, 16 avril 1743 ; m. Notre-Dame de Montréal, 3 juin 1776, à Marguerite Louise Biron ; s. N. Dame 24 décembre 1800—*Marie-Cécile,* b. Cap St-Ignace, 22 avril 1735 ; m. N. Dame, 27 sept. 1856, à Pierre Drouin.

1776 (3 JUIN) NOTRE-DAME DE MONTREAL

IV Pierre-Lemieux

Biron, Marie-Louise, fille de Jean-Baptiste et Marie Josephte Prudhomme ; b. N. D. 24 décembre 1756 ; s. 4 décembre 1799.

Pierre, b. N. Dame, 3 décembre 1778 ; m. N. D 13 oct. 1800 à Marie-Louise Martin--*Marie-Louise*, b. N. Dame, 24 mai 1777 ; s. N. D. 14 juillet 1777.

1800 (13 OCTOBRE) NOTRE DAME DE MONTRÉAL

V Pierre Lemieux

Martin-Ladouceur, Marie-Louise, fille de François et Marie-Reine Larivée ; b. N. D. 20 avril 1782.

Tous les enfants dont les noms suivent ont été baptisés à N. Dame de Montréal.

Pierre-Toussaint, b. 20 déc 1801—*Louise*, b. 25 août 1803 *Antoine*, b. 18 mai 1805 ; m. N. D. 5 mars 1828 à Marie-Angèle Persillier-Lachapelle ; s. Sault au Récollet 10 juin 1871.—*Marie-Angélique*, b. 31 janvier 1807--*Marie-Josette*, b. 16 décembre 1808--*Marguerite*, b. 12 mars 1810—*Narcisse*, b. 21 mai 1811—*Louis*, b. 10 juillet, 1812—*Angèle*, b. 21 avril 1814—*Marie-Louise*, b, 8 avr.l 1816 —*Marie-Scholastique*, b. 25 mars 1818—*Noël Paschal*, b. 6 janvier 1822—*Augustin*, b. 19 juin 1825.

1828 (5 MARS) NOTRE-DAME DE MONTRÉAL

VI Antoine Lemieux, boulanger

Persillier dit Lachappelle, Marie Angèle, fille de Pascal, maître-tanneur et de feue Emerande Martin dit Ladouceur. B. N. D. 16 déc. 1809 ; s. N. D. 12 janvier 1898.

(Sauf indication contraire, les enfants dont les noms suivent ont été baptisés à Notre-Dame de Montréal).

Marie-Angèle-Onésime, b. 23 février 1829.

Antoine Uldéric, b. 25 décembre 1830. Mort célibataire au Pérou—*Pierre-Théophile*, b. 23 décembre 1832. Mort à Chicago en 1913—*Marie-Eudoxie*, b. 16 février 1835.—*Alphonse-Hormidas*, b. 19 janvier 1837, m. 31 janvier 1859 à Marie-Anne-Philomène Bisaillon : *Marie-Célina*, b. 3 avril 1839—*Marie-Aurélie-Joséphine*, b. 1 juin 1841—*Marie-Lumina*, b. 3 juillet 1842. Admise dans la communauté des Sœurs Grises en 1863, elle y décède en 1865—*Marie-Joséphine*, b. avril 1844—*Marie-Rose de Lima*, b. 12 octobre 1845.

Admise dans la communauté des Sœurs de Jésus-Marie en 1864, elle y prononça ses derniers vœux en 1876—*Marie-Anne Ezilda*, b. 23 juillet 1848 - *Marie-Joseph-Alphonse*, b, 12 décembre 1849—*Joseph-Damase* b. 3 janvier 1853, à St-Laurent ; m. à Noire-Dame, le 15 janvier 1878 à Philomène Marcil.

1859 (31 JANVIER) ST-EDOUARD DE NAPIERVILLE

VII. Hormisdas-Alphonse-Lemieux.

Bisaillon, Marie-Anne-Philomène, fille de Hyppolite et Josephte Hébert ; b. à Laprairie, 16 octobre 1838 ; s. Notre-Dame, 1er mars 1894.

Marie-Angélique Clara, b. St-Edouard de Napierville, 1er novembre 1859 ; s. 27 novembre 1862—*Charles-Pascal-Alphonse*, b. St-Edouard, 7 avril 1861 ; m. 17 juillet 1890, à Mlle Ellery - *Arthur-Aimé-Etienne*, b. Notre-Dame 9 juin 1863 ; m. en 1894 à Mlle Lesage ;—*Joseph-Gustave-Edmond*, b. N. D. 20 décembre 1864 ; m. en 1894 à Mde Christin—*Rodolphe-Toussaint*, b N. D. 3 novembre 1866 ; m- en 1894, à Mlle Jetté—*Louis-Joseph*, b. N. D. le 12 avril 1869 ; m. en 1893, à Mlle David—*Joseph-Daniel-Eugène*, b. N. D, le 4 mars 1871 ; dentiste—*Auguste-Emmanuel*, b. St-Jacques, 21 février 1874 ; m. en 1896, à Mlle Barbeau *Marie-Thérèse Eugénie*, b 2 juillet 1877 ; m. à la cathédrale de Montréal, le 26 juin 1906 à Joseph-Camille Pouliot, aujourd'hui juge de la Cour Supérieure. —*Marie-Berthe*, b. aux Trois-Rivières, le 13 janvier 1879 ; S. N, D. 12 novembre 1880.

M. Hormisdas-Alphonse Lemieux prit de l'emploi au bureau de poste de Montréal en 1863 ; de là, en 1874, il passait à la douane en qualité d'inspecteur d'entrepots ; promu percepteur des douanes aux Trois-Rivières, en 1877, il revenait à Montréal, l'année suivante, reprendre ses anciennes fonctions. Nommé inspecteur des entrepôts de la province en 1897, il prenait sa retraite en septembre 1911, après quarante-huit ans de service.

1890 (17 AVRIL)

VIII Charles-Pascal-Alphonse Lemieux, gérant de chemin de fer.

Ellery, Lillian-Herring.

Louis-Alphonse, b. N. D. 23 mars 1891—*René-Eugène-Arthur*, né en septembre 1892, à Belvédère, New Jersey, b. à New-York et décédé dans cette ville le 6 novembre 1892—*Robert Maurice*, né le 1er



décembre 1893, à Belvédère, New Jersey ; baptisé à Montréal-- *Marie-Béatrice*, b. à St Jacques le 20 septembre 1898 ; s. 29 janvier 1900

1893 (27 novembre) Portland, Ore

VIII Louis-Joseph Lemieux.

David, Alice Henriette, fille de l'honorable L. O. David et de Marie-Rose-Albina Chenet.

Pauline, née à Portland, Orégon, le 27 janvier 1895 et baptisée à l'hôpital Saint-Vincent de Portland.

M. Louis-Joseph Lemieux étudia la médecine à l'Université Laval de Montréal puis à Paris. De 1843 à 1896, il pratiqua la médecine à Portland, Ore, où il était attaché à l'hôpital Saint-Vincent ; durant le même temps, il fut professeur d'histoire de la médecine à l'Oregon State University. A son retour à Montréal, il fut médecin consultant de diverses compagnies de chemins de fer, passa à l'Hôpital Notre-Dame et devint professeur agrégé d'histoire de la médecine à l'Université Laval. Député de Gaspé, à l'assemblée législative de 1904 à 1910 ; nommé shérif de Montréal en janvier 1910, il s'est occupé activement de ses fonctions et on lui doit quantité d'améliorations, notamment dans le service des archives ; en 1912, il fut chargé de l'organisation de la Cour Juvénile ainsi que de la présidence du bureau de censure des vues animées de la province de Québec.

Décoré officier d'Académie en 1911, M. le shérif Lemieux a été promu officier de l'instruction publique en 1912.

1894 (15 mai) Cathédrale

VIII Rodolphe-Toussaint Lemieux.

Jetté, Berthe, fille de Sir Louis-Amable Jetté et de Berthe Laflamme ; b. à N. D. le 18 septembre 1871.

Marthe-Josephe-Marie-Berthilde, b. St-Jacques, 15 septembre 1895 *Clotilde-Marie-Josephine-Louise*, b. St-Jacques, 11 janvier 1897 – *Rodolphe-Louis-Joseph*, b. St Jacques, 30 avril 1898—*Joseph-François*, b. St-Jacques 18 juillet 1900 ; décédé.

L'honorable Rodolphe Lemieux fut admis au barreau en 1891. Député, successivement, de Gaspé, Nicolet et Rouville à la Chambre des Communes, depuis 1896. Solliciteur général de 1904 à 1906 ; ministre des postes de 1906 à 1911 et ministre de la marine en 1911.

Professeur d'Histoire du droit à l'Université Laval, il a depuis



reçu les titres de docteur en droit des Universités Laval et d'Ottawa. La France lui a décerné la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

1894 (3 SEPTEMBRE) ST-JACQUES

VIII Joseph-Edmond-Gustave Lemieux

Christin, Marie-Louise-Julie, fille d'Alphonse Christin, avocat, et de feue Julie Caty.

Marie-Joséphine-Marguerite, b. St Jacques 7 juillet 1895—*Joseph-Gustave-Adolphe*, b. St Jacques 7 septembre 1898.

Chirurgien dentiste ; membre du bureau des chirurgiens dentistes de la province. Elu député de Gaspé le 15 mai 1912.

1894 (10 SEPTEMBRE) ST-JACQUES

VIII Arthur Aimé Etienne Lemieux, chirurgien-dentiste.

Lesage, Marie-Eléonore-Françoise-Blanche, fille de feu Charles Alexandre Lesage, en son vivant médecin et député à la Chambre des communes, et de Marie Eléonore Euphémie Vézina de Ste Claire de Dorchester.

Marie-Charles-Edmond Arthur, b. St JBte, 9 mai 1895—*Blanche-Marie-Thérèse*, 14 juin 1897 St Jacques Joseph Albert Henri, b. St Jacques 8 avril 1900.

1899 (24 oct.) N. D. DE MONTRÉAL

VIII Lemieux, Auguste-Emmanuel

Barbeau, Esther, fille de Henri Barbeau, directeur et gérant général de la Banque d'Epargne de Montréal et de Joséphine Varin.

Marie-Joséphine-Esther, b. le 14 août 1900 à Laprairie ; *Marie-Raymond*, b. à Ottawa, le 21 déc. 1905 ; —*M. Elmina-Madeleine*, B. à Ottawa, le 17 oct. 1911

Après avoir suivi les cours de la faculté du droit de l'université Laval de Montréal et avoir obtenu son titre d'avocat en 1898, il pratiqua sa profession à Montréal jusqu'en 1902, alors qu'il fut admis au barreau d'Ontario et alla ouvrir bureau à Ottawa et y résider. Depuis son séjour dans la capitale, il a été membre du Conseil du Barreau d'Ontario de 1910 à 1913, président de l'Institut canadien-français, du Monument National, du Club littéraire canadien-français et du Club Belcourt d'Ottawa ; actuellement, il est membre de l'Ontario club de Toronto et du "Royal Colonial Institute" de Londres.

E. Z. MASSICOTTE

LES SAINT-MICHEL

Dans les livres imprimés, comme dans les manuscrits de l'ancien temps, on rencontre monsieur Saint-Michel—ce n'est jamais le même cependant.

Me voici en présence de quarante-deux mentions de Saint-Michel durant le régime français, ou si vous voulez, le siècle qui va de 1650 à 1750.

Après avoir fait cette cueillette il me reste à y voir clair, si la chose est possible. Plusieurs de mes notes se rapprochent et se fondent ensemble sur tel ou tel personnage, mais pour un bon nombre il y a des raidillons que je ne peux surmonter.

Par exemple, en 1654, M. Belmont dit que les Iroquois ramenèrent Saint-Michel. Qui était celui-ci ? C'est aux historiens de Montréal à répondre.

Voyons d'autres cas :

Du mariage de Charles Le Gardeur et de Geneviève Juchereau naquirent deux garçons, Pierre-Noële 1652 et Jean-Baptiste 1655, qui tous deux portèrent le nom de sieurs de Saint Michel. Ajoutons que Jean-Baptiste s'appellait aussi Montcarville.

C'est au nom des deux très jeunes sieurs de Saint-Michel que Talon accorda la seigneurie du haut Maskinongé, en 1672.

Jean-Baptiste ne s'est pas marié. Il était officier militaire en 1688, puis il paraît avoir quitté la colonie. Il mourut capitaine de vaisseau dans la marine royale en 1705.

Pierre-Noël épousa en 1675 Marguerite Volant et, en 1680, Madeleine Boucher. On le voit avec le grade de lieutenant vers 1687. Il mourut en 1720, ou plus tard, étant capitaine dans les troupes de la colonie.

Comme cet officier était appelé Saint-Michel, je lui attribue les faits suivants :

1674. juin, Saint-Michel reçoit le dépôt de Chailly, dans la fameuse querelle de Montréal (Conseil souverain, I 812).

1691. Saint-Michel nommé lieutenant en pied, c'est-à-dire mis en devoir avec ce grade.

1694. Saint-Michel lieutenant réformé, autrement dit n'appar-

tenant à aucune compagnie, mais pouvant être employé à toute besogne militaire.

1695. On le dit lieutenant, marié. Ce doit être aussi le Saint-Michel enlevé au Long Saut avec les deux Hertel, en 1692, et qui s'échappa.

Un autre Le Gardeur s'appelait Saint-Michel, mais le plus souvent d'Alençon. Il était né en 1671, fils de Jean-Baptiste Le Gardeur (pas le frère de Pierre-Noël) et de Marguerite Nicolet. Il épousa Marie Gaillard. Je le vois enseigne des troupes en 1694, 1696. Il mourut en 1701. Son fils Michel épousa Catherine Delpé en 1705 et porta le nom de Saint-Michel.

Michel Messier, sieur de Saint-Michel, reçut de Talon le fief de la Trinité, près de Varennes, en 1672. Les Messier n'ont pas été militaires. En 1711, Messier de Saint-Michel faisait une traite de contrebande à Albany. Cette famille cultivait ses terres principalement.

Un Français du nom de Saint-Michel, lieutenant dans les troupes de la colonie, s'étant déshonoré, fut banni par arrêt du Conseil Souverain (III, 574, 585, 586) en 1691. L'intendant Champigny le renvoya en France. Le vrai nom de cet officier était Nicolas Daussy, sieur de Saint-Michel.

Un autre Français appelé Saint-Michel, "officier capable et qui a servi à Dunkerke", s'embarque, en 1700, sur la flûte *La Seine* pour le Canada. Je ne sais ce qu'il devint. C'est peut-être l'un des numéros 2-5 ci-après.

Un autre Français, nommé Saint-Michel, qui était dans les troupes de la colonie, devint enseigne en 1710. Il était encore dans ce grade en 1714. C'est peut-être l'un des numéros 2-5 ci-après.

Philippe Le Saunier sieur de Saint-Michel, enseigne dans la compagnie Merville, est parrain d'une petite fille Saccaqui, aux Trois-Rivières, le 19 février 1689. Il était du diocèse de Bayeux en Normandie.

En 1698, il est dit lieutenant réformé et il passe en France pour rétablir sa santé. En même temps il vend au sieur Mondion une habitation située à Laprairie, mais à son retour, en mai 1700 ou 1701, il se fait remettre en possession et rembourse la somme qui lui avait été payée pour moins de la moitié du prix convenu. (Conseil Souverain, IV, 578).

En 1705, à Montréal, étant encore lieutenant réformé, il épouse



Françoise Laguerche. Leur fils Augustin était marchand à Montréal en 1760.

Un frère de Françoise Laguerche, pris par les Anglais, paraît s'être trouvé en France par la suite puisque, en 1707, le ministre des colonies lui accorde passage pour le Canada disant : "il est le beau-frère du lieutenant Saint-Michel". (Archives, 1899 p. 394)

A sa mort, le 8 février 1745, Le Saulnier était encore lieutenant réformé. (Tanguay, V. 364 ; VIII, 227).

En 1706 décède à la Rochelle Joseph Lefrançois, chevalier de St Louis, capitaine du port de la Rochelle ; il portait le nom de St Michel. Cette note que j'ai relevée je ne sais où a quelque rapport avec le Canad.a Je la donne comme telle, à tout hazard

François Hérault, sieur de Saint-Michel, seigneur de Gourville, né 1680 à Paris, épouse, à Montréal, 1713, Périnne Duplessis-Faber. Leur fils François naquit en 1715. (Tanguay IV 491 ; VII 227).

Le 15 juin 1716, à Versailles, ordre d'envoyer Hérault Saint-Michel avec dix soldats au lac Champlain pour empêcher la contrebande du castor.

Sa femme mourut en 1725. Il était alors lieutenant. En 1735 Saint-Michel Gourville demanda une compagnie. Il est protégé par la comtesse de Blanzac. La faveur lui fut accordée l'année suivante, si je comprends bien, car la dépêche dit seulement "promu". En 1742, on voit, sous la date du mois de juin, que François Saint-Michel sieur de Gourville commande à Niagara et qu'il est lieutenant. Tanguay, *A Travers les Registres*, p. 141.

Il avait probablement eté fait capitaine sans compagnie et, pour son service à Niagara, ne touchait que la paie de lieutenant. Il mourut en septembre 1748 étant capitaine réformé, c'est-à-dire sans compagnie.

Roger-Antoine d'Ailleboust, frère de Musseaux, garde du corps du roi, ne vint pas en Canada. Son fils Alex. Antoine, sieur de St Michel, aussi garde du corps, fit reconnaître ses lettres de noblesse en 1717.

Honoré Michel (c'est le nom de famille) sieur de Villebois, de Saint-Michel, de la Rouvillière, conseiller du roi, natif du diocèse de Toulon, siégeait comme juge à Saint-François-du-Lac en 1716, étant le délégué de l'intendant de la colonie, avec résidence à Montréal.

Un ordre de Versailles du 27 avril 1730 poste que Saint-Michel de



la Rouvillière ira servir dans la Nouvelle-France en qualité de commissaire de la marine. Il avait donc quitté la colonie après 1716 !

En 1737, à Montréal, on le trouve présent en cour martiale à titre de commissaire ordonnateur. La même année il épouse Marie-Catherine-Elisabeth Begon (Tanguay, VIII 468).

La même année, il siège aux Trois-Rivières et à Montréal à titre de "commissaire de la marine et ordonnateur en toute la Nouvelle-France", ce qui veut dire ministère de la marine des colonies. La marine n'y était pour rien. Les fonctions de ce personnage s'exerçaient dans les affaires de justice, commerce et police. Notre histoire est remplie de termes qui portent à faux et trompent le lecteur.

Jusqu'à 1747 et peut-être après cette date, Michel continua son service dans les districts de Montréal et des Trois-Rivières, puis il partit pour la Louisiane.

Maintenant, que faire des six individus suivants :

1. Le sieur Saint-Michel nommé seigneur, 1693.
2. Saint-Michel, lieutenant-réformé, âgé de 68 ans en 1732.
3. Saint-Michel, lieutenant, âgé de 50 ans en 1732.
4. Saint-Michel, aide-major à Québec en 1740. "Prudent,actif".
5. Le sieur Saint-Michel décède le 12 septembre 1748, officier réformé, touchant la solde de lieutenant mais avec le grade de capitaine. On demande pension pour sa fille.
6. Un Le Gardeur qui porte le nom de Saint-Michel, baptisé au Canada en 1720 comme Daniel-Marguerite-François, devait être le fils de Jean-Baptiste-René Le Gardeur et de Catherine Juchereau. Il passa en France vers 1761, s'y maria, devint lieutenant de vaisseau sous le nom de Saint-Michel et mourut à Rochefort le 16 janvier 1769.

Jacques-Hugues Péan de Livaudière, qui mourut en 1747 major de Québec, laissait un fils unique, Michel-Jacques, dit aussi Saint-Michel, et Michel-Ange-Hugues, né en 1723, et qui était, en 1746, enseigne dans les troupes du Canada. Il épousa Mlle Des Meloises et a été du parti de l'intendant Bigot. Il alla vivre et mourir en France après 1760.

Ceux qui étudient notre histoire pourront consulter les présentes notes lorsque le nom vague de Saint-Michel leur passera sous les yeux.

BENJAMIN SULTE

Biographies canadiennes

CLAUDE LECOUSTRE —Au mois d'août 1647 Claude Lecoustre prend la qualité de notaire royal en la Nouvelle-France et passe des actes à Québec. Son greffe comprend 33 pièces en 1647, principalement des contrats de mariage, entre autres celui de Pierre Lemieux (17 août), l'ancêtre d'une famille très répandue. En 1648, Lecoustre reçoit vingt pièces dont la dernière est datée du 4 octobre 1648.

Le *Dictionnaire généologique* de Tanguay cite un Claude Lecoustre dit Lachaisnée, de Rouen, qui était à Québec en 1646. Nous ignorons si c'est le même que notre notaire royal. Dans les pièces et documents concernant la tenue seigneuriale (p. 359), au pied d'un titre de concession du 2 avril 1647, en faveur de Jean Bourdon, il est écrit : collationné, en la Nouvelle-France soussigné, mise au greffe y a droit servir quand besoin sera, le deux avril 1648 (signé) "Decoudre". Le copiste a mal lu évidemment. Plusieurs des actes de Lecoustre ne sont pas signés, et ils furent paraphés plus tard *ne varietur* par le procureur-général Verrier.

J. E R.

FRANCOIS DUMONTIER —Le sieur François Dumontier, secrétaire du premier marquis Vaudreuil, était fils de Michel Dumontier et de François Breval. Nous ignorons de quelle province de France il était originaire. Il était arrivé ici en qualité de sergent dans les troupes.

Dans l'automne de 1714, Dumontier s'embarquait pour la France à bord du *St-Jérôme*, navire de 30 canons. Une tempête se déclara dans le Saint-Laurent et ce navire qui avait une riche cargaison de pelleteries alla se briser sur l'île de Sable. Au nombre des personnes qui périrent furent le sieur Dumontier, Juchereau de Maur, Lechtier de Chalus, le marquis d'Alogny, commandant des troupes, etc., etc.

Dumontier avait épousé, à Bastican, le 27 février 1696, Marie-Madeleine Rivard.

Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique*, vols I et III) donne la liste des enfants de Dumontier. Ce sont :

1. Marie-Françoise née le 19 octobre 1688 ; mariée à Claude Barolet.



2. Marie-Madeleine née le 30 août 1701 ; mariée à François Hamelin.

3. Catherine née le 28 février 1703 ; décédée le 4 mai 1703.

4. Marie-Louise née le 23 janvier 1705 ; marié à René Hamelin.

5. Marie-Anne née le 19 juillet 1706.

6. Louis né le 22 juin 1708 ; décédé le 23 décembre 1712.

7. Marie-Josette née le 8 juin 1711 ; décédée le 18 du même mois.

8. Marie-Charlotte née le 13 août 1712 ; décédée le 24 août 1712.

9. Marie-Angélique née le 9 septembre 1714 ; décédée le 14 du même mois.

Les Dumontier canadiens actuels ne descendent pas de François Dumontier puisqu'il ne laissa que des filles. Son unique fils mourut à l'âge de quatre ans. P.,G. R.

JEAN-ANTOINE AIDE-CRÉQUY—Né à Québec le 6 avril 1749 du mariage de Louis Créquy et de Marie Lefebvre

Ordonné prêtre le 24 octobre 1773, il fut presque aussitôt chargé des cures des Eboulements, de l'île-aux-Coudres et de la Baie Saint-Paul.

M. l'abbé Aide-Créquy était d'une faible santé et il ne put résister longtemps Au mois de juin 1780, il abandonna le ministère pour se retirer à Québec. Il décéda dans cette ville le 7 décembre 1780 à l'âge de 31 ans et 8 mois. Il fut inhumé le lendemain dans la chapelle Sainte-Famille de la cathédrale de Québec.

M. l'abbé Aide-Créquy fut le premier canadien qui s'appliqua à la peinture. "Ce n'était pas un Raphël, dit M. l'abbé Charles Trudelle, cependant on voit qu'il avait du goût et de l'aptitude pour cet art." La cathédrale de Québec contenait plusieurs de ses peintures. Le tableau de la chapelle Sainte-Famille, brûlé en 1768, était son œuvre. On cite encore de l'abbé Aide-Créquy l'*Annonciation* du maître-autel de l'église de l'Islet, le *Saint-Louis* de l'église de l'Ile-aux-Coudres et les tableaux des trois autels de l'église de Saint-Joachim.

P.-G. R.



LES OUVRAGES CANADIENS RECENTS

§

R. P. Alexis de Barbezieux, l'EGLISE CATHOLIQUE AU CANADA, "l'Action sociale", Québec---1914.

C'est la seconde édition, revue et completée jusqu'à date, de l'excellent PRECIS HISTORIQUE ET STATISTIQUE préparé en 1903, à l'occasion du premier concile plénier de Québec par le R. P. Alexis de Barbezieux, capucin.

Cette nouvelle édition contient toutes les dernières statistiques et les plus récents renseignements, fournis par le recensement canadien de 1911, sur la situation de l'Eglise catholique en notre pays, et des notes sur l'organisation complète de notre hiérarchie nationale jusqu'en mai 1914, avec toutes les conclusions utiles qui se dégagent de ces notions.

C'est un tableau historique de la fondation de tous nos diocèses catholiques du Canada, avec leurs œuvres respectives, des développements qu'ils ont pris, de la position qu'ils ont acquise. On y trouve établie, en même temps, la force numérique comparative des divers éléments ethniques dont se composent ces diocèses, et tout cela avec une louable précision, une exactitude partout loyale et généreuse. Cette brochure constitue un instrument d'étude et d'information utile, nous disons même indispensable, non seulement aux chercheurs et publicistes, mais à tous les catholiques canadiens désireux de se mettre bien au fait de l'histoire de l'Eglise en notre pays, de son état présent et de ses perspectives d'avenir.

René P., L'ATTIRANCE DU GOUFFRE. Montréal, "la Tempérance", 914, rue Dorchester Ouest---1914.

Titre bien justifié d'une jolie plaquette canadienne où l'auteur en des scènes admirablement vécues et bien racontées, fait à la fois l'apologie émouvante de la vie paisible de la campagne et de la belle vertu de tempérance.

Récit vivant de la déchéance d'un paysan canadien déjà abruti par l'alcool, abandonnant sa terre toute parfumée des traditions ancestrales pour s'engouffrer dans la grande cité, y cotoyer la misère et rapidement y trouver la mort.

Les diverses étapes de cette malheureuse existence sont retracées en une histoire pathétique du triomphe de la vie rurale contre les entrainements séduisants de la ville, joints aux pires passions de l'alcool.

L'auteur a très bien décrit ces deux luttes, stigmatisant avec force l'abandon des campagnes, la désertion du sol, sous l'illusion fatale d'une vie brillante et prospère en ville au milieu des richesses qu'elle semble prodiguer à pleines mains. La cruelle réalité qui a conduit au tombeau l'un des personnages du récit se présente encore dans la majeure partie des cas.

Ajoutez à la précision des faits, au coloris des descriptions, une intrigue ardente, un style clair et vous aurez tout le charme de ce récit.

Et l'auteur, par un sentiment de délicatesse touchante, dédie son œuvre à la jeunesse étudiante des choses rurales.

ANNUAIRE DE L'UNIVERSITE LAVAL POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 1914-1915. No. 58. Québec, imprimerie de l'"Evénement"---1914

SEMINAIRE DE NICOLET. ANNEE ACADEMIQUE 1913-1914, NO 11 2EME SERIE. Québec, Imp. L'Action Sociale Limitée, 103, rue Sainte-Anne---1914.

SEMINAIRE DE JOLIETTE SOUS LA DIRECTION DES CLERS DE ST-VIATEUR. ANNEE SCOLAIRE 1913-1914. Joliette, P. Q.---1914.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION, L'ASSOMPTION, P. Q., CANADA, ANNEE SCOLAIRE 1913-1914. Montréal, Imprimerie H. F. Lauzon, 9, rue Champagne, Coin Poupart---1914

ANNUAIRE DU COLLEGE DE SAINTE-ANNE DE LA POCATIERE. No 27. ANNEE ACADEMIQUE 1913-1914. Québec, Dussault & Proulx, Imp.---1914.

ANNUAIRE DU COLLEGE DE LEVIS. QUATRIEME SERIE No. 7. ANNEE ACADEMIQUE 1913-1914. Lévis, la Cie de publication de Lévis, 21-23, Côte du Passage.---1914.

UNE GRANDE ROUTE MARITIME CANADIENNE EN TERRITOIRE CANADIEN OU LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE. Numéro de luxe-souvenir du Bulletin de la Chambre de Commerce du District de Montréal---1914.

QUESTIONS

Peut-on me dire en quel endroit et à quel propos Georges-Etienne Cartier, plus tard sir Georges-Etienne Cartier, et Joseph Doutre, avocat, se battirent en duel en 1848 ou 1849 ?

AVOCAT.

Dans les trente ou quarante premières années du régime anglais au Canada plusieurs familles allemandes vinrent s'établir dans la province de Québec. On cite parmi ces familles les Molleur, les Olivier, les Kremer, les Pozer, les Oliva, les Koenig, etc etc. Les descendants de ces Allemands sont aujourd'hui absolument canadiens-français et de langue et d'aspirations. Plusieurs seraient même fort surpris d'apprendre qu'ils ont du sang allemand dans les veines. Pourrait-on trouver les raisons qui amenèrent ces familles allemandes à s'établir ici ?

GERM.

Le célèbre juge René-Ovide Hertel de Rouville a-t-il laissé des descendants ?

XXX

Depuis que le Canada a décidé d'enrôler ses jeunes gens pour aller combattre avec les valeureuses troupes anglaises, françaises, belges et russes il a été, tous les jours, question du camp de Valcartier où on a réuni ces braves. Qu'est-ce que Valcartier ? Quand ce coin du pays a t-il été colonisé ? Quelques notes sur cet endroit intéresseraient sûrement tous ceux qui ont des parents dans ce contingent qui, sans aucun doute, fera parler de lui en Europe.

SOLDAT

L'abbé Joseph Marcoux, décédé le 29 mai 1855, après avoir été quarante-deux ans missionnaire chez les Iroquois du Sault Saint-Louis, avait une si parfaite connaissance de la langue iroquoise que tous les membres de la tribu, sans exception, le regardaient comme leur maître. Quels sont les ouvrages composés par M. l'abbé Marcoux en langue iroquoise ?

PHILOLOGUE

La marquise de Villeray que Mgr Plessis rencontra à Paris en 1820 était-elle d'origine canadienne ?

ROUER



BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. II BEAUCEVILLE—OCTOBRE 1914 No. 10

Notre-Dame de Québec

LE NECROLOGE DE LA CRYPTE

[Suite]

666. 1819, 17 juin, Cécile Maranda, veuve de sieur François Griault dit La Rivière ; 75 ans.

Le 14 juillet 1819, "l'assemblée des marguilliers discute la question s'il est inconvenable de continuer plus longtemps d'enterrer dans l'église, et considérant que depuis longtemps il y a des plaintes à ce sujet ; qu'il n'y a plus de place dans l'église pour enterrer ; que les enterrements dans l'église ont cessé depuis longtemps à Montréal, et qu'il est bon de prévenir la défense qui pourrait en être faite à cette fabrique, il a été résolu qu'à compter de ce jour, il ne sera plus enterré aucun corps dans l'église paroissiale de Québec *excepté Messieurs les Ecclésiastiques.* Et ont tous signé, excepté Monsieur le curé qui n'a pas jugé à propos de signer." [*Archiv.* de N.-D., MS. 17, p. 456.] Deux marguilliers avaient d'abord fait des objections, mais ils signèrent ensuite dans le même sens que les autres.

C'est sans doute avec peine que "Monsieur le Curé" et non seulement lui, mais toute sa paroisse, virent passer une pareille mesure, si nécessaire qu'elle fût. Il semble bien aussi que, loin de s'adoucir, les regrets se soient accrus et

affirmés de plus en plus avec les années, puisque, en 1829, on recommence les mêmes sépultures dans l'église. En attendant, d'illustres morts ont trouvé un refuge au Séminaire (1), chez les Ursulines (2), à l'Hôtel-Dieu, à l'Hôpital-Général. à Saint-Roch ; d'autres dans les églises de diverses paroisses comme Sainte-Foy (3), Lorette, Beaumont, la Rivière-Ouelle, Saint-François de la Beauce (4).

On avait fait exception pour Messieurs les Ecclésiastiques, et de 1819 à 1829 un grand ecclésiastique mourut qui avait sa place marquée dans la cathédrale. Nous lisons donc au registre :

667. 1825, 7 décembre, L'Illustrissime et Reverendissime Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, promu à la cure de cette paroisse le 2 juin 1792, coadjuteur de Québec en septembre 1797, consacré évêque de Canathe le 25 anvier 1801 ; évêque de Québec depuis le 27 janvier 1806, et aussi nommé au Conseil Législatif de cette Province par un *mandamus* daté de Carleton-House le 30 avril 1817. Ont

---

(1) L'honorable François Baby, membre du Conseil exécutif et législatif, le 9 octobre 1820 ; 87 ans. Ce fut, nous dit-on, à la demande des directeurs eux-mêmes, parce qu'il était un bienfaiteur insigne de la Maison. Au même titre, le Chevalier Louis de Gonzague Baillairgé, a été inhumé dans la chapelle du Seminaire le 23 mars 1896. Nous ne connaissons que deux autres laïques qui aient été honorés de la sorte, et ce furent au XVIIIe siècle, M. Jean-Baptiste Amiot, négociant, le 6 juin 1769, et M. Boisseau, peut-être Nicolas Boisseau, secrétaire en chef du Conseil, février 1775.

(2) Charlotte Boucher de Boucherville, 13 ans.

(3) Joseph-Bernard Planté, Notaire, Inspecteur du domaine du Roi, et greffier du Papier terrier de Sa Majesté, ancien marguillier, lieutenant-colonel de milice ; 57 ans, inhumé dans l'église de Sainte-Foy, le 13 février 1826. Quelques mois plus tard, le 10 juin, sa veuve était aussi enterrée en même lieu.

(4) Quelques membres de la famille de Léry.



été présents à la dite sépulture, avec un grand nombre des Messieurs du clergé de cette ville et de ce district, son Excellence le comte de Dalhousie, Capitaine Général et Gouverneur en chef des provinces britanniques de l'Amérique septentrionale, les officiers de la Garnison, les honorables membres des Conseils Législatif et Exécutif, les honorables juges de la Cour du Banc du Roi, les Messieurs du Barreau, avec un grand concours de toutes les classes des citoyens de cette ville. (*Registre*),

"En 1819, la Cour de Rome donnait à Monseigneur Plessis le titre d'Archevêque. Les préjugés existants en Angleterre où la hiérarchie catholique n'était pas reconnue, préjugés qu'on ne voulait pas froisser pour ne pas nuire aux concessions obtenues ou à obtenir, déterminèrent la Cour de Rome à remettre à plus tard la création d'une province ecclésiastique régulière ; mais en attendant. à partir de cette époque, elle a toujours donné au titulaire du siège épiscopal de Québec, le titre d'archevêque, bien que pour ne pas éveiller le lion qui dort. les archevêques Plessis et Panet n'aient pas osé prendre publiquement leur titre. Monseigneur Signaï ne le prit lui-même qu'en 1844". T.-E. H., *le premier Cardinal canadien*, p. 9.---Le 14 décembre 1833, le cœur de Monseigneur Plessis fut déposé dans une des chapelles de l'église Saint-Roch, et une tablette de marbre y rappelle son souvenir.

Les années 1828 et 1829 virent s'élever la sacristie actuellement située à gauche du chœur de la cathédrale, et la chapelle Saint-Louis qui alors la dominait. Profitant de l'occasion que lui offraient ces travaux, Monseigneur Signay,alors curé de Québec, proposa aux marguilliers la construction d'un caveau sous la chapelle Sainte-Anne, où de nouveau, des inhumations pourraient se faire, et il va de soi que la mesure fut adoptée à la grande joie de tout le



monde, Curé, Marguilliers et paroissiens. Le tarif serait de 25 louis ($100.00), mais pas plus que les 120 livres de jadis, il n'effraya les familles En trente ans, ce caveau pourtant très vaste, sera littéralement rempli.

668. 1829, 4 août, Hippolyte-Augustin Germain, médecin, époux de Marie Martin ; 24 ans.

669. 1829, 8 septembre, Jean-Michel Haussmann dit Ménager, marchand, époux d'Ursule Vilaire [de Villers ?] ; 61 ans.

670. 1829,20 novembre,Marie-Geneviève Noël,veuve de Joseph Drapeau,---J. Drapeau, grand négociant à Québec, propriétaire de dix ou douze seigneuries, à Rimouski, sur l'île d'Orléans, à la côte de Beaupré, qui laissa une fortune considérable, était fils d'un pauvre cultivateur dont la ferme peut encore se voir dans un des villages de Saint-Joseph de Lévis". J.-E. Roy, *Seigneurie de Lauzon*, t. IV, p. 195.

671. 1831, 25 février, Françoise-Frémiot-de-Chantal-Luce-Louise Lajus, veuve de Pierre-Stanislas Bédard, vivant juge de la Cour du Banc du Roi pour Trois-Rivières, juge provincial ; ancien membre du Parlement ; 52 ans, 2 mois (Le long du mur qui sépare la chapelle Sainte-Anne de la chapelle Notre-Dame de Pitié).—Elle était de Mgr Hubert.

672. 1831, 10 février, Alexandre-Tyrie, fils de Thomas Wilson, écuyer, négociant, et de Catherine Bouchaud, 23 ans et 4 mois.

673. 1832, 29 février, Marie-Angélique, fille de Michel Bouchard, marchand, et de Marie-Angélique Chauveau ; 63 ans.

674. 1832, 21 novembre, William-Victor, fils de Thomas Wilson, écuyer, et de Catherine Bouchaud ; 26 ans et 11 mois.

675. 1833, 18 février, L'ILLUSTRISSIME ET REVERENDISSIME BERNARD-CLAUDE PANET, évêque de Québec depuis le



12 décembre 1825 ; 80 ans et 1 mois. Inhumé au lieu où se chante l'évangile, au côté droit du corps de Monseigneur Plessis.—Il était fils de Jean-Claude Panet, auteur d'une relation très souvent citée du siège de Québec en 1759. On pouvait lui appliquer le mot célèbre : "Adam n'a pas péché en lui", et de fait, "il avait, dit Mgr Têtu, la réputation d'un saint. Avec ses talents modestes, son rare bon sens, sa piété et son zèle ecclésiastiques, il est demeuré l'une des plus belles et des plus douces figures de notre clergé canadien". cf. *Les Evêq. de Québec*, 1889. p. 547.

676. 1833. 22 février, John Cannon, écuyer, époux en secondes noces d'Archange Baby ; 50 ans—Un John Cannon, probablement celui-ci, avait exécuté en 1820-21, les ouvrages en plâtre de la voûte en anse de panier dont on orna à cette époque la cathédrale, et qui a tenu bon depuis. Il se dit lui-même "entrepreneur d'ouvrages de maçonnerie et en plâtre".

677. 1833, 1er mars, Agnès, fille de Thomas Ainslee Young, écuyer, membre de la Chambre d'Assemblée, et de Monique-Ursule Baby ; 6 ans, 9 mois.

678. 1833, 11 mars, Elisabeth, fille de Thomas Ainslee Young, écuyer, membre de la Chambre d'Assemblée et de Monique-Ursule Baby ; 1 an. 8 mois.

679. 1833, 14 mai, Louis Latouche, maître-maçon de la paroisse de Saint-Roch, époux de Marie Couture ; 55 ans.

680. 1833, 22 mai, Marie-Henriette Lagueux. dame Edouard Glackmeyer, écuyer, notaire public, conseiller de ville ; 36 ans.

681. 1833. 14 décembre. Julie Baby, épouse de Charles Langevin, écuyer, marchand ; 41 ans.

682. 1834, 4 mars, François Durette, écuyer, veuf de Marie-Anne Derome ; 59 ans.

683. 1834, 9 septembre, Suzanne Vilaire (de Villers?),



veuve de Simon Doucet, écuyer, 76 ans.

684. 1835, 10 janvier, Georges, fils de François Durette, écuyer, de Marie-Anne Derome ; 20 ans et 9 mois.

685. 1835, 23 septembre, Jean-François Fortier, veuf de Marie-Elisabeth Borne ; 74 ans.

686 1835, 28 décembre, François-Xavier Tessier, écuyer, docteur en Médecine, Membre du Parlement Provincial, fils de Michel Tessier, marchand,et de défunte Josephte Huot Saint-Laurent, 36 ans et 3 mois.

687. 1836, 16 mars, Joseph Roy, ancien marguillier, 68 ans, 11 mois ; époux de Marie-Louise Brunet.

688. 1936, 2 avril, Martin Chinic, marchand, noyé le 28 mars, époux de Marie-Antoinette Bourdages, 68 ans.

689. 1837, 11 juin, Lucile-Suzanne-Clorinde-Sélina, fille de René-Edouard Caron, écuyer, avocat, et de Marie-Joséphine de Blois ; 18 mois.

690. 1837, 10 janvier, Caroline-Louise, fille de Thomas Ainslee Young, et de Monique-Ursule Baby ; 11 mois.

691. 1837, 20 février, Augustin Wexler, bourgeois, époux de Laure Bezeau ; 68 ans (Mgr Turgeon fait les frais de ses funérailles).

692. 1837, 6 juin. Marie-Josephte Damien, épouse de feu Charles Gaulin ; 67 ans.

693. 1838, 22 février, Adéline Massé, dame Louis-David Roy, écuyer, avocat ; 34 ans.

694. 1838, 19 septembre, Monique Ursule Baby, dame Thomas Ainslee Young, écuyer, chef de police ; 37 ans, 4 mois, 20 jours.

695. 1839, 27 mars, Thérèse Baby, veuve en secondes noces de Thomas Allison, écuyer, capitaine dans le cinquième régiment d'infanterie ; 73½ ans.

696. 1839, 7 juin, Laurent Amiot, orfèvre, veuf de Marguerite Borgia dit LeVasseur ; 75 ans.



697. 1839, 18 juin, Pierre Ledroit, écuyer, avocat, fils de François Ledroit, et d'Angélique Wexler, 40 ans et 2 mois.—Un François Ledroit était trésorier de la Confrérie de Sainte-Anne en 1820.

698. 1839, 5 août, MESSIRE THEOPHILE FRÉCHETTE, ancien vicaire de Québec, décédé en la paroisse de Saint-Roch, à l'âge de 30 ans et 5 mois. (Dans le chœur, côté de l'évangile, près de la porte de la sacristie).

699 1839, 23 septembre, Marie, fille d'Etienne Huot et d'Angélique Côté ; 71 ans.

700. 1839, 7 octobre, MESSIRE ADAM-GEORGE DRUMMOND, curé de Plattsburg, N. Y., 44 ans. (Dans le sanctuaire de la chapelle Sainte-Anne.)

701. 1839, 25 novembre, Vénérande Robichaud, fille de Louis Robichaud, et de Jeanne Bourgeois ; 95 ans,

702. 1840, 27 mars, André-Rémi Hamel, écuyer, avocat général, commissaire de la Cour des requêtes, époux d'Adélaïde Roy ; 52 ans.

703. 1840, 6 août, Anne, fille de feu William Dunbar Selby, écuyer, et de Marguerite Baby ; 18 ans.

704. 1841, 17 avril, Catherine-Antoine, fille de feu l'honorable François Baby, et de Marie-Anne Tarieu de La Naudière ; 52 ans et 6 mois.

705, 1840, 4 juin, Hélène, fille de feu Stephen Burroughs et de Nancy Willey ; 16 ans.

706. 1842, 7 avril, Marie-Louise, fille de feu l'honorable Charles-François Tarieu de La Naudière et de Catherine LeMoyne de Longueuil ; 75 ans.

707. 1842, 12 mai, Victoria-Philomène, fille de Joseph-François Perreault, lieutenant-colonel de milice, et d'Esther Lussier ; 3 ans et 10 mois.

708. 1842, 1 juin, Marie-Josephte Woolsey, veuve de Pierre Guérout, écuyer, en son vivant Chevalier de l'Ordre



royal et militaire de Saint-Louis, capitaine d'infanterie et l'un des membres du Conseil législatif de cette Province ; 73 ans et 3 mois.

709. 1842, 18 juillet, Marie-Anne, fille de feu John Woolsey et de Josephte Rototte ; 64 ans.

710. 1842, 21 juillet, MESSIRE JOSEPH-OCTAVE FORTIER, né à Québec, missionnaire à la Grosse-Isle, où il mourut de la fièvre typhoïde ; ci-devant vicaire à Saint-Roch ; 26 ans.

711. 1842, 6 août, Etienne-Claude Lagueux, marchand, époux de Cécile Grilhaut dit La Rivière : 77 ans et 8 mois. "Il fut, pendant plus de vingt ans, député de Northumberland. Son neveu, Louis, était un des chefs de la phalange qui combattait si vaillamment à la Chambre, contre l'oligarchie coloniale. (cf. J.-E. Roy, *Seign. de Lauzon*, t. v, chap. XII).

712. 1843, 11 janvier, Jacques Voyer, écuyer, notaire public, lieutenant-colonel dans le quatrième bataillon de la milice canadienne ; 72 ans.

713. 1844, 1er février, Marie-Anne Tarieu de La Naudière, veuve de l'honorable François Baby, en son vivant membre des Conseil Exécutif et Législatif de cette province ; 78 ans, 9 mois. "Elle était de la *Sainte-Famille* et du *Scapulaire*", dit le *Nécrologe*.

714. 1844, 8 avril, Jean-Joseph-François Perrault, Protonotaire de la Cour du Banc du Roi, veuf d'Ursule McCarthy ; 90 ans, 10 mois.—Un des hommes qui ont le plus fait pour l'honneur du pays par son dévouement à l'œuvre de l'éducation. Elu en 1821 président d'une société qui avait pour but de fonder des écoles, il construisit, d'abord sur la rue des Glacis, une maison capable de contenir 500 élèves, ensuite une autre sur la rue d'Artillerie, et une école ménagère pour les filles sur le côté ouest de la rue LaChevrotière, etc. cf. Sa *Vie* par M. P.-B. Casgrain, Québec, 1898.



715. 1844, 27 avril, Marie-Emilie, fille de Errol Boyd Lindsay, écuyer, notaire public, et de Josephte Guéroult ; 20 mois.—Boyd Lindsay fut marguillier de Notre-Dame en 1836.

716. 1845, 31 mai, Louise Vézina, veuve de Jacques Leblond, écuyer, 87 ans.

717. 1845, 23 octobre, Marie-Antoinette Bourdages, veuve en secondes noces de Martin Chinic, écuyer, 74 ans.

718. 1845, 25 octobre, Marie-Julie-Clotilde, fille de Charles-François Langevin, commis-marchand, et de Louise-Eugénie DesFossés ; 4 mois et 2 jours.

719. 1845, 8 novembre, Joseph Savard, marchand de bois, l'un des membres du Conseil municipal, fils de Joseph Savard et de Marie Bélanger ; 53 ans.

720. 1842, 19 novembre, Eugénie DesFossés, dame Charles-François Langevin ; 19 ans.—Monseigneur de Sidyme (Mgr Turgeon), chante le service.

721. 1846, 13 mars, Josephte Clouet, dame Hector-Simon Huot, un des Protonotaires de la Cour du Banc de la Reine ; 39 ans.

722. 1846, 1 juin, Marie-Euphrosyne Télémaire, dame Honoré-Cuthbert Richard, marchand, 23 ans

723. 1846, 15 juin, Jean-Baptiste Vézina, marchand ; 31 ans.

724. 1846, 17 juin, Marie-Olive Chaillé, dame Rémi Rinfret dit Malouin, maître-maçon ; 60 ans et 7 mois.

725. 1846, 30 juin, Hector-Simon Huot, Protonotaire de la Cour du Banc de la Reine, veuf de Josephte Clouet ; 43 ans.

726. 1846, 1 décembre, Michel Tessier, époux de Marie-Anne Perreault ; 77 ans.

727. 1847, 5 avril, Jean Horset, dit Frère Amulwin, des Ecoles Chrétiennes, né en Savoie, 28 ans. (Chap. N.-D.

de Pitié).

728. 1847, 31 août, Pierre Gingras, époux de Marguerite Gaboury ; 74 ans.

729. 1847, 1 octobre, Marie-Josephte Bergeron, dame Gédéon Audet dit Lapointe, pilote ; 35 ans.

730. 1847, 27 novembre, Michel-Amable Berthelot d'Artigny, avocat et Membre du Parlement Provincial, fils de Michel-Amable-Berthelot d'Artigny et d'Angélique Bazin, 70 ans.—C'était un érudit, un bibliophile, et il avait formé une riche bibliothèque utile surtout par ses ouvrages relatifs à l'Amérique. Il recueillit les matériaux d'une histoire du Canada, et l'on a de lui quelques écrits. (cf. un article dans le *Bull. des Recherches Hist.*, 1903, p. 282-283).

731. 1848, 13 mars, Marie-Adèle Delisle, dame Prudent Talbot dit Gervais, aubergiste ; 26 ans et 5 mois.

732. 1848, 11 mai, Louis Fortier, écuyer, ancien marchand, ancien marguillier de la paroisse, époux de Marie-Anne Coutant ; 78 ans.

733. 1849, 27 mars, Callista Fréchette, dame Olivier Fiset, écuyer, 25 ans et 10 mois.

734. 1849, 12 avril, Anne, fille de Thomas Ainslee Young, écuyer, et de défunte Monique-Ursule Baby ; 20 ans et 3 mois.

735. 1849, 18 août, Marguerite Gaboury, veuve de Pierre Gingras ; 73 ans et 2 mois.

736. 1859, 11 septembre, Mary Powers, épouse de Louis Fiset, avocat, protonotaire de la Cour du Banc de la Reine ; 53 ans.

737. 1849, 13 octobre, Louise-Elisabeth Marcoux, veuve de l'honorable Pierre-Amable de Bonne ; 67 ans.---Ce magistrat célèbre, un des membres du Premier Parlement, descendait du sieur de Bonne de Miselle, capitaine au régiment de Condé, neveu du marquis de la Jonquière. On a

discuté son patriotisme, et pour cause.

738. 1849, 2 novembre, Jean Provençal, marchand, époux de Barbe Brusseau, 74 ans.

739. 1849, 31 décembre, Gédéon Audet dit Lapointe pilote, veuf de Josephte Bergeron ; 41 ans.

740. 1850, 10 juillet, Emilie, fille de Cyriac Weippert et de Marie-Anne Monnier ; 28 ans.

741. 1850, 7 octobre, L'ILLUSTRISSIME ET REVERENDISSIME SEIGNEUR JOSEPH SIGNAY, archevêque de Québec, âgé de 71 ans, 10 mois et 24 jours ; nommé à la cure de Québec le 16 novembre 1814 ; sacré évêque de Fussala et coadjuteur de Québec le 20 mai 1827 ; évêque de Québec depuis le 14 février 1833 et archevêque depuis le 12 juillet 1844. Inhumé dans le sanctuaire,du côté de l'épitre.—En 1819, le Saint-Siège avait déjà érigé le Canada en archevêché ; mais Mgr Plessis s'était abstenu de prendre le titre d'archevêque, parce qu'il avait rencontré de l'opposition de la part de l'Angleterre. Les obstacles furent enfin levés et, le 12 juillet 1844, une bulle du Souverain Pontife réunit les quatre diocèses du Canada, c'est-à-dire les diocèses de Québec, de Montréal, de Kingston et de Toronto, en province ecclésiastique, sous le titre de Province métropolitaine de Québec. La même bulle conférait le titre d'archevêque à Mgr Joseph Signay.

742. 1851, 6 juin, Jean-Baptiste Hardy, marchand, époux de Sophie Morin, (le *Nécrologe* dit "Julie") ; 48 ans.

743. 1851, 3 juillet, François-Xavier Vaillancourt, notaire public, époux de Rose de Luga ; 63 ans et 8 mois.

744. 1851, 5 septembre, Joseph Carrier, aubergiste, conseiller de Ville, époux de Henriette Moreau ; 57 ans.

745. 1822, 7 février, Esther Lussier, dame Joseph-François-Xavier Perreault, écuyer, 48 ans.

746. 1852, 2 mars, Marie-Joséphine-Adelaïde Brunet,



veuve de Joseph Roy, écuyer ; 81 ans.

747. 1852, 3 avril, Marie ("Pélagie" au *Nécrologe*) Lachaîne, veuve de Joseph Savard ; environ 88 ans.

748. 1852, 21 juin, FRERE THOMAS PELLETIER, des Frères des Ecoles Chrétiennes ; 21 ans (chapelle Notre-Dame de Pitié).

749. 1852, 23 août, Rose-Judith de Luga, épouse de feu François-Xavier Vaillancourt, 81 ans.

750. 1853, 26 mars, Thomas Podd, écuyer, époux de Judith Blais ; 64 ans.

751. 1853, 6 mai, LE RÉVÉREND FRÈRE ARIAN (Adrian) des Ecoles chrétiennes, né Patrick Mead, 20 ans (Chapelle de N.-D. de Pitié) ; le dernier Frère inhumé à la Cathédrale. De 1853 à 1855, quatre frères furent inhumés dans l'église du Faubourg Saint-Jean. En 1855, la fabrique de Notre-Dame céda un lot au Cimetière Belmont en faveur de l'Institut.

752. 1853, 27 mai, Liber-Joseph Lisens, bourgeois, né à Liège en Belgique, époux de Marie-Françoise Vallière ; 66 ans.

753. 1853, 6 août, Louis-Basile Pinguet, écuyer, fils de feu Charles Pinguet et de défunte Françoise Chauveau ; 76 ans.

754. 1853, 8 août, Thérèse Légaré, épouse de Michel Tessier, écuyer, notaire, décédée à Sainte-Foy ; 49 ans.

755. 1853, 9 décembre, Marie-Françoise Vallière, veuve de Liber-Joseph Lisens ; 75 ans.

756. 1853, 29 décembre, François-Xavier Perrault, écuyer, greffier de la paix, lieutenant-colonel de milice, veuf d'Esther Lussier ; 70 ans.

757. 1854, 17 avril, Fabien Bois, marchand, époux de Marie-Félicité Campeau, noyé à l'Islet le 10 avril ; 36 ans.

758. 1855, 29 mai, François Langlois, bourgeois, époux



de Catherine Raby ; 96 ans et 4 mois. (*sic*).

759. 1854, 25 septembre, Jacques Crémazie, époux de Marie-Anne Mivilie Deschênes ; 67 ans.—Frère du poète.

760. 1855, 18 janvier, l'Honorable Philippe Panet, un des juges du Banc de la Reine, époux de Luce Casgrain ; 63 ans et 11 mois.—Il fut un des premiers membres de la société Saint-Vincent-de Paul, établie à Québec le 12 novembre 1846.

761. 1855, 3 mars, Marie-Reine Labbé, dame Jean-Elie Gingras, constructeur de navires ; 46 ans.

762. 1855, 19 février, Félix Boisvert, marchand, époux de Henriette Tremblay ; 40 ans.

763. 1855, 23 juin, l'honorable Joseph Légaré, membre du conseil législatif de la Province du Canada, époux de Geneviève Damien ; 59 ans et 10 mois.—Grand amateur de peinture et d'ailleurs bon peintre lui-même, Monsieur Légaré forma une riche collection de tableaux dont la pinacothèque de l'Université Laval devait plus tard s'enrichir. "On ne connait guère d'artistes, dit M. Bibaud, qui soient devenus sénateurs : M. Légaré a eu cela de commun avec le peintre David".

764. 1855, 12 septembre, Eléonora Cannon, veuve de Gordian Horan, écuyer ; 60 ans.—M. Horan fut secrétaire du comité qui s'occupa en 1830 de l'érection de l'église Saint-Patrice.

765. 1855, 19 septembre, Jean-Baptiste-Rémi-Ernest, fils de Jean-Baptiste Morissette, marchand, et d'Eulalie Rinfret, dit Malouin, 9 ans et 4 mois.

(Suite à la prochaine livraison)

LES OUVRAGES CANADIENS RECENTS

§

L'abbé J.-M. Jolys, *Pages de souvenirs et d'histoire.* Saint-Pierre-Jolys, Manitoba---1914.

M. l'abbé Jolys raconte l'histoire et le développement de la paroisse de Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba, où il a consacré une grande partie de son laborieux ministère.

Mgr Langevin, dans sa lettre d'approbation à l'auteur, donne une idée d'ensemble de l'ouvrage.

"Vous avez réussi à rendre fort intéressante l'histoire ordinaire et extraordinaire d'une simple paroisse de campagne, ce qui est un vrai tour de force.

" Vous avez buriné, stéréotypé des scènes et des choses inoubliables de la vie d'autrefois à la Rivière-Rouge comme la chasse aux bisons (buffalo), la confection des légendaires charettes, etc, etc,, et vous avez rappelé avec l'éloquence de l'homme qui les a vécues, les souffrances physiques et morales, l'isolement, les gros froids de l'hiver, les chemins d'été où l'on s'embourbe, les cabanes inondées durant la nuit, etc., etc. Tout prêtre qui aura lu votre ouvrage, n'osera pas se plaindre, s'il a quelque chose à souffrir, parce qu'il se dira : " Mes devanciers en ont bien enduré davantage ! "

" Votre prodigieux esprit d'observation, et vos notes ou votre journal, vous ont rendu un service précieux, car vous donnez les dates précises, et vous n'avez rien négligé, rien omis de ce qui pouvait intéresser ; et votre style, plein de saillies gauloises et de réflexions parfois un peu crânes, est tout simplement empoignant. "

Thomas Chapais, *The great Intendant*, Toronto, 1914.

C'est l'histoire condensée de l'intendant Talon dont l'honorable M. Chapais a écrit la vie dans un livre plus considérable il y a quelques années.

Il s'agit ici non pas d'une traduction anglaise de cet ouvrage, mais d'une œuvre nouvelle moins étendue, écrite par l'auteur à l'intention des lecteurs anglais.

Arthur G. Doughty, *Rapport sur les travaux de la division des Archives pour 1912* Ottawa, 1914.

L'abbé Antonio Huot, *La question juive. Quelques observations*



sur la question du meurtre rituel Conférence donnée sous les auspices du Cercle Garneau de l'A. C. J. C., à l'Académie St-Joseph de Québec. Editions de l'Action Sociale Catholique, 101, rue Ste-Anne, Québec, 1914.

Ernest Gagnon, *Famille Charles-Edouard Gagnon.* Petites notices biographiques et généalogiques. Edition intime. Québec, 164, Grande-Allée, 1914.

George-M. Wrong, H.-H. Langton, W.-Stewart Wallace, *Review of Historal Publications relating to Canada.* Toronto, University Press, 1914.

H.-T. Barnes, *Rapport sur la formation des glaces dans le fleuve Saint-Laurent suivi d'un rapport sur l'inflluence que les icebergs ont sur la température de la mer ainsi que constaté par des expériences instituées à l'aide d'un microthermomètre, au cours d'un voyage fait dans le détroit et la baie d'Hudson en Juillet 1901.* Traduit de l'Anglais. Ottawa—1914.

Geo. C. MacKenzie, *Sables Ferrugineux Magnétiques de Nataskwan, comté de Saguenap, province de Québec* (Traduction de J. Obalski)· Ottawa, Imprimerie du Gouvernement—1913.

Alfred W. G. Wilson, *Géologie du bassin de Nipigon.* Mémoire No 1. Ottawa, Imprimerie du Gouvernement—1014.

Alfred-W.-G. Wilson, *Pyrites au Canada : gisements, exyloitation préparation, usages.* Ottawa, Imprimerie du Gouvernement — 1914.

D.-D. Cairnes, *La région de Moose Mountain dans l'Alberta-Sud.* Ottawa, Imprimerie du Gouvernement—1914.

Einar Lindeman, *Les gisements de fer d'Austin Brook.* Ottawa, Imprimerie du Gouvernement—1914.

Rappoot sur les opérations minières dans la province de Québec durant l'année 1913. Québec, imprimé par E.-E. Cinq-Mars, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi—1914.

LE FONDATEUR DE LA FAMILLE ARCHAMBAULT

Le *Dictionnaire* de Mgr Tanguay et la *Généalogie de la famille Archambault* par l'abbé L.M. Archambault ne nous renseignent pas avec exactitude sur les origines de cette famille importante puisque certains de ses membres ont brillé dans le clergé, dans la magistrature, au parlement et dans les professions libérales.

Cette constatation nous est permise après l'examen des notes que vient de nous remettre M. Léandre Lamontagne, un érudit paléographe qui a consacré plusieurs années à compléter l'œuvre de Mgr Tanguay, ainsi qu'après une nouvelle lecture des pièces notariées qui sont aux archives de Montréal.

Jacques Archambault, fondateur de la famille de ce nom en ce pays, naquit à Dompierre (Aunis) en 1604. Il était fils d'Antoine Archambault et de Renée Ouvrard. On lui connait un frère et une sœur qui sont restés, en France : *Denis*, marié le 18 juillet 1632 à Ozanne Breton, et *Anne*, mariée, 1e à François Herbois et 2e à Jean Emard.

Le susdit Jacques semble être venu à Québec avec M. de Repentigny, en 1646. Sa présence est signalée à cet endroit, le 26 juillet 1647 et au mois d'octobre suivant il loue une terre de M. Pierre Legardeur de Repentigny (Etude Lecoustre.)

Notre colon avait épousé en France, vers 1629, Françoise Toureault, née vers 1600 et qui fut inhumée à Montréal le 9 décembre 1663

De ce mariage naquirent :

Denis, bapt. à Dompierre, le 12 septembre 1630. Tué à Montréal par l'explosion d'un canon, le 26 juillet 1651. La parenté qui existait entre Jacques et Denis n'avait pas encore été établi, croyons-nous.

Anne, née en 1631, 1er m. à Québec, le 27 juillet 1647, à Michel Chauvin. Ce mariage ayant été annulé, elle épouse, 2e, à Montréal, le 3 février 1654, Jean Gervaise, S. à Montréal, le 30 juillet 1699.

Jacquette, née en 1632 ; m. à Québec le 28 septembre 1648, à Paul Chali ou ; s. au même endroit, le 17 décembre 1700.

Mgr Tanguay lui donne pour parents, Jacques Archambault et Françoise Chauveau, par erreur de lecture.

Marie, b. 8 Dompierre, 24 février 1636 ; m. à Québec, le 28 septembre 1648 ; m. à Urbain Tessier-Lavigne ; s. Pointe-aux-Trembles



de Mont. le 16 août 1719.

Louise, b. à Dompierre, le 18 mars 1640.

Laurent, b. à Dompierre, le 10 janvier 1642 ; m. à Mont. le 7 janvier 1660 à Catherine Marchand.

Marie, née en 1644 (?) ; m. à Mont. le 27 novembre 1656, à Gilles Lauson ; s. Mont. 8 août 1685.

Il est possible que cette seconde Marie ne soit autre que Louise, mentionnée ci-dessus.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, Jacques Archambault perdit sa première femme Françoise Toureault en 1663. Quelques années après, il épousait en secondes noces, Marie Denot, née en 1606, à Porcheresse (Angoumois) et veuve de Louis Ozanne. Ce second mariage dut se faire au Cap de la Madeleine, car c'est là que le notaire Charles Ameau dresse le contrat des futurs époux, le 6 juin 1666. Suivant l'excellente Histoire de Ste-Foye par l'abbé Scott, Jacques Archambault serait demeuré à Québec jusqu'en 1658 (p. 322).

Cette assertion mérite d'être considérée. Bien qu'Archambault reçoive de M. Dailleboust une concession au Cap Rouge, le 15 septembre 1651 (étude Audouart), il n'est pas moins vrai qu'il en reçoit également une à Montréal, *trois jours* plus tard, soit le 18 septembre 1651 et que ce dernier acte, signé par M. de Maisonneuve, n'indique pas que le concessionnaire est absent.

Dans notre liste des colons de Montréal de 1642 à 1667 (Mem. Soc. Roy. 1913), nous avons placé Jacques Archambault et sa famille avec les colons arrivés en 1651, parce que nous ignorions alors la concession de Québec et les actes mentionnés dans l'histoire ci-dessus citée.

Toutefois, la question ne se "solutionne" pas aisément et il devient difficile de démêler si notre colon a continuellement demeuré à Québec ou à Montréal, de 1651 à 1658.

Qu'on en juge : M. de Lauzon lui confirme le 7 novembre 1652 (étude Audouart) la concession que M. Dailleboust lui a faite au Cap Rouge, l'année précédente.

Le 3 février 1654, il est présent, à Montréal, au mariage de sa fille Anne avec Gervaise. Le 25 mars suivant, il est présent, dans la même ville, au contrat de mariage de la susdite Anne, contrat qui, par ex-



ception, se fait plus d'un mois après la cérémonie. (Etude de L. Closse).

Le 19 avril 1654, Jacques Archambault est rendu à Québec (Etude de Jean Durant),

Le 23 septembre 1654, Archambault achète d'Etienne Dumets une maison que ce dernier a construit sur la concession du dit Archambault "habitant du Cap Rouge". (Etude de Louis Rouer).

Le 30 mars 1655, Jacques Archambault, habitant de Villemarie et plusieurs autres, font un contrat avec Etienne Bouchard, chirurgien, par lequel ce dernier s'engage à soigner chaque contractant ainsi que sa famille pour 100 sous par année. (Etude de L. Closse).

Enfin, le 13 février 1657, le même Jacques, habitant de Villemarie, nomme le R. P. Dequen supérieur des Jésuites à Québec, son procureur spécial "pour vendre, louer, affermer ou bailler" la maison et la terre qu'il a au Cap Rouge" (Etude de Jean de Saint-Père).

Il résulte donc du rapprochement de tous ces actes que Jacques Archambault, tout en possédant une terre à Montréal dès 1651, n'est probablement venu y demeurer avec sa famille qu'en 1653 ou à l'automne de 1654, et qu'il n'a vendu sa concession de Québec qu'entre les années 1657 et 1662

E. Z. Massicotte

DATES CANADIENNES

1er octobre 1668—Ouverture du Petit—Séminaire de Québec.

3 octobre 1714—A Montréal, mort de Jeanne LeBer, la sainte recluse.

14 octobre 1694—Pierre Le Moyne d'Iberville s'empare du fort Nelson, à la baie d'Hudson.

18 octobre 1646—Le Père Jogues, Jésuite, est mis à mort par les Iroquois, au canton d'Agnier.

23 octobre 1837—Assemblée des "Cinq comtés", à Saint-Charles.

26 octobre 1895—A Châteauguay, inauguration du monument élevé en mémoire de la victoire que de Salaberry remporta sur l'armée américaine en cet endroit, le 26 octobre 1813.

30 octobre 1793—A Montréal, mort de l'abbé F.X. Latour-Dezery Sulpicien. Il est le premier canadien agrégé au séminaire Saint-Sulpice dé Montréal.



LES LA VERENDRIE AU DAKOTA

La Verendrie avait dépassé la Rivière Rouge en 1742, lorsque deux de ses fils, au lieu de continuer les explorations sur la ligne de l'ouest, se mirent en marche dans la direction du sud et rencontrèrent le Haut Missouri que Radison avait vu à son embouchure en 1659 et que les Canadiens avaient en partie visité au dessus de cette embouchure, de 1700 à 1720, sans en connaître les origines

Les deux frères poussèrent jusqu'à la vue des montagnes qui sont à l'ouest du Dakota.

Le 30 mars 1743, ils étaient dans le voisinage de la rivière Chayenne qui se déverse au Missouri, côté ouest, près du lieu où fut bâti plus tard le fort Pierre et où se trouve la ville de Pierre, capitale du Dakota.

Au sommet d'une petite éminence qui commande un assez beau et grand paysage, ils déposèrent dans le sol une plaque de plomb de 7½ × 6 pouces..que je suis en train de déchiffrer en ce moment, car on vient de la retrouver.

L'une des faces a dû être gravée à Québec, tant elle est régulièrement écrite. En tête il y a trois cercles les uns dans les autres et dans celui du milieu trois fleurs de lys posées ***.

L'inscription, en latin, dit que Louis XV était roi et le marquis de Beauharnois gouverneur—deux choses dont nous n'avons pas besoin et qui occupent trois lignes d'écriture carrée avec force points de suspension inutiles. La quatrième et dernière ligne porte :

Phtrvs Gavltier de Laverendrie posvit

Après le nom de Beauharnois il y a : M'' D'' CC, XXXXI, ₱ ₱ ₱ ₱ ₱ ₱ ₱ ₱ ₱ ₱ ₱ ₱ ₱

Donc, la plaque a été gravée en 1741.

Au revers l'écriture est tracée avec la pointe d'un couteau :

Poseparle
che, zaly et delne
to fto Louy La Londette
A Miotte
le 30 de mars 1743.



La troisième ligne m'échappe par les deux bouts. Il n'y a pas d'apparence que nous ayons eu le nom de La Londette en Canada. Nous avions alors Lalonde comme à présent.

Quant à l'autre témoin : A Miotte, je dirais que c'est Amiot, de Québec, famille bien connue et dont un membre était intéressé alors dans le trafic des fourrures. On sait que les La Verendrie allaient dans l'ouest comme ramasseurs de pelleteries.

Il y a quinze mois, des petits garçons qui s'amusaient à creuser la terre sur le monticule mentionné ici amenèrent un jour ce morceau de plomb que l'un d'eux offrait de vendre pour six sous, mais un camarade plus savant s'y opposa "à cause des lettres" et la plaque fut sauvée.

Soyons plus précis. Un coup de bêche ou deux ayant remué la terre, c'est une petite fille qui aperçut le coin de l'objet et le déblaya avec précaution puis lui fit la toilette.

Le chevalier de la Vérendrie mentionne dans son rapport qu'il a enfoui une plaque dans le sol à l'extrémité de sa course mais il ne dit rien pour guider de futures recherches à ce sujet. Le hazard devait seul amener la découverte de cette "page d'histoire".

Les La Verendrie, dont le souvenir était perdu il y a trois quarts de siècle, ont gagné du terrain depuis cinquante ans par la publication de quelques-uns de leurs rapports mais on y a ajouté des éclaircissements qui mêlent les services militaires du père avec ceux de son frère aîné ; on n'a rien dit de ses années 1713-1727. Ensuite on a confondu ses quatre fils les uns avec les autres.

Le chevalier de la Verendrie et son frère ont posé la plaque en question. Lesquels des quatre frères ?

Leurs actes de baptême sont au registre de l'île Dupas :

Jean-Baptiste	1713
Pierre	1714
François	1715
Louis-Joseph	1717

Dans les familles nobles, le fils aîné portait le titre de chevalier. Voyons un exemple :—

Louis Gautier de la Vérendrie, né en 1673 an Canada, se nommait le chevalier de la Vérendrie parce qu'il était l'aîné de la famille. Vers 1711, il fut tué à la guerre d'Italie et alors le titre de chevalier passa à son frère Pierre qui s'appelait Pierre Gautier sieur de Boumois



et qui, à partir de 1713, fut le chevalier de la Verendrie—et plus tard le découvreur du Nord-Ouest.

Lorsque ce Pierre, ce découvreur s'arrêta, en 1736, pour construire un poste de traite à l'endroit où nous avons vu le fort Garry, il attendait l'arrivée de son fils aîné, Jean-Baptiste, le chevalier, qui venait du Canada avec une vingtaine d'hommes—mais il apprit bientôt que tous avaient été massacrés par les Sauvages au lac des Bois.

Le titre de chevalier passa donc à Pierre, né en 1714, et c'est manifestement ce Pierre qui a conduit l'exploration de 1742-43 dans le Dakota.

Lequel de ses frères l'accompagnait ? Je dis que c'était François, car Louis-Joseph ne parait pas avoir beaucoup fréquenté le Nord-Ouest.

Que sont devenus ces trois frères ?

Le chevalier, Pierre, abandonna l'Ouest en 1749, à la mort de son père. Il était lieutenant des troupes régulières du Canada et il servit avec mérite durant la guerre de Sept Ans, puis il partit pour la France et trouva la mort dans le naufrage de *l'Auguste* en 1761.

François paraît être revenu de l'ouest en 1750. Il était enseigne ou lieutenant en second dans les troupes et, comme tel, fit la guerre jusqu'à l'automne de 1759 où il fut tué à la bataille des Plaines d'Abraham.

Louis-Joseph est resté seul. Sa branche s'éteignit vers 1780, si je ne me trompe.

Il n'existe aucun monument au Canada pour commémorer le souvenir des La Verendrie.

Le gouvernement du Dakota se propose d'élever une colonne sur l'endroit où était la plaque de 1743. En attendant, il va publier un long travail concernant la carrière et les explorations de ces hommes qui deviennent les découvreurs reconnus de ce grand pays.

BENJAMIN SULTE



ENCORE FRONTENAC

Il est un auteur canadien qui s'est toujours occupé de placer sous sa vraie lumière certains points de notre Histoire s'acheminant sous les fourches caudines de la légende, ornés, agrémentés de détails vraisemblables et qui pour n'en être que plus intéressants à lire ainsi habillés n'en sont pas moins d'une facture erronée et calculés à causer du mal au domaine historique. L'œuvre de cet homme est méritoire. *Inter alia*, il a voulu réhabiliter la mémoire de madame de Frontenac dans un livre très bien fait.

Captivé par l'époque glorieuse que couvre l'administration de Frontenac, un Français a entrepris aussi la narration entraînante de ces pages héroïques du passé.

Il reste donc peu de choses à dire là-dessus. Seulement, comme Frontenac est une des plus belles figures de notre Histoire, passionnant tous les Canadiens par une mâle prestance déployée en répondant à la sommation de Phipps, il est difficile à qui s'occupe un tant soit peu des premiers temps du Canada de ne pas mettre entre cartons toutes les notes rencontrées sur ce personnage ; c'est ce qui fait que, malgré l'application et la documentation apportées par ces deux auteurs, il restera encore au chercheur amateur, après le triage de ses notes cueillies au hasard des lectures, quelques traits peu connus, non sans intérêt pour les amis de notre gouverneur et de madame de Frontenac.

Madame de Frontenac n'a pas suivi son mari au Canada. Dans des pages très justes, M. Myrand a motivé sensément les causes qui ont retenu la comtesse en France. Pour nous, il nous a semblé que si le Canada n'a pas connu madame de Frontenac c'est que Frontenac ne l'a pas voulu. Il n'y a qu'à lire attentivement les *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier* pour se convaincre que Frontenac a toujours été dominateur et que sa femme lui fut soumise, même des fois où cela lui déplaisait fort, (pour cause) et si elle est restée en France, c'est parce qu'il savait pouvoir compter sur son aide plus que tout autre pour le bien servir en cour.

M. J.-D. Dudouyt écrit de Paris à Mgr de Laval, en 1677, (à remarquer le millésime) et rapporte ses entrevues avec Colbert. Il dit – ' M. de Frontenac a escrit ce qu'il a coustume de dire à Québec con-



"tre vous et vostre clergé et contre M. l'intendant l'on ne m'a point "communiqué ses lettres pour y respondre je crois que c'estoit a cause ,'qu'elles estoient remplies de calomnies trop grandes et que cela au- "roit obligé à dire bien des choses, l'on en a communiqué quelque "chose à M. Richez dont on renvoyé les mémoires à M. du chesneau "il sera bon q'ue vous les puissiez voir, *Madame de Frontenac a puissam-* "*ment Sollicité*, et Mr le Barrois n'a pas perdu de temps à soutenir les "Sentiments de son maître, ce qui est plus surprenant c'est qu'on se "sert du mensonge Coê de la vérité...M. de Frontenac a obtenu diver- "ses sommes d'argent, des armes et des munitions..."

Louis de Buade se qualifiait : comte de Frontenac, comte de Palluau, etc. Nous le connaissons mieux sous le premier de ces titres.

Bachelin-Deflorenne, dans son *Dictionnaire des Anoblis*, p. 70, marque l'octroi de lettres patentes portant érection de la baronnie de Palluau, datées du camp d'Apremont en *1622*, puis enregistrées au *Parlement le 30 août 1640*.

Ce qu'il y a de singulier là-haut, c'est la note suivante du Dictionnaire de la Chesnaye-Desbois :—"PALLUAU, en Poitou, diocèse de Luçon : Terre et seigneurie érigée en baronnie qui fut acquise de N... Gouffier, duc de Roannez,par Jacques de Clérembault, père de Philippe en faveur duquel la baronnie fut érigée en comté par lettres d'avril *1622* et *registrées au Parlement le 30 août 1640* et en la Chambre des Comptes le 30 juillet, 1644." Philippe fut maréchal de France en 1653 ; il avait épousé Louise-Françoise Bouthillier de Chavigny. D'après les dates soulignées, n'y aurait-il pas confusion dans l'un des deux dictionnaires ? Si non, la coïncidence est singulière.

Une Notice sur l'Ordre du St-Esprit inscrit Antoine de Buade, chevalier reçu en l'église des Grands Augustins, le 31 décembre, 1619. Un peu plus tard figure dans cette notice, chevalier du 31 décembre, 1661, Philippe de Clérembault, comte de Palluau.

Si Frontenac s'intitulait comte de Palluau et Philippe de Clérembault aussi, il y avait donc en même temps deux comtes du même nom et d'origine différente ?

Notre gouverneur a toujours été appelé publiquement le comte de Frontenac et comte de Palluau seulement sur documents officiels ; cependant Bassompierre nous apprend dans ses *Mémoires*, au tome II. p. 283 que :—"En juin 1621, au siège de St Jean d'Angely combattaient



dans les troupes du roi, MM. de la Valette et le comte de Paluau (1) qui furent blessés à l'attaque du 21 juin et Carbonnié tué avec Favoles et Des Hérables et Du Roc." Au tome III, pp 77-9 :—"Juin, 1622. Henri de Buade, comte de Paluau, fils d'Antoine de Buade, seigneur de Frontenac, baron de Paluau et d'Anne (2) de Roque-Secondat, mestre de camp du régiment de Navarre, se trouvait à St Antonin, à l'armée royale. Dans l'attaque du 20 juin il y fut tué...le comte de Paluau, mestre de camp de Navarre fut fort regretté ; c'était un brave jeune homme et qui avait bien le coeur au métier "

Le 23 février 1606, Antoine de Buade et sa femme, Jeanne de Secondat, consentirent à un hypothèque par acte notarié sur les terres et propriétés de Pontchartrain et Palluau en faveur de plusieurs créanciers, et le 20 mars, 1609, il vendit à Paul Phélypeaux la terre et seigneurie de Pontchartrain, ses appartenances et dépendances, sises près Néauffie-le-Chastel. C'est là l'origine du nom Pontchartrain employé par les Phélypeaux.

Le premier décembre 1609, Antoine de Buade donne un pouvoir général en blanc pardevant les notaires royaux pour l'administration du domaine de Palluau.

Ce domaine de Palluau n'est pas le même qui forma le comté de Palluau en faveur du maréchal de Clérembault, car celui-ci relevait du duché de Thouars, et, du 12 mars 1452 au 28 septembre 1699, le nom de Buade n'y parait point comme propriétaire.

Dans la liste des "Fiefs de la Vicomté de Thouars" on trouve, page 26, le fief de Pas-de-Jeu possédé en 1716 par Eustache de Buade, veuve de Charles de Seine. Est-elle parente de nos Frontenac ?

Anne de Phylépeaux (fille de Raymond) qui épousa Henri de Buade, était la nièce de Léon Bouthillier, comte de Chavigny, secrétaire et ministre d'Etat. On a illustré, parait-il, le deuxième volume de l'édition de St Simon en 1842, d'un affreux portrait intitulé : Anne de Phélypeaux, comtesse de Frontenac.

La fille de Léon Bouthillier épousa Philippe, maréchal de Clérembault, dont on vient de parler.

Léon de Bragelongne (oncle de Charles Huault de Montmagny, gouverneur du Canada) était marié à Eléonore de la Grange-Trianon ;

(1.) Antoine de Buade. En avril 1599, il l'appelle Frontenac seulement,

(2) En 1606 et 1609, sur actes notariés, elle signe : JEANNE.



leur fille Marie avait épousé en 1606, Claude Bouthillier, et c'est chez elle, sa parente, que Charles de la Grange plaça sa fille, recherchée par Louis de Buade qui en fit sa femme.

Comme tout s'enchaîne dans cette parenté où devait arriver Frontenac !

La Chesnaye-Desbois donne les armes de deux maisons de Buade.

Buade (*en Touraine*) D'azur, à trois pattes de griffon d'or, posées, deux et une.

Buade (*en Languedoc*) Ecartelé d'or et d'azur.

Nous voyons dans les Mémoires de St-Simon, au volume III, p. 387, qu'il y eut un traité d'union et association faite par les seigneurs de la plus haute noblesse du royaume, tenu à Paris en l'année 1649 pour obvier aux divisions et désordres qui pourraieut naître de la marque d'honneur extraordinaire qu'on témoigne vouloir accorder à quelques gentilhommes et maisons particulières au préjudice de toute la noblesse du royaume et notamment de plusieurs des plus signalés de cet ordre. (signé, entre autres par) Frontenac, Montesson, Argenteuil, Lussan, Sabran, etc.

L'auteur de "Frontenac et ses amis" donne le portrait de Marie-Henriette, soeur de Frontenac. Nous en avions une copie de la Bibliothèque Nationale de Paris, avant de voir ce livre, et nous la livrons au *Bulletin des Recherches Historiques* pour reproduction, croyant qu'elle sera nouvelle pour plusieurs de ses lecteurs. En même temps nous avons à leur soumettre deux portraits très légèrements différents de Antoine de Buade, grand père de notre gouverneur, ainsi qu'une étampe représentant Frontenac en 1696, allant en expédition contre les sauvages et lorsqu'on le portait dans les "portages" à franchir.

Une remarque en passant. On sait que le duc du Lude avait galamment offert à madame de Frontenac et à son amie mademoiselle d'Outrelaise surnommées les *Divines*, un appartement à l'Arsenal dont il disposait au titre de grand-maître de l'Artillerie. On a voulu expliquer l'acte généreux de M. du Lude par l'attrait que lui-même le diseur spirituel' subissait de l'esprit fin de madame de Frontenac ; il conviendrait peut-être aussi d'ajouter que M. du Lude, père du duc, avait été l'ami d'Antoine et de Henri de Buade et que le duc le fut évidemment de Louis de Buade. De là, à offrir l'hospitalité à madame de Frontenac, il n'y avait pas loin !

Nous avons résumé une généalogie des Buade, compilée sur notes

prises à divers auteurs.

I. Geoffroy de Buade, seigneur de Frontenac, épousa Anne de Carbonnier, dont :

1 Antoine qui suit :

2. Anne de Buade, mariée le 15 juin 1620, à Clément de Rochebouillac, seigneur de St Gény (régistres de St Germain l'Auxerrois).

II. Antoine de Buade, seigneur de Frontenac, baron de Paluau, premier maître d'hôtel du roi, gouverneur du château de St-Germain-en-Laye, chevalier du St Esprit, marié à Anne (Jeanne) de Roque-Secondat, dont :

1. Henri, qui suit :

2. Roger de Buade, abbé d'Obazine (1).

3. Une fille, religieuse à Poissy.

III Nenri de Buade, seigneur de Frontenac, comte de Palluau, mestre de camp du régiment de Navarre, tué à l'attaque devant St Antonin, le 20 1622. Il avait contracté alliance le 28 juin 1613 avec Anne, fille de Raymond Phélypeaux, seigneur d'Herbault, morte en 1633. De cette union vint :

1. Antoine, né 6 juin 1617 ; mort jeune, (parrain : M. de Buade, premier maître d'hôtel du roi).

2. Louis, qui suit :

3. Jeanne, baptisée janvier 1614.

4. Claude, née 8 mars 1615.

5. Anne, baptisée 9 mars 1616 ; mariée à François d'Epinay de St Luc mort avril 1670.

6. Marie-Henriette, née..1618 ; mariée à Louis Habert de Montmort le 29 mars 1637, morte 26 octobre 1676.

7. Geneviève, née...1619 ; mariée à Claude de Bourdeille, comte de Montrésor.

IV. Louis de Buade, comte de Frontenac, comte de Palluau, chevalier de St Louis, mestre de camp du régiment de Normandie, gouverneur du Canada, né en 1620 à St Germain en Laye. Epousa le 28 octobre 1648 Anne de la Grange, fille de Charles de la Grange-Trianon. Louis mourut à Québec le 28 novembre 1698. Sa femme

---

(1) Serait-il le même que Roger de Buade, seigneur de Cussy, huissier de l'Ordre du St Esprit, en 1641, et mort en 1656 ?



est morte le 30 janvier 1707, âgée environ de 75 ans. Ils eurent :

1. François, né le 7 mai 1651, baptisé à St Sulpice 13 mai 1655. (parrain François d'Epinay de St Luc ; marraine Marie de Bragelongne). Tué en 1672 au service du Roi, en Allemagne.

(La Chesnaye-Desbois dit qu'il y eut DES ENFANTS de cette union).

REGIS ROY



Le combat de la Rivière des Prairies en 1690

Nos historiens parlent succinctement de la bataille que les habitants du bas de l'île de Montréal livrèrent aux Iroquois à la Rivière des Prairies en 1690, mais aucun d'eux, croyons-nous, n'a donné la liste de ceux qui tombèrent au champ d'honneur en cette circonstance.

Dans la livraison de juillet 1914 du *Canadian Antiquarian*, M. E.-Z. Massicotte étudie cette page glorieuse de l'histoire de Montréal.

M. Massicotte nous donne la liste des tués dans cette bataille de la Rivière des Prairies : De Colombet, commandant ; Joseph de Montenon, sieur de la Rue ; Jean Jalbot, chirurgien ; Guillaume Richard dit Lafleur, capitaine de la milice de la Pointe-aux-Trembles ; Joseph Cartier dit Larose ; Jean Baudoin fils, Pierre Marsta fils ; Nicolas Joly ; Un engagé de Beauchamp ; Isaac, soldat ; Jean Rainaud dit Planchard; Jean Grou ; Paschange ; Le Bohême.

M. Massicotte a eu la bonne idée de compléter son travail en reproduisant ce que l'intendant Champigny, Mgr Tanguay, l'abbé de Belmont, l'abbé Ferland, etc., ont dit de la bataille de la Rivière des Prairies. La page d'histoire est ainsi complète et définitive.

RÉPONSES

LE RECOLLET MICHEL HOUDIN. (IV, I, p. 31.)— Mgr Tanguay, dans son *Répertoire du clergé canadien*, dit du récollet Houdin:

"Houdin, Potentien, récollet, venu en Canada, en juin 1740, fut nommé supérieur des Récollets aux Trois-Rivières, en 1746, et repartit en avril 1754. Il mourut à la Nouvelle Rochelle, en 1767."

Le Révérend M. H.-C. Stuart, dans son ouvrage *The Church of England in Canada, 1759-1793*, nous donne les renseignements suivants sur le Récollet Houdin :

"Les premiers ministres anglicains qui vinrent en Canada remontèrent le Saint-Laurent en juin 1759 ou accompagnèrent les forces de terre sous le commandement du général Amherst, en qualité de chapelains des armées anglaises. C'étaient : John Lloyd, au 15eme Régiment ; John Bourne, au 43e ; Robert McPherson, au 78e ; Richard Kendall, au 63e ; Michel Houdin, au 48e ; Ralph Walsh, au 28e ; Lewis Bruce, au 47e ; Thomas Gawton, W. Nicholson,......JacKson ; John Ogilvie ; Michel Schlaetler, au 60e ; Edward Whitty, au 35e ; et Henry WalKer, au 58e.

"Michel Houdin, un ancien prêtre catholique, avait été ordonné par l'archevêque de Trèves, le jour de Pâques 1730. Subséquemment, nous le trouvons supérieur d'un couvent de Récollets au Canada. Passé à l'église d'Angleterre, il fut reçu dans cette communion, à New-York, le jour de Pâques 1747. Après quelques années de probation, il fut chargé en 1753 des missions de Trenton et de Amhill, dans le New-Jersey. Quand la prise du Canada fut décidée, M. Houdin fut attaché à l'armée anglaise en qualité de chapelain du 48e Régiment. Il fut non seulement présent à la prise de Québec mais il aida *matériellement* l'armée assiégeante, ainsi que le général Murray en fait spécialement mention. Le 23 octobre 1759, Houdin écrivait de Québec que la Société pour la propagation de l'Evangile ne devait pas lui tenir compte de son absence de sa mission puisqu'il il avait agi ainsi sur les ordres de lord Loudon et des autres commandants successifs, qui avaient besoin de lui à cause de sa connaissance du pays.

"Après la prise de Québec, Houdin demanda à retourner dans sa mission, mais le général Murray lui ordonna de rester à Québec, parce qu'il n'avait personne plus au fait que lui des coutumes françaises. La mort de Wolfe désappointa beaucoup Houdin parce qu'il lui avait pro-

mis de le récompenser de son travail et de ses services.

"Le général Amherst garda Houdin jusqu'en 1761. Il fut ensuite chargée de la mission des Français refugiés à la Nouvelle-Rochelle, près New-York.

"En 1763, le général Murray écrivait que M. Montgolfier avait eu l'impudence d'écrire à un M. Houdin, actuellement chapelain du 48è Régiment, autrefois chapelain dans le pays".

"Houdin conserva la mission de la Nouvelle-Rochelle jusqu'à sa mort arrivée en cet endroit en 1766."

L'ABBE DE NOREY DUMESNIL (X, IV, p. 128)—L'abbé de Norey Dumesnil ou du Mesny décéda à Québec le 25 août 1743. Voici son acte de sépulture tel qu'il est enregistré aux archives paroissiales de Notre-Dame de Québec :

"Le 26 août 1743, a été inhumé dans le cimetière le corps de monsieur Louis Dumesnil, prêtre, ancien religieux de Saint-François, mort le jour précédent, âgé de quarante-sept ans, et muni de ses sacrements. Présents, M. Louis Gastonguay, prêtre, et autres. Marquiron, prêtre."

Dans son ouvrage *L'église du Canada depuis Monseigneur de Laval jusqu'à la Conquête*, M. l'abbé Auguste Gosselin nous donne les renseignements suivants sur l'abbé de Norey Dumesnil :

"Un certain abbé de Norey, écrit-il, qui avait été dix ans récollet profès au couvent de Québec, et qui, avec la permission du Pape, était entré en 1741 chez les Chanoines Réguliers de Saint-Augustin, mourut à Québec "dans une maison particulière" le 25 août 1743, laissant une succession de plusieurs milliers de francs. Nous n'avons pas à examiner ici comment ce religieux, qui avait fait vœu de pauvreté et renoncé à tout en entrant dans l'ordre de Saint-François, avait pu amasser ce petit pécule ; mais grâce à l'évêque et à l'intendant, une partie de la succession fut employée en bonnes œuvres.

' L'abbé de Norey, ci-devant récollet, écrit Mgr de Pontbriand au ministre, a laissé une succession qui n'appartient pas à ses parents, parce qu'il était encore religieux. Elle ne peut pas être regardée comme une déshérance. Il parait que tout doit tourner au profit des pauvres." (Corresp. générale, vol 80, lettre du 20 octobre 1743).

"La Cour de France décida que la moitié de l'héritage irait à un parent de l'abbé Norey. L'autre partie échut aux hôpitaux du Canada, et l'Hôpital-Général eût sa bonne part" (*Rapport sur les Archives du Canada* pour 1905, pp. 26 & 28).

MGR PLESSIS ET LA MARQUISE DE VILLERAY, (XX, IX, p. 300)– Nous lisons dans le *Journal d'un voyage en Europe par Mgr J.-Octave Plessis, évêque de Québec, en 1819-1820* :

"Par le moyen de M. l'évêque de Chartres, premier aumônier de Monsieur et du comte de Bouillé, l'un de ses aides de camp, l'évêque de Québec s'était procuré l'avantage d'être introduit à ce prince estimable, considéré comme l'ancre de miséricorde de la famille Bourbon et de la religion catholique en France. Il désirait aussi être présenté à Madame la duchesse d'Angoulême, pour honorer en elle le seul mais estimable rejeton de l'infortuné Louis XVI. Le vicomte de Montmorency, premier gentilhomme de cette princesse, lui avait promis de lui rendre ce service, mais le négligea, peut-être parce qu'il croyait que le séjour du prélat à Paris devait se prolonger encore de quelques semaines. Quant à voir le roi (Louis XVIII) il n'y songeait nullement, lorsqu'il apprit que madame la marquise de Villerai avait négocié cette entrevue avec M. le duc de la Chastre, premier gentilhomme de Sa Majesté."

Cette marquise de Villerai qui procura ainsi l'honneur d'une entrevue avec Louis XVIII à Mgr Plessis appartenait-elle à notre famille Rouer de Villeray ?

Malgré toutes nos recherches nous n'avons pu trouver de renseignements sur cette marquise de Villeray mentionnée dans le *Journal* de Mgr Plessis. Dans ce cas, il nous est bien permis de faire une hypothèse.

On connait Benjamin Rouer de Villeray qui en juin 1755 rendit le fort Gaspareau à Monkton. Il subit son procès à Québec, en septembre 1757, pour cette action..peu méritoire, mais fut acquitté (Les pièces de ce procès ont été publiées dans le *Rapport sur les archives canadiennes* pour 1904). Ce Rouer de Villeray mourut à Rochefort en 1762. Il avait un fils qui mourut colonel de cavalerie, en 1816, en laissant un fils, René-Jacques-Louis Rouer de Villeray.

Ce dernier fut marin sous le règne de Napoléon I. Il se distingua beaucoup. Trois fois la croix d'honneur fut demandée à l'Empereur pour lui et trois fois Napoléon, qui ne l'aimait pas, la lui refusa. C'est Louis XVIII qui la lui donna le 18 août 1814. Pendant les Cent Jours, M. de Villeray fut lieutenant de la duchesse d'Angoulême. Il mourut des fièvres au Sénégal en 1817. Ne serait-ce pas la veuve de ce René-Jacques-Louis Rouer de Villeray qui ménagea à Mgr Plessis

une entrevue avec Louis XVIII ? Nous n'affirmons rien, mais il est permis de le supposer quand on sait que son mari avait été le lieutenant de la duchesse d'Angoulême qui avait beaucoup d'influence sur le roi.

LE CAMP DE VALCARTIER. (XX, IX, p. 300). —Valcartier, avant 1914, était un peu comme les peuples heureux, il n'avait pas d'histoire. Essayons toutefois de donner quelques renseignements historiques sur ce coin du pays que la guerre a tiré si inopinément de l'obscurité.

Valcartier est situé dans l'ancienne seigneurie de Saint-Gabriel. Cette seigneurie concédée à Robert Giffard le 16 avril 1647 avait deux lieues de largeur en front, mais comme ses bornes latérales n'étaient point égales sa largeur au fond était de plus de quatre lieues. Sa profondeur était de plus de dix lieues. Deux lieues et demie de ce terrain furent accordées, le 13 mars 1651, aux Hurons qui habitaient la Jeune-Lorette, et le reste fut donné par Giffard, le 2 novembre 1667, aux RR. PP. Jésuites. A la mort du dernier Jésuite canadien la seigneurie de Saint-Gabriel passa à la Couronne.

Valcartier fut établi par un contingent de ces nombreux émigrés irlandais, écossais et anglais qui, après la paix de 1815, contribuèrent au développement du pays d'une façon si merveilleuse. Quoique la grande majorité de ces émigrés se dirigeât vers l'Ontario quelques uns se fixèrent dans le province de Québec.

L'établissement de Valcartier progressa avec tant de rapidité qu'en 1824 on y comptait déjà 312 âmes, 1670 arpents de terre en culture, 118 vaches et 27 chevaux. On y accusait en produits 29 minots de froment, 1931 minots d'avoine, 317 de seigle, 269 de pois, 19,500 de patates, 2,930 de navets, 17,920 bottes de foin et 6,585 livres de beurre.

Dans la *Gazette de Québec* du 21 août 1833 nous trouvons les lignes suivantes sur Valcartier :

"....Une autre chapelle catholique a été élevée à Valcartier, et on y fait le service religieux le troisième dimanche de chaque mois. A Valcartier, il y a une chapelle du rite épiscopal, et un pasteur écossais a été ordonné pour cet endroit où l'on construit maintenant une résidence pour lui......Il y a des moulins à farine à Fossambault et à Valcartier, et en plusieurs endroits se trouvent des moulins à scies.

Puis la *Gazette de Québec*, parlant des premiers colons de Valcartier, Tukesbury, Stoneham, Fossambault, etc, disait :

"Les premiers défricheurs qui s'aventurèrent dans ces parages étaient originaires du Connecticut. Ils vinrent en 1817. Personne avant eux n'avait voulu s'avancer si loin vers le nord au delà des montagnes et à travers les marais. La majorité des colons se compose maintenant d'Irlandais puis viennent les Ecossais, les Anglais, les Allemands, et d'autres originaires de divers pays du continent européen.

"En général, tous sont prospères. Cette année, la récolte de l'avoine et des pommes de terre a été excellente, le peu de blé qu'on a semé est bien beau. Leurs vaches et leurs cochons, très nombreux, sont de bonne race et bien entretenus. Les colons sont contents, et les enfants sont très nombreux. Quelques-uns de ces colons ont pénétré jusqu'à six ou sept milles dans la forêt, là où il n'y avait aucun chemin, et ils y possèdent maintenant des fermes prospères. Ils emploient leurs loisirs à ouvrir des chemins sur un parcours de plusieurs milles.

"La fondation de ces établissements est dûe presqu'en entier à l'initiative privé. La plupart sont dûs aux plus pauvres d'entre les émigrés irlandais qui n'avaient pas les moyens de se rendre plus loin que Québec, où ils gagnèrent d'abord leur vie comme hommes de peine ou domestiques.

"L'excellent caractère des Irlandais, leurs habitudes de vivre de pauvre nourriture, et d'endurer la misère, en font des défricheurs de premier ordre, et ils réussissent au delà de tout ce que l'on peut supposer. Ils sont maintenant près de trente familles établies sur les bords du lac Saint-Joseph ou Lontarizé que l'on ne pouvait pas atteindre, il y a quelques années, autrement que par une piste de chasse des sauvages, à travers quatre ou cinq lieues de forêts et de marais. On pourra se rendre à ce lac qui a neuf ou dix milles de long sur un à trois milles de large, probablement cet automne, en voiture, depuis Québec jusqu'à Lorette, par le pont de Valcartier qui a 400 pieds de long, en suivant une ligne ininterrompue d'établissements, à l'exception du grand marais à quelque distance de Lorette."

QUESTIONS

Où trouverais-je des renseignements sur LaMothe, capitaine au régiment de Carignan, qui construisit le fort Sainte-Anne, sur l'île LaMothe, dans le lac Champlain ?

XXX



BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. II BEAUCEVILLE—NOVEMBRE 1914 No. 11

Notre-Dame de Québec

LE NECROLOGE DE LA CRYPTE

[Fin]

766. 1855, 4 octobre, Geneviève de Lorbaez, fille de feu Maurin de Lorbaez et de défunte Cécile-Elisabeth Papil dit Lafleur ; 66 ans.—Depuis 1816 ou 1817, les noms des demoiselles de Lorbaez, Geneviève et Félicité, apparaissent fréquemment dans les livres de la Fabrique pour "ouvrages d'autel", confection et raccommodage d'ornements, de camails, de bonnets carrés, "garnitures de coiffes de baptême". Les prix sont modiques, par exemple, en 1826, pour façon de 4 bonnets carrés, 1 louis. En 1860, l'une d'elles--on ne dit pas le prénom--donne £50 à l'église Saint-Jean-Baptiste, bel exemple que M. de Lorbaez lui-même imitera l'année suivante. En reconnaissance, le 2 mars 1862, les Marguilliers permettent qu'on dépose quelques restes de la famille de Lorbaez dans les caveaux de l'église Saint-Jean, M. de Lorbaez ayant été un des bienfaiteurs de Notre-Dame. On aurait pu mentionner aussi ses généreuses filles. *Archives de la paroisse*, carton 10, à 1817, 1818, 1823-1827, 1833, et suiv; *Manuscrit* 17A, pages 207, 217, 220.

767. 1856, 15 janvier, Julie Dostie, dame Louis Trudelle, 60 ans

768. 1856, 22 février, Hélène-Elisabeth, fille de William Downes, écuyer, grand connétable du district de Québec, et de Martha Cannon ; 29 ans.

769\. 1856, 20 novembre, Charles-Marguerite de La Naudière, fille de feu l'honorable Charles-François Tarieu de La Naudière, grand-croix du très honorable ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine d'infanterie, conseiller législatif,et de Catherine Le Moine de Longueuil ; 81 ans.—M. l'abbé Daniel écrit dans son *Histoire des grandes familles canadiennes* (p. 634) : "Aussi spirituelle que jolie, Mademoiselle Marguerite de La Naudière est restée le type de cette belle société française dont on aime à retrouver, dans les familles, la gaieté, les bonnes manières, jointes à la piété et à l'amour des convenances. Les Gouverneurs, tous les grands personnages qui passaient à Québec, se faisaient un devoir de lui rendre visite. Lord Elgin, ce gouverneur si estimable et si estimé, n'eut garde d'oublier les traditions. Avec sa Dame il alla voir la petite-fille du deuxième Baron de Longueuil. Lorsque la frégate française *La Capricieuse* vint mouiller dans les eaux de Québec, M. de Bellevèze, son commandant, s'empressa d'aller présenter ses hommages à la noble Demoiselle. C'est alors que, faisant allusion au passé et au présent, Mademoiselle de La Naudière laissa échapper cette parole qui peignait les sentiments de son âme : "Nos bras sont à l'Angleterre, mais nos cœurs sont toujours à la France."

770\. 1857, 16 janvier, Luce-Monique Pinguet, dame Etienne Gauvin, marchand ; 76 ans.—En recommandant cette dame aux prières, le curé de Québec annonçait qu'elle avait légué les sommes suivantes payables après le décès de son époux : à la Fabrique de Québec, £1,000 ; à l'Archevêché, £500 ; à la Congrégation de Notre-Dame, 500 ; à la Société d'éducation de Québec, 500 ; à l'Hospice de la Charité ; 700 ; à l'Asile du Bon-Pasteur 200 ; au Curé de Québec pour les pauvres, £200 (Voir au 26 août 1873).

771\. 1857, 18 mai, Barthélemy Pouliot, époux de Louise Blais ; 77 ans.

772\. 1857, 27 mai, Julie Blais, veuve de Thomas Podd, marchand : 78 ans.

773\. 1857, 22 juillet, Joséphine-Emilie, fille de feu

Michel Tessier, négociant, et de Marie-Anne Perreault ; 28 ans.

774. 1857, 12 septembre, Edouard-Joseph, fils de Louis Bilodeau et de Justine Plante ; 9 ans.

775. 1857, 11 novembre, Madeleine-Anne Weippert, épouse de Benjamin Corriveau, bourgeois ; 71 ans.

776. 1858, 28 août, Augustin Amiot, marchand, époux de Marie-Gilles Raby ; 75 ans.

777. 1859, 11 février, Thomas Baillairgé, sculpteur, fils de feu François Baillargé et de Josephte Boutin de Piémont ; 67 ans.---Il reste de Thomas Baillairgé, à la Basilique, plusieurs ouvrages de sculpture. On lui doit aussi le plan et l'exécution du portail actuel bâti en 1843-44. Le 24 mai 1859, le curé de Notre-Dame annonçait en chaire "un service pour Thomas Baillairgé qui, par son testament, a doté la société d'éducation de £1000 pour aider à l'instruction des enfants pauvres".---François Baillairgé, maître-sculpteur, avait été inhumé, le 16 septembre 1830, au "cimetière des Picotés" voisin de l'Hôtel-Dieu.

778. 1859, 15 juillet, Marie-Louise Cureux Saint-Germain, veuve de Pierre-Florent Baillairgé ; 89 ans et 3 mois.

779. 1859, 13 septembre. David Mercier, marchand et conseiller de ville, époux de Sarah Roy ; 44 ans.

780, 1860, 24 janvier, François DeFoy, écuyer, époux d'Angélique Girard ; 66 ans.

781. 1860, 2 juin, l'Honorable Jean Chabot, juge de la Cour Supérieure, époux de Hortense Hamel ; 53 ans.---Il apparaît comme commissaire en chef des Travaux Publics pour la province du Canada dans plusieurs actes de vente, etc. (cf. les *Rapports* de M. Ernest Gagnon). Il fut le premier président de la Société Saint-Vincent-de-Paul fondée en 1846 ; aussi, député de Québec.

782 1860, 21 novembre, Olivier Fiset, écuyer, veuf de Callista Fréchette ; 59 ans.

783. 1861, 4 janvier, Marguerite-Josephte Drapeau, co-seigneuresse de Rimouski, épouse de Pierre Garon, no-

taire public, décédée à l'hospice des Sœurs de la Charité de Québec, 70 ans.

784. 1861, 21 janvier, Philéas Méthot, marchand, époux de Louise Willing ; 37 ans et 7 mois.

785. 1861, 5 février, Pierre-Evariste Gagnon, écuyer, notaire, fils de feu Joseph Gagnon, écuyer, et de Hélène Cazeau ; 68 ans. Il était frère du Révérend M. Joseph Gagnon, curé de la Sainte-Famille de 1806 à 1840.

786. 1861, 25 février, George Willing, ancien négociant, veuf d'Emily Meason ; 61 ans.

787. 1861, 6 mai, Julien Chouinard, écuyer, marchand, veuf d'Anastasie Mercier ; 67 ans et 4 mois.---Le corps fut transporté au cimetière Belmont en 1877, en vertu d'un jugement de la Cour daté du 29 mai de cette année.

788. 1861, 18 juillet, Geneviève Raby, veuve de Jean Huot, marchand, 67 ans.

789. 1861, 14 septembre, Marie-Tharsille Daveluy, dame Antoine-Archange Parent, notaire ; 67 ans.

790. 1862, 17 février, Martha Cannon, dame William Downes, écuyer ; 72 ans.

791. 1862, 11 mars, Joseph Viger, maître-cordonnier, époux de Flavie Lemieux ; 37 ans.

792. 1862, 18 mars. Antoine-Archange Parent, notaire, veuf de Tharsille Daveluy ; 76 ans.

793. 1762, 31 mars, Marie-Ursule Huot, veuve de Gabriel Plante, marchand ; 75 ans.

794. 1862, 10 novembre, Catherine-Antoinette Langevin, dame Jacques Leblond, avocat ; 74 ans, 11 mois.

"Le caveau construit en 1839 étant maintenant complètement rempli, il fallut, écrit l'abbé Côté, chercher dans la cathédrale un autre endroit où l'on pût faire de nouvelles inhumations. On songea d'abord à la chapelle Sainte-Famille, mais lorsqu'on voulut creuser le sol, et s'y rendre en traversant la grande nef, on fut arrêté par un banc de roc qui découragea les ouvriers. Changeant alors de direction, ils creusèrent dans l'allée de la chaire un sillon large et



profond où, depuis cette date jusqu'aux réparations générales de 1877, l'on rangea à la suite tous les corps qui furent inhumés dans l'église paroissiale. Toutefois, à partir de ce moment, la Fabrique de Québec, suivant en cela le désir des citoyens, régla que désormais aucune sépulture de laïque n'aurait plus lieu dans la Basilique". (Cf. *l'Abeille*, 28 novembre 1878).

795. 1863, 30 mars, Zéphirin Leblanc, écuyer, marchand, fils de feu Antoine Leblanc, et de Clotilde Kimber ; 29 ans.

796 1863, 11 juin, Marie-Adélina Hamel, dame Jean-Baptiste-Célestin Hébert, notaire ; 39 ans et 10 mois.

797. 1863, 17 juin, Marie-Louise Blais, veuve de Barthélemy Pouliot, 70 ans et 9 mois.

798. 1863, 3 août, MESSIRE THOMAS ROY, ancien curé de Sainte-Ursule, décédé à l'Hospice des Sœurs de la Charité ; 50 ans.

799. 1864, 14 janvier, Josephte, fille de l'honorable François Baby et d'Adélaïde de La Naudière; 64 ans.

800. 1864, 13 février, Elisabeth Miller, dame Pierre Gingras, du département des Postes ; 48 ans.

801 1864, 2 mars, François Sasseville, orfèvre, fils de Joseph, et de défunte Louise Roy dit Saucier ; 67 ans.---Un grand ostensoir qui servit pour la première fois le 7 juin 1849 était l'œuvre de François Sasseville.

802. 1864, 18 mars, Enfant anonyme de Jean-Docile Brousseau, écuyer, membre du Parlement, et de Martha Downes ; 1 jour.

803. 1864, 10 août, l'Honorable François Baby, membre du Conseil législatif, époux de Marie-Clotilde Pinsonnault ; 70 ans.

804. 1865, 13 janvier, MESSIRE JEAN-BAPTISTE-ANTOINE FERLAND, prêtre de l'archevêché de Québec ; 59 ans, 37e année de prêtrise. Inhumé dans le chœur, du côté de l'épître, près de la porte de la sacristie ---*L'Histoire du Canada* de M. Ferland est "un ouvrage aussi remarquable par la clarté et l'élégante simplicité du style que par la scrupuleuse exac-

titude des faits". (Tanguay, *Répertoire du Clergé*).

805. 1865, 20 janvier, Monique-Olive Doucet, veuve de Robert Christie, écuyer, 76 ans.—Robert Christie est l'auteur d'une *Histoire parlementaire du Canada*.

806. 1865, 2 mars, Catherine Baby, veuve de François Langlois, marchand ; 88 ans.

807. 1865, 9 novembre, Pierre-Théophile Baillairgé, député-inspecteur de la cité, époux de Charlotte-J. Horseley ; 64 ans.

808. 1866, 2 janvier, Mathias Dubé, batelier, époux de Thérèse Duval ; 55 ans.

809. 1866, 10 juillet, MESSIRE HONORÉ LECOURS, prêtre de l'Archevêché, assistant-secrétaire de Monseigneur de Tloa (Baillargeon) ; 30 ans (Inhumé dans le chœur).

810. 1866, 16 juillet, Jean Bélanger, écuyer, époux de Sophie Maufette : 77 ans.

811. 1866, 26 juillet, Sarah Neary, épouse de Jérémiah Cocklin Nolan, marchand ; 40 ans.

812. 1866, 3 septembre, Clotilde-Hermine, fille de feu Jean Huot, marchand ; 26 ans.

813. 1867, 8 janvier, l'Honorable Louis Fiset, ci-devant protonotaire de la Cour Supérieure, veuf de Mary Powers ; 69 ans.

814. 1867, 17 avril, Sophie Moffett, veuve de Jean Bélanger ; 64 ans.

815. 1867, 28 août, L'ILLUSTRISSIME ET REVERENDISSIME SEIGNEUR PIERRE-FLAVIEN TURGEON, archevêque de Québec, décédé le 25 du même mois, âgé de 79 ans, 9 mois et 12 jours ; évêque de Sidyme et coadjuteur de Québec, le 11 juin 1834, devenu archevêque de Québec, le 8 octobre 1850. Inhumé du côté de l'évangile, plus haut que la tombe de Mgr Plessis, près des marches de l'autel.—Monseigneur Turgeon a présidé le premier concile de Québec, inauguré l'Université Laval et fondé la Maison du Bon-Pasteur.

816. 1868, 6 juin, LE R. PERE NICOLAS POINT, de la Compagnie de Jésus, décédé à la Congrégation de cette pa-

roisse ; 69 ans (Inhumé dans la nef).—Il avait été missionnaire dans les Montagnes Rocheuses. Accablé d'infirmités, il vint finir ses jours à la résidence de Québec où son frère, le R. P. Pierre, était supérieur, après avoir été missionnaire lui-même dans le Haut-Canada. Tous deux étaient originaires de Rocroy, département des Ardennes, et Pierre avait été ordonné à Reims en 1826.

817. 1868, 15 juillet, Flavien Babineau, marchand, fils de David et de défunte Angélique Labadie ; 68 ans.

818. 1868, 13 novembre, Michel Tessier, notaire public, veuf de Thérèse Légaré ; 72 ans.

819. 1869, 20 janvier, Josephte Guéroult, dame Errol Boyd Lindsay, écuyer, notaire ; 64 ans et 7 mois.—Les Guéroult étaient huguenots. Madame Lindsay et sa sœur, Sophie, (Madame Narcisse Juchereau Duchesnay) se firent catholiques M. P.-G. Roy a fait la généalogie de la famille Duchesnay.

820. 1869, 18 mars, Charles Langevin, marchand, époux de Clotilde Kimber ; 79 ans et 4 mois

821. 1869, 26 juin, Révérend Père Jean-Baptiste Menet, de la Compagnie de Jésus, décédé à la Congrégation de cette paroisse ; 76 ans.

822. 1869, 10 novembre, Pierre-Martial Bardy, écuyer, médecin, époux de Marie-Soulanges Lefebvre ; 72 ans.—Fondateur de la Société Saint-Jean Baptiste de Québec, 1842 ; travailleur inlassable (car en effet la tâche était difficile) à l'achèvement du Monument des Braves ; écrivain, orateur et poète (Cf. *Le docteur P.-M. Bardy, sa vie, ses œuvres et sa mémoire*, compilation par l'abbé F.-X. Burque, Québec, 1907).

823. 1869, 9 décembre, Marie-Gilles Raby, veuve d'Augustin Amyot, marchand ; 79 ans.

824. 1870, 15 juin, Marie-Luce Casgrain, veuve de l'honorable Philippe Panet, juge de la Cour du Banc de la Reine ; 67 ans.

825. 1870, 18 octobre, l'illustrissime et reverendissime Charles-François Baillargeon, archevêque de Qué-



bec, décédé le 13 du même mois, à l'âge de 72 ans, 5 mois, et 18 jours. Inhumé dans le sanctuaire, du côté de l'évangile, à un pied environ plus bas que la dernière marche de l'autel, parallèlement au dit autel et immédiatement au-dessus de la tombe de Monseigneur de Laval.—Monseigneur Baillargeon avait été curé de Notre-Dame de 1831 à 1850.

826. 1870, 27 octobre, Marie, fille de Louis Dubord, navigateur, et de Marie-Antoinette Bourdages, 78 ans.

827. 1870, 23 décembre, Marie-Anne Perrault, veuve de Michel Tessier, ancien négociant ; 85 ans.

828. 1871, 12 juin, Charles-François Langevin, marchand, époux d'Elisa MacLean ; 50 ans et 2 mois.

829. 1872, 15 mars, Révérend Père Joseph-Urbain Hanipaux, de la Société de Jésus, missionnaire des Iles Manitoulines ; 67 ans.

830. 1873, 26 août, Etienne Gauvin, ancien marchand, veuf de Luce Pinguet ; 90 ans.

831, 1874, 13 janvier, Jeanne-Josephte-Clotilde Kimber, veuve de Charles Langevin, marchand ; 63 ans, 7 mois.

832. 1874, 26 février, Geneviève Damien, veuve de l'honorable Joseph Légaré ; 74 ans.

833. 1874, 8 avril, Eléonore Tessier, veuve de Félix Lavoie, marchand ; 48 ans.

834. 1874, 18 avril, Angélique Babineau, fille de David Babineau, et d'Angélique Labadie ; 79 ans et 6 mois.

835. 1874, 20 mai, Marie-Caroline-Irma-Béatrice, enfant de Michel-Guillaume Baby, membre du Parlement provincial, et de Marie-Hélène-Wilhelmine Renaud, 3 ans et 3 mois.

836. 1874, 22 mai, Cécile-Adélaïde Lagueux, dame Jean-Olivier Brunet, marchand, 77 ans et 5 mois.

837. 1874. 25 juin, Sarah-Jane-Emilia Prendergast, dame Félix Fortier, greffier du Conseil exécutif de la Province de Québec ; 50 ans et 6 mois.

838. 1875, 14 juin, Clotilde-Charlotte-Wilhelmine,

fille de Michel-Guillaume Baby, membre de la Législature Provinciale et de Marie-Hélène-Wilhelmine Renaud ; 5 ans et 9 mois.

839. 1875, 20 septembre, Urbain Thibaudeau, écuyer, marchand, époux d'Euphémie Boudreau ; 38 ans.

840. 1876, 16 février, Suzanne-Emilie, fille de feu Jean Bélanger, notaire, et d'Elisabeth Gauvreau ; 63 ans.

841. 1876, 24 mars, Marie-Nathalie Dauray, veuve de Jean-Baptiste Brousseau ; 76 ans.

842. 1876, 21 avril, Alexandre-Benjamin Sirois, notaire, époux de Reine Bélanger ; 73 ans.

843. 1876, 26 mai, Adélaïde Roy, veuve de l'honorable juge André-Rémi Hamel ; 73 ans.

844. 1876, 22 août, Christine, fille de feu Michel Tessier, et de Thérèse Légaré ; 45 ans.

845. 1876, 28 août, Victor-Eugène Tessier, avocat, fils de feu Michel Tessier et de défunte Marie-Anne Perrault ; 48 ans.

846. 1876, 29 septembre, Marie-Anne Monnier, veuve de Cyriac Weippert, épouse en secondes noces d'Abraham Durand, rentier ; 85 ans.

847. 1877, 17 juillet, Antoinette-Joséphine Huot, dame Pierre-Nolasque Hardy ; 41 ans, "pieuse femme dont Québec avait tant de fois admiré le dévouement et la tendre charité." (P.-G. Côté, *Abeille*, 28 nov. 1878).

Madame Hardy est la dernière "personne du monde" qui ait été inhumée à Notre-Dame de Québec. La résolution prise par la Fabrique en 1877 n'a jusqu'à présent souffert aucune exception, et la suite des registres ne livre plus en effet que des noms de personnages ecclésiastiques.

848 1879, 23 janvier, Révérend Père Emmanuel Huygens, de la Compagnie de Jésus, 61 ans (Inhumé dans la chapelle Saint-Joseph).

849. 1886, 31 décembre, Messire Elzéar-Léon Moi-



SAN, chapelain du Couvent de Bellevue ; 34 ans et 9 mois.

850, 1887, 2 décembre, MESSIRE JOSEPH AUCLAIR, Curé de Québec et assesseur de l'Officialité métropolitaine de Québec ; 74 ans et 5 mois.—Il avait été curé de Notre-Dame de 1851 à 1888.

851. 1886, MONSEIGNEUR JEAN-BAPTISTE-ZACHARIE BOLDUC, Prélat domestique de Sa Sainteté Léon XIII, Procureur de l'Archevêché de Québec ; 70 ans et neuf jours.

852. 1890, 25 janvier, MONSEIGNEUR CYRILLE-ETIENNE LÉGARÉ, Protonotaire apostolique *ad instar*, Vicaire-général de l'archidiocèse de Québec, et chanoine honoraire de la cathédrale de Vérone ; 57 ans et 7 mois.

853. 1896, 25 février, MESSIRE LOUIS-ANTOINE PROULX, ancien curé de Saint-Vallier ; 86 ans.

854. 1897, 12 juillet, MESSIRE JACQUES-FRANÇOIS-DAVID PAMPALON, prêtre, de cet archidiocèse ; 42 ans et 6 mois.

855. Le dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt dix-huit, nous, soussigné, Cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre de Sainte-Marie *in Transtevere*, avons inhumé dans le sanctuaire de la Basilique de Québec, dans le caveau dit des Evêques, le corps de l'EMINENTISSIME ET REVERENDISSIME ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, Cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre de Sainte-Marie de la Victoire, Archevêque de Québec, membre des Congrégations du Consistoire, des Evêques et Réguliers, des Immunités ecclésiastiques et de la Propagande, décédé le douze avril en son palais épiscopal, à l'âge de soixante-dix-huit ans et deux mois. (*Signé* : Jacobus, Card. Gibbons, archiep. Balt ; 17 évêques et archevêques..etc.. (Cf. T.-E. M., *Le premier Cardinal Canadien*, et P.-G. Roy, *La famille Taschereau*, etc).

856. 1898, 26 septembre, RÉVÉREND THOMAS SEDDON, prêtre du palais archiépiscopal de Westminster à Londres, Angleterre, décédé le 22 du courant sur le Vapeur *Numidian* de la Ligne transatlantique : 67 ans.

857. 1911, 6 septembre, MONSEIGNEUR FRANÇOIS-XAVIER FAGUY, Prélat de Sa Sainteté, curé de Québec ; 57 ans 10 mois et 17 jours. Inhumé sous le chœur, côté de l'épi-

tre.

Nous n'avons pas à redire ce que l'abbé Georges-P.Côté, déjà plus d'une fois nommé, a raconté au sujet des exhumations de 1877, mais nous devons peut-être, avant de clore, citer un passage de son travail : "On pourra, dit-il, se faire une idée approximative du chiffre total des inhumations faites dans la Cathédrale par les crânes retrouvés intacts pendant les travaux de déblaiement. Comptés avec soin, ils se sont élevés jusqu'au nombre de 760. Si on ajoute à cela 80 cercueils de prêtres et de laïques parfaitement conservés ; de plus les 9 évêques dont nous parlerons plus tard : probablement aussi quelques autres corps dont les ossements n'ont pu résister parfaitement à l'action du temps, on pourra affirmer sans trop de crainte d'erreur que près de 900 personnes ont eu le bonheur insigne de dormir leur dernier sommeil dans cette enceinte vénérée".

"Près de 900" n'est certainement pas un chiffre majoré, et nous le prendrions plutôt pour un *minimum* s'il s'agit des personnes qui, selon l'expression de M. l'Abbé, "dorment leur dernier sommeil" à Notre-Dame de Québec, mais qu'on nous pardonne cette question, n'y aurait-il pas là précisément une légère équivoque ? Le sujet en vaut la peine et nous allons nous expliquer.

La longue nomenclature que nous venons de dresser n'est probablement pas sans lacunes, disions-nous déjà dès le commencement, dans une note, et nous croyons maintenant qu'elle ne l'est sûrement pas. C'est un peu pour cela que nous la présentons au *Bulletin des Recherches Historiques* comptant sur la bonne volonté des chercheurs, chartistes, archivistes et autres amateurs de papiers jaunis. Quand, sans comparaison évidemment, Monseigneur Dupanloup avait de grandes recherches à faire pour préparer un travail important, il y mettait tout son grand Séminaire. Le *Nécrologe* de Notre-Dame aura chance d'être complet quand une douzaine de jeunes énergies y auront employé un peu, peut-être beaucoup de leur temps et le meilleur de leurs yeux. A propos, les registres sont nombreux et volumineux, l'église Notre-Dame ayant été si longtemps l'uni-



que paroisse de Québec ; les baptêmes, sépultures, mariages, s'y succèdent pêle-mêle, comme ils sont venus, et un signe dans la marge, une lettre initiale, comme **B., M ou S**, ne les distingue pas toujours les uns des autres ; l'écriture est souvent mauvaise, le papier aussi—plutôt du papier buvard—et l'encre trop fluïde, a souvent passé à travers, par les deux côtés, etc.

Nous admettons donc un percentage plus ou moins considérable d'omissions, mais quel qu'il soit, il n'explique peut-être pas seul l'écart qui existe entre le chiffre donné par l'abbé Côté et celui que nous avons nous-même obtenu. Et alors comment résoudre la difficulté ?

Nous parlions, nous osions parler d'équivoque, sûr d'ailleurs que nous ne manquions pas de respect à la mémoire d'un prêtre qui le mérite sans réserve, comme il a mérité de son vivant la plus haute estime et la plus franche affection, mais enfin, que le cher Abbé l'ait voulu ou non, l'équivoque existe, ce qui veut dire que, en fait, un certain nombre de personnes *se trouvent inhumées dans la cathédrale*, ou comme dit M. Côté, "y dorment leur dernier sommeil", *qui n'ont cependant pas été inhumées dans la cathedrale.*

Serait-ce de moins en moins clair ? Alors voici peut-être qui va tout éclaircir. De tout temps, il y a eu autour, ou du moins des deux côtés de Notre-Dame, des cimetières. Or, c'est sur une partie des cimetières Sainte-Anne et Sainte-Famille que furent construits en 1745-1746 les bas-côtés ou nefs latérales que nous possédons aujourd'hui. Le fond du choeur fut lui-même reculé d'une vingtaine de pieds, enclavant peut-être à son tour un sol peuplé d'ossements humains. Avant qu'on procédât à ces travaux d'agrandissement, y eut-il une exhumation des corps qui n'avaient pas le droit d'entrer dans la nouvelle cathédrale ? Mais pourquoi l'aurait on faite puisqu'on n'avait pas plus besoin de sous-sol dans les bas-côtés et le choeur que dans la grande nef, où de fait il n'en existait pas, que ce soit étrange ou non. Et mieux encore, comment l'aurait-on faite, puisque la chose eût été parfaitement odieuse ? et ici les commentaires sont, je pense, parfaitement inutiles. D'ailleurs on ne trouve



dans les archives de Notre-Dame aucune trace de pareille exhumation. Que si quelques ossements se rencontrèrent au passage des nouveaux murs, nous pensons qu'on les déposa pieusement plutôt à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église, et quant aux autres, placés déjà à l'intérieur de la nouvelle enceinte, on ne dut pas même y toucher.

Et ainsi, en résumé, Monsieur l'abbé Côté a dit vrai, au sens où nous avons pris ses dernières paroles ; ainsi nous-même, sauf quelques omissions d'ailleurs très réparables, sommes-nous assez près de la vérité, et cela suffit également à nos modestes ambitions. Monsieur l'Abbé a compté les crânes ; nous comptons les actes insérés aux registres.

Mais pour finir, et ce sera par un autre appel aux chercheurs—de même qu'on a vu autrefois un Laverdière, pioche en main, chercher et trouver les fondations de Notre-Dame de Recouvrance, n'y en aura-t-il pas un autre pour chercher et trouver le tombeau ou les restes de Champlain ? Inhumés d'abord dans un "sépulcre particulier" situé non loin de l'église, attenant peut-être à l'église, ils furent sûrement transférés à la cathédrale quand cette petite chapelle disparut. Aucun papier, ici en Canada, aucun papier connu en Europe, ne fait mention de cette translation, mais les recherches du Bureau des Archives canadiennes ne sont pas encore terminées, et que de papiers, surtout à l'étranger, surtout dans les collections privées, ou dans les familles d'ancienne lignée, nous restent encore parfaitement inconnus ! L'accès des familles n'est pas aussi facile que celui des bibliothèques, mais notre Gouvernement a-t-il jamais manifesté, par la voix des journaux européens, son désir de connaître toute pièce concernant l'histoire du Canada en géneral, et la sépulture de Champlain en particulier ? Il n'y a pas si longtemps qu'on a découvert à Saint-Pétersbourg tout un cahier, —d'ailleurs sans grande valeur, il est vrai,—relatif aux dernières années du régime français : peut-être beaucoup moins loin, en un petit coin quelconque de "la douce France", un petit papier quelconque, un bout de lettre d'un missionnaire d'antan, un rien résoudrait-il la question, un rien inappréciable, celui-là.

En attendant, comme il n'est si bonne compagnie qui ne se quitte, adieu aux chers hôtes de Notre-Dame, à Champlain puisqu'il est là ; aux Laval, Bernières, de Léry, et à tant d'autres : évêques, prêtres, religieuses, pieux laïques, et à tout le monde, et puisque "on reste toujours le fils de sa mère", à la douce aïeule venue de France, Jeanne Pelletier, qui fut inhumée le 3 février 1706 "au Cimetière de Kébec", mais qu'une aimable Providence aura peut-être, cent quarante ans plus tard, fait entrer tout doucement dans la Maison du Seigneur, par le moyen qu'on a dit tout à l'heure.

Saint François de Sales écrivait quelquefois "A Dieu", en deux mots, et il ne manquerait pas de le faire ici, en donnant à tous ces ossements qui doivent revivre un jour sa grande bénédiction d'évêque AU NOM DU PÈRE, ET DU FILS, ET DU SAINT-ESPRIT.

P.-V. CHARLAND, O. P.

P. S. De nouvelles recherches ont fait constater plusieurs omissions, les suivantes :

1682. 12 avril, Claude Le Camus, épouse du sieur Claude Charron, 62 ans ou environ.

1686. 8 janvier, Joseph, fils du sieur Charles Aubert de La Chesnaye, et de Marie-Angélique Denys ; 23 jours.

1689. 16 janvier, Jacques, fils du sieur Aubert de La Chesnaye et de Marie-Angélique Denys, 4 jours.

1700. 1er oct., Marguerite, âgée de deux mois et demi, fille de Messire François de Galifet, lieutenant de Roy de Mont Royal, et de dame Marie-Catherine Aubert de La Chesnaye.

1714. 9 octobre, Matthieu, âgé d'environ 13 mois, fils du sieur Mathieu-Benoît Collet, Procureur-Général du Roy.

1717. 20 octobre, Jean Prat (en marge Duprat) boulanger, 49 ans.

1720. 8 décembre, Elisabeth Le Tartre, épouse du sieur Pagé dit Quercy (Carcy au *Nécrologe*); 57 ans

1722. 4 janvier, Marguerite Lemaître, femme du sieur



Charles Gaillard, marchand, environ 22 ans

1749. 12 décembre, Louise Guillot, épouse de Louis Pâquet, tonnelier, 55 ans.

1750. 2 avril, Louis Guérin, dit Berry, bourgeois de cette ville, âgé d'environ *quatre-vingt-dix-neuf ans.*

1754. 29 octobre, Marie Collet, native de la Guadeloupe, épouse de Louis Frémont, négociant, 42 ans.

1755. 30 juin, Messire François de Kerguiziau de Kervandoné, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant des vaisseaux de Roy, décédé le jour précédent, sur le vaisseau du Roy *L'Actif*, commandé par M. le Chevalier de Caumont, âgé de 45 ans.

1766. 31 octobre, Ignace-François-Gabriel Aubert de La Chesnaye ; 67 ans—Le régistre le dit "inhumé dans l'église", bien qu'elle fût en ruines depuis le siège.

Jourdain Lajus [12 mars 1742] n'a pas été inhumé à Notre-Dame, mais dans l'église des Pères Récollets. Il est vrai que ses restes ont pu être transportés à la cathédrale en même temps que ceux des quatre gouverneurs, en 1796.

A la page 150, 4e ligne, lire 12 au lieu de 2 juillet ; à la page 177. lignes 14, 16, 19, 21 et 24, lire 1721 au lieu de 1720 ; à la page 181, 9e ligne, ajouter 23 août après 1729 ; à la page 215, 6e ligne, lire 1753 au lieu de 1723 ; à la page 250, 6e ligne, lire courrier au lieu de courtier; à la page 313, 3e ligne, lire "Père du poète" au lieu de "frère."

D'autres fautes purement typographiques se corrigent d'elles-mêmes.



Biographies canadiennes

THOMAS BAILLAIRGÉ.—Thomas Baillairgé, fils de François Baillairgé et de Marie-Joseph-Geneviève Boutin, naquit à Québec le 20 décembre 1791. Il reçut une éducation à la hauteur de la profession à laquelle il devait se livrer. M. René Saint-Jacques, un des sculpteurs les plus renommés de son temps, lui enseigna la sculpture : son père l'initia à l'étude et à la pratique de l'architecture et de la statuaire Il acquit bientôt dans ces diverses branches une habileté, qui fit de lui une de nos célébrités artistiques.

C'est à Thomas Baillairgé que nous devons l'introduction de l'étude de l'architecture dans nos grandes maisons d'éducation.

Ce fut M. Jérôme Demers, supérieur du séminaire de Québec, où il était très populaire, qui, à sa demande, fit étudier Blondel et Vignole dans ce grand établissement d'éducation, le plus ancien et l'un des plus renommés de l'Amérique du Nord.

C'est alors que Thomas Baillairgé fit une série de modèles en bois, de tous les ordres d'architecture dont on s'est servi, depuis, pour l'enseignement de cette science.

M. Demers fut l'ami et l'admirateur de l'artiste auquel il accorda, toute sa vie, une protection toute particulière, ce qui lui valut la clientèle du clergé des diocèses de Québec et de Montréal.

Comme statuaire, il n'y a guère eu de ciseau supérieur à celui de Thomas Baillairgé, sur ce continent.

Les deux statues de saint Ambroise et de saint Augustin, dans la chapelle Sainte-Anne de la basilique de Québec, et son *Souper d'Emmaüs* dont le bas-relief orne peut-être encore l'un des autels de l'église Sainte-Anne de la Pocatière, lui ont mérité la visite et les félicitations de lord Dalhousie, un connaisseur dans l'art, qui fut gouverneur du Canada, du 19 juin 1820 au 7 septembre 1828.

L'on dit que le ciseau de François Baillairgé était supérieur à celui de Thomas Baillairgé, son fils, dans la statuaire, mais que celui de ce dernier était supérieur dans l'exécution des bas-reliefs.

Les connaisseurs peuvent porter jugement en confrontant les statues du fils, dans la chapelle Sainte-Anne, avec celles du père, dans la



nef de la basilique ; ils pourront en même temps établir un parallèle entre les productions du ciseau canadien et celles du ciseau européen, dans la chapelle Sainte-Famille, qui viennent de France ; celles-ci, dit-on, sont de mains de maîtres, ainsi que les statues de saint Louis, roi de France, et de saint Flavien, chaque côté du maître-autel, qui viennent aussi de France.

C'est au crayon de Thomas Baillairgé que l'on doit les plans d'un grand nombre de nos temples, de 1812 à 1850, sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent et ailleurs. Ces églises font honneur non-seulement à l'architecte, mais aussi aux paroisses qui les ont fait construire, malgré les faibles ressources de l'époque.

C'est sous Thomas Baillairgé que fut démoli l'ancien palais épiscopal de Québec et que fut construit à sa place le premier palais législatif du Bas-Canada.

En 1830, le gouvernement s'étant décidé à construire un nouvel édifice, en fit dresser les plans par Thomas Baillairgé auquel il confia les travaux de démolition de l'ancien palais épiscopal et la construction du palais législatif qui devait le remplacer.

L'aile nord fut construite de 1830 à 1833, à l'endroit même où l'évêché s'était proposé d'ériger l'aile non construite du palais épiscopal. La chapelle fut démolie et remplacée par la partie centrale de la nouvelle construction, de 1833 à 1835. L'entrée principale, au centre, était surmontée d'un portique avec quatre colonnes de l'ordre ionique moderne, dont les piédestaux reposaient sur l'avant-corps du rez-de-chaussée qui était en maçonnerie rustiquée. La partie centrale de l'édifice était couronnée d'un dôme. Toute la maçonnerie était en pierre de taille à assises régulières.

Les parties complétées du palais législatif avec l'aile sud du palais épiscopal, près de la porte Prescott, formaient les trois côtés d'un rectangle faisant face à la ville, tel que Mgr de Saint-Vallier en avait d'abord conçu le plan pour le palais épiscopal. Le coût de construction, de 1830 à 1836, se monta seulement à $67,370.76.

De 1851 à 1852, l'aile de l'ancien palais épiscopal, près de la porte Prescott, fut démolie et reconstruite, pour compléter le palais législatif, sous le ministère des travaux publics.

L'édifice fut enfin terminé après une nouvelle dépense de $54,-385.43 pour l'aile sud, somme qui dépassait de beaucoup celle qui



avait suffi à Thomas Baillairgé pour construire la partie centrale et l'aile nord. Le palais législatlf de Québec était alors réputé le plus bel édifice de la province. L'œuvre de Thomas Baillairgé fut détruite par un incendie le 1er février 1854.

La nouvelle façade et la tour inachevée de la vieille cathédrale de de Québec furent construites, de 1843 à 1846, suivant les desseins de Thomas Bailllairgé.

On devait construire deux tours de même forme, plus élevées que celle qui n'a pas été terminée, mais on abandonna ce projet après que la première tour fut en partie construite.

Il eut mieux valu laisser le vieux portail ; heureusement que son antique clocher existe encore, rappelant aux nouvelles générations le souvenir de celles qui les ont précédées dans la tombe, et servant d'exemple aux architectes qui désireraient construire ailleurs des clochers d'une forme aussi agréable aux yeux et d'une solidité à l'épreuve des tempêtes. Il y a plus d'un siècle que ce clocher monumental, couvert en ferblanc, a été construit par Jean Baillairgé, le grand-père de Thomas Baillairgé, et il est aussi solide que s'il venait d'être construit ; on ne trouvera guère en Amérique de clocher plus remarquable que celui de la basilique de Québec.

Après la construction du nouveau portail de la vieille cathédrale, Thomas Baillargé commença celle du nouveau palais épiscopal de Québec.

Cet édifice fait face à la rue du Parloir, en arrière de la basilique ; il est situé près du sommet de la côte de la basse-ville, et sur le côté nord de la rue des Remparts, qui sépare le jardin du séminaire du terrain de l'ancien évêché. Des galeries, en arrière, on voit le fleuve Saint-Laurent, à une grande distance, vers le nord-est.

Le nouveau palais épiscopal est en pierre de taille et à trois étages. Il fut termlné en 1849.

C'est un bel édifice dont l'apparence extérieure est grandement déparée par la rue étroite où il est situé, et par les hautes constructions, qui en masquent la façade.

Ce fut Thomas Baillargé qui fit la boiserie extérieure et l'ornementation artistique de l'orgue de l'ancienne cathédrale de Québec, un des plus grands et des plus beaux alors. On en avait fait venir les tuyaux et les claviers d'Europe. Cet orgue n'existe plus, ayant éte remplacé

par un autre plus perfectionné et plus puissant.

En 1848, Thomas Baillairgé fit son testament. Il se hâta ensuite d'exécuter les divers ouvrages qu'il avait entrepris, refusa d'en accepter d'autres, et ferma son atelier quelques années plus tard.

Il mourut célibataire le 9 février 1859, après avoir reçu toutes les consolations de la religion de nos ancêtres, religion qu'il avait toujours pratiquée avec une exemplaire exactitude. Par son testament, il partagea ses propriétés entre ses plus proches parents et les institutions de bienfaisance. L'Hôpital-Général de Québec et la Société d'Education du district de Québec furent privilégiés.

G.-F. BAILLAIRGE

ROBERT CHRISTIE.—Né à Windsor, Nouvelle-Ecosse, en 1788, Robert Christie s'adonna d'abord au commerce à Halifax. Il vint ensuite s'établir à Québec où il se fit recevoir avocat.

Robert Christie se fit élire six fois député de Gaspé. On sait qu'il fut deux fois expulsé de la Chambre d'Assemblée mais ses fidèles électeurs le renvoyèrent en Chambre.

Christie fut l'auteur de *History of the late Province of Lower Canada, parliamentary and political, from the commencement to the close of its existence as a separate Province, embrasing a period of fifty years*, en six volumes. Cet ouvrage n'est pas une œuvre littéraire, mais il est précieux comme documentation.

Robert Christie décéda à Québec le 13 octobre 1856. Ses restes reposent dans le cimetière Mount-Hermon. Feu J.-B. Parkin composa l'épitaphe suivante qui fut placée sur sa tombe :

"In memory of Robert Christie, Esq. A native of Nova Scotia ; he early adopted Canada as his country and during a long life faithfully served him. In the war, in 1812, as a captain, 4th Batt., he defended her frontier ; in peace, during upwards of 30 years, he watched over her interests as member of Parliaments for the county of Gaspé ; and in the retirement of his latter years, recorded her annals as her historian.

"He died, at Quebec, on the 13th october, 1856, aged 68, leaving behind him the memory of a pure carreer and incorruptible character.

"Integer vitæ scelerisque purus".

Robert Christie avait épousé Olivette Doucet, tante du juge Pierre-Antoine Doucet. Elle décéda à Québec le 18 janvier 1865.

A Québec, Christie résida longtemps dans une rue qui, quelques années après sa mort, reçut le nom de Christie.

On trouvera une biographie de Christie dans les *Monographies et Esquisses* de sir James-M. LeMoine.

L'ABBE FRANCOIS PICQUET.—Un Français, M. André Chagny, vient de publier à la librairie Plon-Nourrit, à Paris, sous le titre *François Picquet le "Canadien"* une vie complète de l'abbé Picquet, le fondateur de la Présentation.

Dans les *Lettres édifiantes* de 1783(volume 26) ou trouvera une très belle notice de l'abbé Picquet écrite par M. de la Lande, de l'Académie des Sciences, ami et concitoyen du célèbre sulpicien. Cette notice a a été reproduite en entier dans *l'Echo du Cabinet de lecture paroissial* de 1873 (pages 848 et seq) sous le titre *Mémoire sur la vie de M. de Picquet, missionnaire au Canada*,

Dans la *Revue Canadienne* de 1870 (pp. 5 et seq et pp. 102 et seq) on trouvera également un beau travail de feu le sénateur Tassé sur l'abbé Picquet.

Enfin dans les *Mémoires de la Société Royale du Canada pour* 1894 (vol. XII) on trouvera une savante étude de M. l'abbé Auguste Gosselin intitulée *Le fondateur de la Présentation (Ogdensburg) : l'abbé Picquet.*

DATES CANADIENNES

6 novembre 1684— Mgr de Laval érige le chapitre de Québec et le charge du soin de la cure de Québec.

7 novembre 1837— Arrivée à Montréal de quatre Frères des Ecoles Chrétiennes.

15 novembre 1817— Pose de la première pierre du monument à Wolfe et Montcalm, à Québec.

16 novembre 1754— Madame d'Yonville commence à recevoir les enfants trouvés à l'Hôpital-Général de Montréal.

19 novembre 1855—Inauguration du chemin de fer de Montréal à Brockville.

21 novembre 1837—Bataille de Saint-Denis.

27 novembre 1893—Forte secousse de tremblement de terre à Montréal et dans les environs.

28 novembre 1711—A Paris, mort de Mgr de Mornay, ancien évêque de Québec. Il n'était jamais venu au Canada.

29 novembre 1847—Mgr Bourget établit les Quarante-Heures perpétuelles dans le diocèse de Montréal.

30 novembre 1618—Première comète vue au Canada.



RÉPONSES

UNE COLONIE ALLEMANDE DANS LA SEIGNEURIE DE SAINT-GILLES (XX,IX, p. 300).— Dans la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis, l'Angleterre envoya pour défendre sa colonie du Canada plusieurs régiments recrutés pour la plus grande partie en Allemagne. Lorsque la paix fut conclue entre l'Angleterre et les Etats-Unis, un bon nombre de ces soldats allemands furent licenciés au Canada et décidèrent de s'y établir. Voilà, croyons-nous, la principale raison de l'établissement de ces familles allemandes dans la province de Québec à partir de 1782 ou 1783.

Au troisième volume de son *Histoire de la seigneurie de Lauzon* (p. 159), feu M. J.-Edmond Roy donne des détails intéressants sur l'établissement d'une colonie allemande dans la seigneurie de Saint-Gilles, comté de Lotbinière.

"Le 14 octobre 1783, dit-il, Alexandre Fraser (propriétaire de la seigneurie de Saint-Gilles) donnait instruction à son notaire, François-Dominique Rousseau, de préparer des titres de concession pour quinze colons, tous d'origine allemande. Nous avons sous les yeux la liste de ces nouveaux arrivés préparée par Fraser lui-même, et nous donnons les noms teutons tel qu'il les inscrivit avec son orthographe un peu primitive : Jean Leders, Jean Kasman, George Rust, George Adhenstel, Martin Braunn, Christophe Hesseler, Henri Kremer, Philippe Gehrhart, Conrat Bohdenbinder, Vilhem Hartmen, André Ronpenheimer, George Leder, Jacob Telle, Conrat Beyer, Antoine Knapp.

"Les conditions imposées aux concessionnaires étaient de défricher un arpent carré la première année et de payer chaque an une rente de trois livres tournois par arpent de front et trois sols de cens.

"Plusieurs de ces soldats allemands appartenaient à la religion catholique et ils finirent par épouser des Canadiennes. C'est cette petite colonie teutonne sur les confins de la seigneurie de Lauzon qui explique la présence de tant de noms étrangers sur les registres paroissiaux de St-Nicolas de 1783 à 1800. Nous avons cité déjà en 1783, le baptême d'une fille d'Henri Kremer et nous avons vu sur ces registres les noms de George Laider, Effa Sabina et Philippe Kera. Le 19 février 1785, André Bernotte, fils d'André Bernotte et de Louise Couldre, ori-



ginaire de Mayence, en Allemagne, résidant à St-Gilles épouse Elizabeth Coëte, fille d'André Coëte et de Marie Louise Albert. Le 10 juin 1786, a lieu le baptême de Joseph Olivier, un enfant posthume né le jour précédent du mariage de feu Joseph Wenler et de Louise Judithe Griault, sœur du curé Griault, de St-Nicolas. Le 26 juillet, le curé de St-Nicolas baptise Jean-Philippe, fils de George Leiter et de Epha Sabina.

"Le 12 juin 1787, Philippe Gerhard, originaire de Sarbourg, généralité de Metz, en Lorraine, de la paroisse de St-Gilles, épouse Madeleine Lapointe. Le 4 août, a lieu le baptême d'un fils de Luké Braunn.

"Le 16 février 1789, Jean-Baptiste Frédéric, fils de Henri Frederic et d'Elizabeth Scheiberrine, originaire de Hessen, Darmstade, épouse Marie-Anne Fréchette. Le même jour, Jean Thomas Aernerd, originaire de Saxe Gotha, Allemagne, épouse Marie Madeleine Gagnon.

"Sur le registre de St-Antoine de Tilly, paroisse voisine de St-Nicolas, on trouve, le 27 août 1783, le mariage de Joseph Benoist Karce, chirurgien, fils de Jean Christophe Karce, de la ville de Stoidemce, province de Silésie, à Marguerite Charland, fille de Louis Charland et de Marie Geneviève Couture.

"Il paraît même qu'une famille allemande du nom de Charland s'établit dans ces parages à cette époque, si on en juge par le baptême de Jean Chaëland fait à St-Nicolas le 30 mai 1786.

"Dès l'origine de l'établissement de St-Gilles, ce fut le curé de St Nicolas qui se chargea d'en desservir les colons, et comme la population y était, partie protestante et partie catholique, il distribuait les soins de son ministère avec une charité vraiment évangélique, sans s'occuper des croyances. Il baptisait, mariait, enterrait, comme si tous eussent appartenu au même troupeau. C'est ainsi que sur les registres de St-Nicolas, le 26 octobre 1793, on trouve l'acte de sépulture de Jean Wagner, protestant, de St-Gilles, et nous pourrions en citer plusieurs autres.

"Plusieurs de ces familles allemandes ont fini par se mêler si intimement à la population canadienne qu'elles ont perdu même le souvenir de leur origine. Que l'on aille donc dire, par exemple, aux familles Frédéric et Olivier de ces régions qu'elles ne sont pas de sang français, et pourtant les Frédéric, dont plusieurs ont bien conservé le type teuton, sont de Hesse Darmstade, et les Olivier descendent en *réalité*



du Wenler qui épousa une sœur du curé Griault. L'ancètre Wenler étant mort jeune, un de ses fils, baptisé sous le nom d'Olivier, a fini par léguer ce vocable à tous ses descendants."

LES MOUNTAIN AU CANADA. (III, XI, pp. 176, 190 ; IV, IX, pp. 287, 316).—L'histoire généalogique des Mountain, évêques et ministres, est assez difficile à déchiffrer. Nous pouvons, cependant, croyons-nous, les mettre chacun à leur place à l'aide des *Mémoires* publiés par le ministre Armine-W. Mountain, des différents ouvrages qui ont été publiés sur l'église anglicane au Canada et des registres protestants de Québec, Montréal et Trois-Rivières.

C'est le 5 novembre 1793 que Jacob Mountain, premier évêque anglican de Québec, arriva dans la vieille capitale. D'après les *Mémoires* de son petit-fils, douze membres de sa famille l'accompagnaient. Essayons de donner les noms de chacun des membres du *party* et le degré de parenté de chacun avec Jacob Mountain.

1. Jacob Mountain, premier évêque anglican de Québec.
2. Elizabeth Mildred Wale Kentish, femme de Jacob Mountaln.
3. Jacob-Henry-Brooke Mountain, fils aîné de Jacob Mountain.
4. George-Jehosaphat Mountain, deuxième fils de Jacob Mountain.
5. George-Robert Mountain, troisième fils de Jacob Mountain.
6. Eliza Mountain, fille de Jacob Mountain.
7. Dr Jehosaphat Mountain, frère aîné de Jacob Mountain.
8. Mary......femme du Dr Jehosaphat Mountain.
9. Salter-Jehosaphat Mountain, fils du Dr Jehosaphat Mountain.
10. Mary-Ann Mountain, fille du Dr Jehosaphat Mountain.
11. Sarah Mountain, fille du Dr Jehosaphat Mountain.
12. Sarah Mountain, sœur de Jacob Mountain et du Dr Jehosaphat Mountain (Décédée à Québec le 18 mai 1808, à l'âge de 57 ans. On voit encore son épitaphe dans le vieux cimetière de la rue Saint-Jean).
13. Mary Mountain, sœur de Jacob Mountain et du Dr Jehosaphat Mountain (Décédée à Québec le 1er septembre 1821, à l'âge de 68 ans. On voit encore son épitaphe dans le vieux cimetière de la rue Saint-Jean).

L'évêque Jacob Mountain décéda à Québec le 18 juin 1825. Sa vie est bien connue. Inutile d'en parler ici. Après la mort de Jacob Mountain sa veuve retourna en Angleterre. Elle décéda à Southamp-

ton le 13 avril 1836.

Nous avons vu que Jacob Mountain arriva à Québec avec quatre enfants. Trois autres naquirent ici. Disons un mot de chacun des enfants de Jacob Mountain :

1. Jacob-Henry-Brooke Mountain. Fut ministre.

2. George-Jehosaphat Mountain né à Norwich, Angleterre, le 27 juillet 1789. Il fut d'abord ministre au Nouveau-Brunswick. En 1816, il revenait à Québec pour aider son père dans le ministère. En 1821, il était fait archidiacre. En 1836, il était fait évêque de Montréal. L'année suivante, l'évêque anglican de Québec, M. Stewart, mourait, et M. Mountain prenait charge de sa succession. M. Mountain décéda à Québec le 6 janvier 1863, à l'âge de 74 ans-

3. George-Robert Mountain. Fut ministre.

4. Eliza Mountain. Elle devint la femme de Frédéric Arabin, capitaine d'artillerie.

5. Benjamin-Kentish Simcœ Mountain né à Québec le......1795. Décédé à Québec le 4 août 1796 (à 11 mois).

6. Armine-Simcœ-Henry Mountain né à Québec le 4 février 1797. Il entra dans l'armée et parvint jusqu au grade de colonel. Il décéda pendant la campagne des Indes le 8 février 1854. On trouvera sa biographie dans Morgan, *Sketches of celebrated Canadians*, p. 459.

7. Charlotte-Mary-Milnes Mountain née à Québec le 25 juillet 1801.

Un mot maintenant du frère aîné de l'évêque Jacob Mountain, le ministre Jehosaphat Mountain.

On a déjà vu qu'il l'accompagna au Canada avec sa famille. En octobre 1794, Jehosaphat Mountain était nommé assistant du ministre Veyssière aux Troix-Rivières. Il lui succéda en 1800. Trois ans plus tard, en 1803, il remplaçait le pasteur Tunstall à Montréal.

Jehosaphat Mountain décéda à Montréal le 10 avril 1817, et fut inhumé dans cette ville.

Sa veuve, Mary......, décéda à Québec le 24 janvier 1833. Elle était âgée de 84 ans.

Nous connaissons trois enfants à Jehosaphat Mountain :

1. Salter-Jehosaphat Mountain, né à Felmingham, comté de Norfolk, Angleterre. Il fit ses études à Cambridge et accompagna son oncle l'évêque Jacob Mountain au Canada en qualité de chapelain. En 1797, il devint recteur de Québec. Il résigna sa charge après

vingt ans de services à cause de son peu de santé et du surcroit d'ouvrage. En 1817, il fut nommé recteur de Cornwall, Haut-Canada. Il mourut à Cornwall le 18 septembre 1830, à l'âge de 60 ans. Il avait épousé à Québec, le 7 novembre 1811, Anna-Maria Scott, fille de Matthew Scott, marchand, qui lui survécut avec six enfants.

2. Mary-Ann Mountain née en Angleterre. Décédée à Québec le 21 novembre 1815, à l'âge de 78 ans. On voit encore son épitaphe dans le vieux cimetière de la rue Saint-Jean.

3. Sarah Mountain née en Angleterre. Décédée à Trois-Rivières le 5 décembre 1797, à l'âge de 19 ans. Inhumée à Québec.

BEAUHARNOIS OU VILLECHAUVE (XX, VI, p. 204).—La seigneurie de Beauharnois fut d'abord concédée au marquis Charles de Beauharnois, gouverneur de la Nouvelle-France, et à son frère Claude. Cette concession portait la date du 12 avril 1729. Ni l'un ni l'autre des deux frères ne profitèrent de cette concession ; ils n'y firent non plus aucuns travaux.

Le 14 juin 1750, le roi de France signait une nouvelle concession, cédant la seigneurie au sieur de Beauharnois, lieutenant de vaisseau, qui avait formé le projet de la coloniser en y établissant un grand nombre de colons.

Comme on le voit par l'extrait suivant de l'acte de concession, le roi donna à la seigneurie qu'il concédait au sieur de Beauharnois le nom de Villechauve:

"Sa Majesté étant satisfaite des services que luy rend le s. de Beauharnois, lieutenant de vaisseau, et voulant favoriser le dessein qu'il a formé d'un établissement considérable lequel sera avantageux à ceux de ses sujets qui voudront aller s'y établir, Sa Majesté luy a accordé une concession de six lieues de front sur six lieux de profondeur nord-est et sud-est joignant la seigneurie de Chateaugué le long du fleuve Saint-Laurent, avec les isles et islets adjacents, pour en jouir par le d. s. de Beauharnois ses héritiers ou ayans cause à perpétuité comme de leur propre, à titre de fief et seigneurie, avec haute, moyenne et basse justice, droit de chasse et de pesche et autres droits seigneuriaux sans que pour raison de ce il soit tenu de peïer à Sa Majesté ni à ses successeurs Roys aucune finance ni indemnité, desquelles à quelque somme qu'elles puissent monter Sa Majesté luy a fait don et remise, *la d. concession sous le nom de Villechauve*, à la charge de porter foy et hommage au château Saint-Louis de Québec duquel il relèvera..."



Nous ignorons pendant combien de temps la seigneurie de Beauharnois fut connue sous le nom de Villechauve.

LES "BONNES ANNÉES" (V, II, p. 64).—Hier encore, j'ai entendu demander d'où vient l'expression : "C'était durant les bonnes années," que nos pères et surtout nos grands-pères employèrent en parlant des souvenirs d'autrefois.

Comme je ne trouve plus aucun plaisir à répéter verbalement mon explication à ce sujet, je vais l'écrire, et la lira qui voudra !

Il s'agit de la guerre de vingt ans, commencée en 1793 entre la France et l'Angleterre.

La marine française empêchait l'Angleterre de s'approvisionner de bois de construction, de goudron, etc., sur les côtes de la Norvège, de la Suède et de la Finlande. Elle faisait aussi la chasse aux navires qui portaient à sa rivale du blé, de l'avoine, du chanvre et autres produits de l'agriculture.

Cela était calculé pour affamer les Trois-Royaumes. Jusqu'à 1805, la lutte fut continuelle sur mer, mais après Trafalgar le pavillon britannique devint libre partout.

De 1793 à 1805, la ligne de croiseurs anglais et autres vaisseaux armés qui se maintint avec persistance depuis l'Irlande à la Nouvelle-Ecosse, conserva une voie ouverte à la marine marchande allant du Canada jusqu'en Irlande, en Ecosse et en Angleterre. Il se fit de cette manière un commerce énorme avec nous. Les cultivateurs canadiens produisaient le plus possible et vendaient à haut prix, payés en or.

On tirait de nos forêts des masses de bois de tous genres pour cette exportation.

La laine, le chanvre, le goudron, le beurre, le poisson, l'avoine, le seigle, le blé, l'orge, le foin et que sais-je ! tout ce que le Canada pouvait fournir prenait le chemin du golfe et l'argent roulait dans le pays.

Trente, quarante, cinquante navires se construisaient ici chaque année. On les chargeait des choses demandées là-bas et rien ne revenait, car les navires étaient vendus d'avance.

Il faut lire les journaux de cette époque, comme je l'ai fait, pour être en quelque sorte témoin du mouvement des affaires.

La souscription canadienne au fonds patriotique allait son train et allait bien.

C'est alors que naquit cette école de pilotes et de navigateurs, des Trois-Rivières à Rimouski, dont la tradition et la pratique se perpé-

tuent de nos jours. Il y a des marins de la province de Québec sur toutes les mers du globe.

En fait de bons sentiments envers le gouvernement français, nous n'en avions pas. C'était plutôt le contraire. Les horreurs du régime jacobin nous épouvantaient avec raison. Puis, lorsque survint Bonaparte avec sa rage de destruction du commerce anglais et son despotisme si facile à voir, nous ne pouvions nous y faire, d'autant plus que sa politique marchait à l'encontre de notre bien-être—aussi était-il détesté parmi nous.

On s'explique facilement l'enthousiasme qui éleva la statue de Nelson à Montréal, en apprenant (1805) sa victoire navale de Trafalgar.

Et l'argent circulait ! Les bonnes années se continuaient car les hostilités, en Europe, ne prirent fin qu'en 1815 .

Lorsque le gouverneur Prevost nous annonça la guerre de 1812 contre les Américains et demanda un subside de la part du Bas-Canada, la législature de Québec vota, en vingt minutes, une somme double et, au cours des trois années suivantes, elle tripla ce montant, pour le moins. En 1818, tout était payé.

Quoi d'étonnant que les vieillards de 1830 et 1840 aient fait mention des "bonnes années" et que le mot se soit transmis à nos générations...qui n'en comprennent pas le pourquoi à présent.

Lisez les journaux d'il y a cent ans et plus, vous vivrez de la vie des anciens et vous serez surpris de voir que tout cela est oubliée. C'est une excellente façon d'allonger notre existence en reculant vers le passé. Je prends en arrière ce que je ne trouverai peut-être pas en avant.

BENJAMIN SULTE

LE "CANADA" EN ANGLETERRE

Au centre de l'Angleterre, un peu au sud, il y a le comté de Gloucester. Au nord est celui de York et, à la pointe sud-est se trouve Kent, par conséquent tous trois sont séparés par de longues distances cependant il y règne une coutume uniforme quant à la manière de désigner les petits lapins de terre, tels que ceux des jardins, par exemple: on leur donne le nom de CANADA. Ce terme est universel dans les trois districts ; il figure sur les plans agraires qui font loi en matière de bornage.

LES OUVRAGES CANADIENS RECENTS

§

Mgr Amédée Gosselin, *Louis Labadie ou le maître d'école patriotique*, 1765-1824. Ottawa— 1914.

Louis Labadie, voilà un personnage qui sans avoir joué un grand rôle était bien connu dans la première partie du siècle dernier. Les années avaient peu à peu effacé le souvenir du maître d'école patriotique. Dans une étude très intéressante Mgr Gosselin vient de le remettre en lumière. On croyait généralement que Louis Labadie était d'origine française. Mgr Gosselin établit qu'il était né à Québec le 18 mai 1765, du mariage de Pierre Labadie, tonnelier, et de Marie-Louise Paquet. Labadïe fit la classe successivement à Québec, Beauport, Rivière-Ouelle, Kamouraska, Berthier-en-haut, Verchères, Varennes, etc. Le prince Edouard, de passage à Berthier en 1793, voulut bien prendre l'école de Labadie sous sa protection et il lui fit un présent vraiment royal.

Labadie avait la manie d'écrire dans les journaux, et Mgr Gosselin cite plusieurs de ses productions qui prouvent que le bon maître d'école était médiocre écrivain et pauvre poète.

Adjutor Rivard, *Etudes sur les parlers de France au Canada.* Québec, J.-P. Garneau, éditeur, rue Buade—1914.

M. Rivard présente ainsi son livre au lecteur :

"L'auteur ne prétend pas avoir analysé, dans ses simples études, tous les caractères du français parlé au Canada ; il a voulu seulement montrer, de notre langage, quelques aspects particuliers, signaler quelques phénomènes intéressants. Et c'est presque uniquement du parler *populaire* franco-canadien qui est ici question."

M. Rivard est vraiment trop modeste. Son livre est l'œuvre de science philologique la plus importante qui ait encore éte publiée au Canada.

L'ouvrage de M. Rivard devrait être mis entre les mains de tou Notre jeunesse studieuse y apprendra à aimer davantage la belle langue française. Notre population instruite, après avoir lu les *Etudes sur les parlers de France au Canada*, se décidera à préserver la langue française dans toute sa pureté et sa beauté et bannira ainsi les anglicismes et les barbarismes qu'on emploie malheureusement trop souvent.

Province de Québec. Canada. Secrétarial provincial. Bureau des

statistiques, 1ère année. Québec, imprimé par E.-E. Cinq-Mars, imprimeur de Sa Majesté le Roi—1914.

C'est une idée heureuse qu'a eu le gouvernement de Québec de rassembler ainsi dans un seul volume les statistiques concernant notre province.

Cet ouvrage sera très utile et s'il est distribué judicieusement, il fera à notre province une excellente réclame.

Le présent volume contient des masses de renseignements sur notre situation financière, sur le travail, sur notre industrie, notre commerce, nos ressources de toutes sortes.

Maintenant que *l'Annuaire statistique de la province de Québec* est au nombre des publications périodiques du gouvernement, on devra s'appliquer à l'améliorer et à l'enrichir d'année en année.

L'abbé A. Robert, *Leçons de logique.* Imprimerie de l'Action Sociale Limitée, Québec—1914.

L'abbé A. Camirand, S. T. D., *Pour votre ministère. Oeuvre des Vocations. Esprit d'apostolat.* Québec, Imp. L'Action Sociale Ltée, 103, rue Ste-Anne—1914.

Série d'études remarquables qui ont pour objet de stimuler le zèle des prêtres pour la maison de Dieu, en leur parlant de l'esprit d'apostolat et de l'œuvre des vocations.

George-Etienne Cartier. Etudes par Arthur Dansereau, Benjamin Sulte, Elzéar Gérin, Mgr Antoine Racine, suivies de discours de G.-E. Cartier. Montréal, librairie Beauchemin limitée, 79, rue Saint-Jacques—1914.

Brochure de 124 pages sur papier de luxe et contenant plusieurs portraits du grand homme d'Etat.

Sir Charles Tupper a dit de Cartier : "Sans Cartier, la Confédération aurait été impossible, c'est pourquoi le Canada lui est redevable d'une dette qui ne pourra jamais lui être payée".

Sir John MacDonald a aussi écrit : "C rtier avait le courage du lion ; sans lui, la Confédération n'aurait pu s'accomplir".

Cette brochure contient des articles de MM Arthur Dansereau, Benjamin Sulte, Elzéar Gérin, l'éloge funèbre de Cartier par Mgr Racine, plusieurs discours de Cartier, etc, etc.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes, *Histoire du Canada.* Soixante-neuf gravures, dont trente-trois portraits hors texte et trente et une cartes historiques. Montréal, 44, rue Côté—1914.

Cette histoire remplit une lacune. Elle s'étend sur le régime anglais, sur l'époque de la Confédération jusqu'à nos jours. Conçue dans un esprit impartial et catholique, écrite dans un style clair, contenant tous les détails d'érudition qui peuvent intéresser sur les points de notre vie nationale, cette *Histoire* est encore par ses divisions, ses caractères gras indiquant et résumant les faits, une œuvre éminemment didactique.

Mgr J.-M. Emard, *Les tendresses du Sacré-Cœur de Jésus*. Nouvelle édition. Valleyfield--1914.

Alfred Morisset, *Ce qu'il a chanté*, 1843--1896. Hommage pieux de ses enfants. Ottawa. Ateliers de la *Justice*—1914.

Dr C. A. Bouchard, *L'alcoolisme ou le Petit coup au point de vue médical*. Imp. La Cie du *Bien Public*, Trois-Rivières—1914.

QUESTIONS

En juillet 1912, on dévoilait à Plattsburg, état de New-York, un monument à Champlain, le père de la Nouvelle-France. Le sculpteur du monument de Plattsburg a placé un bouclier au bras du Sauvage qui est au bas de la statue de Champlain. Le sculpteur américain a-t-il manqué à la vérité historique en armant ainsi l'enfant des bois ? Les Sauvages contemporains de Champlain se servaient-ils du bouclier ? Que disent les auteurs qui ont écrit sur cette période de l'histoire de la Nouvelle-France ?

A. D.

—Existe-t-il au Canada des pièces écrites ou signées par Champlain, le fondateur de Québec ?

CURIEUX

—Les articles de la capitulation de Montréal, signées en septembre 1760 par le général Amherst, commandant en chef des troupes de Sa Majesté Britannique, et le marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France, ont-ils été publiés dans un ouvrage de référence qu'on peut consulter dans nos bibliothèques canadiennes ?

A.B.C.

—Tous les historiens s'accordent à dire que les combattants, du côté canadien, à la bataille de Châteauguay, le 26 octobre 1813, étaient au nombre d'un peu plus de trois cents. A-t-on fait la liste des officiers et soldats canadiens qui prirent part à ce beau fait d'armes ?

FLOCH.

Les Laflamme au Canada

Cette vieille famille canadienne, connue sous les désignations suivantes : Laflamme Kemler, Kemmer, Quemineur, et même Timineur, dans la région de Saint-Denis et de Saint-Charles-sur-Richelieu aurait eu pour premier auteur canadien, d'après Mgr Tanguay, François Laflamme, né en 1672, fils d'Hervé, notaire-royale au Parlement de Bretagne et de Françoise Joseph, de Place Daniel, diocèse de Lyon......Il épousa, à Saint-François de l'Ile d'Orléans, le 1er novembre 1700, Marie-Madeleine Chamberlain.

Voici un document que nous avons trouvé dans les *Archives* du Palais de Justice à Montréal, et qui semble contredire notre premier généalogiste canadien.

C'est le testament fait par François Kermeneur, fils de défunt Gérard Kermeneur, et de Françoise Joseph....natif de la paroisse de Saint Ouandon de Landerneau, évêché de Léon, en Bretagne.

Le jeune Kermeneur est arrivé, semble-t-il, depuis peu à Villemarie, et, craignant de perdre la vie dans ce pays nouveau il veut disposer des biens qu'il possède en faveur des institutions religieuses en cas de mort,

Il demande à être inhumé dans l'église des Récollets et dans la plus proche de l'endroit où arrivera son décès

Il lègue la somme de 32,000 livres, monnaie de France, à cette communauté pour aider à bâtir une maison religieuse en cette ville de VilleMarie.

Aux pauvres de l'Hôpital Saint-Joseph la somme de 300 livres de rente, produit d'un capital de 6,000 livres.

Pour exécuter le présent testament, il nomme Monsieur de Kermeneur (ou Kirmeneur) prêtre, G r a n d-V i c a i r e de l'évêché de Saint-Paul de Léon, en Bretagne, son oncle,

Le testateur révoque tout autre testament..Et, au cas où il viendrait à écrire de nouveau ses dernières volontés, la pièce future devra porter les mots suivants en signe d'authenticité : Hély, Hély, Lamma Sabacthany...Sans ces mots la pièce ne sera pas valable...

Le testament est du 29 novembre 1693. C'est le No 4110 des actes du notaire Adhémard.

Ce Kermeneur ou Kirmeneur ne serait-il pas l'ancêtre des Laflamme au Canada ? Nous le croyons. Mgr Tanguay aura sans doute mal lu l'acte ou il a puisé ses informations en prenant pour évêché de Lyon les mots évêché de Léon.

Avis aux chercheurs. AZARIE COUILLARD DESPRÉS, ptre.

LETTRE DE M. MONTGOLFIER,

SUPERIEUR DU SEMINAIRE DE MONTREAL

A M. DE PONTBRIAND, EN FRANCE

Monsieur,

C'est avec la plus sensible douleur que je vous annonce la mort de feu M. Henri Dubreil de Pontbriand. évêque de Québec, et votre illustre frère, arrivée le 8 juin dernier. Toute cette colonie s'attendait à ce coup peut-être plus funeste encore pour elle que la révolution qui vient d'arriver à son gouvernement, et bien plus irréparable. Aussi tout le monde lui a-t-il accordé des larmes bien sincères. Je crois cependant que personne n'en a été plus sensiblement touché que je le suis encore. Cet illustre prélat est mort en saint, entre mes mains et j'ai eu l'honneur de lui fermer les yeux et de recevoir ses dernières paroles.

De son vivant, il m'avait honoré de sa confiance et de la qualité de son grand vicaire, et obligé de fuir de Québec après la destruction et prise de cette ville infortunée,il nous avait fait l'honneur de choisir notre maison pour venir terminer des jours languissants qui lui annoncaient une fin prochaine, mais qui étaient cependant encore bien précieux à un peuple qu'il aimait tendrement et dont il était infiniment chéri et respecté. La précipitation et le tumulte où se trouve aujourd'hui le Canada, dans le moment où les Anglais viennent de s'en rendre les maîtres, ne me permet pas de vous écrire si au long que je le souhaiterais au sujet de la succession de cet illustre défunt ; j'en ai adressé tous les papiers à M. le supérieur du Séminaire de St. Sulpice, à Paris. Je compte qu'il aura l'honneur de vous en faire part.

Votre très-humble et obéissant serviteur,

MONTGOLFIER,

Supérieur du Séminaire de St-Sulpice,

Vicaire général à Montréal.

Le 13 septembre 1760.



BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XX BEAUCEVILLE—DECEMBRE 1914 No. 12

Le fief Cap Saint-Ignace

Bouchette, dans sa *Description topographique de la Province du Bas-Canada*, mentionne un fief du nom de " Cap St-Ignace, " dans la paroisse du même nom ; il ajoute que nul document relatif à cette concession ne s'est trouvé parmi les régistres du bureau de l'arpenteur général.

Mgr N. J. Sirois, dans sa *Monographie de Saint-Ignace du Cap St-Ignace*, dit que d'après une note mise en marge de l'ouvrage de Bouchette, on est porté à croire que ce fief se confond avec le fief Gamache.

Un document inédit trouvé parmi les papiers de la Prévoté de Québec, permet d'éclaircir ce petit point d'histoire.

Il s'agit d'un procès qui fut jugé le 8 juillet 1693, entre Jean Baptiste Couillard, sieur de l'Espinay, au nom, et comme ayant épousé demoiselle Geneviève de Chavigny, auparavant veuve de feu Charles Amiot, et Nicolas Gamache, seigneur en partie de la seigneurie de l'Islet.

Pour bien comprendre ce dont il s'agit dans ce procès, il est nécessaire de rappeler que l'intendant Talon avait concédé à la veuve Amiot, le 3 novembre 1672, " en considération des bons services que feu Amiot a rendus en ce pays " " une lieue de terre sur autant de pro- " fondeur, à prendre sur le St-Laurent depuis le Cap St-Ignace, " icelui, compris, jusqu'aux terres non concédées, pour jouir de la " dite terre en fief, seigneurie et justice, elle, ses hoirs et ayans cause."

Cette concession, appelée fief et seigneurie de Vincelotte par la demoiselle de Chavigny, fut augmentée le 3 février 1693 par le comte de Frontenac et l'intendant Bochart, à la requête de Joseph Amiot

sieur de Vincelotte, " de deux lieues en profondeur suivant les aligne-
" ments généraux des concessions de ce pays, sur la même largeur de
" une lieue, derrière et au bout de son fief de Vincelotte au Cap St-
" Ignace. "

A la même date du 3 novembre 1672, l'intendant Talon avait également concédé à Gamache et Belleavance une demie lieue de terre sur une lieue de profondeur à prendre sur le fleuve St-Laurent, depuis la concession faite à la demoiselle Amiot, tirant vers celle du sieur Fournier, pour jouir de la dite terre, fief et seigneurie, eux, leurs hoirs et ayants cause .... "

Le 3 septembre 1675, le comte de Frontenac accordait à Louis Gagnier dit Belleavance une nouvelle concession de " dix arpents de
" terre de front, à commencer depuis la dite concession, (e-c la conces-
" sion précédente) en montant le dit fleuve, dans les terres non concé-
" dées separant icelles et ce qui appartient au sieur Fournier, avec une
" lieue de profondeur, pour demeurer le tout uny et incorporé à la
" part et parties qui luy appartiendra de la dite concession, et en
" jouir par lui, ses hoirs et ayants cause à toujours, aux mesmes char-
" ges, clauses et conditions portées par le titre qui en a été délivré à
" lui et au dit Gamache, en date du troisième novembre mil six cent
" soixante et douze. "

Le 1er novembre 1689, Nicolas Gamache et Louis Gagnier dit Belleavance partagèrent leur seigneurie. Il fut convenu entre eux deux, que Gamache aurait " un quart de lieue de front sur la dite
" profondeur, qui est moitié de leur concession, du costé et attenant à
" celle de la demoiselle Amiot, et que le dit Belleavance aurait l'autre
" quart de lieue de front sur la dite profondeur, et faisant moitié de la
" dite concession, joignant d'un costé le quart assigné au dit Gamache,
" l'autre costé à Louis Lemieux, tirant vers le dit Fournier... "

A partir de cette époque, dans les actes officiels, la concession de Gamache s'appelle le fief Gamache ou seigneurie de l'Ilet, celle de Gagnier, fief Gagnier ou seigneurie de Lefrenaye.

La seigneuresse de Vincelotte, Geneviève de Chavigny, s'occupa activement de peupler sa seigneurie, et dès 1672 on la voit concéder de grandes étendues de terrains à des colons déjà établis pour la plupart sur la côte de Beaupré. Le dix juillet, elle accorde à Nicolas Gamache, seigneur de l'Ilet, une " concession dite le Cap St-Ignace, en la seigneurie de Vincelotte, contenant deux cent quatre vingt arpents, com-



plantée en bois, de sept arpents de front sur le bord du fleuve St-Laurent et quarante arpents de profondeur dans les terres, bornée d'un côté le preneur, l'autre, Pierre Richard, et d'un bout le dit fleuve et l'autre bout la ligne en route qui séparera la dite profondeur d'avec les autres terres de la dite seigneurie à la charge par le dit Gamache, ses hoirs ou ayant cause de payer par chacun an, au jour de St-Martin d'hiver la somme de quatorze livres en argent monayé et sept bons chapons, gras, à titre de rentes seigneuriales et deux sols de cens pour toute la dite concession ".

"La dite demoiselle ayant le droit de réserver sur la pointe du dit Cap St-Ignace une étendue de terre raisonnable et nécessaire pour y bâtir un moulin et une petite maison si besoin est, avec le droit de débarquement, et de mettre ou de faire mettre tous les bastiments que besoin sera dans les ances qui se rencontrent des deux côtés du dit Cap St-Ignace... (Etude de Becquet) ".

Cette concession se trouvait justement voisine à l'est du fief que Gamache possédait conjointement aux Gagnier ; elle fut l'occasion du procès en question.

Nicolas Gamache prétendit un bon jour " que cette concession se trouvait hors des bornes de la seigneurie Vincelotte et "qu'elle faisait le commencement de la terre en fief à luy appartenant par titre de Monsieur Talon, cy-devant intendant de ce païs sous le bon plaisir de Sa Majesté, en date du 3 novembre 1672", et dans la requête qu'il présenta aux juges de la Prévôté il demandait à être " deschargé à l'avenir envers les dits seigneurs de la dite seigneurie de Vincelot des cens et rentes portés au contrat de concession et que ce qu'il en a payé jusqu'à présent luy soit rendu et remboursé par le dit sieur et demoiselle de l'Espinay ".

Le sieur de l'Espinay porta opposition et pour appuyer sa preuve présenta aux mêmes juges de la Prévôté, les documents suivants :

1." Un billet de monsieur de Courcelles cy-devant gouverneur-général de ce païs en date du quinze février 1670, par lequel il paraît que non seulement le Cap St-Ignace luy doit appartenir, mais encore un quart de lieues au-dessus ce que n'a pu empescher mesme Monsieur Talon, qui ayant donné à Gilles Fournier pouvoir de s'establir au dit Cap ne luy put maintenir, voyant le dit billet (style du temps) et depuis ayant voulu récompenser le dit Gamache et le dit Lafrenaye des services qu'ils luy avaient rendus, il proposa à la dite demoiselle de



l'Espinay de luy céder le quart de lieue qu'elle avait au-dessus du dit Cap, à condition qu'il luy en donnerait une demie lieue au-dessous, plus qu elle n'avait, ce qui luy fit prendre résolution de lui céder de la terre qu'elle avait au-dessus du dit Cap, jusqu'à i'Ilet seulement, ainsi qu'il parait par le titre de concession au dit Gamache, lequel dit positivement ; la seigneurie de l'Ilet,

2. Un extrait du papier terrier fait par Monsieur Duchesneau, cy-devant intendant de ce pays de la foy et hommage faite par demoiselle Geneviève de Chavigny, veuve de feu Sr Charles Amiot, à cause du fief, terre, justice et seigneurie de Vincelotte, par lequel est dit que la dite seigneurie est sise au Cap St-Ignace, conformément à son titre de concession. "

Le sieur de l'Espinay concluait sa preuve en disant "que le dit Gamache n'avait formé le dessein de lui disputer à lui et à son épouse cet espace de terrains que depuis qu'eux-mesmes luy eurent déclaré que leurs titres étaient brulés (dans l'incendie de la Basse-Ville en 1682) sans remarquer qu'il suffisait pour le justifier, qu'il a jouy de tout temps de la terre en question comme seigneur " et demandait qu'il fut nommé un arpenteur juré pour en présence des deux seigneurs planter les bornes nécessaires au dit lieu de l'Ilet, pour éviter tout autre procès qui pourrait arriver sur ce sujet.

Le lieutenant de la Prévoté, M. Dupuy, rendit la sentence suivante : " Tout considéré et faisant droit nous disons que les sept arpents de terre de front concédés au demandeur par la dite demoiselle de Chavigny doivent faire partie de Vincelotte. Ce faisant ordonnons qu'il sera posé deux bornes aux deux lignes parallèles des dits sept arpents, scavoir une au sud-ouest du Cap St-Ignace entre les terres du fief de l'Ilet, et les dits sept arpents, qui sera la séparation des terres des dites seigneuries de l'Ilet et de Vincelotte, et l'autre au nord-est du dit Cap St-Ignace, qui séparera les dits sept arpents d'avec les autres terres de Vincelotte, ce par un arpenteur de cette ville qui en dressera procès-verbal, et au surplus que le demandeur payera au défendeur les cens et rentes seigneurialles, conformément au dit contrat de concession qu'il en a passé le dit jour dixième juillet 1675. Et avons le dit demandeur condamné aux dépens. "

De l'étude de ces différentes pièces il reste acquis que le nom de Cap St-Ignace donné au petit Cap, qui se trouve au centre de la paroisse, en face de l'Ile aux Grues, est très ancien. Il remonte aux



orig'nes de la colonie, et fut probablement donné par un missionnaire jésuite de passage en ces parages.

Lorsque Geneviève de Chavigny eut sa concession en 1672, elle l'appela Vincelotte, du nom d'une petite commune sur la rive droite de l'Yonne, dans l'ancienne province de Bourgogne, et voisine de la Champagne, d'où étaient originaires les Chavigny. Tout de même le nom de Cap St-Ignace resta attaché au Petit Cap et aux terres qui l'avoisinent, et c'est sous ce nom que la paroisse fut officiellement érigée en 1722.

Insensiblement ce nom de Cap St-Ignace fut substitué à celui du fief Gamache ou de l'Ilet, et c'est sous cette appellation que Bouchette entra ce dernier dans la nomenclature des fiefs et seigneuries du Bas-Canada. Les quarante-deux arpents que Gamache et Gagnier s'étaient divisés en 1689, étaient devenus le fief du Cap St-Ignace ; le nom de fief Gagnier ou Lafrenaye resta attaché aux seuls dix arpents que Louis Gagnier dit Belleavance avait obtenus de Frontenac en 1693. Ceci concorde parfaitement avec la description que Bouchette donne du fief du Cap St-Ignace, puisqu'il dit que ce fief borné au N. E. par la seigneurie de Vincelotte, et au S. O. par le fief Gagné, a une demie lieue de front (42 arpents) sur une lieue de profondeur. Il était alors la propriété de M. Vincelot. Il appartient aujourd'hui aux MM. Amédée Beaubien, Octave Beaubien et à Dame Veuve Frémont, née Beaubien, tandis que le fief Lafrenaye appartient aux sieurs Arthur et Joseph Bernier.

L'abbé IVANHOE CARON

QUESTIONS

Dans les dernières années de la domination française nous voyons souvent apparaître dans les actes de notaires de l'époque, les noms de Lamorille et Vallée, arpenteurs royaux.

Le greffe de ces deux arpenteurs n'existe pas dans les archives du Palais de Justice, à Québec. Quelqu'un pourrait-il me dire ce qu'il est devenu ?

CHERCHEUR

—Le *Courrier des Etats-Unis* disait, en septembre 1914, qu'un bon nombre de Canadiens-Français avaient fait la guerre de Crimée. A-t-on conservé les noms ée ceux des nôtres qui ont combattu avec les armées de France et d'Angleterre contre les Russes ? X X X

— Quel est ce Conedic qui, d'après certains journaux aurait commandé la *Surveillance* devant Québec en 1799 ?

SOLDAT

Louis-Etienne-Guillaume de Senezergues

Le valeureux brigadier Senezergues, qui commandait le centre de l'armée française sur les plaines d'Abraham, en 1759, fut blessé mortellement ainsi que le général de Montcalm et un autre chef de brigade M. de Saint-Ours. Après la bataille, M. de Senezergues fut transporté sur un navire anglais où il mourut, et un collaborateur du *Bulletin des Recherches Historiques* (vol. IX, p. 84) émet l'opinion qu'il fut inhumé à Lévis.

Voilà à peu près tout ce que l'on sait sur ce personnage, mais deux documents de la collection du palais de justice de Montréal nous fournissent d'autres informations tels que les prénoms de M. de Senezergues, son pays d'origine, ses armes, son état de fortune et les noms de certains de ses confrères officiers, aussi croyons-nous qu'on nous saura gré de reproduire ici ces précieuses pièces.

Du premier document nous ne donnons que les extraits essentiels, en orthographe moderne, mais le second est copié textuellement.

"L'an mil sept cens soixante, le cinq janvier, deux heures de relevée ou environ, par devant nous Jacques-Joseph Guiton Monrepos, conseiller du roy, lieutenant général de la juridiction royale de Montréal, en la chambre d'audiences, est comparu François de Polmarol, chevalier de l'Ordre Royal et militaire, capitaine des grenadiers du bataillon de la Sarre et commandant ledit bataillon, qui a dit qu'en faisant l'inventaire des effets, titres et papiers délaissés après le décès de Louis Etienne Guillaume Senezergues, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, brigadier des armées du Roy, arrivé le treize de septembre dernier, il aurait entre autres choses trouvé un paquet cacheté qui est la disposition en cas de mort du dit Sr de Senezergues pour nous être remis, et nous a représenté ledit paquet, cacheté en un seul endroit de cire d'Espagne rouge, dont l'empreinte est de gueules chargée de deux scies d'argent de la droite à la gauche (1), sur lequel paquet est une inscription contenant ces mots : "Cette enveloppe ren-
"ferme ma disposition en cas de mort et je souhaite qu'elle soit fidèle-
"ment remise à Mr le Juge de Montréal, en présence de témoins, et en

---

[1] En termes héraldiques, ces armes se décrivent ainsi : De gueules à deux bandes vivrées d'argent.



"tirer des copies en forme pour être envoyées à la famille, en France, "à Aurillac, en Auvergne. Fait au quartier de l'Assomption, en Ca- "nada, le trois mai, mil sept cens cinquante neuf. Signé : Senezer- "gues.

"Et nous a supplié de l'ouvrir en présence de Jean-François de Beauchatel, capitaine, aide-major et chargé du détail du dit bataillon et, de même, Joseph de Boisclair, capitaine du dit bataillon, pour ce mandés et présents, et suivant son réquisitoire et présence des dits sieurs susnommés avons coupé le papier servant d'enveloppe sans endommager le cachet qui est demeuré sain et entier, et sous l'enveloppe s'est trouvé un testament olographe écrit sur une feuille de papier, à la sellière coupée, commançant à la première page recto par ces mots... ..etc.

Et après avoir fait lecture dudit testament avons barré de traits de plume les blancs et marges d'iceluy et paraphé au bas des dites pages escrites et sur l'enveloppe.

Et requiert ledit de Palmerol, ledit testament......être déposé ès mains de Louis Claude Dauré de Blanzy, notre greffier, lequel s'en est volontairement chargé pour en délivrer des expéditions à qui il appartiendra.

Et ont signé. Fait les jours et an susdit.

(Signé) PALMAROL
BOSCHATEL
BEAUCLAIR
GUITON MONREPOS
DAURÉ DE BLANZY.

TESTAMENT

Je déclare qu'après avoir fait le signe de la Croix, avoir recommandé mon âme à Dieu et l'avoir prié de me faire miséricorde ; si je viens à mourir en Canada, je ne suis point dans le dessein faire aucune disposition testamentaire voulant que tous les biens immeubles que j'ay en France, soient en partage entre tous mes héritiers naturels et les priant de vivre en bonne union et intelligence, à l'égard des effets tant d'icy, que ceux qui sont en France servant à l'usage de ma personne, je demande qu'ils soient vandus pour que le prix en soit distribué aux pauvres de la ville d'Aurillac, et de toutes les paroisses ou j'ay du bienfonds, ainsy que ce qui me sera deu à l'état major ou par des officiers, et les six mille livres en or que j'ay dans mon grand coffre, après



cependant en avoir payé les frais de trois services et de trois cents messes, et la somme de quatre mille livres que je donne à Baptiste mon domestique en considération de ses bons et longs services, au moyen de laquelle somme tous arrérages de gages se trouveront payés et le billet datté du fort Louis que je luy en avois fait de nulle valeur, je luy assure sur mes biens une pension viagère de cent livres, et le logement, chauffage, et partie de jardin à Longue........(illisible) ou à.........(illisible), je donne aussy à Champagne cent livres une fois payés, en outre de ce qui lui sera deu suivant son compte, au reste je ne fixe point aucune pansion à ma sœur la religieuse parce que je prie en général tous mes héritiers de pourvoir à ses besoins et de ne luy laisser manquer de rien, me recommandant à ses prières, et exortant toute la famille à vivre selon les règles de la religion, afin d'avoir le bonheur de nous rejoindre un jour tous dans le ciel, c'est ce que je souhaite avec le plus d'ardeur et que ma volonté que je dis dans cet écrit soit exécuté de bonne foy et sans discution, déclarant que telle est mon intantion estant en bonne santé et me portant bien dans le moment presant, fait au quartier de L'Assomption, en Canada, le 26e avril 1759.

SENEZERGUES

Paraphé à Montréal, le 5 janvier 1760.

GUITON MONREPOS

J'ajoute au mémoire cy dessus que des trois services et des trois cents messes que je demande après ma mort à la page de l'autre part un service sera fait en Canada, un second en France dans la chapelle de St-François des Cordeliers d'Aurillac lieu de la sépulture ordinaire de la famille, où je ne saurais être transporté à cause du grand éloignement, dès qu'on aura appris ma mort, et au lieu des trois cents messes cy dessus, il en sera dites trois par jour dans cette chapelle, du landemain du service pandant un an consécutif, et le dernier service au bout de l'an, fait au même lieu que dessus, le trois may 1759.

SENEZERGUES

Paraphé à Montréal, le 5 janvier 1760.

GUITON MONREPOS

Avec les renseignements ci-dessus, il ne reste plus qu'à consulter l'armorial et l'histoire de l'Auvergne pour obtenir une biographie de ce distingué militaire.

E.-Z. MASSICOTTE



Biographies canadiennes

ANDRE ARNOUX—Originaire de la ville et paroisse Saint-Paul, diocèse de Vence, midi de la France. Son père se nommait Alexandre Arnoux et sa mère Lucrèce Musse (Mgr Tanguay fait venir Arnoux de Toulon, paroisse Saint-Louis, mais il fait erreur).

En 1749, André Arnoux était chirurgien-major des vaisseaux du Roi à Rochefort.

En juin de cette même année 1749, il s'embarque sur la frégate *Diane* pour la Nouvelle-France.

En 1750, Arnoux était promu chirurgien-major des troupes de la marine à Québec. On lui donnait en même temps la direction des hôpitaux militaires de toute la colonie.

Dès son arrivée à Québec, en 1756, Montcalm entra en relation avec Arnoux. Il l'amena avec lui à Montréal où se trouvait alors le marquis de Vaudreuil.

A partir de 1756, Arnoux suivit continuellement l'armée. Pendant l'hiver, quand les opérations de guerre étaient suspendues, il résidait à Québec.

Montcalm, dans son *Journal* et dans ses lettres, parle souvent de Arnoux qu'il semble estimer beaucoup plus que tous ceux qui l'entouraient.

Le 4 mars 1757, il note dans son *Journal* :

"L'entreprise des hôpitaux ambulants a été donnée au munitionnaire général, le sieur Cadet ; on y a intéressé le sieur Arnoux, chirurgien-major des troupes de terre, et on lui a donné en seul la fourniture des remèdes ; heureusement, c'est un honnête homme, qui a bonne réputation, car sans cela cette forme paraîtrait contraire au bon principe."

Montcalm, qui avait tenu un enfant au baptême avec la marquise de Vaudreuil, s'était promis de ne pas récidiver. Le 20 septembre 1757, son amitié pour Arnoux lui faisait tenir un de ses enfants sur les fonts baptismaux. Le même jour, il écrivait à Bourlamaque :

"Dites à Arnoux (celui-ci était à l'armée) que je suis furieux de tenir son enfant sur les fonts et qu'il doit m'en savoir gré car cela me fait une grande affaire".

Le 20 juillet 1758, Montcalm écrivait de Montréal au ministre, à propos de Carillon d'où il arrivait :

"J'arrivai hier à Montréal ayant marché nuit et jour et je repars demain pour me rendre au plus tôt à Frontenac. Je n'ai pas été sans occupation les quinze jours que j'ai passés au camp. Hôpitaux ambulants dans un état affreux...Les maladies nous gagnaient surtout les miliciens. Le sieur Arnoux, chirurgien major de nos troupes, que j'avais amené et que je ramène, est très actif et m'a été fort utile pour ce qui regarde les hôpitaux" (*Collection de manuscrits*, vol. IV, p. 164).

On a dit que, le 13 septembre 1759, Arnoux donna ses soins à Montcalm, frappé mortellement. André Arnoux n'était pas à Québec le 13 septembre 1759. Il avait été appelé auprès de Bourlamaque, malade à l'île aux Noix. Montcalm, d'après ce qu'on peut voir, blessé à mort, fut conduit dans la maison du chirurgien-major Arnoux, rue Saint-Louis, à Québec, et il fut pansé par son frère, Joseph Arnoux, qui n'était qu'apothicaire.

André Arnoux passa l'hiver de 1759 à Montréal. Il revint à Québec en 1760 et donna ses soins aux nombreux blessés qui avaient été transportés à l'Hôpital-Général.

Arnoux retourna à Montréal à la fin de juillet 1760. Il décéda dans cette ville en août 1760.

Madame Arnoux partit quelques mois plus tard pour la France avec tous ses enfants. Son mari l'avait laissé plutôt pauvre et pendant plusieurs années elle supplia le gouvernement du roi de lui rembourser 15,000 livres pour effets fournis par son mari aux hôpitaux du Canada. En 1775, les enfants du chirurgien Arnoux pétitionnaient encore pour obtenir ces remboursements.

JOSEPH ARNOUX.—(Frère du précédent). Marchand apothicaire à Québec. Sans être médecin ni chirurgien, il soignait les malades comme tous les apothicaires du temps.

Le 13 septembre 1759, Montcalm, blessé par une balle dans le bas du ventre, fut conduit à la maison du chirurgien André Arnoux, rue Saint-Louis, à Québec. C'est Joseph Arnoux qui l'examina et l'avertit que sa blessure était mortelle. Sur la propre demande de Montcalm, l'apothicaire lui dit qu'il pouvait vivre jusqu'à trois heures le lendemain matin.

Joseph Arnoux épousa, le 10 décembre 1764, Marie-Charlotte Soupiran, veuve de François-Gaspard Hiché et fille du docteur Simon Sou-



piran.

Nous voyons par la *Gazette de Québec* du 1er septembre 1766 que Joseph Arnoux et sa femme partirent pour la France le 30 août 1766, par le vaisseau *London*. capitaine Moore. Ils ne revinrent pas.

La dépositaire des Ursulines de Québec avait remis à Arnoux la lettre suivante pour les Ursulines de Paris :

"Vu la rareté de l'argent, j'ai profité de la préférence que m'a donnée M. Arnoux pour tirer sur vous une lettre de change. Je ne pense pas vous mettre dans l'embarras, ce M. m'ayant promis d'attendre deux mois, qu'il doit rester à Paris ; il est trop de nos amis pour nous manquer de parole. Nous l'avons prié de vous faire visite au nom de notre communauté. Personne n'est plus en état de vous informer au juste de notre situation pour toute chose, et du grand nombre d'infirmes qu'il a soignés depuis quelques années. Sans faire ouvertement profession d'être médecin ou chirurgien, son mérite et ses bonnes qualités lui attiraient notre confiance, et nous regrettons beaucoup son départ du pays". (*Les Ursulines de Québec*, vol. III, p. 203).

La Mère Sainte-Saturnine, des Ursulines de Paris, répondait au mois de février 1767 :

"J'ai fait honneur à votre lettre de change. Nous nous sommes entretenues avec M. Arnoux de votre communauté, qu'il estime beaucoup. Je prends part à la perte que vous faites de ce bon ami."

GILLES STROUDS.—Gilles Strouds né à Londres, en Angleterre, vers 1712, était venu s'établir dans la Caroline, alors colonie anglaise. En 1738, il avait une *affaire d'honneur* qui le forçait à prendre la fuite pour éviter les châtiments des tribunaux de la colonie.

Il s'en vint s'établir dans la Nouvelle-France. En 1742, après s'être fait instruire des mystères de notre religion, il prononçait son abjuration de la religion protestante et était baptisé sous condition dans la chapelle du collège des Jésuites, à Québec. L'intendant Hocquart voulut bien lui servir de parrain.

En 1748, le 26 février, Strouds épousait une bonne canadienne-française de Charlesbourg, Matie-Joseph-Elisabeth Morisseaux.

Il ne lui manquait plus qu'à devenir sujet français. C'est ce qu'il demanda au roi de France l'année même de son mariage. (La lettre de Strouds au ministre est publiée au volume III (p. 419) de la *Collection de manuscrits relatifs à la Nouvelle-France*, mais on l'appelle *Stronds*).

Le 30 avril 1749, Sa Majesté lui accordait ses lettres de naturalité. Ces lettes se lisent comme suit :

"Aujourd'huy trente avril mil sept cent quarante-neuf, le Roy étant à Versailles, sur ce qui a été représenté à Sa Majesté par le s. Gilles Strouds, natif de Londres, et de la religion catholique, apostolique et romaine, qu'ayant passé il y a plusieurs années dans la colonie anglaise de la Caroline, et une affaire malheureuse l'ayant obligé d'en sortir, il se rendit en Canada en 1738, que par son travail, il serait parvenu à y former un établissement, et y aurait ensuite épousé une fille française, et désirant pouvoir finir ses jours dans la d. colonie ou en tel autre endroit du Royaume où ses affaires l'appelleront, et y jouir des mêmes avantages que les autres sujets de Sa Majesté, il la suppliait très humblement de vouloir bien sur ce luy procurer, A quoy ayant égard et voulant favorablement traiter le d. Gilles Strouds, Sa Majesté l'a reconnu tant censé et reputé pour son vray et naturel sujet et regnicole, Veut en conséquence Sa Majesté que comme tel il puisse et luy soit loisible de demeurer dans la colonie du Canada ou autres lieux du Royaume, terres et seigneuries..............."

Gilles Strouds mourut à Québec le 5 avril 1757, et fut inhumé dans l'église des Récollets.

Comme il n'avait eu qu'un enfant mort au berceau il avait adopté un enfant de deux ans, né de parents anglais, sur les côtes de l'Acadie et fait prisonnier par les Sauvages. Cet enfant fut baptisé à Québec le 26 avril 1751 sous le nom de Pierre. Nous ignorons ce qu'il devint.

LAURENT QUETTON DE SAINT-GEORGE—Il arriva à Québec le 7 octobre 1798. Il venait ici avec la petite colonie de royalistes français qui s'était mise sous les ordres et la fortune du comte de Puisaye.

Pour sa part, Quetton de Saint-George obtint 400 acres de terre dans les cantons de Markham et de Vaughan (Haut-Canada).

Il commença à les défricher, mais il comprit bientôt que la fortune serait lente à venir par la seule culture du sol. Il se mit alors à faire du commerce avec les Sauvages. Il établit plusieurs comptoirs, dont l'un à Orillia, sur les bords du lac Couchiching, et un autre entre Niagara et Queenton. Quetton de Saint-George forma une société commerciale avec un de ses compatriotes, Ambroise Farcy. Cette société fut dissoute en 1805, au départ de Farcy du Canada. C'est à partir de de cette année 1805 que Quetton de Saint-George s'établit à York, où



il se lia d'amitié avec la famille Baldwin.

En 1815, Quetton de Saint-George retourna en France, laissant tous ses intérêts commerciaux entre les mains de John-Spread Baldwin, qui dès lors commença à édifier une grande fortune.

En France, Quetton de Saint-George fit reconnaître par le ministre de la guerre son grade de colonel d'infanterie et son titre de chevalier de Saint-Louis.

Quetton de Saint-George mourut à Orléans le 8 juin 1821.

Pendant son séjour au Canada Quetton de Saint-George s'était uni à une sœur du juge Vallière de Saint-Réal. Elle lui donna un garçon et une fille.

La fille, Marie Quetton de Saint-George, reçut son instruction dans un couvent de Saint-Germain-en-Laye, près Paris Elle devint en France, la femme d'un marchand, Paul Marmet, qui, en 1838, vint s'établir dans la paroisse des Grondines, où il mourut quelques années plus tard, laissant sa femme dans la pauvreté. Elle mourut en 1860 ou 1861. Elle enseignait alors au couvent de Saint-Grégoire, comté de Nicolet. Leur fils, Alphonse Marmet, fut envoyé à Paris, en 1853, par le séminaire de Québec, pour y étudier les lettres. Il mourut à Paris le 1er mars 1854, et fut inhumé au cimetière Montparnasse.

Le fils de Laurent Quetton de Saint-George reçut au baptême les prénoms de Laurent-Aurez.

Laurent-Aurez Quetton de Saint-George fit ses études à Montréal et étudia le notariat sous M. Louis Panet, à Québec. Il fut admis à la profession le 16 mai 1831. Le notaire Quetton de Saint-George épousa, en 1835, la fille unique de George Alsopp, seigneur de Jacques-Cartier et d'Auteuil. Il en eut trois fils : 1. Joseph-Esdras-Alfred Quetton de Saint-Georges, médecin, député de Portneuf de 1872 à 1878 puis de 1882 à 1890, décédé le 19 juin 1890 ; 2. George Quetton de Saint-Georges, notaire, décédé le 2 octobre 1890 ; 3. Henri Quetton de Saint-Georges, régistrateur du comté de Portneuf, décédé au Cap-Santé le 29 mars 1914, à l'âge de 76 ans.

Il est bon d'ajouter que de retour en France Laurent Quetton de Saint-George se maria à Adèle de Barbeyrac de Saint-Maurice. De ce mariage il eut un fils : Henri Quetton de Saint-George, né le 15 mars 1820. C'est ce jeune homme qui vint au Canada en 1846 ou 1847 pour eprendre les propriétés de son père qui étaient administrées depuis

1815 par la famille Baldwin.

M. Henri Quetton de Saint-George résida dans l'ancienne maison de son père, à Oak Ridges, à quelques milles de Toronto, et il y mourut en 1893, laissant une fille qui fut sœur de la Charité en France.

Disons, en terminant, que presque tous les détails qui précédent sont empruntés à l'excellent ouvrage de M. N.-E. Dionne, *Les ecclésiastiques et les royalistes français réfugiés au Canada à l'époque de la Révolution*.

FLAVIEN BAILLAIRGÉ—Il était fils de Pierre-Florent Baillairgé et naquit en 1799.

Comme ses ancêtres il se livra à l'architecture et au génie civil.

De 1820 à 1830, il fut assistant de son oncle, François Baillairgé, trésorier de la cité de Québec.

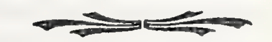
Les magistrats et le public n'eurent qu'à se louer de son zèle dans l'accomplissemenf des devoirs de sa charge.

C'est à lui que l'on dût, en 1823, le plan de la restauration de la porte Saint-Jean, à Québec.

Flavien Baillairgé décéda à Beauport le 18 janvier 1847, et fut iuhumé dans l'église de cette paroisse. Il était célibataire.

G.-F. BAILLAIRGÉ

PIERRE-JOSEPH CÉLORON DE BLAINVILLE— Sur M. de Céloron qui, en 1749, fut chargé par M. de la Galissonnière d'aller prendre formellament possession de la vallée de l'Ohio que les commerçants anglais commençaient à fréquenter, on trouvera des renseignements biographiques dans l'ouvrage de M. Pierre-Georges Roy, *La famille Céloron de Blainville*.



REPONSES

LA FAMILLE BERTHIER. (VII, IV, p. 128)—Les journaux de Montréal publiaient la note suivante dans les premiers jours de juillet 1914 :

"Le comte de Berthier de Sauvigny, attaché militaire à l'ambassade de France à Washington, est arrivé hier soir au Ritz Carlton. C'est le petit-fils du fondateur de Berthier, province de Québec, et c'est la première visite qu'il fait au Canada, où il est particulièrement intéressé par le fait du séjour de son grand'père dans ce pays.

"Comme attaché militaire, il est forcément officier de l'armée française. La société de Washington l'a charmé. Pendant son séjour au Canada il visitera Ottawa et Québec, sans oublier certainement Berthier. Il est très curieux de connaître les Canadiens-français avec lesquels il a tant d'attaches."

M. Berthier de Sauvigny est-il bien le *petit-fils* du fondateur de Berthier ?

A cette question nous répondons d'une façon catégorique : non. Et notre preuve est facile à faire. M. Berthier, fondateur de Berthier, vint dans la Nouvelle-France en même temps que le régiment de Carignan en 1665. Il était déjà mort en 1709. (Voir la *Famille Juchereau Duchesnay*, p. 59). Il n'y a pas moyen de croire qu'un individu décédé en 1709 ait laissé un fils dont le fils vivrait encore en 1914.

M. Berthier de Sauvigny est-il au moins le descendant de M. Berthier, le fondateur de Berthier ? Nous ne le croyons pas plus.

Alexandre Berthier épousa à Québec, le 11 octobre 1672, Marie Le Gardeur de Tilly. Ils eurent trois enfants :

1. Marie-Geneviève Berthier née à Québec le 30 septembre 1673. Elle décéda au même endroit le 4 octobre 1673.

2. Charlotte-Catherine Berthier née à Saurel le 20 septembre 1674. Elle entra à l'Hôtel-Dieu de Québec et y fit profession le 18 uin 1691, sous le nom de Mère Sainte-Geneviève. Elle décéda le 25 octobre 1698.

3. Alexandre Berthier, sieur de Villemur, né à Saurel le 24 avril 1676. Il épousa, à Québec, le 4 octobre 1702, Marie-Françoise Viennay-Pachot. M. Berthier de Villemur décéda à Québec le 11 janvier 1703, trois mois à peine après son mariage. Aucun enfant naquit de son mariage.



Comme on le voit, le comte de Berthier de Sauvigny n'est pas le descendant du premier seigneur de Berthier.

Il est cependant prouvé aujourd'hui qu'un des frères de M. Berthier vint avec lui dans la Nouvelle-France. Il resta ici peu de temps. Il est possible que le comte de Berthier de Sauvigny soit le descendant de ce dernier Berthier.

M. DE LOUVIGNY ETAIT-IL PROTESTANT ? (II, V, p. 70) —Dans un ouvrage publié en France par le Père Orhand, sous le titre *Un admirable inconnu*, et consacré à un ancien missionnaire jésuite du Canada, le Père de Carheil, il est affirmé que le célèbre officier de la Porte de Louvigny, qui fut lieutenant de roi à Québec, était protestant.

"Le passage du livre en question se lit comme suit :

"En cette année de 1690, le P. de Carheil eut un grand chagrin : M. de la Durantaye ne resta pas commandant de Michillimakinac, qu'il avait pourtant si bien défendu. Charlevoix rend justice à son mérite, à son intégrité et raconte que son crime, d'après quelques uns, c'était son affection pour les missionnaires. Il est constant que le comte de Frontenac n'aimait pas les missionnaires qui osaient soutenir un avis contraire à ses desseins : il avait souvent parlé et souvent écrit contre l'évêque de Québec et les Jésuites. Le capitaine de Louvigny était protestant, et c'est lui qui remplaça le gentilhomme breton. Bien qu'il fut l'un des meilleurs officiers de la Nouvelle-France, on peut croire que le P. de Carheil, jésuite, ne trouva pas, dans ce réformé, un ami très ardent. Nous n'avons toutefois aucune preuve d'hostilité de sa part et même, à juger par les événements, il est probable qu'il exista une certaine entente, au moins politique, entre le missionnaire et le commandant. En effet M. de Louvigny s'efforça, non sans bonheur, de maintenir les Outaouais dans l'alliance avec les Français et de les conduire contre les Iroquois. Or une telle conduite n'était pas pour déplaire au P. de Carheil qui, de son côté, donnait une impulsion pareille à ses Hurons. M. de Louvigny parut ranimer le commerce des pelleteries entre Québec et Michillimakinac. Si les historiens ne disent pas que l'influence des missionnaires y fut pour quelque chose, nous avons le droit de le dire, parce que rien de grave n'était possible sans leur concours."

M, de Louvigny était originaire de Paris, et appartenait à une famille de vieille noblesse. Il passa dans la Nouvelle-France en 1687 en

qualité de lieutenant de la compagnie de LeVerrier.

En 1690, M. de Frontenac envoya M. de Louvigny à Michillimakinac pour commander à la place de M. de la Durantaye.

En 1699, on voit M. de Louvigny commandant au fort Frontenac.

Accusé de faire la traite avec les Sauvages il subit son procès devant le Conseil Souverain puis fut envoyé en France.

Ce voyage lui fut plutôt favorable puisqu'il revint avec sa nomination de major des Trois-Rivières.

En 1703, il passa à Québec en la même qualité.

En 1716, M. de Louvigny, en récompense de sa bravoure et de ses services, était promu lieutenant du Roi à Québec.

En 1720, il devient commandant-général des pays d'en haut.

En 1724, M. de Louvigny s'embarque pour la France. Pendant son séjour là-bas, il fut nommé (26 décembre 1724) gouverneur de Trois-Rivières.

Il s'en revenait prendre possession de son poste lorsqu'il périt dans le naufrage du CHAMEAU, le 27 août 1725.

M. de la Porte de Louvigny appartenait-il à la religion réformée, ainsi que le prétend le Père Orhand ?

Non.

Nous avons bien eu au Canada, sous le régime français, quelques officiers protestants mais aucun d'eux n'occupa des postes importants.

M. de Louvigny épousa à Québec le 26 octobre 1684, Marie Nolan, fille de Pierre Nolan, commissaire de l'artillerie. L'acte de mariage dressé par le curé de Québec, M. Henry de Bernières, se lit comme suit :

"Le vingt-sixième jour du mois d'octobre de l'année mil six cent quatre vingt quatre vu la dispense de trois bancs de mariage d'entre Louis de la Porte, sr de Louvigny, demeurant en cette ville, fils du sr Jéan de la Porte et de Françoise de Fanerolle, ses père et mère, de la paroisse de St-Eustache de la ville et archevêché de Paris, d'une part, et Marie Nolan, âgée d'environ vingt ans, fille de sr Pierre Nolan, commissaire de l'artillerie en ce pays, et de Catherine Hymart, ses père et mère, de cette paroisse d'autre part, laquelle dispense ils ont obtenu de Monseigneur l'évêque de Québec et ne s'étant trouvé aucun empêchement nous Henry de Bernières vicaire général de Monseigneur l'évesque et curé de cette église paroissiale les avons en la d. église conjoint en mariage en présence du dit sr Nolan, père de l'épouse, de

Claude Chasle et Nicolas Gauvreau, bourgeois de cette ville, et Gilles Moulinenx, qui a déclaré ne savoir signer de ce enquis suivant l'ordonnance, ainsi signé. Louis de la Porte, Marie Nolan, B. Nolan, Chasle, N. Gauvreau, H. de Bernières."

Si M. de Louvigny avait été protestant le mariage n'aurait pas eu lieu dans l'église puis l'acte aurait mentionné la dispense spéciale obtenue de l'évêque.

Les actes de baptême des enfants de M. de Louvigny établissent clairement aussi qu'il était catholique. La lettre qu'écrivait l'évêque de Québec au ministre, le 4 octobre 1725, pour lui demander des faveurs pour la veuve de M. de Louvigny, n'est pas moins explicite.

Ce qui a pu induire en erreur le Père Orhand, peu au fait de notre histoire, c'est que M. de Louvigny était un officier *réformé*, ce qui ne veut pas du tout dire qu'il appartenait à la religion réformée.

UN DUEL ENTRE CARTIER ET DOUTRE. (XX, IX, p. 300.)—Joseph Doutre était un des politiciens libéraux les plus ardents et les plus actifs de Montréal. En 1848, il collaborait au fameux journal l'*Avenir*. Il publia dans ce journal une comédie intitulée *La Tuque Bleue* et dans laquelle Georges-Etienne Cartier était malmené. Ce dernier, prompt et irascible, rencontra Doutre et le traita assez cavalièrement. Doutre provoqua Cartier en duel.

Les deux adversaires se rendirent, avec leurs témoins, sur la montagne, près de l'Observatoire de Montréal, pour vider leur querelle. Mais au moment où les témoins allaient donner le signal du combat, un détachement de police guidé, dit-on, par le père de Cartier, fit son apparition. On fut donc obligé de remettre la partie.

Les jeunes libéraux accusèrent Georges-Etienne Cartier d'avoir lui-même, par lâcheté, averti la police. Cartier, imbu des fausses idées du temps sur le duel, provoqua à son tour Joseph Doutre.

Cette fois, le duel eut lieu sur la route de Chambly. Au premier coup de feu une balle perça le chapeau de M. Doutre. Les témoins voulurent alors arrêter le combat, mais sur les instances des deux adversaires le combat reprit. Personne ne fut atteint à cette seconde reprise, et on se sépara satisfaits.

LE NAUFRAGE DU BAHAMA. (XX, V, p. 167)— A quelle date eut lieu le naufrage du BAHAMA ?

Le BAHAMA était un vieux steamer en fer, qui avait couru le blo-

cus pendant la guerre de Sécession. Il portait le nom de *Général Meade*. En 1880 ou 1881, MM. Willam-F. Weld & Cie l'avaient vendu à la Cie des vapeurs de Québec et des ports du Golfe pour la somme de $6,000, à peu près le prix du vieux fer. Il prit le nom de BAHAMA et fut mis sous le commandement du capitaine Astwood, un marin d'expérience. Son équipage se composait de trente hommes presque tous Canadiens d'origine.

Le 4 février 1882, le BAHAMA partait de Porto-Rico pour New-York, avec un chargement de melasse, café, sucre et rhum.

Dans la nuit du 10 février 1882, le BAHAMA glissait sur le courant du *Gulf Stream*, ce grand fleuve d'eau chaude qui sort des chaudières du golfe du Mexique pour aller fondre les glaces du pole nord. Tout-à-coup une tempête épouvantable se déclare, et l'eau envahit le bâtiment. Des quatre chaloupes du bord deux sont emportées. Le capitaine et l'équipage sautent dans les deux frêles embarcations et se confient à la mer en furie. La première des deux chaloupes mises à la mer pérlt à quelques arpents du BAHAMA. L'autre montée par treize hommes, fut recueilli le jour même du naufrage par le brick *Glenmorray*. Parmi les rescapés se trouvaient huit canadiens : Alfred Desprès, 2me ingénieur, Georges Thibault, premier maître d'hôtel, W. Mollaoy, commis, E. Frank, chauffeur, D. Tremblay, cuisinier, Edmond Lavoie, garçon de table, et Hubert Tremble, matelot.

Cinq matelots parmi lesquels un Canadien-Français, Napoléon Mathurin, avaient cependant préféré courir leur chance dans le BAHAMA.

Quand Mathurin constata que le vaisseau était à la veille d'être englouti, il détacha une échelle amarrée aux épontilles et se jeta à la mer sur ce radeau improvisé. Quelques instants plus tard, le pauvre matelot entendit un bruit épouvantable; les chaudières du BAHAMA venaient de sauter lançant dans l'éternité trois des quatres compagnons qui avaient cru trouver leur salut à bord.

Bientôt Mathurin distingua un homme qui se tenait cramponné à une passerelle. En quelques brassées il se trouva près de lui. C'était un matelot du nom de Bicker. Mathurin se hissa près de Bicker, croyant que cette passerelle pouvait les porter tous deux. A peine était-il placé près de Bicker qu'nne lame rugissante emporta ce dernier.

Le matelot Mathurin resta six jours sur ce radeau improvisé, sans provisions, à moitié vêtu. Il fut sauvé le 17 février 1882, au 39e de

latitude et 73e de longitude ouest, par la goélette américaine *Pearl* de deux cents tonneaux revenant de la Trinidad avec un chargement de sucre, en destination de Brooklin.

Les Québecquois qui périrent dans le naufrage du BAHAMA furent James Sutton, William O'Brien, Chs. Smith, Ths. George, John Chapples, Félix Dubé, Patrick McCarthy, Robert Foster (avec son fils et son gendre), Heighton et George Bicker.

Feu Napoléon Montpetit, dans *Nos hommes forts*, a raconté au long le naufrage du steamer BAHAMA.

ARTHUR DE BUSSIÈRE. (XX, VI, p. 204.)—La livraison de juin 1914 du *Bulletin* contient la question : "Arthur de Bussière qui fit partie de l'Ecole Littéraire de Montréal était-il français ? Ses ouvrages ont-elles été publiées en volume ? " (sic).

Il y a évidemment, dans cette question, une coquille superbe. Le typographe a dû mettre "ouvrages" pour "poésies", car Bussières n'écrivait qu'en vers, mais ne nous attardons pas à ce détail.

Arthur de Bussières est canadien-français. Il fut baptisé à Notre-Dame de Montréal, le 21 janvier 1877. Son père se nommait Fabien Bussière et sa mère Rachel Bariault. Le pauvre Arthur a été inhumé à Montréal, le 9 mai 1913.

Ce jeune et élégant poète, ami intime de Nelligan, apprit seul l'art de versifier, ce qui ne l'a pas empêché de faire des sonnets d'une facture étonnante. Il avait la passion des mots sonores. On trouve ses poésies dans le *Monde Illustré*, dans les *Soirées du Château de Ramesay*, dans la *Revue Populaire* et dans le *Samedi* ; elles n'ont pas encore été réunies en volume, mais elles mériteraient de l'être.

C.

Les Laflamme au Canada

VIDE Bulletin, no 11, p. 363.

Le testament dont il est question est celui de François Kermeneur fils de Gervais (non pas de Gérard,) natif de Saint-Ouardon (non Saint-Ouandon,) de Landerneau, évêché de Léon en Bretagne.

Monsieur Lamontagne, de Montréal, expert en paléographie nous communique la note suivante - Saint-Houardon fut élu évêque de Léon en 635 ; il occupa ce siège épiscopal durant quinze ans. Il désigna pour lui succéder Saint-Gouasnon.

Le Dictionnaire géographique de la France de Joanne, dans l'article *Landerneau* ou *Landerneau* dit - Eglise de Saint-Houardon (1589-1604), récemment reconstruite sur un autre emplacement ; on a rétabli de l'ancienne église, la tour, son dôme et un portail corinthien de la Renaissance......

AZARIE COUILLARD DESPRÉS, Ptre.



LES OUVRAGES CANADIENS RECENTS

§

Adjutor Rivard, *Chez nous*. Québec, L'Action Sociale Catholique, 101, rue Sainte-Anne—1914.

M. Rivard a réuni dans ce charmant petit volume une douzaine de récits et de tableaux canadiens vraiment charmants. Touchants par la vérité des détails, de l'expression canadienne, de la couleur et du sentiment, ces récits et ces tableaux si bien de chez nous, retiennent le regard et captivent l'attention aussi délicieusement que profondément émue. Voilà un livre qui devrait se trouver dans chaque foyer canadien.

L.-N. Carrier, *Les Evénements de 1837-1838*. Seconde édition. Beauceville, La Cie de publication de l'"Eclaireur", éditeur—1914.

C'est une excellente idée assurément qu'on a eu de publier une seconde édition de l'ouvrage de feu M. L.-N. Carrier, *Les Evénements de 1837-1838*.

Trente-sept années se sont écoulées depuis la publication de la première édition de cet ouvrage. Il est disparu de nos librairies depuis plusieurs années déjà.

Il est bon que nos enfants connaissent les luttes du passé, les souffrances des nôtres. La liberté dont nous jouissons aujourd'hui nous a été acquise au prix des plus grands sacrifices. Fils d'un patriote qui avait risqué sa vie pour une cause qu'il croyait juste, M. Carrier a apprécié la période troublée de 1820 à 1838 avec une sureté de jugement et une impartialité qui lui valurent les éloges de tous. La seconde édition des *Evénements de 1837-1838* mérite d'être répandue partout.

Arthur Lemont, *La mission belge au Canada. Récit détaillé de la visite et texte sténographié des discours des représentants de la Belgique, à Montréal. Précédé de tous les renseignements officiels sur la guerre actuelle.* Publié par la Chambre de Commerce du district de Montréal—1914.

Premier Congrès de la langue française au Canada. Québec, 24-30 juin 1912. Mémoires. Québec, imprimerie de l'Action Sociale Limitée, 193, rue Sainte-Anne—1914.

E.-H. Oliver, *The Canadian North-West, its early development and Legislative records, minutes of the councils of the Red River colony and the*

Northern Department of Rupert's Land. In two volumes. Vol. I. Ottawa, Government Printing Bureau---1914 (Publications of the Canadian Archives, no 9).

W.-J. Dick, *Conservation de la houille au Canada, avec notes sur les principales mines de houilles.* Toronto, Imprimé par The Bryant Press ---1914.

Sir Edward Cook, *Why the Empire is at war, the causes, and the issues set out, in brief form, from the Diplomatic Correspondance and speeches of Ministers.* Toronto, The MacMillan Company of Canada Ltd. ---1914.

Mortalité à Montréal de 1685 à 1704

Année	Enfants	Adultes	Total
1685	8	5	13
1686	8	3	11
1687	58	21	79
1688	38	21	59
1689	20	12	32
1690	24	8	32
1691	35	7	42
1692	21	6	27
1693	36	5	41
1694	28	3	31
1695	17	4	21
1696	14	5	19
1697	21	5	26
1698	29	9	38
1699	73	42	115
1700	35	24	59
1701	22	13	35
1702	30	13	43
1703	166	49	215
1704	22	16	38
1705	33	27	60

Pourquoi les années 1687, 1688, 1699 et 1703 sont-elles si chargées? Y eut-il épidémies à Montréal pendant ces quatre années ?

O. H. L.



Lettres de Mgr de Pontbriand a son frère et à ses soeurs

Je ne sais, mon très-cher frère, pourquoi je n'ai pas reçu de vos nouvelles. Vous avez un héritier, je vous en fait mon compliment ainsi qu'à ma sœur. Vous avez en vérité tort de m'oublier ainsi. Mon amitié pour vous est au-dessus de tout. Nous avons eu une disette générale. Je me suis endetté pour soulager les pauvres, Cette année sera encore très-mauvaise ; j'espère pourtant vous payer ce que je vous dois, dans un an. Je suis si fort occupé à écrire, à m'arranger dans ma maison, où je demeure depuis cinq jours, si accablé de visites, si détourné par trois malades que je vois tous les jours, si embarrassé pour faire faire les provisions de tout ce qui est nécessaire pendant 8 mois, que je n'ai pas un moment à moi ; ainsi ne soyez pas étonné de la brièveté de ma lettre. Croyez que je vous suis, ainsi qu'à ma sœur et à votre famille, très-tendrement, très-irrévocablement attaché.

H. M. Ev. de QUEBEC.

Ce 30 octobre 1743.

DU MEME A SES SŒURS, RELIGIEUSES DE LA VISITATION

Je n'ai reçu, mes très-chères sœurs, que deux de vos lettres de janvier et du 15 avril. Je puis vous assurer que mes sentiments pour vous sont au moins aussi ardents et aussi sincères que ceux que vous avez pour moi. Je suis bien charmé d'apprendre que mon frère a terminé avec vous. Il est certain que j'aime et que j'estime les Jésuites, parce que, Dieu merci, ceux que je connais méritent beaucoup. Mais je vous le répète, je ne suis point attaché à aucun habit en particulier, et je crois que nous devons tous n'envisager que la plus grande gloire de Dieu. Le vaisseau de M. Dessandrais s'est perdu en venant. Aussi je n'ai point reçu ce que vous avez envoyé. Je vous en fais cependant les mêmes remerciements. Je n'ai rien à vous dire de particulier. Ma santé est jusqu'à présent trè-bonne. Cette année a été encore plus malheureuse que la précédente. Cela ne m'a point arrangé dans mes affaires. Il faut s'en consoler ; Dieu sait dédommager. Tout est à un prix exhorbitant. La barrique de vin coûte 250 fr. Il faut boire de la petite bière. Je profiterai l'année prochaine de votre avis, et j'écrirai de bonne heure ; les vaisseaux sont arrivés encore plus tard.

H. M. Ev. de QUEBEC

Ce 25 octobre 1744.



DU MEME AUX MEMES

Vous attendez de moi, mes très-chères sœurs une dernière lettre, et je profite de mon séjour chez M. le Cte. de Noyon pour cela. Je ne saurais vous dire toutes les politesses de nos respectables hôtes......... Je ne vous dirai rien de mes dispositions présentes. ....Elles sont telles que vous savez. Les dangers, pour être près, ne me frappent point, parce que la résolution est prise, et que je dois m'attendre à tout. Vos prieres non pour ma conservation, mais pour mon salut, me seront d'un grand secours. C'est la seule chose que je vous prie de demander. Peu importe de mourir demain de telle ou telle manière, pourvu que Dieu ait pitié de moi. Bornez donc, mes chères sœurs, vos vœux, et ne vous embarrassez de ma santé ni de ma vie. Que ma sanctification vous touche !

Je suis avec l'amitié la plus tendre et la plus sincère, mes très-chères sœurs,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

H. M. Ev. de QUEBEC.

DU MEME AUX MEMES.

Je compte au printemps aller baptiser 300 infidèles. Chaque baptême doit durer environ un quart d'heure. Le voyage est pénible, coûteux. Je vous en ferai une relation l'an prochain. Je ne puis dissimuler l'envie que j'aurais de vous voir ; mais je vous prie de ne plus parler de mon voyage. C'est une tentation pour moi ; que dis-je ? si vous ne m'en disiez rien, je prendrais peut-être le parti de passer en France pour vous reprocher une espèce d'insensibilité. Parlez m'en toujours avec force. Mon devoir m'engagera alors à vous convaincre, et, en le faisant, je me convaincrai que l'ennui, la prière, les croix ne furent jamais une raison à un évêque de quitter son troupeau...etc.

H. M. Ev. de QUEBEC.

Ce 18 octobre 1751.

DU MEME A SON FRERE

On croirait, mon cher frère, que n'ayant à s'écrire qu'une seule fois l'année, on aurait bien des choses à se mander, et il arrive que, quand je prends la plume, je ne trouve rien à dire. On ne s'arrête pas au compliment.....etc. Tout ce que je puis vous dire, c'est que depuis

six mois je suis aux Trois-Rivières, logé au plus mal, au milieu de 50 ouvriers de toute espèce, dont je suis le conducteur, le piqueur et le payeur, pour bâtir un hôpital de 200 pieds de long sur 54 de large, et 24 de hauteur. Vous demandez où je prends les fonds ; je fais emprunter des religieuses. Tous mes domestiques travaillent ; je sollicite la cour à payer. On a fait 200 lbs. d'aumônes, etc., croyez pas qu'on bâtisse à grand marché ; chaque toise de maçonne doit coûter ou je suis plus de 10 fr. ; j'en ai six cents. Je suis extrêmement fatigué ; je me lève le plus communément à 2 heures pour mes prières et prévoir ce qu'il faut faire. Sans cesse sur les chantiers pour faire travailler mon monde qui est à la journée, je suis devenu d'évêque, menuisier, charpentier, manœuvre; porte-bag, porte-oiseau. Ce métier m'ennuie, et je ne crois pas qu'on m'y reprenne. Que je voudrais être au Verger ! C'est ma maison favorite. Je me souviens que dans ma jeunesse, on disait que je vous ressemblais, les yeux, les cheveux blonds, je n'en sais rien. Aussi je crois que je vous aime plus particulièrement que les autres. Mais que dirai-je de la belle-sœur ? Il faut s'en taire, parceque vous lui montreriez la lettre, et elle pourrait en tirer vanité. Voilà bien du verbiage pour ne rien dire......

H. M. Ev. de QUEBEC.

DU MEME A SES SOEURS

La misère a été extrême cet hiver. Elle n'est guère moindre, et il n'y a aucun moyen de soulager les pauvres, quelque bonne volonté qu'on en ait, parce que les vivres manquent. Nous avons pourtant reçu des vivres en quantité ; mais ils sont nécessaires pour les opérations militaires, et le peuple ne s'en ressent que très peu. On lui donne seulement, depuis l'arrivée des vaisseaux, un quarteron par jour. J'ai reçu l'anneau de M, le Cte de la Garraye, et c'est uue relique précieuse pour moi.

H. M. Ev. de QUEBEC.

Québec, le 17 juin 1758.

Je me suis acquitté de votre commission auprès de MM. Briand et Juda, ils vous assurent de leurs respects.

DU MEME AUX MEMES

Voulez-vous savoir notre situation présente ? Pour vivre on ne



trouve presque rien : tout est à un prix exhorbitant. Cette feuille de papier coûte 25d. La barrique de vin coûte 600 fr ; le bœuf 1 fr., les souliers 15 fr. Mon revenu n'est point augmenté. Il m'en coûte en bois seul 4090 fr. ; jugez si le peuple est misérable, et si je puis faire des aumônes. Je retranche mon ordinaire et je m'endette.

Notre situation vis-à-vis l'ennemi n'est pas beaucoup consolante non plus. Il est maître du bas de notre fleuve ayant Louisbourg, Gaspé ; les Anglais doivent venir avec une flotte considérable à Québec, Ils ont une armée de quarante mille hommes dans le haut de la colonie Sans un miracle ou des efforts considérables de la part de la France, ou sans la paix, nous sommes pris. Dieu soit béni ! si ces messieurs veulent me laisser au milieu du troupeau, j'y demeurerai avec joie ; s'ils m'obligent à quitter, il faudra céder à la force. Au milieu de nos craintes et de nos frayeurs ; nous avons la tranquilité de la religion, et c'est un grand point.

H. M. Ev. de Québec.

Prise de possession de Nemisco

Le deuxie juillet mil six cent quatre vingt cinq nous Zacharie Jolliet porteur des ordres de Monseigneur le général pour l'établissement du poste de Nemisco, assisté d'Ignace Denis, serions arrivés à la d. rivière Nemisco où nous aurions dressé un posteau auquel nous aurions appliqué les armes de Sa Majesté à une lieue de la maison faite en 16 quatre-vingt plus près des Angl·is que la d. maison à une belle pointe qui se nomme Nemisco pour en prendre possession entière et troubler autant qu'il sera possibie la traitte que font les Anglais au d. lieu, le tout conformément aux ordres de Monseigneur le général dont et de tout ce que dessus nous avons dressé nostre présent procès-verbal que nous avons fait signer par le dit sieur Ignace Denis po*a*r servir et valoir ce que de raison. fait au d. Nemisco ce deuxie juillet 16 quatre vingt cinq.

ZA. JOLLIET
IGNACE DENIS

P.S. Ce précieux document est enregistré au volume deuxième des *Insinuations du Conseil Supérieur de Québec.*



Table des matières du vingtième volume du BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

--- ooo ---











VOL. XX--No 2

BULLETIN des RECHERCHES HISTORIQUES

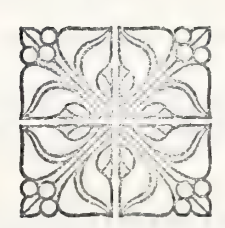
Publication Mensuelle
Février 1914

ORGANE

DE

LA SOCIETE DES ETUDES HISTORIQUES

Qui manet in patria et patriam cognoscere temnit
Is mihi non civis sed peregrinus erit.



DIRECTEUR DE LA RÉDACTION:

PIERRE-GEORGES ROY.

EDITE ET ADMINISTRE PAR

LA CIE DE PUBLICATION DE L'ÉCLAIREUR,

BEAUCEVILLE, Que.

RECHERCHES HISTORIQUES

—— ooo ——

Sommaire de la livraison de Fevrier

INFORMATIONS DIVERSES

Le Bulletin des Recherches Historiques, parait dans le cours de chaque mois par livraison de 32 pages in-8 au moins.

Prix de l'abonnement : $2.00
Prix du numero : - - 0.20

Pour les abonnements, publicité et autres renseignements s'adresser à l'administration, BEAUCEVILLE, Qué.

INFORMATIONS DIVERSES

Le Bulletin des Recherches Historiques, parait dans le cours de chaque mois par livraison de 32 pages in-8 au moins.

Prix de l'abonnement : $2.00
Prix du numero : - - 0.20

Pour les abonnements, publicité et autres renseignéments s'adresser à l'administration, BEAUCEVILLE, Que.